TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9525 — 28 PAGES — SAMEDI 6 SEPTEMBRE 1975



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 18 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 L ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris no 65572
Tél. : 770-91-29

Coup d'État manqué au Soudan

LIRE PAGE 28.

ACCUEILLI PLUTOT FAVORABLEMENT PAR LE PATRONAT

Le plan de relance donne la priorité à l'aide aux entreprises

• Les syndicats jugent insuffisantes les allocations aux familles et aux personnes âgées

• M. Fourcade annonce un « très léger effort fiscal pour 1976 »

Le patronat a accueilli plutôt favorablement le plan de développement de l'économie adopté jeudi par le conseil des ministres, que les syndicats ouvriers critiquent au contraire très vivement.

● CE PROGRAMME d'une trentaine de milliards est en majorité consacré à aider les entreprises sous des formes diverses : report à avril d'échéances fiscales (9,6 milliards), prêts du Fonds de développement (3 milliards), extension de la déduction de T.V.A. aux matériels lourds achetés avant la fin de l'année, paiement accéléré des dettes de l'État. Les équipements publics font l'objet d'une « rallonge » budgétaire qui permettra notamment de mettre en chantier dix huit mille logements sociaux supplémentaires, de moderniser les transports en commun (début des travaux pour le train Paris-Lyon à grande vitesse, par exemple), de rénover l'habitat ancien, les hôpitaux, les casernes... Enfin 5 milliards sont consacrés à une allocation exceptionnelle pour les personnes âgées touchant la retraite minimale (700 F) et pour les enfants d'âge scolaire (250 F).

● M. FOURCADE a annoncé au cours de la conférence de presse qu'il a donnée vendredi 5 septembre que le prélèvement conjoncturel sur les entreprises serait probablement supprimé en 1975, la hausse des prix des produits manufacturés s'étant beaucoup ralentie depuis trois mois. Le ministre a également annoncé qu'après le fort déficit budgétaire de 1975 (40 milliards de francs), l'équilibre des comptes de l'Etat serait de nouveau recherché pour 1976. A cet effet, un léger effort fiscal sera nécessaire, de l'ordre de 1 à 3 milliards de francs. M. Fourcade a évoqué la possibilité d'augmentation des recettes de poche (que procurent le tabac, l'alcool, la vignette...) et de la suppression possible de certains régimes particuliers.

● LE PRESIDENT DU C.N.P.F. a déclaré : « L'ensemble du programme est cohérent et nous le trouvons positif. » M. François Ceyrac estime cependant dans l'interview ci-dessous, que « les dispositions prises pour alléger la trésorerie des entreprises représentent pour les chefs d'entreprises une importante déception ». Pour M. J. Ferry, président de la chambre syndicale de la sidérurgie française, si l'injection dans un délai court de 30 milliards de francs supplémentaires dans l'économie est indiscutablement de nature à apporter un soutien appréciable à l'économie. (...) « l'aide à la trésorerie n'apparaît pas comme une mesure très positive ». De son côté la Fédération nationale du bâtiment estime que les mesures de relance « peuvent se traduire par la sauvegarde ou la création de cent mille emplois ». Pour sa part, M. Philippe Clément, président de la Fédération patronale des travaux publics, estime que « les mesures annoncées correspondent bien à celles que nous avions proposées ». A l'inverse, la Confédération générale des P.M.E. fait état de sa « désillusion ».

● LES SYNDICATS sont unanimes à juger insuffisantes les mesures sociales inscrites dans le plan. Pour la C.G.T., les aides aux entreprises ne stimuleront rien d'autre que les profits et, pour la C.F.D.T., elles ne mettront pas un terme au chômage. Force ouvrière s'étonne que les facilités fiscales accordées aux entreprises n'aient pas été étendues aux chômeurs, par exemple.

M. Chirac rencontrera d'ici à la fin du mois les partenaires sociaux pour leur proposer « des orientations et des procédures » conduisant à l'abaissement de l'âge de la retraite et à la réduction de la durée du travail. Des projets de loi compléteront les accords qui seront négociés entre les syndicats et le patronat.

● A L'ETRANGER, le gouvernement allemand, comme la Commission européenne de Bruxelles, ont manifesté leur satisfaction à l'annonce des mesures françaises.

Ensemble mais séparément

« Nous traversons la plus ...rande secousse que l'économie ...ondiale ait connue en temps de ...aix depuis quarante-cinq ans. » ...ette déclaration, faite au ...ours de son allocution radio-...élévisée a poussé le président ...e la République française à agir ...ans deux directions : provoquer ...n « sommet » des cinq pays qui ...étiennent la plus forte part dans ...e commerce international (Etats-...nis, Japon, Allemagne fédérale, ...rande-Bretagne et France) ; ...elancer la conférence entre pro-...ducteurs et consommateurs de ...atières premières, prélude à ...accouchement d'un « nouvel ...rdre économique international ».

L'Occident ne parvient pas, ...élas ! à accorder ses violons, ...otamment sur le chapitre du ...ystème monétaire international, ...lors que la volonté de coordon-...ner à l'échelle européenne les plans de relance de l'économie est sans cesse affirmée. En particulier, le dialogue entre le président français et le chancelier Schmidt s'est, depuis le mois de juillet, prolongé sous des formes variées.

Le gouvernement allemand s'est d'ailleurs félicité du programme français, qui « met en ...elief le succès des efforts faits ...n vue d'une harmonisation mon-...iale et européenne de la lutte ...ontre la récession ». Il a salué « l'étroite collaboration germano-...rançaise », marquée par « le lan-...cement par les deux pays de pro-...rammes harmonisés dans le ...emps et dans la substance ». De ...on côté, la commission euro-...éenne de Bruxelles a indiqué ...ue le plan de Paris se situait ...ans le droit fil de ses recom-...andations, formulées en juillet ...ernier.

Il serait pour le moins surpre-...ant que, vu l'imbrication crois-...ante des économies occidentales ...t la solidarité de leurs systèmes ...olitiques, les gouvernements ...asent cavalier seul. Mais les ...encontres de ministres, comme ... Venise récemment, les entre-...ens téléphoniques entre chefs ...'Etat, les déclarations verbales, ...e doivent pas faire oublier la ...ermanence et la force des inté-...êts nationaux. Il s'agit le plus ...ouvent d'« habiller » d'une tuni-...que européenne des mesures à ...sage interne, qui peuvent, il ...st vrai, avoir quelques consé-...quences heureuses pour les parte-...naires.

Certes, un peu partout en Eu-...ope et dans le monde, les pou-...oirs publics s'efforcent, dans le ...ême temps, de faire face à la ...écession et à la montée du chô-...age. La R.F.A. a été l'un des ...remier pays à prendre des me-...ures de relance. L'Italie a suivi, ...uis le Danemark et la Belgique ...ont agir à leur tour. De l'autre ...ôté des océans, les Etats-Unis ...nt renversé l'orientation d'une ...olitique économique restrictive, ...andis que le Japon faisait passer ...u second plan la lutte contre ...inflation.

Du fait de la succession de ces ...rogrammes, parfois de leur si-...multanéité, il n'y a pas lieu de ...onclure à leur harmonisation, ...ors que, par exemple, chaque ...ays cherche à diminuer ses im-...portations et à développer ses ...xportations. Les gouvernements ...gissent à l'heure de leur clocher. ...n outre, face à la complexité des ...roblèmes économiques interna-...tionaux et faute d'une vision à ...ong terme, ils pratiquent l'empi-...risme et donnent le sentiment de « marcher sur des œufs », aban-...donnant un jour ce qui était ...rôné la veille.

La formule maoïste « compter ...r ses propres forces » fait re-...ette. De cette cascade de déci-...ons prises ici et là, il résultera ...ns doute une relance de l'éco-...omie mondiale, mais qui risque ... n'être pas maîtrisé et don-...ra naissance à un regain d'in-...ation.

LA TÊTE ET LES JAMBES

par GILBERT MATHIEU

Tirant la leçon de ses erreurs, le président de la République change de tactique, sous la pression de l'événement.

En trois étapes (février, mars, avril) il n'avait pas voulu injecter dans les circuits économiques plus de 22 milliards de francs cette année (1,6 % du produit national), dont une quinzaine seulement sont actuellement dépensés. Cette fois, 30 milliards sont mis en jeu, que complétera la reprise du crédit à la consommation. Si le « grand timonier » ne change pas à proprement parler de cap — on verra pourquoi — du moins met-il de la voile, lassé d'attendre les vents incertains de la reprise étrangère.

M. Giscard d'Estaing s'est défendu jeudi soir d'avoir eu tort d'attendre : l'inflation nous empêchait, selon lui, de lutter plus tôt contre le chômage. C'est confirmer implicitement l'erreur gouvernementale de diagnostic, déjà signalée ici : le chef de l'Etat et ses ministres ont combattu depuis un an sur un seul front, celui des prix, oubliant que la « stagflation » qui ravageait le monde nécessitait d'en tenir un autre, du moins aussi important, celui de l'emploi. La querelle est maintenant dépassée, l'événement ayant douloureusement tranché, en doublant le nombre des chômeurs et en procurant, prime inverse, un retour à l'équilibre des échanges extérieurs par la chute massive des importations.

Faute de pouvoir rattraper le temps perdu, le nouveau plan vise maintenant à stopper la vague de licenciements et de réductions d'horaires qui s'abat sur le pays (après Rhône-Poulenc, Sacilor, Sollac, Boussac, Poclain, ce sont aujourd'hui Motobécane et la Chaudronnerie stéphanoise qui annoncent d'importantes mesures de chômage partiel). On prend pour ce faire de grands moyens : l'Etat, qui depuis l'avènement de la Vᵉ République avait pour règle (en théorie du moins) d'équilibrer son budget, accepte cette année un déficit de quelque 40 milliards (18 % de ses dépenses et 3 % du produit national). Cela lui permet de dépenser 19,6 milliards supplémentaires d'ici à la fin de l'année et de reporter en avril la rentrée de 9,6 milliards d'impôts dus par les entreprises sur leurs bénéfices (1). L'ordre de grandeur est supérieur de moitié au total des trois « petits paquets » d'avant l'été.

(Lire la suite page 5.)

(1) Pour retrouver le total de 30,5 milliards avancé vendredi matin par M. Fourcade, il faut ajouter 1,3 milliard d'aide fiscale à l'investissement (remboursement de T.V.A.), qui sera payée en 1976 par des achats d'équipement faits à la fin de 1975.

D'UNE CROISSANCE A L'AUTRE

par PIERRE DROUIN

M. Giscard d'Estaing a terminé son allocution radiotélévisée sur un appel à l'unité. S'il est un thème qui rallie toute le monde aujourd'hui, qui fleurit sur tout l'éventail politique, c'est bien celui d'une nouvelle forme de croissance, que le programme commun de la gauche — M. Boccara le rappelait hier encore dans nos colonnes — appelle « une nouvelle logique de la croissance ». Hélas, ce sont les mots qui font fortune qui recèlent le plus de pièges. Si le parti communiste n'est guère disert sur ce qu'il faut entendre par là, M. Giscard d'Estaing nous a, lui aussi, laissé sur notre faim. Dans tout le tremblement des mesures de soutien de l'économie qui nous ont été présentées on reconnaît, pour l'essentiel, une panoplie d'inspiration keynesienne — jadis repoussée par le grand argentier — qui fait de l'accroissement du déficit budgétaire le moteur de la relance.

Seule note originale : la part faite à l'amélioration des équipements collectifs est plus belle que celle qui était initialement prévue. En fait, c'est plutôt ce qui ne figure pas au « programme » mais seulement sur le registre des intentions : réduction de l'âge de la retraite dans la liberté du choix individuel, qui entrouvre les horizons d'une « autre croissance ». Cela dit, que de contradictions à lever avant que l'on chemine vraiment sur un autre versant de l'économie ! Retenons quatre nœuds de difficultés sur lesquelles on aimerait que M. Giscard d'Estaing développe sa pensée :

● 1) Comment s'opérera la transition vers la nouvelle croissance ? Tout l'appareil industriel repose sur l'effervescence de besoins dont une bonne part est stimulée artificiellement, précisément pour faire tourner la machine productive. Comment remplacer le « pouvoir de la marchandise » par d'autres, beaucoup plus subtils, qui facilitent la communication vraie entre les hommes ?

Dans la réflexion qu'il entreprit en 1972 sur les finalités de l'expansion (1), M. Giscard d'Estaing proposait un premier élément de réponse : « *La croissance civilisée, qui sera effectivement*, disait-il, *une moindre croissance en termes de quantités et une plus forte croissance en termes de valeurs si nous réussissons à lui incorporer des éléments aussi rares que la culture, la santé et l'environnement, supposera une action permanente de partage entre l'investissement productif, conservé comme ressort de la croissance, et l'investissement collectif, assimilé à une consommation collective. Ce partage et ce dosage ne pourront être assurés que par une politique budgétaire, et donc fiscale, active.* » Or, le moins que l'on puisse dire est que la fiscalité française est restée bien en deçà de ses intentions.

(Lire la suite page 6.)

(1) A l'occasion des Rencontres internationales du ministère de l'économie et des finances organisées à l'UNESCO en juin 1972.

SEUL...

par NOËL-JEAN BERGEROUX

Quelque quatre cent soixante-dix jours après son installation au palais de l'Elysée, M. Valéry Giscard d'Estaing a sans doute atteint, jeudi 4 septembre, la première épreuve décisive depuis son accession à la magistrature suprême. Une épreuve dont dépend, dans une large mesure, la réalisation de cette « *société libérale avancée* » dont il veut être le promoteur.

Or cette épreuve, le chef de l'Etat s'apprête à l'affronter dans un certain isolement politique, si ce n'est seul ou presque. Seul, parce que tel est l'usage de la Vᵉ République où, dans les grands moments, le président s'engage personnellement. *Seul*, aussi, parce qu'il ne déplaît pas trop à M. Giscard d'Estaing de renforcer, à l'occasion, le caractère présidentiel du régime. Seul, enfin, dans la mesure où la situation peu brillante qui est celle de l'opposition, du fait de ses dissension, lui laisse le champ plus libre. En M. Mitterrand, il n'a plus, face à lui, le porte-drapeau incontesté d'une alliance en mesure de prendre la relève. Ce que M. Claude Estier traduit en ces termes dans *l'Unité* : « [Il est regrettable que] *la gauche française ne dispose pas aujourd'hui de toute la capacité offensive qui devrait être la sienne.* »

Mais, si le président de la République doit payer de sa personne dans cette affaire, c'est aussi pour des raisons qui ne tiennent pas à sa seule volonté. Peut-être aurait-il souhaité se sentir plus entouré face à la crise. Ainsi, il n'aurait pas dédaigné faire cautionner — peu ou prou — son plan par un ou plusieurs des responsables de l'opposition. Telle était son intention, même s'il affirme ne pas avoir voulu tendre « *un piège* », quand il a essayé, au mois d'août, une nouvelle fois, et sans succès, de convier MM. Marchais, Mitterrand et Fabre.

De même, le chef de l'Etat apprécierait-il sans doute d'être un peu moins seul, un peu moins à découvert du côté de la majorité. Si les litiges y sont moins graves et moins bruyants qu'à gauche, ils n'en sont pas moins réels.

(Lire la suite page 6.)

Un entretien avec le président du C.N.P.F.

M. Ceyrac manifeste une solidarité critique

« Bonsoir... » M. Giscard d'Estaing vient de prononcer le dernier mot de son allocution. Le patron des patrons se lève et confie à son entourage ses premières impressions :

« Je suis frappé et satisfait de la part importante que le président de la République prend dans cette affaire. Ses paroles semblent indiquer qu'il s'engage, lui-même pour l'avenir. Et le fait qu'il ait replacé le programme du gouvernement de soutien de l'économie dans l'ensemble de sa politique me paraît d'une haute importance. » Mais les propos de table du président du Conseil national du patronat français seront tout en nuances.

● *Quelles sont les dispositions de ce programme qui vous ont le plus heureusement surpris et celles qui vous ont déçu ?*

— J'ai particulièrement apprécié le rôle attribué à l'investissement, dont il est reconnu qu'il est « bon immédiatement et pour le futur ». Cela représente un net changement d'orientation, si l'on se souvient des attaques qui ont été portées contre les investissements des entreprises, il y a environ un an. Dans cette perspective, je suis satisfait de voir que le gouvernement est revenu sur certaines mesures malthusienne décidées en avril. En n'encourageant que les investissements d'une durée d'amortissement inférieure à huit ans, il pénalisait ainsi pratiquement, dans certains secteurs, près de 80 % des investissements, qui sont d'une durée d'amortissement plus longue que cela. Désormais, tous les investissements seront logés à la même enseigne.

Propos recueillis par JACQUELINE GRAPIN.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

A CHACUN SA PAIX

Il n'avait pas été facile ni bon marché, pour M. Kissinger, de faire un début de paix entre l'Egypte et Israël. Cela n'avait été facile pour personne. Et voilà que M. Brejnev, boudeur et taquin, agace M. Sadate en allant débaucher les Syriens, qui ne mangent pas de cette paix-là.

Pourtant, dès lors que MM. Sadate et Kissinger ont eu leur paix, on pourrait laisser à Moscou la responsabilité de la paix entre Damas et Israël. Chacun aurait pris sa part de paix, et il n'y aurait plus de jaloux.

Il est d'ailleurs plutôt réconfortant de voir les Grands se faire la petite guerre pour avoir l'honneur de conclure des paix : de telles dispositions peuvent, en effet, laisser espérer qu'on se bousculera tout autant pour apporter la paix aux Palestiniens. Si, du moins, les Grands ont entendu parler de ces gens-là.

BERNARD CHAPUIS.

L'AUTOMNE DES FESTIVALS

Besançon à l'heure de Hambourg

L'heure de la rentrée ne marque pas celle de la fin des festivals de musique, qui se prolongent au contraire jusqu'en octobre, comme un glorieux automne avec, en particulier, ses trois festivals symphoniques qui se déroulent en même temps, assez proches les uns des autres, à Lucerne, Montreux et Besançon, comme une grande flambée d'espoir adoucissant la tristesse des brouillards de septembre qui envahissent les matins.

Fondé il y a vingt-sept ans, le Festival de Besançon est resté fidèle à une formule assez traditionnelle, éprouvée avant la guerre par Salzbourg et Lucerne.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 20.)

L'ALLOCUTION TÉLÉVISÉE DU CHEF DE L'ÉTAT

« Nous devons nous orienter vers une croissance différente plus juste, plus humaine, plus équilibrée, plus économe »

Voici le texte de l'allocution prononcée jeudi 4 septembre par M. Valéry Giscard d'Estaing.

« Bonsoir.

» Mes chers compatriotes, l'objet de cet entretien est de vous présenter et de vous expliquer le programme de développement économique que le gouvernement a décidé ce matin.

» A la fin du mois de juillet, je vous ai dit que le gouvernement adopterait un programme d'action au début de septembre ; nous sommes exacts au rendez-vous, ce programme est prêt.

» Je vous en présenterai l'essentiel en répondant à quatre questions :

» — Pourquoi ce programme ?

» — Pourquoi maintenant ?

» — Quel en est le contenu ?

» — Quels résultats en attendre ?

et je placerai ce programme dans notre perspective politique.

Pourquoi ce programme ?

» Partout en Europe, presque partout dans les pays industrialisés, la production industrielle a baissé en 1975, plus profondément et plus longtemps qu'il n'était imaginé.

» Nous traversons la plus grande secousse que l'économie mondiale ait connue en temps de paix depuis quarante-cinq ans. Cette secousse n'épargne aucun des pays de notre Communauté européenne, quelle que soit la couleur politique de ses dirigeants.

» Pour la France, la situation de l'emploi est devenue préoccupante. Il faut d'abord l'empêcher de se dégrader davantage. Il faut ensuite la redresser. Il s'agit donc de créer des emplois. Pour cela, il faut stimuler l'activité économique, de façon que les entreprises soient incitées à reprendre l'embauche. *C'est donc un programme de développement de l'activité économique.*

Pourquoi maintenant ?

» Il y a un an, nous devions faire face à deux menaces immédiates : l'inflation, qui était très forte — la hausse des prix atteignait 15 % par an, — et le déséquilibre du commerce extérieur, très accentué.

» La priorité était d'écarter ces deux menaces. C'est ce qui a été fait, avec un succès complet pour le commerce extérieur et avec un succès très honorable pour la lutte contre l'inflation, puisque le taux annuel de hausse des prix a été ramené à un taux inférieur à 10 %. Ces succès nous ont permis de rejoindre le petit groupe des pays sages d'Europe, comme le montre la tenue de notre monnaie nationale, qui, depuis un an, a rattrapé le deutschemark. Et ces succès nous donnent les moyens d'agir pour conjurer la troisième menace qui apparaissait l'an dernier, et qui s'est développée depuis : celle du chômage. Nous avons donc désormais la possibilité d'agir.

» Fallait-il engager le programme il y a un an ? J'affirme que non. Dans la situation de forte inflation qui était la nôtre, nous aurions accéléré la hausse des prix, nous aurions creusé le déficit extérieur sans créer d'emplois, et aujourd'hui nous serions désarmés devant le chômage. Ceux qui en doutent n'ont qu'à regarder à l'extérieur de nos frontières chez ceux de nos voisins qui ont suivi une telle politique. A l'heure actuelle, le taux de l'inflation dépasse chez eux 20 %, le chômage y est plus étendu que chez nous, et ils ne peuvent rien entreprendre pour le combattre puisqu'ils sont obligés de lutter encore contre l'inflation.

» Fallait-il engager ce programme il y a six mois ? Non plus. Les résultats de la lutte contre l'inflation étaient encore précaires. La hausse mensuelle de nos prix atteignait 0,9 %. Nous aurions été d'une grande légèreté et d'une grande incompétence si nous avions brusquement renversé la vapeur. C'est pourquoi le gouvernement a agi avec prudence et avec sagesse en soutenant successivement l'agriculture, puis la construction, puis l'investissement.

» Mais depuis, le progrès de la lutte contre l'inflation nous donne les mains plus libres, *nous pouvons désormais agir avec des moyens puissants.*

Quel est le contenu du programme ?

» Stimuler l'activité économique, qu'est-ce que cela veut dire ? L'activité économique, celle des entreprises, celle des travailleurs dépend des commandes et des achats de toute nature que font ceux qui ont besoin des produits ou des services de ces entreprises, c'est-à-dire les achats des particuliers et de leur famille, les achats que les entreprises se font entre elles, les achats des importateurs étrangers, les achats de l'Etat.

» C'est la masse totale de ces commandes et de ces achats qui, après avoir été excessive il y a dix-huit mois — d'où l'inflation, — est à l'heure actuelle insuffisante.

» Il faut donc l'augmenter, ce qui comporte deux conséquences :

» — *Première conséquence* : choisir un déficit budgétaire pour l'année 1975. Si, en effet, nous décidions de financer par des impôts nouveaux les dépenses nouvelles que nous allons décider, nous reprendrions aussitôt le pouvoir d'achat que nous nous proposons de distribuer. C'est pourquoi ces dépenses seront financées sur les ressources normales du Trésor, ce que la situation de nos finances publiques nous permet de faire.

» *Deuxième conséquence* : la priorité donnée à la dépense d'investissement, d'équipement. Dans l'immédiat, celle-ci stimule l'activité, et, pour l'avenir, elle prépare la croissance.

» Les mesures choisies sont toutes des mesures d'*effet immédiat*. Nous n'avons retenu que des projets qui étaient susceptibles d'être engagés très rapidement.

» Ces mesures *intéressent l'ensemble de l'activité économique* de façon à diffuser leur effet dans toutes les entreprises, grandes et petites, dans l'artisanat et dans toutes les régions.

» Ces mesures ont été *étroitement concertées*, comme cela est désormais normal, avec nos partenaires européens et, en particulier, avec l'Allemagne fédérale et avec le Benelux, dont la situation est semblable à la nôtre.

» Enfin, ces mesures sont prises *une fois pour toutes*, c'est-à-dire que nous prévoyons d'ouvrir cette année, en 1975, la totalité des crédits nécessaires pour les financer afin d'éviter qu'elles e pèsent sur l'équilibre financier des années futures. C'est ainsi que, dès l'an prochain, en 1976, le nouveau budget devra être présenté en équilibre.

» Et maintenant, voici ce programme. Il comprend quatre éléments : un soutien à la consommation sociale ; un programme d'achats et de commandes de l'Etat ; une aide à l'investissement et à la trésorerie des entreprises ; enfin, une réduction sensible du coût du crédit.

» ● *Le soutien à la consommation sociale* atteint 5 milliards de francs. Il consiste dans le versement immédiat, en plus de toutes les allocations existantes et à la seule charge du budget de l'Etat, et pas à la charge des régimes sociaux, des sommes suivantes :

» 700 F pour toutes les personnes âgées bénéficiaires du Fonds national de solidarité, ce qui représente deux millions trois cent mille personnes, en comptant les handicapés assimilés à cette catégorie ;

» Une somme de 250 F par enfant pour toutes les familles qui bénéficient d'une prestation familiale, ce qui représente treize millions cinq cent mille enfants. Ainsi, une famille de trois enfants — dont j'aurai l'occasion de vous dire qu'elle doit être la famille-type de la société française de demain — une famille de trois enfants touchera 750 F. Il s'y ajoutera, pour ceux qui y ont droit, le versement de l'allocation normale de rentrée scolaire, portée cette année à 126 F. C'est ainsi que, pour une famille de trois enfants ayant droit à cette allocation, le montant total du versement représentera 1 129 F.

» Pourquoi ces décisions ? Parce que, socialement, la situation de ces catégories justifie un tel effort. Et parce que, économiquement, les ressources ainsi mises à leur disposition seront effectivement dépensées et viendront donc soutenir la demande de biens de consommation.

» ● *Deuxième élément du programme : les achats et les commandes de l'Etat*, qui s'élèveront à 13 milliards 100 millions de francs.

» Ces dépenses concernent, pour l'essentiel, la réalisation de grands projets publics, notamment :

» — Les équipements d'infrastructure, notamment la modernisation du réseau routier, à hauteur de 1 milliard 200 millions, auxquels s'ajoutera le désenclavement routier de la Bretagne et du Massif Central ;

» — La modernisation des grands ports de commerce : Dunkerque, Le Havre, Brest, avec la forme de radoub, la région de Nantes-Saint-Nazaire, Fos ;

» — L'amélioration des transports en commun : le lancement du train à grande vitesse Paris-Lyon.

» *Deuxième rubrique* : l'amélioration du cadre et des conditions de vie, par l'humanisation des hôpitaux, par la modernisation des bâtiments administratifs et des casernements.

» Puis, un effort concernant l'éducation et, en particulier, la formation professionnelle et technique, par la construction de nouveaux C.E.T., ainsi que l'enseignement pré-scolaire, par la construction de mille cent classes maternelles supplémentaires.

» Puis, le développement industriel, concernant l'industrie aéronautique où de nouveaux programmes seront lancés, la marine avec un nouveau développement de notre marine marchande, et 3 milliards de francs de prêt du Fonds de développement économique et social, permettant de lancer de nouveaux investissements industriels, notamment dans la sidérurgie et, en particulier, dans la région lorraine, dans le Nord et à Fos.

» A ces grands projets s'ajouteront un grand nombre d'opérations qui peuvent être lancées rapidement par divers ministères pour un montant total de 2 milliards 800 millions de francs, et qui concernent notamment un programme supplémentaire de logements sociaux, à hauteur de dix-huit mille logements, le début de la rénovation des H.L.M. anciens et l'équipement rural.

» Pour que les collectivités locales puissent être associées à ce programme de développement économique, il est prévu que le budget de l'Etat versera au Fonds d'équipement des collectivités locales une somme de 1 milliard de francs, à laquelle viendront s'ajouter des prêts complémentaires de la Caisse des dépôts et consignations pour un même montant de 1 milliard de francs.

» ● *Le troisième élément de ce programme est l'aide à l'investissement et à la trésorerie des entreprises.*

» L'aide à l'investissement consiste à élargir les modalités de l'aide qui avaient été prévues au mois de mai dernier. C'est ainsi que, désormais, tous les investissements décidés entre le 30 avril 1975 et le 31 décembre 1975 pourront bénéficier de cette aide, quelle que soit leur durée d'amortissement, ce qui représente un complément d'aide de 2 milliards 800 millions de francs.

» Quant à l'aide à la trésorerie des entreprises, elle consiste dans le report de l'échéance de l'impôt sur les sociétés qui devait être être acquitté le 15 septembre et qui sera acquitté le 15 avril 1976. De même, le solde de l'impôt sur le revenu dû au titre des B.I.C. (bénéfices industriels et commerciaux) serait acquitté le 15 avril 1976. Ceci représente un report d'échéance fiscale de 9 milliards 600 millions de francs.

» ● *A ces mesures s'ajoute la réduction des conditions de crédit* obtenue par la baisse du taux de l'escompte de un point et demi que la Banque de France a décidée ce matin et par la diminution des conditions de banque, qui bénéficiera à la fois aux investisseurs, au commerce et en même temps à ceux qui financent la construction de leur logement. Simultanément, le crédit à la consommation sera élargi dans sa durée et amélioré dans sa quotité.

« QUOTITÉ »

Dans son allocution télévisée, M. Valéry Giscard d'Estaing a utilisé le terme technique de « quotité », déclarant : « Simultanément, le crédit à la consommation sera élargi dans sa durée et amélioré dans sa quotité ». *Ce terme, qui semble hermétique aux non-techniciens, correspond suivant* le Petit Larousse « à la somme fixe à laquelle monte chaque quote-part », *et dérive étymologiquement, du mot latin « quota » : pourcentage, part, contingent. En l'occurrence, le chef de l'Etat a utilisé une expression précise, mais fort raffinée pour indiquer tout simplement une diminution de l'apport personnel exigé par l'octroi des prêts pour l'achat des biens de consommation, et exprimé en pourcentage du montant global.*

» Voici le programme. Je vous rappelle les chiffres : le montant des crédits qui seront dépensés par le budget représente 21 milliards de francs. Il s'y ajoute l'effet du report d'échéance fiscale dont j'ai parlé tout à l'heure, à hauteur de 9 milliards 600 millions de francs.

» Ce sont donc des moyens puissants.

» Deux effets, l'un de stimulation de l'activité économique, et l'autre d'orientation vers une nouvelle forme de croissance.

» La stimulation de l'activité économique résultera de l'ampleur des crédits et des moyens mis en œuvre. Elle sera accentuée par la rapidité avec laquelle ces moyens seront utilisés par les fonctionnaires, par les élus locaux et par les chefs d'entreprise.

» — Par les fonctionnaires responsables de ce programme, auxquels je demande, que ce soit à l'échelon central ou à l'échelon local, de mettre en œuvre des moyens d'organisation et de décision supplémentaires pour faire en sorte que ces crédits soient rapidement et utilement utilisés.

» — Les maires et les élus locaux, pour qu'ils préparent rapidement de nouveaux programmes de petits équipements pouvant être financés par les ressources qui leur seront versées par le budget de l'Etat, et qui leur seront très rapidement notifiées.

» — Enfin les chefs d'entreprise et les cadres pour qu'ils retrouvent le langage de la confiance et de l'avenir, qui est le langage de leur fonction, et pour qu'ils utilisent ces investissements et ces commandes pour développer l'embauche, et notamment des jeunes, même s'il faut leur assurer un complément de formation.

» Je souhaite que dès que ce programme sera adopté par le Parlement, c'est-à-dire, je le pense, la semaine prochaine, tous ceux qui sont concernés, fonctionnaires, élus locaux, chefs d'entreprise, cadres, sentent qu'il s'agit d'une action collective. Chacun d'entre eux, par son initiative et par ses décisions, devra apporter sa contribution individuelle.

» C'est en même temps une orientation vers une nouvelle forme de croissance. Le monde change, je vous le dis souvent, les années 60 sont passées. Nous devons nous orienter vers une croissance différente, plus juste, plus humaine, plus équilibrée, plus économe.

» Plus juste, et c'est le sens des mesures de soutien à la consommation sociale.

» Plus humaine, d'où insertion dans ce programme de l'humanisation des hôpitaux et des prisons, d'un début d'amélioration de l'habitat ancien, de la modernisation des bâtiments publics et des casernements dans lesquels vivent les jeunes appelés.

Vers l'abaissement de l'âge de la retraite

» Le souci d'améliorer les conditions de vie des Français, et notamment celles des travailleurs manuels, dont la condition doit être revalorisée conduit le gouvernement à retenir parmi les objectifs qui doivent être atteints au cours des prochaines années la réduction de la durée du travail et l'abaissement de l'âge de la retraite.

» Les circonstances nous invitent à franchir une étape de cette évolution qui sera progressive. C'est pourquoi je demande au gouvernement de transmettre rapidement aux partenaires sociaux, avec lesquels il se concertera, des orientations correspondant à ces perspectives de réduction de la durée du travail et d'abaissement de l'âge de la retraite, dans un esprit de liberté du choix individuel.

» Mais aussi, une croissance plus équilibrée, ce qui veut dire que ce programme sera réparti sur l'ensemble des régions, résultat qui sera facilité par le fait que les commandes s'adressent à hauteur de plus de 7 milliards de francs à l'industrie du bâtiment et des travaux publics, que ce soit les grandes entreprises ou les entreprises artisanales qui sont présentes sur l'ensemble de notre territoire national, continental et insulaire.

» Enfin, une croissance plus économe, ce qui veut dire que nous devrons tirer parti des ressources de notre sol, de notre espace, des capacités de travail et de création des Français.

» Enfin, une précaution : ne pas oublier, ne pas négliger la lutte contre l'inflation et la hausse des prix qui reste nécessaire si nous voulons pouvoir vendre au-dehors et au-dedans. Ce serait une action coupable que de détourner les moyens qui seront mis en œuvre pour améliorer la situation de l'emploi et d'aboutir à un relâchement de la discipline de nos prix.

» Je demande à chacun de faire un effort personnel d'attention et de décision pour veiller à ce que ces moyens ne soient pas détournés de leur objectif et pour lutter pour la stabilité de nos prix.

Nous avons besoin d'unité

» Et maintenant je voudrais placer ce programme dans notre perspective politique.

» Il vise, vous l'avez vu, à améliorer la situation de l'emploi, et aussi à nous orienter vers une nouvelle forme de croissance plus juste, plus équilibrée. C'est dire que, loin de marquer le pas, la politique de changement doit se poursuivre.

» Bien des problèmes qui divisaient il y a un an les Français ou les Françaises sont aujourd'hui réglés, et je dirai oubliés. Nous prendrons prochainement de nouvelles initiatives. Mais il s'agit d'un changement dans l'ordre, d'un changement pour plus de justice, plus de liberté, mais aussi un changement pour plus de sécurité.

» Dans le monde où nous vivons, monde dangereux, changeant, peu prévisible, sauf pour les irresponsables, mon objectif précis est de faire en sorte que la France soit une terre de stabilité, de liberté, de sécurité et de progrès maîtrisé. Pour cela, nous avons besoin d'unité. C'était le sens de la proposition de dialogue que j'ai faite aux dirigeants de l'opposition ; il n'y avait pas de piège. C'est le sens de l'appel que j'adresse aujourd'hui aux dirigeants des organisations professionnelles et syndicales, et aussi aux Françaises et aux Français de la base.

» Je sais que vous réalisez que dans un monde dont vous pouvez constater tous les jours qu'il est déchiré et violent la France a besoin de modération, d'entente et d'unité.

» Voici ce programme. Nous l'avons soigneusement préparé. Il constitue une chance d'améliorer le sort de la France, à condition que nous décidions ensemble de la saisir et de l'accomplir.

» Bonsoir. »

M. GISCARD D'ESTAING AUX MINISTRES : « Veillez à la rapidité d'exécution ».

M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, a déclaré, à l'issue du conseil des ministres, que M. Giscard d'Estaing avait souligné devant les membres du gouvernement réunis au complet jeudi matin 4 septembre à l'Elysée, « *l'importance considérable qu'il attachait à la rapidité d'application des mesures contenues dans le programme de développement économique* ». M. Rossi a ajouté que le président de la République avait demandé aux membres du gouvernement de veiller personnellement à la mise en œuvre du plan, « *dont toutes les mesures doivent être engagées entre le 15 octobre et le 31 mars au plus tard* ».

Le chef de l'Etat a rappelé également que, si pour l'instant le gouvernement était axé sur le plan de développement, les ministres et secrétaires d'Etat ne devaient pas perdre de vue pour autant l'action réformatrice du gouvernement dans d'autres domaines.

Un conseil des ministres spécial après la session extraordinaire du Parlement sera consacré à l'engagement des procédures de mise en œuvre du plan.

« FINANCIAL TIMES » (Londres, organe, de la City) : la peur du chômage

« Si la principale cause des mesures allemandes était la peur de l'inflation, la principale cause du programme beaucoup plus important annoncé jeudi en France est la peur du chômage. La France et la République fédérale allemande ont en commun, par rapport à la Grande-Bretagne, d'avoir pris des mesures anti-inflationnistes dès les premiers mois de la crise du pétrole, et ces deux pays ont maintenant le choix. Le Royaume-Uni ne peut que les remercier d'avoir décidé de lutter tous deux contre l'inflation.

» Le principal danger réside dans le fait que, bien que le gouvernement ait inclu dans son plan des mesures devant agir rapidement, l'impact essentiel pourra bien n'être ressenti que lorsque le rétablissement sera déjà plus prononcé partout ailleurs... »



Les masses mises en jeu : 30,5 milliards de francs

Le plan de relance de l'économie aura pour effet de réinjecter 30,5 milliards de francs dans les circuits économiques : 20,9 milliards de francs sous forme budgétaire, ainsi que nous l'avions annoncé (dépenses publiques, prêts de l'Etat, réductions fiscales) ; 9,6 milliards de francs d'aide à la trésorerie des entreprises, cette somme ne représentant pour l'Etat qu'un abandon momentané de recettes. Le président de la République et le gouvernement ont donc finalement retenu, pour soulager la trésorerie des entreprises, une somme presque double de celle que nous avions annoncée dans nos éditions d'hier : 9,6 milliards au lieu de 5 milliards. Le report d'impôt touche en effet non seulement le bénéfice des sociétés, mais également les revenus des chefs d'entreprise individuelle. Cet effort supplémentaire fait par l'Etat en faveur de la trésorerie des firmes a finalement fait passer l'enveloppe globale de la relance de 26,5 milliards de francs (chiffre que nous annoncions hier) à 30,5 milliards de francs.

Voici le détail des sommes concernées par le plan de relance :

MESURES BUDGÉTAIRES : 20,9 milliards de francs

Ces mesures sont constituées par des dépenses supplémentaires de l'Etat pour accroître la consommation, mais surtout pour développer les équipements publics et industriels (dépenses définitives ou prêts). Elles comprennent aussi des pertes de recettes fiscales.

● CONSOMMATION : 5 MILLIARDS DE FRANCS.

— Aide exceptionnelle de 700 F aux personnes âgées : 1 610 millions ; aide exceptionnelle de 250 F aux familles par enfant à charge : 390 millions.

● EQUIPEMENTS PUBLICS ET INDUSTRIELS : 13,1 MILLIARDS DE FRANCS.

Grands projets :

— Dépenses d'équipement : 5 080 millions ; prêts de l'Etat (F.D.E.S.) : 3 000 millions ; autres opérations (logements sociaux, agriculture) : 2 838 millions ; fonds d'équipement des collectivités locales : 1 000 millions ; accélération des paiements de l'Etat : 182 millions (tous ces chiffres correspondent à des crédits de paiement).

● AIDE FISCALE A L'INVESTISSEMENT : 2,8 MILLIARDS DE FRANCS (dont 1 300 millions en 1976).

● AIDE A LA TRESORERIE DES ENTREPRISES : 9,6 MILLIARDS DE FRANCS.

Le paiement des impôts directs des entreprises est reporté : impôt sur les sociétés, 5 600 millions de francs ; impôt sur le revenu, 4 000 millions de francs.

Soit au total, 30,5 milliards de francs (20,9 plus 9,6).

Déficit budgétaire probable : 40 milliards de francs

Outre le programme de relance, le projet de loi de finances rectificative pour 1975 comporte des mesures de régularisation ou d'ajustement pour un montant de 4 062 millions de francs et la révision en baisse des prévisions de recettes de 1975 pour 5 665 millions de francs. Compte tenu de l'excédent de la loi de finances initiale pour 1975 et de l'incidence des deux premières lois de finances rectificatives, le déficit prévisionnel du budget de 1975 a été chiffré à 39 618 millions de francs. Ce chiffre correspond à 3 % de la production intérieure brute.

CONSOMMATION : 5 milliards de francs

● PERSONNES AGEES ET HANDICAPES.

Toutes les personnes âgées qui perçoivent le « minimum vieillesse » — actuellement de 20 F par jour, soit 608 F par mois — ainsi que les handicapés et invalides qui touchent l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité recevront une aide exceptionnelle de 700 F. Cette aide sera versée automatiquement au mois d'octobre, quelle que soit la date à laquelle ces personnes touchent habituellement leur pension trimestrielle ; elle est exonérée d'impôt, c'est-à-dire qu'elle n'a pas à figurer sur la déclaration de revenus. Au total, 2 300 000 personnes bénéficieront de cette mesure, qui coûtera à l'Etat 1 610 millions de francs.

● FAMILLES.

Une aide exceptionnelle de 250 F par enfant sera versée aux familles ayant au moins deux enfants à charge et cela quel que soit leur revenu ; les familles qui n'ont qu'un enfant y auront également droit à condition qu'elles bénéficient déjà des prestations suivantes : allocation de salaire unique, de frais de garde, de logement, d'orphelin, de mineurs handicapés ou d'éducation spécialisée.

Cette aide sera versée automatiquement par les caisses d'allocations familiales ou autres organismes dont relèvent habituellement les familles intéressées. Elle intéresse plus de 13 500 000 enfants et coûtera à l'Etat 3,4 milliards de francs, ce qui correspond à 12 % environ du budget annuel des prestations familiales.

GRANDS PROJETS D'INFRASTRUCTURE : priorité aux routes

● ROUTES : 1 210 MILLIONS DE FRANCS.

Parmi les grands projets d'infrastructure, c'est le réseau routier qui se taille la part du lion puisque 1 210 millions de francs vont être réinjectés par les pouvoirs publics pour l'entretien et la modernisation du réseau routier. Cette somme se répartit de la manière suivante : 300 millions de francs pour les grosses réparations, 440 millions pour les « renforcements coordonnés de chaussées », qui intéressent 800 kilomètres, 410 millions pour un programme complémentaire d'investissements nouveaux sur le réseau routier national en rase campagne et dans les zones urbaines, enfin 60 millions pour des améliorations directement liées à la sécurité routière.

La priorité a été donnée aux travaux qui peuvent être engagés rapidement et ne nécessitent pas d'expropriations nouvelles.

● DESENCLAVEMENT DE LA BRETAGNE ET DU MASSIF CENTRAL : 250 MILLIONS DE FRANCS.

Deux cent cinquante millions de francs vont s'ajouter aux 300 millions déjà inscrits au budget de 1975 pour le « désenclavement » de la Bretagne et du Massif Central. La répartition des fonds entre ces deux régions mal desservies n'est pas encore décidée. Plus d'un milliard de francs ont déjà été consacrés au « plan routier breton » durant les cinq dernières années.

● PORTS DE COMMERCE : 360 MILLIONS DE FRANCS.

Les grands ports de commerce essentiels à l'essor du commerce extérieur recevront 360 millions de francs pour leurs équipements : Fos, Dunkerque, Le Havre, et surtout Nantes-Saint-Nazaire (70 millions) et Brest. Le grand port breton recevra 170 millions pour la construction d'une troisième forme de réparation navale qui pourra accueillir, à terme, les plus gros navires (550 000 tonnes), mais dont la capacité sera limitée dans un premier temps à 300 000 tonnes.

● VOIES FLUVIALES : 100 MILLIONS DE FRANCS.

Un crédit de 100 millions de francs va être consacré à des travaux de dragage et de curage des canaux dans les régions défavorisées (canaux du Loing, du Midi, etc.). En revanche, la réalisation de la liaison Rhin-Rhône ne peut être accélérée, les terrains n'étant pas acquis.

● TRANSPORTS EN COMMUN : 164 MILLIONS DE FRANCS.

L'essentiel des 164 millions de francs consacrés à l'amélioration des transports en commun seront dépensés dans la région parisienne. Il s'agit de prolonger les lignes de métro n° 7 (vers Aubervilliers) et n° 10 (vers Boulogne-Billancourt) et de construire une gare de S.N.C.F. au-dessous de la station « Gare de Lyon » du R.E.R. Toutes ces opérations seront financées pour 30 % par des subventions de l'Etat, pour 30 % par des subventions du district de la région parisienne et pour 40 % par le recours à l'emprunt.

PARIS-LYON A GRANDE VITESSE.

Enfin, le premier coup de pioche de la nouvelle ligne ferroviaire à grande vitesse Paris-Lyon sera donné. Très controversé, notamment au regard de l'aménagement du territoire, cet ouvrage devenait en fait nécessaire, étant donnée la saturation à très brève échéance de la ligne actuelle. Mais cet investissement ne sera pas l'objet de subventions de l'Etat, ce qui signifie que les emprunts de la S.N.C.F. devront être remboursés par les majorations de tarifs supportés à l'avenir par les usagers.

Grands projets publics et industriels : 8 MILLIARDS DE FRANCS

	Autorisation de programme*	Crédits de paiement*
	(en millions de francs)	
● **Infrastructures :**		
Modernisation des routes	910	1 210
Désenclavement de la Bretagne et du Massif Central	250	250
Equipement des grands ports de commerce	360	360
Amélior. des transports en commun	164	164
	1 684	1 984
● **Cadre et conditions de vie :**		
Humanisation des hôpitaux	200	200
Rénovation de logements sociaux	200	200
Rénovation de bâtiments administr.	500	500
Rénov. et constr. de casernements	400	400
	1 300	1 300
● **Education et formation :**		
Achat de matériel, développement de l'enseignement technique et de la formation professionnelle	781	781
Construction d'écoles maternelles	100	100
	881	881
● **Industrie :**		
Action de politique industrielle (F.D.E.S., IDI et crédits d'action et de politique industrielle)	250	3 250
	910	565
Developp. de l'industrie aéronaut.	200	100
Développ. de la flotte de commerce		
	1 360	3 915
TOTAL GENERAL	5 225	8 080

(*) Les autorisations de programme sont les crédits votés par le Parlement, qui permettent aux différents ministères de passer aux entreprises des commandes s'échelonnant sur plusieurs années. Les autorisations de programme prévues en 1975 correspondent à des contrats de travaux s'étalant sur 1975, 1976, 1977 et même 1978. Une première tranche de travaux engagés cette année donne lieu à un paiement effectif inscrit au poste « crédits de paiement » ; le reste des crédits de paiement inscrits dans le budget 1975 correspond au règlement de travaux prévus dans des autorisations de programmes ouvertes les années précédentes.

LOGEMENT : 18 000 habitations sociales de plus

● CONSTRUCTIONS.

Le programme gouvernemental prévoit la construction de 18 000 logements sociaux supplémentaires, répartis de la façon suivante : 4 000 H.L.M. locatives, 6 000 H.L.M. en accession à la propriété, et 8 000 logements financés à l'aide des prêts spéciaux immédiats du Crédit foncier.

Un crédit de 360 millions est prévu à cet effet, ce qui permettra de construire, en 1975, 104 500 H.L.M. locatives, 96 000 H.L.M. en accession et 82 000 logements bénéficiant des P.S.I. Le nombre des habitations sociales est augmenté de 7 % (283 500 contre 264 500).

● AMELIORATION.

En outre, environ 30 000 H.L.M. en location ayant plus de quinze ans feront l'objet de *travaux d'amélioration*. Un crédit de 200 millions de francs permettra de distribuer aux organismes de H.L.M. des subventions de l'ordre de 30 à 50 % du montant de ces travaux (chauffage, isolation, peinture).

Enfin, le montant des prêts accordés par des sociétés de crédit mobilier pour l'achat et la remise en état de logements anciens ou pour leur modernisation par des propriétaires occupants est relevé d'environ 50 %. Ces prêts sont réservés à des personnes dont les revenus n'excèdent pas les plafonds de ressources H.L.M.

● ASSOUPLISSEMENT DU CREDIT.

Les banques pourront de nouveau consentir des prêts aux investisseurs, qu'il s'agisse de particuliers ou de sociétés, qui achètent des logements destinés à la location. Cette facilité avait été supprimée il y a deux ans.

Pendant six mois, et dans la limite des dotations disponibles, des prêts immobiliers conventionnés (PIC) pourront être attribués en faveur de la réalisation de programmes de logements locatifs. Jusqu'ici les PIC, qui concernent 77 000 logements en 1975, étaient réservés à l'accession à la propriété.

● BATIMENTS ADMINISTRATIFS.

Il est prévu 1,1 milliard pour la modernisation des bâtiments administratifs, des casernes et des hôpitaux. Un crédit de 500 millions de francs est affecté pour l'entretien et la rénovation des bâtiments administratifs. Cette dotation sera, sur la base d'un recensement des besoins établi par les administrations, répartie entre les différents services qui gèrent les immeubles de l'Etat.

Simultanément 400 millions seront mis à la disposition du ministère de la défense pour améliorer les conditions d'*hébergement de la troupe*. 37 % de cette dotation — soit 150 millions — seront consacrés à la construction de nouveaux casernements et de locaux de service pour l'armée de terre.

Enfin, 200 millions seront affectés à l'aménagement et à la reconstruction des *hôpitaux*. Les travaux porteront notamment sur la suppression des salles communes, la modernisation du support hôtelier et, de façon générale, sur la rénovation des établissements vétustes.

● CONSTRUCTIONS SCOLAIRES :

Plus de la moitié des crédits supplémentaires d'équipement accordés à l'éducation iront à l'enseignement technique : 220 millions de francs pour la construction de trente-cinq collèges ou lycées techniques qui seront mis en service à la rentrée de septembre 1976 ; 242,6 millions pour le premier équipement en matériel d'établissements de l'enseignement technique (la totalité de ce matériel sera français, précise le ministère de l'économie et des finances). En outre, 68,4 millions iront à la formation professionnelle : construction de vingt et un centres, création de dix-huit sections nouvelles de F.P.A., aménagements de centres de F.P.A. déjà existants.

Le reste des crédits se répartit ainsi : financement de six cents ateliers destinés au développement de la technologie dans les établissement du premier cycle du second degré (180 millions) ; construction de onze cents classes maternelles supplémentaires (100 millions) ; université technologique de Compiègne (55 millions) ; institut universitaire de technologie à Cergy-Pontoise (15 millions).

[Les mesures annoncées par le président de la République dans le domaine de l'éducation favorisent — relativement — l'enseignement technique et préscolaire. Ces deux secteurs sont, en effet, les seuls dont les effectifs augmentent sensiblement depuis plusieurs années.

La plupart de ces mesures — qui apparaîtront dans le collectif budgétaire d'automne — compensent en fait la faible augmentation des autorisations de programme prévues dans le projet de budget pour 1976 (4 % de plus qu'en 1975), et qui privilégiaient déjà les maternelles et les collèges d'enseignement technique. Ainsi, la construction de mille cent classes maternelles annoncée dans le « plan de relance » s'ajoute aux deux mille deux cent quatre-vingt-dix inscrites dans le projet de budget 1976 (contre deux mille quatre-vingts à la rentrée 1975). De même, les 462,6 millions de francs destinés à l'enseignement technique s'ajoutent aux 827 millions d'autorisations de programme prévus au budget pour ces établissements.]

ACCÉLÉRATION DES DÉPENSES

Les crédits d'équipement seront-ils utilisés rapidement ? Le gouvernement va demander au Parlement de l'autoriser à modifier par décret jusqu'au 31 décembre 1975 la répartition des crédits d'équipement ouverts aux budgets des différents ministères après consultation des commissions des finances. De même, une date limite — le 31 mars 1976 — est fixée à l'affectation et à l'engagement des crédits, après quoi ceux-ci seront annulés.

Il s'agit aussi d'accélérer les paiements de l'Etat et des collectivités publiques pour remédier aux insuffisances de crédits de paiement que connaissent certaines administrations à la suite de l'accélération des engagements décidée par le gouvernement au début de 1975. Le gouvernement ouvrira, dans le projet de loi de finances rectificative, des crédits de paiement supplémentaires pour un montant de 1 182 millions de francs.

Les pouvoirs publics chargent un haut fonctionnaire, conseiller-maître à la Cour des comptes, M. Mérieux, de proposer des mesures nouvelles propres à réduire les délais de paiement des sommes dues à leurs fournisseurs par l'Etat, les collectivités locales et leurs établissements publics administratifs ; les marchés concernés représentent un volume d'environ 70 milliards de francs par an.

Par ailleurs, M. Douffiagues, conseiller référendaire à la Cour des comptes, est désigné pour veiller à la mise en place rapide du Fonds d'équipement des collectivités locales.



(Dessin de KONK.)

INDUSTRIE : 3,6 milliards de francs pour investir et restructurer

Outre l'extension du crédit d'impôt sur la T.V.A., le dispositif gouvernemental prévoit deux types d'aide à l'investissement et à la restructuration industriels. Le Fonds de développement économique et social (FDES) disposera d'un crédit supplémentaire de 3 milliards de francs, afin de contribuer au moyen de prêts au financement d'un certain nombre de grands projets industriels. De plus, les crédits d'action et de politique industrielle (CAPI) sont majorés de 250 millions de francs. Sur ce total, 125 millions de francs sont destinés à accroître les moyens de l'Institut de développement industriel (IDI), et 125 millions autres renforceront les moyens dont dispose le ministère de l'industrie et de la recherche pour l'amélioration des structures industrielles et le redéploiement de l'industrie française.

En augmentant sensiblement les moyens du F.D.E.S., le gouvernement entend participer à une relance, qu'il souhaite massive, de l'investissement privé. L'administration espère que les 3 milliards de francs de prêts consentis aux entreprises, ajoutés à l'extension du crédit d'escompte, amèneront les firmes à engager 15 à 20 milliards de francs d'investissements supplémentaires.

Ces prêts engagés rapidement aideront au financement de grands projets, qui devront satisfaire à deux critères — « *créer des emplois industriels supplémentaires, tant au stade de la production qu'à celui de la construction des usines ; contribuer au redéploiement de notre industrie* » ; pour préparer l'industrie française à une reprise de l'économie mondiale, grâce à des capacités de production accrus. Quatre grands secteurs d'activité seraient concernés dans un premier temps.

● SIDERURGIE.

12 milliards de francs d'investissements seraient prévus dans ce secteur, dont le tiers ou la moitié pourraient être engagés dans les six mois à venir. Le Nord et l'Est (développement de la production de tôles fortes) seront concernés dans un premier temps, puis, plus tard, Fos. Le montant de l'aide du F.D.E.S. pour 1976 pourrait être supérieur à 1 milliard de francs.

● CHIMIE.

Des contacts ont été pris, notamment avec C.D.F.-Chimie et Rhône-Poulenc, pour accroître la production nationale d'ammoniac et d'éthylène.

● NICKEL.

L'exploitation des gisements Nord de Nouvelle-Calédonie pourrait être lancée assez rapidement. Un montage industriel est en cours, qui prévoit une importante participation de l'Etat en association avec un groupe qui pourrait être Pechiney-Ugine-Kuhlmann ou Creusot-Loire. Une installation de raffinage pourrait voir le jour dans la métropole.

● PATES A PAPIER.

Il s'agirait d'augmenter la production de ce secteur avant de réduire nos importations.

Parallèlement, le ministère de l'industrie et de la recherche va poursuivre ou entamer un certain nombre d'opérations de restructuration.

● INFORMATIQUE.

Sept cent soixante millions de francs sont d'ores et déjà dégagés en faveur de ce secteur : 60 millions au titre du plan calcul pour le développement du matériel nouveau ; 200 millions de francs pour financer des travaux non prévus dans le plan-calcul, notamment les frais de lancement de fabrication de la gamme future conçue par la C.I.I. et repris au catalogue de la future société Honeywell-Bull ; enfin, 500 millions de francs couvriront la contribution aux frais de développement de la future société Honeywell-Bull (1 200 millions de francs de subvention sont prévus sur quatre ans), la restructuration et le développement de l'usine de Toulouse et des activités de petite informatique et d'informatique spécialisée exclues de la fusion avec Honeywell-Bull, le développement des entreprises de péri-information, pour leur permettre de répondre au développement prévisible de ce marché.

Ces 500 millions se décomposeront comme suit :

— Une subvention de 280 millions à la nouvelle société C.I.I.-Honeywell-Bull (220 millions étant inscrits dans le budget 1976) ;

— 110 millions environ pour l'achat par l'Etat de 9,5 % du capital d'Honeywell-Bull, auxquels s'ajoute une provision de quelques dizaines de millions qui servira à augmenter dans le courant de 1976 la participation de l'Etat dans C.I.I.-H.-B. ;

(Lire la suite page 4.)

Analyse

LES MESURES GOUVERNEMENTALES

Les masses mises en jeu : 30,5 milliards de francs

(Suite de la page 3.)

— Le reste (soit moins de 100 millions de francs) servira à la restructuration de l'industrie de la péri-informatique et au développement de l'usine de Toulouse de la C.I.I. Lorsque le plan de réorganisation de ce secteur sera définitivement mis au point une rallonge substantielle de crédits publics interviendra.

● POIDS LOURDS.

Pour renforcer les fonds propres du nouveau groupe Berliet-Saviem et lui permettre de mener à bien plusieurs projets d'investissement, une dotation en capital de 150 millions de francs va être versée à la régie Renault, qui la transférera à ses filiales.

Enfin, le ministère de l'industrie et de la recherche va lancer deux plans sectoriels qui concerneront la MACHINE-OUTIL (qui recevra des aides par l'intermédiaire de CAPI et de l'IDI) et l'IMPRIMERIE DE LABEUR.

● AERONAUTIQUE.

Ajoutons qu'un crédit de 450 millions de francs (en autorisations de programme, soit 325 millions de francs en crédits de paiement) doit, d'autre part, financer une partie des dépenses de développement et d'industrialisation du Mystère-50. Ce programme sera très largement sous-traité à la SNIAS. Simultanément, 460 millions de francs (en A.P. et 340 millions en C.P.) sont consacrés au développement et à la production du moteur M-53. Le programme est confié à la SNECMA.

● FLOTTE DE COMMERCE.

S'agissant de la flotte de commerce, 200 millions de francs (en A.P., 100 millions en C.P.) d'aides de l'Etat seront consacrés à l'acquisition de navires, crédit qui est consenti dans le cadre du plan quinquennal de développement de l'armement naval.

ARTISANAT : trois mesures

● AMELIORATION DES CONDITIONS D'ACCES AUX PRETS FINANCIERS SUR L'EMPRUNT DE 5 MILLIARDS DE FRANCS LANCE PAR L'ETAT.

La date limite de dépôt des dossiers auprès des banques populaires est reportée au 15 novembre. Pour les prêts égaux ou inférieurs à 150 000 F, suppression de l'obligation pour les banques de subordonner l'octroi du prêt à un apport personnel minimum de 40 % et au jumelage des concours.

● ASSOUPLISSEMENT DES CONDITIONS D'OCTROI A LA PRIME DE MUTATION A LA CREATION D'EMPLOI.

Le bénéfice de la prime de mutation à la création d'emploi (instaurée le 4 juin 1975 et d'une valeur forfaitaire de 500 F) ne sera plus subordonné à la condition que la personne recrutée ait été inscrite depuis au moins six mois auprès de l'Agence nationale de l'emploi comme demandeur.

● CONSTRUCTION DE HUIT CENTRES DE FORMATION DES APPRENTIS.

FINANCES LOCALES : 1 milliard de francs pour le nouveau Fonds d'équipement

Comme M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, l'avait annoncé au Sénat au mois de mai et conformément à l'engagement pris lors du vote de la loi instituant la taxe professionnelle un Fonds d'équipement pour les collectivités locales est créé. Dès maintenant un crédit de 1 milliard de francs lui est alloué. En « régime de croisière » ce fonds, qui sera alimenté par une contribution de l'Etat et par le produit de la taxe foncière — si le projet de loi foncière est adopté par le Parlement, devrait disposer de quelque 2 milliards par an.

Cette somme n'est pas négligeable (le budget total d'équipement des établissements publics régionaux n'atteint pas, en 1975, 1,5 milliard de francs) mais elle ne permettra pas de relancer d'un coup les travaux des maîtres d'œuvre que sont les communes ou les départements. Il faut aussi rapprocher ce chiffre de 1 milliard de l'ensemble des dépenses d'équipement des collectivités locales en 1975 (40 milliards de F).

L'intérêt de la mise en place rapide de ce Fonds est néanmoins qu'il entraîne pour un projet précis d'une commune ou d'un département (et de manière presque automatique) un financement complémentaire par un organisme de crédit. Il joue à cet égard le même rôle que la subvention.

D'ailleurs, jusqu'au 31 mars 1976, les dotations accordées sur ce Fonds pourront donner lieu, précise-t-on, Rue de Rivoli, pour tel o utel investissement à l'octroi d'un prêt, du même montant, du Crédit agricole ou de la Caisse des dépôts.

FISCALITÉ : report de quatre à sept mois de l'impôt sur les bénéfices

Les sociétés auront jusqu'au 15 avril 1976 pour payer leur acompte au titre de l'impôt sur les bénéfices. — Les entreprises clôturant leur exercice le 31 décembre 1975 paieront donc leur dû en même temps que le solde de l'exercice 1975. Les entreprises qui auraient déjà payé cet acompte pourront se faire rembourser auprès des comptables du Trésor.

[L'impôt sur les sociétés (I.S.) donne lieu, on le sait, au versement de quatre acomptes, dont la date limite de paiement est fixée respectivement au 15 mars, 15 juin, 15 septembre et 15 décembre.]

De même pour les bénéfices réalisés par les entreprises individuelles, industrielles, artisanales et commerciales, qui sont inclus dans les revenus des chefs d'entreprise et soumis à l'impôt sur le revenu, les dates limites de paiement du solde (ou en l'absence d'acompte, de la totalité) de l'impôt dû au titre des revenus de 1974 devaient s'échelonner du 15 septembre au 15 décembre 1975.

La date limite de règlement est reportée au 15 avril, si cet impôt a été mis en recouvrement avant le 1er novembre 1975 (date limite de paiement : 15 décembre 1975). Les chefs d'entreprise concernés sont les contribuables dont les bases d'imposition pour 1974 incorporent pour les quatre cinquièmes au moins des bénéfices industriels et commerciaux. Les contribuables qui ont déjà payé l'échéance du 15 septembre seront remboursés. Ceux qui ont opté pour le paiement mensuel pourront bénéficier du report de paiement du solde s'ils en font la demande. Ils auront jusqu'au 15 avril pour régler directement ce solde au comptable du Trésor.

Extension au matériel lourd de l'aide à l'investissement

La réduction fiscale décidée en avril dernier par le gouvernement (10 % du prix à déduire de la T.V.A. due) et imputée sur le montant des commandes d'équipement passées entre le 30 avril et le 31 décembre 1975 ne concernait jusqu'ici que les matériels légers amortissables en moins de huit ans.

Pour accroître l'efficacité du dispositif, et sur la demande pressante du patronat, le gouvernement a accepté de généraliser l'application de cette aide fiscale, qui sera donc étendue à tous les équipements amortissables selon le mode dégressif et commandés entre le 30 avril et le 31 décembre de cette année, sans condition de durée d'amortissement. Il s'agit des équipements lourds, et notamment des ponts roulants, des grosses machines-outils, des forges, des fours, des installations industrielles, des navires, des avions, des wagons, des bâtiments industriels d'une durée de vie inférieure à quinze ans et des immeubles et matériels des entreprises hôtelières.

CRÉDIT : meilleur marché et plus facile

● ABAISSEMENT DU COUT.

Après la réduction, jeudi, du taux d'escompte de la Banque de France, la plus forte depuis trente ans, puisque le taux est ramené de 9,5 % à 8 %, les banques annoncent une baisse d'un point de leur taux de base, qui passe de 9,80 % à 8,80 %. En contrepartie, le taux des réserves obligatoires qu'elles doivent constituer sans intérêt sur leurs dépôts à vue est ramené de 11 % à 2 %, ce qui représente un allégement de 1,7 milliard pour les comptes d'exploitation bancaires.

LE REDRESSEMENT DU FRANC PAR RAPPORT AU DEUTSCHEMARK

Dans le préambule de son allocution, M. Giscard d'Estaing a indiqué que « depuis un an notre monnaie nationale a rattrapé le deutschemark ». Il serait plus exact de dire que le franc a retrouvé au mois de mai 1975, vis-à-vis du deutschemark et de l'ensemble des monnaies du « serpent » européen, ses parités du mois de décembre 1973, quelques semaines avant sa mise en flottement le 19 janvier 1974. Pendant les mois qui suivent, marqués par les incertitudes électorales et une inflation galopante, le franc s'affaiblit sensiblement, perdant jusqu'à 15 % par rapport au deutschemark, par exemple, qui valut, au début de mai 1974, jusqu'à 2 F, contre 1,72 F six mois auparavant. Mais, dès le début de l'été 1974, le redressement de notre monnaie s'affirmait, grâce aux emprunts en devises effectués à l'étranger et au retour de la confiance manifestée à son égard par les opérateurs internationaux.

Aujourd'hui, le deutschemark, à 1,70 F, s'inscrit en dessous de sa parité centrale par rapport au franc (1,72 F). S'il est vrai que la monnaie allemande a elle-même baissé par rapport aux autres devises, ce glissement relatif, et limité à l'écart réglementaire, admis au sein du « serpent » (2,25 %), ne peut affaiblir cette constatation : artificiellement ou non, le franc, pour l'instant, est redevenu une monnaie forte.

● ASSOUPLISSEMENT DU CREDIT A LA CONSOMMATION.

Pour faciliter l'achat de biens de consommation durables, les conditions de financement des ventes à crédit sont améliorées :

La durée du crédit est portée de vingt-et un mois à vingt-quatre mois pour l'ensemble de ces biens, à l'exception des automobiles qui bénéficient d'une extension à trente mois. Un effort tout particulier a donc été consenti en faveur de l'industrie automobile, dont la moitié des véhicules, dans le secteur tourisme, sont vendus à crédit, le montant des en-cours dépassant 7 milliards de francs à la fin mars 1975. Il est vrai que la très forte hausse des tarifs (plus de 30 % en dix-huit mois) a sensiblement « élevé la barre » pour les acheteurs éventuels. On notera que les voitures d'occasion sont de nouveau soumises à cette réglementation, alors qu'elles bénéficiaient jusqu'ici de la liberté de crédit.

L'apport personnel est ramené à 20 %, contre 40 % ou 30 % généralement.

Parallèlement, le coût du crédit à la consommation, qui avait déjà été abaissé de 3 points le 1er juillet dernier (1,5 point pour le taux de base et 1,5 point pour les perceptions forfaitaires) est diminué de 2 points supplémentaires au 1er octobre prochain, par réduction du taux de base pratiqué par les établissements spécialisés, le taux final revenant à 17,80 %.

● SUPPRESSION DU BLOCAGE DES PRETS PERSONNELS.

Les prêts personnels accordés par les banques à leurs déposants, dont le montant global, en très vive augmentation, avait été bloqué au niveau atteint en juillet 1973, pourront à nouveau être accordés librement, leur durée maximale demeurant fixée à vingt-quatre mois.

Procédures assouplies pour l'exportation des biens d'équipement

La gestion de l'assurance-crédit sera d'autre part assouplie pour faciliter le développement des exportations des biens d'équipement. Les procédures de garantie — notamment contre les risques de change et de financement — sont adoptées en faveur de certains produits. Le délai d'indemnisation de certains aux risques est réduit de huit à deux mois.

Par ailleurs, les petites et moyennes entreprises accéderont plus facilement aux procédures de garantie et de financement à l'exportation. La COFACE (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur) est notamment autorisée à servir d'intermédiaire entre les entreprises et les banques pour couvrir les risques de change à moins d'un an. Enfin, il est créé un régime simplifié d'assurance-prospection pour les P.M.E. exportant pour la première fois, dont la gestion sera décentralisée en province.

PRIX : maintien des contrôles

La hausse rapide des salaires horaires au deuxième trimestre, la persistance de tensions inflationnistes, ont conduit le gouvernement à maintenir — avec cependant une perspective de libéralisation — le dispositif de contrôle des prix.

● PRIX A LA PRODUCTION DES PRODUITS MANUFACTURES.

Prorogation du régime des accords de programmation, mais poursuite de la politique de libération progressive.

● PRIX A LA DISTRIBUTION.

Maintien du blocage en valeur relative des marges du commerce. Le 15 septembre, M. Fourcade recevra les membres du Conseil national du commerce pour examiner les modifications qui pourraient être apportées à ce dispositif.

● PRIX DES SERVICES : VIGILANCE ACCRUE.

Le rythme de hausse des prix des prestations de service est encore très élevé. Le système de conventions nationales ou départementales ou, à défaut, de taxation, est maintenu. Il sera renforcé *« dans les secteurs où se développeraient des évolutions de prix injustifiées »*.

L'AVEU

Pour la première fois dans un document officiel, on trouve l'aveu statistique que le taux de croissance de l'économie française sera négatif en 1975, contrairement à ce qu'avaient dit et répété à longueur d'année président et ministres. Ce document n'est autre que le « Programme de développement de l'économie française — Projet de loi de finances rectificative pour 1975 — Exposé des motifs ».

Les experts gouvernementaux ont en effet calculé ce que nous laissions prévoir dans « le Monde de l'économie » du 5 août dernier, à savoir que le taux de croissance serait en recul de 4 % au premier semestre de 1975 par rapport à la moyenne de l'ensemble de l'année 1974. Ce retard ne pourra être rattrapé au second semestre puisque les experts calculent (mais il ne s'agit là que d'une pure prévision) que le recul pendant la seconde partie de l'année sera de 1 %, toujours par rapport à la moyenne de 1974. Ce qui fait pour l'ensemble de 1975 un recul moyen de 2,5 %.

Pour le premier semestre de 1976, les experts prévoient une croissance de 2 %, toujours par rapport à la moyenne de 1974. Si l'on applique à cette prévision la même marge d'erreur que celle constatée pour les prévisions officielles précédentes...

Ph. S.

1 127 millions de francs de plus pour la recherche scientifique

Les grands programmes scientifiques vont largement bénéficier du plan de relance. Sur les 13,1 milliards de francs d'achats et de commandes supplémentaires prévus par l'Etat en 1975, près de 10 %, 1 127 millions de francs exactement, viendront soutenir la recherche scientifique et technique au titre des autorisations de programme.

Pour une très large part, cette rallonge budgétaire est consacrée à la restructuration de l'industrie informatique : 760 millions ; au programme nucléaire : 230 millions et au programme spatial : 120 millions. La recherche fondamentale et appliquée reçoit 77 millions en autorisations de programmes et 107 millions de crédits de paiement. Hors enveloppe recherche, les énergies nouvelles (solaire et géothermique) bénéficieront de 6 millions et l'agence pour les économies d'énergie de 15 millions.

Un nouvel accélérateur

Ces sommes sont loin d'être négligeables par rapport à une enveloppe recherche qui, pour 1975, avait été fixée à 4,55 milliards d'autorisations de programme. Le ministère de l'industrie et de la recherche a, en effet, réussi à convaincre le ministère de l'économie et des finances que la relance des investissements publics pouvait et devait s'appliquer autant aux laboratoires scientifiques et à leurs matériels qu'aux équipements collectifs. Ainsi, sur les 77 millions consacrés à la recherche fondamentale, 35 millions serviront à construire de nouveaux bâtiments et 42 millions à acheter de nouveaux matériels pour les laboratoires.

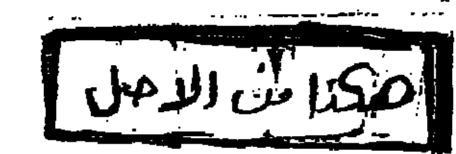
Un projet scientifique préparé de longue date par les physiciens nucléaires va même être mis en chantier dès cette année : l'accélérateur d'atomes lourds appelé Ganil auquel sont affectés 25 millions répartis par moitié entre le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) et le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.). La réalisation de cette machine, qui sera installée à Caen, durera cinq ans et coûtera environ 210 millions dont 80 millions pour le génie civil. Ce sera la plus grande opération de physique nucléaire inscrite au VIIe Plan. Plusieurs accélérateurs de ce type, qui permettent de provoquer de violentes collisions entre des atomes lourds et de créer aussi de nouveaux noyaux d'atomes, sont en construction en Europe, aux Etats-Unis et en Union soviétique.

Les principaux organismes scientifiques qui bénéficient de la rallonge budgétaire sont le C.N.R.S. (25 millions) ; la recherche universitaire (13,6 millions) ; l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (12,3 millions) ; l'Institut national de la recherche agronomique (5,5 millions) et le Bureau de recherches géologiques et minières (6 millions).

Les grands programmes reçoivent plus de 1 milliard supplémentaire. Si le plan-calcul est de loin le plus important bénéficiaire, le C.E.A. va dépenser 230 millions supplémentaires, dont 50 millions pour la production des matières nucléaires, 57,5 millions pour les réacteurs, 40 millions pour les études de sûreté et 50 millions pour Eurodif. Le Centre national d'études spatiales (CNES) reçoit une rallonge de 70 millions pour la fusée Ariane et 50 millions pour les autres programmes européens auxquels la France participe puisque la nouvelle Agence spatiale européenne a, en 1975, un besoin de crédits de paiement de 20 % supérieur au budget qui lui avait éé alloué.

Quinze pour cent de plus en 1976

On ne connaît pas encore tous les chiffres de l'enveloppe recherche pour 1976, mais les autorisations de programme devraient s'élever à environ 5,9 milliards dont 2,4 milliards pour le C.E.A., 755 millions pour le CNES, 300 millions pour le plan-calcul et 2,4 milliards pour les autres organismes de recherche. La somme globale est difficilement comparable au chiffre de 1975, environ 4,55 milliards, car elle inclut en 1976 des dépenses de petits matériels et de fournitures qui, l'année précédente, faisaient partie du budget de fonctionnement. Si l'on soustrait ces dépenses supplémentaires, le chiffre comparable à 1975 serait d'environ 5,2 milliards. Soit un accroissement d'environ 15 % couvrant à peu près l'inflation mais évidemment hors collectif. — D. V.



DE SOUTIEN A L'ÉCONOMIE

Commentaires

POINT DE VUE

L'ÉCONOMIE ABSTRAITE

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

L'ÉCONOMIE politique est enseignée chez nous comme naguère l'était le droit constitutionnel quand n'existait pas la science politique, c'est-à-dire hors des réalités. Les phénomènes sont décrits et analysés de manière théorique, les résultats sont mathématiques et abstraits, le vocabulaire est ésotérique. On raisonne sur ce qui devrait être et non sur ce qui est. La France est un sujet d'examen et sur une seule matière. Des mécanismes sont sous la loupe de l'entomologiste. Le président de la République, qui a fait de bonnes études, enseigne sa partie — en cours du soir pour adultes avertis — suivant les bons principes du temps, c'est-à-dire avec du retard des éditeurs.

Combien de ses élèves savent ce qu'est « un point et demi », ce qu'est une « quotité », ce qui signifie la locution « à hauteur de » ? Le cours n'est pas seulement celui des sciences économiques de première année de licence ; il est aussi l'utilisation du polycopié — plus élaboré et à jour — de politique économique, c'est-à-dire le rappel par un familier des cabinets, des calendriers gouvernementaux et des fonds de notes d'obscurs bureaux de la rue de Rivoli et de chacun des ministères dits techniques.

M. Giscard d'Estaing ne redevient concret que l'instant d'évoquer son élection présidentielle, c'est-à-dire d'énumérer les catégories socio-professionnelles censées l'avoir élu et qui, en tant que telles, auront droit à un chèque nominatif. Pour le reste ses compatriotes — soit les Français, soit la base — ne sont que des auditeurs en tiers : l'essentiel du propos s'adressant à une élite, les cadres, les fonctionnaires, bref ceux qui, comme le président, sont responsables et ne peuvent prévoir puisque tout change.

Dans l'angoisse d'une crise économique dont il est avoué en passant qu'elle n'a de précédent que celle de 1929, mortelle pour la démocratie et la paix, dans l'anxiété d'un été ouvert sur les excès des viticulteurs qui seront une fois encore déçus le 9 septembre à Bruxelles, et s'achevant sur l'interrogation corse qui est celle de tous les Français face à l'Etat jacobin, dans l'inquiétude latente d'un peuple menacé alternativement de Portugal ou de chômage, il faut à la France plus qu'un ministre du Trésor et du budget.

* * *

Il faut le médiateur, le pédagogue que M. Giscard d'Estaing sent parfois qu'il devrait être. Mais un pédagogue qui explique et montre la réalité, non la théorie. La Corse n'est pas le champ de manœuvres des C.R.S. ou des « manipulations » étrangères, et articuler l'adjectif « insulaire » ne suffit pas pour répondre à la fusillade d'Aléria. La crise économique n'est pas abstraite. Ici et là les responsabilités doivent être dites par leur nom de famille et de fabrique. Les circuits bancaires, ce sont des banques qui ont chacune leur nom et leurs conseils d'administration savamment entrecroisés, qui rendent aujourd'hui illusoire toute réforme de l'entreprise puisque le pouvoir n'y réside plus : à elle seule, Paribas contrôle 25 % des entreprises privées en France. Les entreprises qui peuvent par leurs commandes en inviter d'autres à investir ou embaucher, ce ne sont pas celles des travaux publics, apparemment favorisées par le plan du 4 septembre. Les entreprises qui licencient, à commencer par les différentes pièces de l'empire Boussac, elles ont des noms, des gestions, des localisations, des responsables que connaissent concrètement les ouvriers en chômage. A ne pas appeler un chat un chat, le président perd sa crédibilité.

La télévision dans la salle à manger familiale n'a de sens que si elle y introduit le concret de ce soir et de demain matin. Ici et là, localement, les Français savent d'expérience ce qui marche et ce qui est injuste. La responsabilité présidentielle est d'en faire le total national aussi concrètement que chacun de nous dans sa situation particulière.

L'économie de notre pays est en réalité son organisation sociale, c'est-à-dire la manière dont sont gérées ces entreprises de production et de commerce, c'est-à-dire encore la place et le rôle de l'Etat dans notre société. Ce n'est pas de la théorie. Tout se passe comme si M. Giscard d'Estaing — crainte d'être mal noté par un correcteur anonyme dont on ne connaît pas d'avance l'opinion politique — restait dans la généralité des manuels de bon ton. Malheureusement le correcteur — aux prises avec l'actualité dont il a par ailleurs la charge — relève, dans la marge et à mesure, les abstractions qui empêchent le candidat d'être un bon fonctionnaire. L'aéronautique qu'on aide ? Le chef d'état-major de l'armée de l'air vient de soutenir la même thèse que le général Stehlin (*Revue de défense nationale* d'août 1975). La concertation européenne ? On en verra les résultats vinicoles le 9 septembre. L'excédent commercial ? Il n'est dû qu'à la baisse de 16 % par rapport à juillet 1974 de nos importations, c'est-à-dire qu'il reflète la langueur de note activité de transformation plutôt que la compétitivité de notre appareil productif. La tenue de notre monnaie ? C'est le fait artificiel s'il en est de l'énorme dette extérieure contractée au moment où l'on fit flotter le franc. Le retour prochain à l'équilibre ? C'est tout le contraire qui se prépare puisqu'on revient à la politique de la IVe République dite du « circuit » par le système des avances du Trésor.

M. Giscard d'Estaing manquerait seulement son épreuve de « questions économiques » si l'ensemble des Français — devenus plus perspicaces par chômage, contagion de l'inquiétude et doute vis-à-vis du professeur comme de la matière enseignée — ne raturaient sa copie de « social ». Pour la base, au sens élyséen du terme, l'économie n'est abstraite qu'un mois de vacances par an. Dans les temps difficiles, ce n'est pas d'une « note aux ministres » que notre pays a besoin, mais d'une carrure à la tête de l'Etat.

LA TÊTE ET LES JAMBES

(Suite de la première page.)

Si la masse est accrue, la priorité, elle, continue d'être accordée, comme en mars et avril, à l'investissement. Le « treizième mois » alloué aux vieillards qui touchent la retraite minimale et l'allocation exceptionnelle pour les enfants représentent le sixième seulement de l'effort total (5 milliards sur près de 30). Même en ajoutant l'assouplissement considérable des ventes à tempérament, la consommation demeure le parent pauvre dans ce programme de relance, qui ne prévoit aucun moratoire pour les chômeurs endettés.

L'essentiel est consacré aux dépenses d'équipement. Sous deux formes principales : 8,2 milliards environ d'investissements publics directs (dont 3,3 pour la construction de logements ou d'écoles), M. Giscard d'Estaing invitant les fonctionnaires et les élus locaux à les engager le plus rapidement possible ; et 17,3 milliards (dont 16 cette année) d'aides diverses aux entreprises pour qu'elles investissent et raniment leur activité : prêts du F.D.E.S. (à la sidérurgie, à la chimie, à l'industrie du nickel, à celle des pâtes à papier) pour des programmes précis ; extension aux achats de matériels lourds du remboursement de la T.V.A. à concurrence de 10 % du prix ; paiement accéléré des dettes de l'Etat à ses fournisseurs ; report d'échéances fiscales des entreprises, de quatre ou sept mois selon les cas. Une réduction du loyer de l'argent complète le dispositif pour inciter les industriels à s'endetter.

Deux inconnues

L'Etat compte en outre sur l'effet multiplicateur de certaines dépenses. Les prêts du F.D.E.S., par exemple, ne représenteront que 20 à 25 %, dit-on, de l'investissement soutenu ; ce qui veut dire que celui-ci atteindra 12 à 15 milliards, pour 3 milliards de prêts publics. Le milliard affecté au nouveau Fonds d'équipement des collectivités locales sera complété par un prêt équivalent de la Caisse des dépôts. Le crédit à la consommation, meilleur marché et surtout plus long, devrait stimuler les achats.

D'une façon plus générale, le pouvoir attend de l'injection de tous ces fonds une relance progressive de l'activité, les travaux financés par l'Etat donnant du travail aux industries d'amont, tandis que le pouvoir d'achat accru des vieux et des familles stimulera la demande. Quel sera le résultats ?

Chacun l'espère positif, mais il dépendra de deux facteurs :

1) *La part des fonds qui sera effectivement dépensée rapidement :* pour 13 milliards, cela est à peu près assuré : opérations soutenues par le F.D.E.S., qui feront l'objet d'engagements précis du patronat ; équipements publics sélectionnés pour pouvoir être engagés rapidement : règlements accélérés des dettes publiques, etc. Mais cela ne représente que 1 % du produit national. Pour le reste, une incertitude plus ou moins grande subsiste.

Chez bon nombre de cadres ou techniciens, l'allocation destinée aux enfants ne sera pas dépensée, mais ira rejoindre en banque ou à la caisse d'épargne l'argent qu'on y a précautionneusement accumulé depuis des mois par crainte du chômage ou de la crise. Il en sera sans doute de même d'une partie de l'aide versée aux personnes âgées : avoir fort peu fait redouter l'avenir. Il n'est pas sûr non plus que l'aide fiscale à l'investissement sera désormais plus efficace que depuis cinq mois.

Quant au report d'impôt accordé aux industriels, quel usage en feront-ils ? A certains, le délai évitera la faillite, sans plus ; à d'autres, il permettra de « nourrir » des stocks excessifs ou de différer des licenciements. Combien de chefs d'entreprise utiliseront cette trésorerie imprévue pour acheter des matières premières ou des machines ? Nul ne sait, à vrai dire, combien de ces 16 milliards inscrits au plan seront dépensés cette année pour ranimer l'économie.

2) Car — et c'est le second facteur — *la part de la psychologie dans cette campagne d'automne du gouvernement est considérable.* L'appel direct du président de la République aux Français vise à en faire des agents actifs de la reprise, les uns en investissant, les autres en consommant. A l'inverse du président Pompidou, qui dissuadait les ménages d'acheter des machines à laver, M. Giscard d'Estaing souhaite maintenant que les Français dépensent le plus possible et le plus vite possible.

Or le chômage (total ou partiel) empêche les uns de le faire et en ôte l'envie à pas mal d'autres. L'appui massif de l'état-major du patronat au plan présidentiel suffira-t-il à inverser la vapeur et à sortir les chefs d'entreprise de leur hésitation ? Ceux qui vont toucher la manne de l'Etat ne se feront pas tirer l'oreille : bâtiment, travaux publics, sidérurgie, métallurgie lourde, aéronautique et, par le biais du crédit, l'automobile et l'équipement ménager. Mais, au-delà de ces gros bataillons, comment réagiront les autres, dont les stocks demeurent élevés, le marché intérieur déprimé, les exportations déclinantes ? De même, on peut craindre que les salariés, à qui l'on annonce quotidiennement de nouveaux licenciements — et cela continuera pendant encore des mois — ne restent aussi réticents à consommer davantage qu'avant l'appel présidentiel : l'épargne de précaution rassure individuellement, si elle déprime l'économie collectivement. La méfiance des syndicats contrariera, en tout cas, le dessein gouvernemental, en faisant planer le doute sur l'efficacité de toute relance qui ne s'appuie pas d'abord sur une reprise de la consommation.

L'exemple allemand montre, au demeurant, qu'il n'est pas facile de sortir un pays du marasme économique. La République fédérale a, elle aussi, stimulé massivement la construction, encouragé l'investissement des entreprises, accéléré les grands travaux publics, accepté un déficit budgétaire double de celui qu'on annonce en France. Pourtant, sa production ne repart pas. Le recul des exportations y a, certes, des conséquences plus graves que chez nous, mais le précédent n'incite pas à l'optimisme, au moins à court terme.

La résolution présidentielle est maintenant certaine : il faut que l'activité reparte, pour des raisons tant politiques qu'économiques (M. Fourcade a admis vendredi que, pour la première fois depuis la guerre, la France verrait son produit national baisser cette année : de 2,5 %). Mais il ne suffit pas que la tête commande ; les jambes doivent suivre. Et les jambes, en l'occurrence, ce sont aussi bien des salariés inquiets que des employeurs à court d'argent, faute de pouvoir écouler leurs stocks.

Les jeux télévisés ont parfois montré que l'athlète manquait de conviction pour relayer le penseur. L'athlète-citoyen peut d'ailleurs d'autant plus logiquement s'interroger sur les perspectives ouvertes par le nouveau plan que le président de la République l'y a lui-même invité. Or cette réflexion débouche nécessairement sur cinq questions, dont la réponse conditionne, d'une certaine façon, l'adhésion populaire au dessein gouvernemental.

1) Est-il possible de relancer rapidement l'activité sans stimuler davantage la consommation ? La gauche politique et syndicale répond que non en s'appuyant sur l'échec des tentatives française et allemande depuis un an, et au contraire sur le début de succès américain.

2) S'agissant d'inflation, n'aurait-il pas fallu insérer dans le plan quelques précautions pour empêcher que la reprise — si elle se produit — n'enflamme les prix ? Rien n'est prévu à cet égard, sinon — paradoxe ! — la perspective que l'on ira vers une plus grande libéralisation des prix à la production des produits manufacturés.

3) L'assurance présidentielle sur l'équilibre budgétaire de 1976 surprend. Comment certifier aujourd'hui que les entreprises pourront l'an prochain non seulement payer l'impôt normal — dont on vient de les soulager pour deux trimestres — mais encore les 9,6 milliards différés de 1975 ?

4) Fallait-il aider de cette façon les entreprises privées ? M. Messmer avait naguère déclaré que l'Etat devait profiter financièrement de la réussite des entreprises qu'il avait soutenues à leurs heures noires ; il préférait — c'était avant le plan financier de Fos ! — des prises de participation publiques dans ces firmes à des prêts longs remboursés au Trésor en francs dépréciés. L'argument était bon. Si l'Etat était décidé à accorder aux entreprises 8 milliards pour investir, ne pouvait-il pas, au moins pour les grands groupes ou les grands projets, choisir une formule moins défavorable pour lui ?

5) Enfin, on questionnera M. Giscard d'Estaing sur ce qui distingue fondamentalement le nouveau mode d'expansion de l'ancien. Accorder 80 % de crédit à rembourser en trente mois aux Français qui vont acheter des voitures ne nous éloigne guère de la « civilisation de l'auto », si souvent jugée excessive, y compris dans les cercles officiels. Rattraper le retard pris sur le VIe Plan en matière d'hôpitaux, d'entretien de l'habitat ou de crèches n'est pas une grande innovation. Saupoudrer les crédits du bâtiment à travers les régions, comme le fait à longueur d'année le comité de répartition des crédits H.L.M., ne comporte guère d'inédit.

Faudra-t-il attendre le prochain Plan ? Celui où l'on parlera, autrement qu'en projets de rendez-vous, de la limitation des horaires de travail ou de la retraite à la carte ? Poser la question n'a rien de perfide : si le Plan du 4 septembre n'a pas tous les effets escomptés d'ici à Noël, il faudra bien chercher autrement à réduire le chômage. En répartissant différemment entre les candidats à l'emploi le temps de travail disponible, par exemple ; ou bien en s'intéressant davantage à la consommation. Il n'est jamais trop tard pour bien faire, et ce plan, le quatrième depuis janvier, n'est peut-être pas le dernier.

GILBERT MATHIEU.

Commentaires

LES MESURES GOUVERNEMENTALES

M. Ceyrac manifeste une solidarité critique

(Suite de la première page.)

» En sens inverse, les dispositions prises pour alléger la trésorerie des entreprises — ce qui est d'intérêt vital — représentent, pour les chefs d'entreprise, une importante déception. Nous avions réclamé deux mesures en priorité : le remboursement de l'impôt supplémentaire acquitté par les sociétés en 1974 au titre de la lutte contre l'inflation (impôt qui a été remboursé aux particuliers) et la suppression du délai de paiement d'avance de la T.V.A. qui est d'un mois. Sur ce dernier point, il n'y a pas de raison, en effet, que les entreprises financent à leurs frais un mois de trésorerie de l'Etat, ce qui représente plus de 20 milliards de francs. Si ces mesures avaient été adoptées, elles auraient été définitives, instantanées et automatiques. Elles ne l'ont pas été. Le report d'échéance de l'impôt sur les sociétés et les bénéfices industriels et commerciaux est bien différent. Le paiement est seulement différé dans le temps, et les facilités de trésorerie qui sont faites là ne sont que provisoires puisqu'il faudra acquitter l'impôt en avril prochain. Mais surtout, cette disposition présentera un avantage seulement pour les entreprises qui font des bénéfices, ce qui n'est pas le cas de toutes cette année, *en particulier parmi celles qui ont* des difficultés de trésorerie. Dans une période troublée comme celle que nous vivons, le fait de faire des bénéfices n'est pas forcément le signe absolu de la bonne gestion. Il y a des entreprises qui ne font pas de bénéfice et qui sont saines. C'est pourquoi j'estime que c'est une erreur économique de faire du bénéfice le seul critère d'aide.

● *Pensez-vous que le plan va marcher, que la relance va avoir lieu ?*

— Il est trop tôt pour le dire avec certitude. Il y a de grandes chances, et nous ferons tout pour cela. L'ensemble du programme est cohérent et nous le trouvons positif. Je suis dans une situation un peu semblable à celle du président de la République, en moins confortable encore : j'attends le verdict de mes troupes... Les chefs d'entreprise étaient très découragés en juillet. Mais ils attendaient le 4 septembre comme un nouvel espoir, ce qui est bon signe chez eux, car les difficultés accumulées les ont rendu sceptiques.

Avant la fin de l'année ?...

● *Dans quels délais pensez-vous, dans ces conditions, que la progression du chômage puisse être enrayée ?*

— D'abord, l'effet des commandes de l'Etat peut être rapide, si les administrations ne ralentissent pas le mouvement en suivant des procédures trop compliquées. Trois phénomènes peuvent toutefois ralentir la reprise de l'emploi. Premièrement, des licenciements ont été annoncés dans des entreprises comme Boussac ou Idéal Standard, qui correspondent à des situations constatées dès avant l'été et sur lesquelles il ne sera pas possible de revenir : ce sont les feuilles qui tombent d'un arbre brûlé... Deuxièmement, dans tous les secteurs où les horaires sont tombés au-dessous de quarante heures, la première règle va être de réduire ce chômage partiel avant de réembaucher ; le décalage avec la reprise peut donc se faire sentir jusqu'à la fin mars, ou avril dans les industries manufacturières. Troisièmement, et j'ose à peine le dire, s'est généralisée une certaine réticence à embaucher. Car les entreprises attendent d'être sûres de leurs besoins en personnel, étant donnée l'action des syndicats, de l'inspection du travail et de certains magistrats qui interdisent les licenciements. Elles attendent donc le dernier moment pour réembaucher...

[A ce moment, on apporte un communiqué du président de la Fédération du bâtiment, M. Philippe Clément...]

» Vous voyez, voici un exemple. M. Clément avait annoncé cinquante trois mille licenciements d'ici à la fin de l'année. Il dit que non seulement il pense pouvoir y renoncer, mais qu'il espère pouvoir réembaucher les vingt mille personnes licenciées depuis le début de l'année. C'est un secteur où les choses peuvent aller plus vite qu'ailleurs. Avec les contrats d'emploi-formation que al Fédération du bâtiment s'est engagée à souscrire, il est possible qu'un nouveau personnel français soit attiré, et moins d'étrangers. La reprise peut être sensible avant la fin de l'année...

[On apporte encore le communiqué de M. Gingembre, président de la Fédération des petites et moyennes entreprises, qui se plaint des dispositions insuffisantes pour alléger la trésorerie des entreprises...]

» Il a raison... Mais il a tort de tout réduire aux problèmes de trésorerie. Le plan est plus complexe, et il est positif dans l'ensemble.

● *Le président de la République a souligné que c'est le produit de la lutte contre l'inflation qui permet d'agir aujourd'hui avec des moyens puissants. Pensez-vous que les dangers de reprise de l'inflation soient écartés, alors que l'Etat s'apprête à mettre son budget en déficit de près de 40 milliards de francs ?*

« Les risques d'inflation ne sont jamais écartés, mais, si l'on attend que la fièvre soit tombée à zéro pour donner un beefsteak au malade, il risque de mourir d'abord... »

● *Il est notoire que le C.N.P.F. na' pas été d'accord avec le gouvernement pendant plusieurs mois sur les modalités de la lutte contre l'inflation et sur la synchronisation des opérations...*

« Nous ne sommes pas ici pour faire des bilans historiques. Ce qui est fait est fait. Nous devons maintenant nous organiser et faire preuve d'autant de solidarité que possible. »

● *Néanmoins...*

« Néanmoins, nous n'avons jamais caché que nous pensions que le traitement infligé à l'économie pour lutter contre l'inflation était trop partial, car il demandait trop de sacrifices aux entreprises et pas assez aux particuliers. Après une période d'encadrement du crédit forcenée, les entreprises se sont trouvées complètement anémiques, d'autant que la demande était simultanément en baisse... Les déblocages tentés à doses homéopathiques n'ont pas eu d'effet, car le mal était déjà profond. Vous savez, il en est de ce genre d'affaires comme des toitures dans les maisons. Si l'on ne fait rien, les dégâts vont très vite. Et, peu de temps après, il faut payer beaucoup plus pour y remédier. »

● *Dans cette ambiance de reprise, pensez-vous pouvoir maintenir les salaires plus modérément qu'au début de l'année pour limiter les dangers d'inflation ?*

— Vous faites allusion aux 4,9 % d'augmentation des salaires annoncés — paraît-il — pour le second trimestre. Je dois vous dire que je trouve cette histoire attristante. On prétend juger de l'évolution des salaires à travers les statistiques du ministère du travail et il est clair que certains trouvent un plaisir malin à proclamer que c'est la preuve que les entreprises roulent sur l'or, et distribuent des salaires à tor et à travers. Alors qu'est-ce que cette statistique du ministère du travail ? D'abord elle ne porte pas sur l'ensemble des salaires, mais seulement sur les salaires des ouvriers payés à l'heure. Ensuite elle comprend les indemnités payées au titre du chômage partiel. Autrement dit, quand un ouvrier fait 32 heures au lieu de 40, il en perd 8, dont on lui en paie la moitié. L'entreprise comptabilise *donc les frais de 36 heures* pour le travail de 32. J'ajoute que l'enquête du ministère, qui divise les salaires totaux payés par le nombre d'heures travaillées, ne peut être considérée comme déterminante. Des entreprises importantes disent n'avoir pas reçu le questionnaire depuis trois ans ; d'autres disent l'avoir reçu fin juillet et n'avoir pas pu répondre au moment du départ en vacances, etc. Ce qui est sûr, c'est qu'on ne peut pas en déduire une évolution générale des salaires. Dans certaines entreprises de la construction électrique, par exemple, la masse des salaires des cadres, ingénieurs et techniciens est équivalente à celle des ouvriers...

» J'ajoute que le SMIC a été augmenté deux fois au premier semestre de 1975. Le gouvernement devrait se souvenir qu'il a ainsi provoqué lui-même un relèvement de 8,6 % des bas salaires, lorsqu'il critique les entreprises. Dans certains secteurs cela se répercute automatiquement sur les salaires *ouvriers. D'ailleurs, on* devrait s'en féliciter. Or, au contraire, au lieu de m'envoyer un télégramme disant qu'il est bon, en effet, de valoriser le travail manuel et de réduire les inégalités, on dit que les chefs d'entreprise ont de l'argent plein les poches...

● *Il semble que vous soyez « invité » à engager des discussions avec les syndicats sur la réduction de la durée de travail et l'abaissement de l'âge de la retraite ?*

— En effet. Nous discuterons donc. En ce qui concerne la retraite, j'ai cru comprendre à un détour de phrase que le président souhaiterait un choix individuel..., ce qui nous condamne en quelque sorte à ne pas choisir. Il y aurait pourtant deux formules possibles : ou la retraite à la carte, ou la retraite fixée à un certain âge avec des exceptions. Il n'est pas sûr que cette dernière ne vaille pas la peine d'être examinée.

» Pour la réduction de la durée de travail, je suis d'accord pour entamer des négociations, mais je refuse de m'enfermer *a priori* dans le cadre d'une loi de 1936, qui date de quarante ans et qui traite de la semaine de travail. Je pense qu'on devrait aborder le problème de l'année de travail, en fixant un nombre d'heures normal pour l'année, par exemple deux mille heures, et en décidant d'une limite maximale pour la semaine, avec un contingent d'heures supplémentaires éventuellement disponibles dans des conditions précises. Cela résoudrait le problème des calculs de congés payés, de jours fériés, etc. A la limite, pourquoi celui qui ferait ses deux mille heures normales en dix mois n'aurait-il pas deux mois de vacances. Le conformisme ambiant veut qu'on continue à découper la vie des salariés en tranches uniformes. Je ne vois pas pourquoi. Et si les organisations syndicales ne sont pas d'accord pour aborder la question de cette façon, ou si les négociations n'aboutissent pas, on pourrait aussi bien faire là-dessus un référendum auprès de l'ensemble des Français. Pourquoi pas ?... »

Propos recueillis par
JACQUELINE GRAPIN.

D'UNE CROISSANCE A L'AUTRE

(Suite de la première page.)

● 2) Comment préserver l'emploi dans une société de croissance modérée ? Depuis des mois, ce « pont aux ânes » est proposé aux experts, sans grand succès. En demandant au gouvernement de transmettre rapidement aux partenaires sociaux des orientations concernant l'abaissement de l'âge de la retraite et la diminution de la durée de travail, M. Giscard d'Estaing veut réchauffer leur ardeur.

Ces réformes seront certes accueillies avec faveur par de larges couches de la population, mais leur impact sur la réduction du chômage dépendra de la manière dont elles seront élaborées et appliquées. D'inspiration trop « globaliste », elles pourraient se retourner bel et bien contre le but même qu'elles se proposent, comme la fameuse loi sur les quarante heures en 1936. Le sens général est bon puisqu'il s'agit de redonner un sens moins quantitatif au « plein emploi », de permettre — si l'on comprend bien — un meilleur arbitrage entre le niveau de revenu *souhaité par le travailleur et la durée* des tâches qu'il effectue dans la journée, la semaine ou l'année. Mais la manie réglementaire française est telle qu'il faut, dès à présent, mettre en garde contre les conséquences désastreuses d'un manque de souplesse dans ce domaine :

● 3) Certaines catégories sociales ne risquent-elles pas plus que d'autres de supporter les modifications du style de croissance ? Il est sûrement malséant de prétendre que la recherche d'un autre « modèle » est une revendication de repus, le fruit des rêveries d'une *intelligentsia* qui a fait le tour des satisfactions matérielles. Cela dit, si l'on ne veille pas à ce que la « consommation sociale » — pour reprendre l'expression utilisée hier par M. Giscard d'Estaing — soit soutenue en permanence, on risque, en « spiritualisant » la croissance, d'ouvrir la voie aux plus graves injustices ;

● 4) Le changement de modèle implique aussi une redistribution de la croissance entre pays riches et pays pauvres. Il n'est bruit en ce moment, et notamment aux Nations unies, que d'un « nouvel ordre économique mondial ». M. Giscard d'Estaing n'est pas *le dernier* à croire en sa nécessité. Mais comment faire évoluer les mentalités avec les canons *proposés* par la plupart des gouvernements en place dans le monde occidental ? Dans l'émission « Satellite », qui suivit hier soir sur *TF 1 l'allocution du président de la* République, Hermann Kahn, parfait produit d'une civilisation technicienne débridée, n'y alla pas par quatre chemins pour dire en substance : « Vous imaginez-vous que vous pouvez demander aux citoyens des pays industriels de se priver pour ceux du tiers-monde ? »

Par quelque bout que l'on aborde cette question de l'« autre croissance », c'est une modification radicale des choix de société qui est *proposée. On ne voit pas que les* forces politiques sur lesquelles s'appuie M. Giscard d'Estaing soient à la hauteur de ses *intentions.*

PIERRE DROUIN.

A l'Assemblée nationale

LA GAUCHE DÉNONCE L'INSUFFISANCE DES CRÉDITS A LA CONSOMMATION

La commission des finances, réunie jeudi 4 septembre à l'Assemblée nationale, a entendu M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, qui était accompagné de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat au budget. Après l'audition du ministre, les députés de la majorité se sont déclarés frappés par l'« ampleur » du volume des crédits. M. Maurice Papon, rapporteur général, député U.D.R. du Cher, a toutefois regretté son caractère « tardif ».

D'autre part, M. Robert Ballanger, président du groupe communiste, député de la Seine-Saint-Denis, a déclaré que l'injection de 5 milliards dans la consommation intérieure n'a rien à voir avec la nécessaire relance de la consommation par l'augmentation du pouvoir d'achat ».

Enfin, M. André Boulloche, député socialiste du Doubs, a constaté que les allocations qui seront versées aux plus défavorisés « sont bonnes à prendre » et que l'effort sur les équipements collectifs « allait dans le sens qu'il préconisait depuis longtemps ». En revanche, il a critiqué la grave insuffisance de la reprise par la consommation et la grande importance des « cadeaux accordés aux entreprises ».

SEUL...

(Suite de la première page.)

Les amabilités qu'échangent périodiquement MM. Jean Lecanuet et Michel Poniatowski témoignent de la méfiance qui continue de régner entre centristes et giscardiens. Sans parler de celle qui régit les rapports entre centristes et gaullistes. Ce n'est pas sans raison que M. Jacques Dominati considère, à propos de *« l'organisation d'ensemble de la majorité »*, souhaitée par le président de la République, le 17 juin, qu'*« on n'en est pas encore là »*. On en a eu la preuve, mercredi soir, de nouveau, lors de la réunion à huis clos du bureau exécutif de l'U.D.R. Même si M. André Bord tente ce vendredi de prouver que les siens ne mesurent pas leur soutien aux décisions annoncées, les dures critiques formulées l'avant-veille (*le Monde* du 5 septembre) attestent que M. Giscard d'Estaing est loin d'avoir gagné la faveur de l'ensemble du parti gaulliste. Lui-même, à travers certains de ses plus proches ministres, était en réalité visé.

Plus que jamais le président de la République a besoin du soutien du premier ministre pour mobiliser sa majorité. Or il apparaît que celui-ci s'applique à exploiter au mieux sa position et n'oublie pas la préparation de son propre destin politique. La réserve qu'il a manifestée pendant les événements de Corse — ne faisant rien pour alléger la responsabilité du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur — est considérée comme un signe par nombre de giscardiens, qui en voient un autre dans la nomination de M. Jérôme Monod comme nouveau directeur du cabinet de M. Chirac. Grâce à la compétence et aux relations de l'ancien délégué à l'aménagement du territoire, M. Chirac *va pouvoir* suivre de près le développement régional, qui relève de la compétence de M. Poniatowski. L'importance du contrôle de ce secteur, du point de vue politique et électoral, n'échappe à personne et surtout pas au ministre d'Etat, président de la Fédération des républicains indépendants, qui avait insisté auprès de M. Giscard d'Estaing lors de la formation du gouvernement pour que ce domaine lui fût confié.

Sanctions différées

Tout n'est donc pas aussi simple qu'il pourrait paraître dans le rapport des forces en présence au sommet de l'Etat et au sein de la majorité. Peut-être est-ce une des raisons qui expliquent que le président de la République se soit opposé à ce que le gouvernement engage — comme le souhaitait l'opposition — sa responsabilité à l'occasion de la session extraordi*naire du Parlement* (1). L'issue du vote sur une « question de confiance » à l'Assemblée ne faisait aucun doute ; mais ce qu'a exclu en la circonstance le chef de l'Etat, ce n'est pas tant un scrutin dans lequel on se serait compté (encore que des défaillances n'eussent pas été impossibles) qu'un vote qui aurait donné une dimension politique à l'entreprise.

Ce refus a deux conséquences. Il implique tout d'abord un risque : celui — léger il est vrai — qui peut naître du dédain envers les voies traditionnelles de la démocratie. Dans la situation actuelle, un plan d'envergure, le déplacement d'une masse aussi considérable d'argent public, aurait sans doute mérité mieux que le vote d'une loi de finances rectificative assorti d'un appel au dialogue lancé aux leaders de l'opposition et aux partenaires sociaux. Après tout, au cas où les objectifs ne seraient pas atteints à bref délai, mieux vaudrait ne pas avoir alors à affronter, ailleurs que dans une enceinte « institutionnelle », la sanction populaire jusque-là différée.

La deuxième conséquence est un aveu. En renonçant à placer le programme de relance dans une perspective politique autre que celle — bien vague — du *« changement pour plus de justice et de liberté »* et d'un appel à l'*« unité »*, on le ramène en fait à des dimensions bien modestes par rapport aux ambitions initiales. Même si l'on fait crédit à la sincérité du président de la République, peut-être faut-il admettre qu'on n'oriente pas *« l'économie française vers des structures nouvelles »*, qu'on n'inaugure pas *« un autre type de développement économique »*, qu'on ne promeut pas *« une autre croissance »* avec seulement des mots. Des mots, et même des milliards. Pour atteindre un tel objectif, il y a bien d'autres choses à transformer : le système tout entier vraisemblablement.

En réalité, M. Valéry Giscard d'Estaing, avec son programme de soutien à l'économie et malgré ce qu'il en dit, ne s'emploie pas tant à *« changer de cap »* qu'à tenter de conserver un cap. Son cap : celui de la société dont il est le gestionnaire.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

(1) Jeudi matin 4 septembre, devant le conseil des ministres, M. Giscard d'Estaing a déclaré : *« Il n'y a pas lieu de modifier la nature du débat en sollicitant un vote politique puisque le gouvernement, qui a la confiance du président de la République, dispose à l'Assemblée nationale et au Sénat d'une majorité qui a eu l'occasion de se manifester pendant la session de printemps. »*

Dans la majorité...

M. ANDRÉ BORD (U.D.R.) : humaniser la croissance

M. André Bord, secrétaire général de l'U.D.R. : *« L'U.D.R. approuve particulièrement les mesures prises dans le secteur public et au niveau des entreprises afin de favoriser les créations d'emploi, mais estime que la rapidité d'exécution de ces mesures est un facteur décisif de leur réussite. Par ailleurs, elle souhaite que dans le cadre de la mise en œuvre de ces mesures, à valeur égale le matériel acheté soit du matériel français. Il faudrait faire bien peu de cas de l'avenir de la France et du sort des Françaises et des Français pour ne pas aider à la réussite de la politique de soutien de l'économie définie par le gouvernement au seul profit de l'intérêt général. Préparées dans le cadre d'une concertation nationale et internationale, ces mesures répondent aux urgences qui découlent de la situation de l'emploi et des impératifs de la lutte contre l'inflation et la récession. Le président de la République vient de lancer un appel au pays dans le droit fil de nos engagements permanents. Il s'agit non seulement d'organiser la croissance mais encore de l'humaniser. Pour nous, U.D.R., cette voix est celle d'une société de participation où l'homme aura une place digne. Personne ne s'étonnera donc que l'U.D.R. se mobilise pour soutenir l'action ainsi mise en œuvre par le président de la République et son gouvernement dirigé par notre compagnon, Jacques Chirac. »*

● LE BUREAU DU GROUPE U.D.R. de l'Assemblée nationale, par la voix de son président, M. Claude Labbé, a annoncé qu'il apportera *« un soutien aussi massif que possible »*, mais que celui-ci *« sera accompagné de suggestions et d'observations »*. M. Albin Chalandon, ancien secrétaire général de l'U.D.R., et M. Michel Debré interviendront au nom du groupe U.D.R. dans le débat parlementaire.

● LE CENTRE DEMOCRATE (que préside M. Lecanuet) : *« Le plan gouvernemental marque une seconde étape de la politique de réforme qui avait été promise au pays.* [Notre parti] *constate avec satisfaction l'ampleur des moyens annoncés et la volonté de les mettre rapidement en œuvre. (...) Il se félicite que le plan de soutien de l'économie s'inscrive dans une politique à long terme résolument réformatrice, fondée sur une volonté de concertation. »*

● LE CENTRE DEMOCRATIE ET PROGRES (dont le président est M. Jacques Duhamel) : *« L'appel du président de la République à la confiance, à la concertation et à l'unité doit être entendu. Mais, pour le C.D.P., il le sera d'autant plus que l'action du gouvernement entraînera à la fois une exécution rapide du programme et le modelage plus précis d'une croissance plus sûre parce que plus juste et plus équilibrée. »*

● LA FEDERATION DES REFORMATEURS, qui regroupe notamment le parti radical et le Centre démocrate, *« prend acte du caractère cohérent et de la puissance des moyens mis en œuvre pour tenter de relancer l'activité économique.*

» L'unité nationale souhaitée par le président de la République ne se réalisera que si, au-delà des ouvertures à l'opposition et aux forces syndicales, sont associés les corps intermédiaires, et en particulier les collectivités locales et les régions. »

● Mme BRIGITTE GROS, secrétaire général du parti radical : *« On peut regretter que les décisions de reprise contenues dans le plan de relance n'aient pas été prises en juin dernier. Réinjecter de l'argent frais dans les circuits d'une économie malade ne peut constituer l'amorce d'une véritable politique de changement vers plus de justice, plus de sécurité et plus de liberté. »*

● M. JEAN-PAUL FASSEAU, président de l'Union des jeunes pour le progrès : *« La reprise souhaitée par tous pose la question de la crédibilité des hommes chargés de la provoquer. Ce n'est pas être irresponsable que de constater l'incohérence des déclarations officielles, souvent démenties par les faits, que ce soit sur une expansion de 4 %, une inflation ramenée à 8 % ou le non-franchissement du million de chômeurs. Tout cela aurait justifié un changement de gouvernement. »*

LES PRÉSIDENTS DES GROUPES DE LA MAJORITÉ REÇUS PAR M. CHIRAC

MM. Roger Chinaud, Claude Labbé et Max Lejeune, respectivement présidents des groupes parlementaires des républicains indépendants, de l'U.D.R. et des réformateurs à l'Assemblée nationale, ont été reçus par M. Jacques Chirac, jeudi 4 septembre, en fin d'après-midi. Au terme de cette rencontre, au cours de laquelle le premier ministre avait exposé les mesures de soutien à l'économie, M. Claude Labbé a déclaré : « Nous pensons que ce plan correspond tout à fait dans son ampleur et dans son détail à ce que nous avons souhaité. C'est un plan indispensable, mais ceci ne veut pas dire qu'il doive nous désarmer ou que nous ayons terminé notre lutte contre l'inflation. Il ne s'agit pas de dire aux Français que c'est un plan miracle qui du jour au lendemain gomme complètement les risques d'inflation et de chômage. »

De son côté, M. Chinaud a insisté sur le fait que « la bataille contre l'inflation est permanente et qu'il ne faut pas la perdre de vue ».

Enfin, M. Max Lejeune s'est déclaré confiant en l'action du président de la République.

...et dans l'opposition

M. MARCHAIS : mystification.

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F. : *« La déclaration du président de la République constitue surtout une nouvelle et grave tentative de mystification (...). Nous le disons avec le sens des responsabilités qui est le nôtre : le plan Giscard annonce des jours difficiles pour les travailleurs et leurs familles, pour le pays (...). Derrière un saupoudrage destiné à camoufler l'essentiel, le plan Giscard consiste en une relance de la concentration et des superprofits des quelques trusts géants choyés par le pouvoir. Il va conduire à une nouvelle baisse du niveau de vie, à l'aggravation de l'inflation et du chômage. Il manifeste, de plus, la dépendance accentuée de notre pays à l'égard des trusts multinationaux, à l'égard des pays où dominent les plus puissants de ces trusts, notamment les Etats-Unis et l'Allemagne de l'Ouest. L'intérêt des travailleurs, des masses populaires, l'intérêt national, commandent de s'unir contre cette politique néfaste. »*

● *Le Front progressiste* (gaullistes d'opposition) juge que, *« face à une situation des plus préoccupantes, l'intervention du président de la République n'est que jonglerie de mots et de chiffres »*.

● *Le comité central du P.C.F.* siégera mercredi 17 et jeudi 18 septembre. Il étudiera deux rapports : la situation politique, présenté par M. Paul Laurent, membre du secrétariat ; le travail d'éducation du parti, présenté par M. Etienne Fajon, membre du secrétariat.

● *La Fédération du Bas-Rhin du parti socialiste* a demandé mercredi 3 septembre l'annulation de la visite de M. Michel Poniatowski qui doit inaugurer ce jeudi la Foire européenne de Strasbourg. Les responsables du P.S. du Bas-Rhin ont rendu public le contenu d'une lettre adressée à M. Robert Baillard, président de la Foire, dans laquelle ils déclarent que la venue du ministre de l'intérieur constitue *« un véritable affront pour les travailleurs de la région »*.

M. ESTIER : des erreurs d'appréciation.

M. Claude Estier, membre du secrétariat du P.S. : *« Le président de la République vient de reconnaître implicitement que son gouvernement et lui-même ont commis depuis un an plusieurs erreurs d'appréciation, notamment en laissant se détériorer gravement la situation de l'emploi, sans avoir pour autant surmonté l'inflation (...). »* M. Estier ajoute : *« A noter également que M. Giscard d'Estaing admet maintenant la justesse du programme de la gauche en ce qui concerne la réduction de la durée du travail et l'abaissement de l'âge de la retraite, mesures qu'il combattait lors de l'élection présidentielle et qu'il renvoie, il est vrai, aux prochaines années. Au total, on peut déjà prévoir que ce plan ne répondra pas plus que celui du printemps aux inquiétudes que justifient la situation de l'emploi et celle des prix. »*

● *M. Jean-Pierre Chevènement*, député de Belfort, chef de file de la minorité du parti socialiste, explique que *« M. Giscard d'Estaing a cherché, dans son allocution, à dissimuler l'énorme erreur de diagnostic commise il y a un an »*. Il ajoute : *« Si le fait de se tromper régulièrement est la marque de la responsabilité, la France à coup sûr, est gouvernée par des hommes éminemment responsables. »*

● *M. Robert Fabre*, président du Mouvement des radicaux de gauche, souligne que *« c'est un appel à l'aide angoissé que le président de la République adresse aux Français »* et estime qu'*« il manque à ce plan touche-à-tout conçu dans l'improvisation, et basé sur la planche à billets, le grand souffle novateur susceptible de redonner confiance à ce pays inquiet et sceptique. »*

● *Le P.S.U.* estime que *« malgré le tapage orchestré depuis deux mois autour de ce programme, il constitue une provocation pure et simple à l'égard de tous ceux qui ont déjà payé cher dans leur niveau de vie et dans leur emploi quinze mois de giscardisme »*.

IEMENTA DE SOUTIEN A L'ÉCONOMIE

najorité

Dans les milieux syndicaux...

C.G.T. : une provocation pour les retraités et les familles.

M. Jean-Louis Moynot, secré-aire confédéral de la C.G.T. : Le plan gouvernemental ne va ien développer ni stimuler, sinon s profits. Les milliards de francs istribués ne produisent pas au-omatiquement une relance de 'activité économique. (...) Tout épend en effet à quoi on utilise et argent. (...) La politique du ouvernement consiste à prélever maximum sur le niveau de vie es Français et sur les dépenses ubliques pour arroser les capi-aux amassés par les grandes ociétés. Cela aggravera la crise arce que cela enrichit encore s grandes sociétés sans produire ucune richesse nouvelle. (...)

« Le plan ne comporte rien de érieux pour la consommation opulaire et rien pour l'emploi. u'est-ce que Giscard propose our les retraités et les familles ? les aumônes versées une fois pour utes. C'est une provocation par apport aux besoins réels et per-anents des catégories en ques-ion. Et ce sera bientôt mangé par inflation. Et rien, absolument ien, en matière de salaires, alors ue la politique d'austérité est irectement cause de la récession. ne fois de plus, l'essentiel est our les grandes sociétés capita-stes. »

C.F.D.T. : stabilisation de l'austérité.

M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T. : « En ce qui concerne l'emploi, le plan du gouvernement est pire que ce que l'on pouvait craindre. Les mesures annoncées forment, en fait, un plan de stabilisation de l'austérité, un plan de maintien du chômage.

» Certes, deux mesures positives ont été obtenues : 700 francs pour les personnes âgées, 250 francs par enfant. Elles sont le résultat de l'action des travailleurs, mais les sommes distribuées seront épuisées dans un mois. (...)

» Il n'est pas possible de relancer l'économie en augmentant la consommation des particuliers de 0,5 % seulement. (...) En fait, la « partie sociale » des mesures gouvernementales vise à désamorcer l'action syndicale en ce début de septembre. (...)

» Le but du président de la République est avant tout de redonner confiance aux grandes entreprises en distribuant l'argent de l'État pour qu'elles poursuivent leur politique de restructuration et de concentration. Ces mesures n'auront globalement pas d'effet positif sur l'emploi. (...) »

F.O. : pas de contrepartie sociale aux facilités pour les entreprises.

Le bureau de Force ouvrière : « L'octroi de 10 milliards de francs en faveur des équipements collectifs s'inscrit dans le sens des préoccupations de Force ouvrière, mais cette mesure ne portera réellement ses fruits que si le gouvernement fait échec aux obstacles administratifs et techniques de tous ordres qui, habituellement, réduisent la portée de telles décisions et finalement les rendent inopérantes.

» S'agissant de l'aide à l'industrie, sans en contester le principe, le bureau de Force ouvrière exige un contrôle rigoureux de son utilisation. (...) Les facilités consenties aux entreprises ne comportent pas de contrepartie sociale. D'autre part, on comprend mal que des facilités fiscales semblables n'aient pas été accordées aux salariés victimes de licenciements ou de chômage partiel. »

C.F.T.C. : des primes ne tiennent pas lieu de politique familiale.

La C.F.T.C. : « Des crédits importants vont être mis à la disposition des entreprises. Leur utilisation devra faire l'objet de discussions avec les représentants des travailleurs, soit pour éviter des licenciements, soit pour favoriser de nouveaux embauchages.

» Les dispositions arrêtées au bénéfice des familles sont appréciables. Mais l'octroi de primes ne saurait tenir lieu de politique familiale et ne règlera pas la question d'une revalorisation globale des prestations. »

C.G.C. : organiser un « sommet » sur l'emploi.

La C.G.C. : « Le plan gouvernemental répond à l'insistance de la C.G.C. et rejoint un bon nombre de ses propositions.

» Pour une efficacité immédiate au niveau de l'emploi, les entreprises bénéficiant de l'aide exceptionnelle de l'État doivent stopper tout licenciement. La C.G.C., qui a suggéré un sommet sur l'emploi, est prête à participer à toute négociation. »

FEN : aucun changement de cap.

La FEN : « Ces mesures ne constituent, en aucune manière, le changement de cap, donc le type de croissance que le président de la République a cependant évoqué.

» Si certaines mesures immédiates ont été décidées pour les personnes âgées et pour les familles, rien n'a été prévu dans le maintien et la progression du pouvoir d'achat des travailleurs. (...) Quant aux mesures destinées à lutter contre le chômage, on peut craindre qu'elles ne stoppent pas la terrible dégradation de l'emploi au cours des prochains mois.

» Il est particulièrement significatif que n'apparaisse aucune mesure de création d'emplois dans le secteur public. »

UNEF (ex-Renouveau) : une relance de l'austérité.

« Aucune des grandes revendications nationales n'est satisfaite. Nous assistons à une relance de l'austérité et à un appel au sacrifice des Français. Les deux tiers des crédits débloqués sont donnés en cadeau au grand patronat sans qu'aucune mesure de contrôle ne garantisse leur utilisation pour la création d'emplois nouveaux. Aucune mesure n'est prise pour assurer un premier emploi aux trois cent soixante-dix mille jeunes qui vont se trouver au chômage en cette rentrée. »

F.N.E.F. (Fédération nationale des étudiants de France).

« Seuls de tous les groupes sociaux, les huit cent mille étudiants ont été oubliés, comme par le passé. »

... et professionnels

4. FERRY (sidérurgie) : un plan incomplet.

M. Jacques Ferry, président de a Chambre syndicale de la sidé-urgie française :

« Dans les meilleures des hypo-hèses, la sidérurgie, qui tra-aille aujourd'hui presque par-out à moins de 60 % de sa capa-ité, ne pourra pas continuer à upporter, au cours des prochains nois, la charge très lourde d'un effectif en surnombre.

» De ce point de vue, le plan gouvernemental est incomplet. L'aide de trésorerie résultant d'un report de paiement de l'acompte sur l'impôt des sociétés ne jouera pas dans le cas des entreprises sidérurgiques, qui seront toutes déficitaires cette année, ni, plus généralement, dans le cas des entreprises françaises en diffi-ulté. »

L. BURNEL (mécanique) : un effort important.

M. P. Burnel, président de la édération des industries méca-iques : « J'estime et apprécie effort important qui a été fait ur ranimer l'économie et en rticulier l'effort entrepris pour elancer l'investissement, créa-ur d'emplois. (...) Il n'y a pas e doute que l'importance des esures prises dépasse ce que tre fédération avait estimé. » ependant, Pour M. Burnel, les esures pour alléger la trésorerie es entreprises sont à trop brève héance et celles destinées à exportation ne sont pas assez nportantes.

opposit

. CLEMENT (travaux publics) : le temps des pleurs est terminé.

M. Philippe Clément, président la Fédération nationale des avaux publics :

« Les mesures annoncées cor-spondent bien à celles que nous ions proposées... Le temps des eurs est terminé et en répon-nt à l'appel du président de République, les entreprises ivent tout mettre en œuvre ur assurer l'avenir de l'éco-omie française et par là même bien-être de tous les ci-yens. »

EDERATION DU BATIMENT : la sauvegarde de cent mille emplois.

Les dirigeants de la F.N.B. esti-ent que, si les mesures de re-nce relatives au secteur de la nstruction sont effectivement rapidement mises en applica-n, elles peuvent se traduire par ie augmentation de 10 % de ctivité dans ce secteur, donc la uvegarde ou la création de nt mille emplois. Toutefois, un l résultat est subordonné dans secteur du bâtiment à deux nditions :

— Que les méthodes, les procé-res et les moyens administra-s permettent d'agir vite ;

— Que les Français, qu'ils ient producteurs ou consomma-urs, comprennent que, s'ils se ntonnent dans l'attentisme et réserve, la machine ne repar-a pas.

M.E. : une désillusion.

Pour la Confédération des tites et moyennes entreprises le an constitue « une désillusion », r il ne donne aux entreprises cun moyen de trésorerie immé-ate, comme l'aurait fait le paie-ent de la T.V.A. à l'échéance. Le plan de relance fait crédit ulement aux entreprises riches, isque seules les entreprises qui ont des bénéfices profiteront report de paiement de l'im-t ».

J.D. (jeunes dirigeants d'entreprise) : des transformations plus fondamentales sont nécessaires.

« Indispensables (...) ces me-res ne nous permettront pas seuls d'en sortir (...). La croissance nationale doit s'accompagner d'une plus juste répartition (...). Le C.J.D. déplore que le président de la République n'ait pas fixé d'objectifs pour une politique de l'emploi (...). La mise en œuvre de ces importants moyens budgétaires et financiers doit accompagner des transformations plus fondamentales telles, entre autres, la réduction des inégalités sociales et la réforme de l'entreprise. »

F.N.S.E.A. : rien n'est prévu pour le relancement du revenu agricole.

La Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles : « Rien n'est prévu pour le relèvement du revenu agricole. Or sa forte diminution en 1974, sa stagnation en 1975, sont insupportables pour certaines catégories d'agriculteurs. Il serait tout à fait souhaitable que des reports d'impôts soient au moins appliquée aux nombreuses entreprises agricoles actuellement victimes des calamités atmosphériques ou de la mévente. Le syndicalisme agricole attend que le gouvernement prenne des mesures complémentaires pour soutenir l'investissement et le revenu agricoles lors de la prochaine conférence annuelle. »

● La Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment déclare de son côté : « Les mesures sont importantes et de nature à relancer l'économie et à venir en aide aux plus déshérités, à condition qu'elles ne soient pas détournées de leur objectif... L'artisanat du bâtiment totalise avec ses compagnons cinq cent mille travailleurs qui demandent leur juste part, et ce sera aux ministres responsables d'y veiller. »

La Confédération regrette « que, dans les perspectives annoncées, ne figure pas la réforme des charges sur salaire qui conditionne la survie de nos entreprises et de leur main-d'œuvre ».

DANS LA PRESSE PARISIENNE

L'HUMANITE : loin de la relance.

Le quotidien communiste l'Humanité titre en première page : « Le plan Giscard aggravera la situation. » On lit dans l'éditorial : « Point question de porter le SMIC à 1 700 F. Encore moins d'augmenter les salaires ou d'instituer l'échelle mobile. Du coup, nous voilà loin de la relance qui serait indispensable pour sortir les travailleurs de leurs difficultés trop souvent dramatiques, donner le coup de fouet décisif à l'économie, liquider le chômage. Au reste, il n'est nulle part fait objet de mesures réelles pour développer l'activité économique et défendre l'emploi, lutter efficacement contre l'inflation et s'attaquer résolument au gaspillage capitaliste. »

(JEAN MEROT.)

LA LETTRE DE LA NATION : les méfaits de l'opposition.

« La montagne n'a donc pas accouché d'une souris. Tout et son contraire ayant déjà été dit ou écrit sur ce plan de soutien, il n'y aura sans doute pas de surprise-choc dans l'opinion. Pourtant, si celle-ci mesure exactement l'ampleur du plan, tant par son contenu propre que par ses retombées, elle aura quelques raisons d'être étonnée. Encore faut-il que cette réaction n'intervienne pas à retardement. On peut malheureusement compter sur l'opposition pour tenter de noyer cet effort dans un flot de considérations partisanes. »

(PIERRE CHARPY.)

LES ECHOS : presque l'électrochoc.

« Une bonne dose de doping va être insufflée au corps économique français, notoirement exsangue. Ce n'est pas de l'électrochoc mais presque. Sous des formes variées, un peu plus de 30 milliards de francs vont être injectés dans les circuits de production. L'irrigation financière qui en résultera sera de l'ordre de 2,2 % du produit national. »

(PIERRE LOCARDEL.)

LE FIGARO : le recul du chômage n'est pas pour demain.

« L'important est de voir si le blocage politique qui persiste au niveau des partis — et que renforcent à nouveau des rumeurs d'élections anticipées — peut se dissiper entre le chef de l'État et cette forte proportion de l'opinion qui, à son égard, demeure réticente.

» Le recul du chômage n'est pas pour demain. L'insertion d'une grosse nouvelle vague de jeunes dans la vie sociale n'est pas acquise d'avance. Ce sont là deux points noirs que le plan de soutien ne gommera pas d'un seul coup. »

(XAVIER MARCHETTI.)

L'AURORE : considérable.

« C'est considérable. Ce pourrait être dangereux pour les finances de l'État, pour le franc, car le déficit du présent exercice va se creuser jusqu'à 50 milliards. Risque exceptionnel, qui ne serait pas supportable (car l'emprunt sous toutes ses formes a des limites), si le président ne prenait soin d'affirmer qu'il s'agit d'un effort fermé sur lui-même, accompli une seule fois : le prochain budget (1976) devra revenir à l'équilibre. »

(J. VAN DEN ESCH.)

OUTRE-MER

Aux Comores

LE POUVOIR REND L'ANCIEN MINISTRE DE L'INTÉRIEUR RESPONSABLE DES RÉCENTS INCIDENTS

A la suite des incidents qui ont fait trois morts et douze blessés mardi 2 septembre, à la Grande-Comore (« le Monde » du 5 septembre), la haute représentation des Comores à Paris a publié jeudi un communiqué présentant une nouvelle version des faits.

M. Ali Soilih, délégué à la défense et à la justice au sein du conseil exécutif de Moroni, s'était rendu à Mbeni, dans le nord de l'île, afin de se rendre compte d'une situation devenue « intolérable ». M. Mohamed Taki, ancien ministre de l'intérieur de M. Ahmed Abdallah, lui-même originaire de Mbeni, se serait en effet « réfugié et barricadé » dans ce village depuis le coup d'État du 3 août. Il « bafouait les autorités de Moroni, interdites de séjour, et le poste de gendarmerie ne donnait plus signe de vie ».

Escorté de douze personnes appartenant à la « milice populaire », M. Ali Soilih fut mis en présence d'une « foule hostile et surexcitée de plusieurs centaines de personnes armées de bâtons et de coupe-coupe ». M. Soilih a eu le bras fracturé par une pierre. « Lorsque la foule ne fut plus qu'à une dizaine de mètres, M. Soilih a dû donner l'ordre de tirer, d'abord en l'air, puis sur les gens de Mohamed Taki, qui continuaient d'avancer ». Le communiqué ajoute : « On avait fait croire aux manifestants que les armes de la milice étaient chargées à blanc. »

A L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DE L'ONU

Le « nouvel ordre économique mondial » traduit bien la volonté de rénovation du gouvernement français, déclare M. Sauvagnargues

M. Kissinger participe ce vendredi 5 septembre, à New-York, aux débats de l'Assemblée générale extraordinaire des Nations unies sur le développement et la coopération économique. L'intervention du secrétaire d'État avait été lue, jeudi, par M. Moynihaw, représentant des États-Unis à l'ONU. Dans la soirée de jeudi, l'Assemblée a notamment entendu M. Sauvagnargues, ministre français des affaires étrangères. Voici les principaux passages de son discours :

« Le droit des pays du tiers monde à être associé directement au progrès économique mondial, à en recevoir une part plus équitable ainsi qu'à influencer les choix dont il dépend, ne saurait être contesté (...).

» Les événements eux-mêmes, l'instabilité accrue des positions économiques des uns et des autres, le climat d'insécurité qui se répand, les risques de dislocation de l'économie mondiale qu'il comporte, ont démontré que la seule méthode appropriée pour résoudre ces problèmes actuels est celle du dialogue, fondé sur la compréhension mutuelle, sur le sentiment de la profonde solidarité qui nous unit, pour le meilleur et pour le pire, sur la certitude que la complémentarité des intérêts des producteurs et des consommateurs l'emporte de beaucoup sur le apparent antagonisme. (...).

» Nous sommes donc tous d'accord sur un programme de travail qui, de par sa nature même et sa très vaste portée, requerra un effort prolongé, car il ne s'agit de rien moins que d'une complète remise en ordre de l'économie mondiale.

» Qu'une telle rénovation s'impose ne souffre guère de discussion, puisque aussi bien, après l'effondrement du système de Bretton-Woods, nous sommes en présence d'une situation de désordre et de déséquilibre, dans laquelle il convient de rétablir progressivement stabilité et ordre. Cet ordre doit répondre aux intérêts complémentaires des pays industrialisés et des pays en développement, des producteurs et des consommateurs, sans oublier, bien entendu ce que nous devons tous aux peuples les plus démunis. Tendant à discipliner les forces du marché, aveugles et impitoyables aux faibles, cet ordre ne saurait pour autant méconnaître les lois économiques, qui, étant donné le caractère utopique d'une planification à l'échelon mondial, continueront à conditionner le progrès et l'expansion de l'économie mondiale.

» Que la réorganisation des rapports économiques internationaux doive répondre à cette double nécessité n'est sans doute contesté par personne dans cette assemblée. Cet accord fondamental l'emporte sur les querelles de vocabulaire et les discussions théoriques provoquées par le terme de « nouvel ordre économique mondial », expression à l'égard de laquelle la France, pour sa part, n'éprouve aucune réticence, car elle traduit bien la volonté de rénovation et de maîtrise concertée du changement qui inspire le gouvernement français et diot animer la communauté internationale. (...)

» Il est apparu clairement au cours des derniers mois que nous ne sommes pas loin de parvenir à une sorte de consensus quant à la liste des produits qui doivent en priorité faire l'objet de la négociation d'accords de stabilisation. C'est ainsi, par exemple, que, de l'avis quasiment général, le cuivre (...) devrait donner lieu à concertation internationale. (...)

» Sur les dispositions que devraient comporter les divers accords de produits, je crois que, là aussi, les vues des divers États se sont sensiblement rapprochées. Il est significatif que la conférence des Nations unies sur l'étain soit parvenue en mai dernier à mettre au point un nouvel accord de stabilisation laissant la porte ouverte à une participation financière des États consommateurs au stock d'intervention. Le fait que deux pays — dont la France — aient annoncé leur intention de verser d'importantes contributions à ce titre, et que plusieurs autres États industrialisés, outre les institutions financières internationales, envisagent à leur tour de se joindre à cet effort, laisse bien augurer des négociations qui s'ouvriront sur d'autres produits de base.

Accepter les conséquences de l'industrialisation

» Mais nous ne devons pas limiter notre action aux produits de base principalement produits et exportés par les pays en voie de développement : ce serait négliger les vastes problèmes que posent à ces derniers ceux des produits agricoles dont ils sont largement importateurs. Notre détermination doit être d'autant plus vigoureuse qu'il s'agit, en ce domaine, d'assurer la survie d'une partie de l'humanité. C'est à nous, pays développés, qui assurons pour l'essentiel la production des céréales importées par les pays en voie de développement, de négocier des accords susceptibles non seulement de régulariser les échanges internationaux en prévoyant à cet effet les dispositifs de stockage nécessaires, mais comportant également un engagement minimum d'aide alimentaire. Pareil système intéressant l'ensemble des pays en voie de développement, qu'ils soient exportateurs ou importateurs, mettrait enfin un terme à l'alternance des pénuries récurrentes et des mouvements d'assistance, parfois massifs, trop souvent tardifs, rarement adoptés. Il n'est besoin, en cette affaire, que d'un peu de compréhension réciproque et de beaucoup de volonté d'organisation.

» Ces mêmes exigences s'imposent à propos de l'accès au marché des produits manufacturés des pays en voie de développement. Nous n'avons plus le choix de nos méthodes. A l'heure où les pays en voie de développement insistent légitimement sur leur participation à rang d'égalité à la production internationale, il ne suffit plus de s'interroger sur les modalités de la libéralisation du commerce international. Tout le problème est de savoir si les pays riches sont prêts à accepter le principe et les conséquences d'une industrialisation accélérée du monde sur la base d'un redéploiement.

» Nous sommes de ceux qui refusent d'adopter à cet égard une attitude défensive et malthusienne et qui estiment que l'essor de la production industrielle dans les pays en voie de développement doit être facilité et encouragé car il s'accompagnera d'une progression de la consommation et du niveau de vie, donc du pouvoir d'achat, qui ne peut être que favorable au développement des échanges internationaux. (...)

» Quelles que soient les méthodes mises en œuvre pour permettre aux pays en voie de développement de prendre une part plus équitable dans l'expansion du commerce international, il est juste de reconnaître qu'un effort financier devra les soutenir.

» La coopération se traduit, en effet, obligatoirement par un transfert de ressources réelles ; il s'agit là d'une évidence. Encore faut-il l'accepter loyalement et en tirer les conséquences. (...)

» Il reste que l'essentiel des transferts financiers repose toujours sur l'effort volontaire des pays industrialisés et des autres pays disposant de ressources. (...)

L'ONU irremplaçable

» Je ne m'étendrai pas sur la nécessité de la réforme monétaire internationale. (...) Chacun d'entre nous sait ou devrait désormais savoir qu'il est vain de bâtir si le sol se dérobe, si les règlements monétaires escamotent en quelques semaines les fruits d'une politique à long terme.

» Les structures de réflexion et de négociation des Nations unies et de leurs organisations spécialisées sont irremplaçables pour déterminer les orientations selon lesquelles la communauté internationale tout entière doit progresser. Mais il est clair que les questions à résoudre sont si nombreuses, si complexes, que l'efficacité commande d'avoir recours, sans perdre de vue les liaisons nécessaires avec notre Organisation, à des enceintes plus restreintes, tout en étant pleinement représentatives de notre communauté internationale et des diverses catégories d'États qui la composent. (...) C'est dans cet esprit que le président de la République française a lancé sa proposition de conférence. Celle-ci a permis d'amorcer un dialogue qui n'a été qu'interrompu à la suite de la réunion de Paris et dont tous les participants souhaitent la reprise. (...)

» De très grands progrès ont été réalisés et un accord paraît en vue, bien que certains points restent à trancher. Dès qu'il sera réalisé, le gouvernement français prendra les initiatives nécessaires pour la réunion avant la fin de l'année d'une conférence élargie. (...) »

PROCHE-ORIENT

LES RÉACTIONS A L'ACCORD ISRAÉLO-ÉGYPTIEN

Un seul pays arabe, l'Arabie Saoudite, avait exprimé jeudi son soutien au nouvel accord égypto-israélien, alors que les représentants du Caire et de Jérusalem signaient le document à Genève.

Les prises de position hostiles ou réservées se sont au contraire multipliées depuis quelques jours. La Jordanie, qui n'a pas officiellement pris position, a tenu, jeudi, à faire démentir officiellement les informations selon lesquelles elle avait accueilli avec satisfaction les détails du nouvel accord ». Le porte-parole jordanien n'a toutefois pas déclaré que son pays réprouvait l'accord.

● A BAGDAD, le parti Baas a « réprouvé et condamné l'accord conclu entre « le régime égyptien et l'ennemi sioniste ». Dans une déclaration rendue publique jeudi quelques heures avant la signature à Genève, le parti au pouvoir en Irak estime que « ce qui se passe actuellement n'est qu'une conséquence logique de la politique adoptée par certains régimes et forces arabes favorables au règlement pacifique ». Dans la soirée, une manifestation de protestation a eu lieu à Bagdad.

● A DAMAS, le Conseil central de l'Organisation de libération de la Palestine (C.C.O.L.P.) tiendra une réunion extraordinaire mardi prochain pour examiner la « situation dangereuse » créée par la conclusion de l'accord égypto-israélien.

Bien que membres du C.C.O.L.P., les organisations du Front du refus, et notamment le Front populaire pour la libération de la Palestine (F.P.L.P.), ne participent pas aux réunions de cet organisme.

● A BUCAREST, le Scinteia, organe du P.C., a qualifié jeudi d'acte « positif » l'accord israélo-égyptien, tout en reconnaissant son caractère partiel. Il a toutefois invité Israël à « renoncer à ses attitudes rigides et à faire la démonstration de son réalisme et de sa compréhension » en ce qui concerne les territoires arabes occupés.

● A BELGRADE, un porte-parole officiel a affirmé que « l'accord pourrait constituer un pas positif à condition qu'il encourage et accélère la tendance à un règlement juste et global sur la base du retrait d'Israël de tous les territoires arabes occupés et de la réalisation des droits nationaux légitimes du peuple arabe de Palestine ». — (A.F.P., Reuter.)

La cérémonie de signature à Genève : UN GLACIAL ADIEU AUX ARMES

Genève. — Un glacial adieu aux armes, telle est apparue la cérémonie de signature de l'accord intérimaire, jeudi après-midi, au Palais des nations de Genève. Avec ses fausses fenêtres hautes, aveuglées par des draperies, son décor de marbre funéraire, sa vaste frise sépia où voisinent les athlètes fessus et les mères généreuses du style 1925, la salle des conseils, où mourut il y a vingt ans notre guerre d'Indochine, avait l'allure, jeudi après-midi, d'une crypte diplomatique pour rituel dépouillé. Il fallait un grand effort pour croire que se jouait là le dernier acte d'un drame engagé au bruit des canons sur le canal de Suez et poursuivi dans les navettes acharnées de M. Kissinger.

Après le refus hargneux des Soviétiques de participer à cette signature, puis l'abstention prudente du « parrain » américain, la salle ne contenait plus que les trois tables de l'ONU, d'Israël et de l'Egypte, auprès du bureau portant les grands cartons bleu ciel, où les documents attendent d'être signés.

A 17 h. 02 très précises, un petit général rougeaud, sanglé dans son uniforme gris souris, se glisse discrètement à sa place. Les caméras commencent à ronronner. Un public exigu et soigneusement filtré vient s'installer autour de la salle. Puis les Egyptiens font leur entrée. Le vieux major général Taha el Magdoub, dans son uniforme couleur de sable, montre le digne accablement qu'on doit enseigner à Sandhurst pour les occasions solennelles. Il pose sa casquette à bandes rouges et visière dorée sur son buvard vert, serre rapidement, ainsi que ses deux compagnons, les mains onusiennes et s'installe. Aussitôt, les Israéliens surgissent. Retardé par cette négociation sur la route de son ambassade parisienne, M. Mordekhai Gazit semble surtout soulagé. Il aura même, seul, un bref sourire vite réprimé. Le général Shafir, d'une minceur juvénile dans son blouson kaki, a l'allure décontractée mais boudeuse d'un permissionnaire rappelé.

Les voici donc dans un exemplaire et frem face-à-face. Pour l'Egypte, deux militaires encadrant leurs conseillers juridiques, comme pour enregistrer le verdict des armes, avec une gravité qui se ressent du désaveu de trop d'Arabes. Pour Israël, l'âme plus légère, deux diplomates flanqués d'un officier d'ordonnance, pour bien marquer que l'affaire est politique au premier chef.

La cérémonie est vite expédiée. Le général Siilasvuo affermit sur son nez rond des lunettes de notaire. Il bâcle la plus sèche des bienvenues puis apporte aux deux délégations les cartons contenant le texte, l'annexe et les cartes qui doivent être signés à quatre exemplaires. Sans un regard pour le camp adverse, les représentants du Caire et de Jérusalem jouent du stylo avec application. Ils ont à peine fini que leurs « témoins » finlandais demandent sans conviction si quelqu'un désire faire une observation. Un sextuple signe de tête négatif lui répond. Le tampon-buvard de l'ONU se balance encore sur les signatures lorsque les ennemis, si peu réconciliés, se lèvent et s'esquivent, comme ils sont venus, par des portes différentes. Est-il exact, comme on l'entend dire du côté israélien, que les Egyptiens ont « refusé la poignée de main » ? *De toute façon, assure le porte-parole américain,* « on n'en est pas encore à se manifester de la cordialité en public ».

Les Américains, qui n'ont pas voulu étaler leur désaccord avec les Soviétiques et patronner trop exclusivement le succès de leur secrétaire d'Etat, sont convaincus que l'Union soviétique s'est bornée à un geste de mauvaise humeur. Ils croient qu'elle enverra ses délégués mardi à la réunion du groupe de travail militaire. Il ne semble pas que des pressions se soient exercées sur l'ONU de la part de Moscou pour obtenir un tête-à-tête uniquement israélo-égyptien. Dans le camp arabe, l'heure est à la discrétion, teintée de résignation chagrinée ou de colère plus ou moins explicite, selon qu'on passe des délégués du Caire aux Syriens ou aux Palestiniens présents à Genève. Pour sa part, le chef de la délégation de Jérusalem a fait savoir qu'Israël, « engagé et désireux d'appliquer cet accord dans la mesure de ses moyens, consacrera tous ses efforts à la consolidation de la paix ». *C'est le mot que l'on attendait et qu'à vrai dire, dans ce nô japonais de la conciliation, personne ne prononce autrement que du bout des lèvres.*

P.-J. FRANCESCHINI.

Le président Sadate accuse l'U.R.S.S. de « semer la discorde entre les pays arabes »

Le Caire (*A.F.P., Reuter, A.P.*). — Dès le discours qu'il a prononcé jeudi soir 4 septembre devant une assemblée des corps constitués, le président Sadate s'est d'abord félicité du nouvel accord qui vient d'être conclu avec Israël, et « *qui constitue réellement,* a-t-il dit, *un tournant dans la lutte qui se déroule dans notre région depuis vingt-sept ans* ».

Le président égyptien, dont le discours était radiotélévisé en direct, a dit en substance que la guerre d'octobre avait eu des buts politiques et non pas celui de permettre aux Arabes « *d'aller jusqu'à Tel-Aviv* ». « *Ces buts politiques,* a-t-il dit, *ont été atteints* » : le monde entier est conscient maintenant que la paix ne se fera au Proche-Orient que par l'évacuation complète des territoires occupés par Israël, et par la reconnaissance des droits des Palestiniens. Mais il y a des réalités à ne pas perdre de vue, a ajouté le chef de l'Etat égyptien : l'Amérique tient entre ses mains presque toutes les cartes au Proche-Orient, et ne laissera jamais disparaître Israël.

Dans la seconde partie de son allocution, le président Sadate a fait le procès de ses détracteurs. Il a révélé qu'il avait dépêché auprès du président Assad le vice-président Housni Moubarak pour rendre compte de l'accord de dégagement. Le chef de l'Etat syrien, a-t-il déploré, a refusé de le recevoir. « *Je suis triste et blessé,* a-t-il dit, *de ce qui arrive en Syrie. Nous sommes des frères d'armes. Ce qu'ils font me blesse et m'attriste profondément.* »

Le président Sadate a adressé un avertissement au président Assad, en affirmant qu'il pourrait bien rendre publiques les manœuvres effectuées par la Syrie en 1974, et qui avaient conduit à l'accord de séparation des forces sur le plateau du Golan. « *Le jour viendra où je vous révélerai l'ensemble des faits,* a dit le Raïs, *mais je suis prudent en ce qui concerne notre frère* (syrien), *et préoccupé par l'avenir de notre amitié, que nous ne renierons pas.* »

M. Sadate a encore déploré que « *après tout ce que l'Egypte a fait pour lui* », le chef de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, ait cru bon de joindre sa voix au chœur des chefs de file du front du refus, qui « *se sont considérés pendant des années comme des héros, alors que l'histoire montre aujourd'hui à quel point ils avaient tort* ». Affirmant qu'il n'avait jamais voulu imposer sa « tutelle » à quiconque, y compris les Palestiniens, le président a ajouté : « *Nous avons rejeté la tutelle des grandes puissances, et nous refusons aujourd'hui à n'importe qui le droit d'imposer la sienne sur nos décisions et sur nos territoires.* »

A propos de l'Irak, le président égyptien a laissé poindre du mépris : son action réelle contre Israël, a-t-il dit, a été nulle.

Enfin, M. Sadate a dénoncé la politique de l'U.R.S.S. S'en prenant aux « waswass el khanas » c'est-à-dire aux mauvais esprits qui avivent les zizanies, il a déclaré : « *Que l'U.R.S.S. ne veuille pas assister à la signature de l'accord intérimaire, cela la concerne uniquement, mais qu'elle informe la Syrie de son intention de ne pas assister à cette signature, je considère cela comme une provocation flagrante destinée à semer la discorde entre les pays arabes. Que le ministre syrien des affaires étrangères remette à l'ambassadeur soviétique le communiqué du commandement du parti Baas réprouvant l'accord, cela je le considère comme le début d'un drame.* »

Réfutant les accusations selon lesquelles l'Egypte aurait bradé la cause arabe, le président Sadate a affirmé que, « *en raison de son engagement à l'égard de la Syrie et de la cause palestinienne, l'Egypte avait refusé une proposition d'évacuation totale du Sinaï en contrepartie d'un traité de paix avec Israël* ». « *Nous avons, en outre,* a-t-il dit, *refusé une autre offre d'un retrait israélien plus substantiel allant d'El-Arish à Ras-Mohamed, moyennant des concessions politiques.* »

Après avoir affirmé que « *l'accord de dégagement qui vient d'être signé est irrévocable* » et que « *l'Egypte respecte sa signature et tient ses engagements* », le président Sadate a déclaré : « *Si nous avions voulu signer un traité de paix, nous aurions eu le courage de le faire et de l'annoncer publiquement.* »

Le président égyptien a ensuite rendu un chaleureux hommage au président Ford, « *qui,* a-t-il dit, *malgré des conditions intérieures difficiles, a tenu personnellement à œuvrer à l'aboutissement de cet accord important* ».

Soulignant que « *la voie menant à une paix juste et durable est longue et difficile* », le président Sadate a ajouté que « *depuis la guerre d'octobre son objectif stratégique était la conférence de Genève, à la condition que nous nous y rendions tous, et en premier lieu les représentants du peuple palestinien* ». « *Les accords intérimaires,* a-t-il dit, *constituent un test d'intentions, et préparent la voie à la conférence de Genève.* »

Mais, a-t-il souligné, les dissensions au sein du camp arabe sont un obstacle sur cette voie, et « *nous devons donc les régler d'abord* ». « *Ce qui arrive est tragique !* s'est-il exclamé, *c'est ce que recherche Israël : diviser les Arabes. Et nous leur offrons cela sur un plateau.* »

Le Congrès américain semble disposé à « payer la note »

De notre correspondant

Washington. — Le président Ford et M. Kissinger ont insisté le jeudi 4 septembre, auprès des leaders des deux Chambres pour que le Congrès se prononce à bref délai — d'ici deux à trois semaines — sur l'envoi d'environ deux cents techniciens civils américains dans le Sinaï. En même temps, ils leur ont demandé d'approuver un programme d'aide militaire et économique se décomposant ainsi : entre 2 milliards 100 millions et 2 milliards 300 millions de dollars pour Israël et entre 650 et 800 millions de dollars pour l'Egypte.

Les premières réactions des parlementaires justifient l'optimisme relatif de la Maison Blanche, qui s'attend à un vote positif du Congrès.

M. Kissinger s'est déclaré d'accord avec le sénateur Church pour que le projet de loi autorisant l'envoi de techniciens dans le Sinaï prévoie expressément qu'en cas de reprise des hostilités, ils soient immédiatement retirés. L'accord, a-t-il dit, autorise le président à évacuer les civils américains s'il estime qu'ils sont en danger ou incapables de remplir leur mission de paix. Une attaque surprise contre eux, a-t-il ajouté, serait « *extrêmement difficile* », d'abord parce qu'ils se trouvent dans une zone sous l'autorité des Nations unies, ensuite parce que, étant donnée leur mission, ils seront les premiers informés de préparatifs militaires suspects. Le sénateur Church s'est déclaré satisfait des précisions apportées par M. Kissinger.

D'autres congressistes, dont le sénateur Mansfield, leader de la majorité démocrate, craignent que l'emploi de la force armée américaine soit nécessaire pour évacuer, le cas échéant, ces deux cents techniciens, ce qui accroîtrait le risque de voir les Etats-Unis entraînés dans des hostilités.

D'autres parlementaires estiment que les techniciens américains deviendront inévitablement les cibles préférées des terroristes palestiniens. Quelle sera, demandent-ils, la réaction de l'opinion publique américaine si un ou plusieurs d'entre eux étaient victimes de ce terrorisme ?

Certains membres du Congrès, comme le sénateur Jackson, redoutent les conséquences à long terme de la présence « civile » américaine dans le Sinaï. Ne va-t-on pas, disent-ils, créer un précédent, et justifier l'envoi de techniciens russes dans le Golan ?

Le sénateur Jackson a cependant atténué son opposition initiale en indiquant qu'il souhaitait d'abord étudier le texte définitif. Candidat à la présidence, il doit tenir compte des fluctuations de l'opinion au sein de la communauté juive américaine, qui, dans sa majorité, est favorable à l'accord israélo-égyptien. Dans ce contexte, on peut penser que les soixante-treize sénateurs qui avaient signé une résolution de soutien à Israël quelques jours avant le départ de M. Kissinger pour le Proche-Orient, pourront difficilement se déjuger en s'opposant à l'accord déjà approuvé par Jérusalem.

Les premiers sondages indiquent qu'une majorité se dégagera assez facilement au Sénat, plus difficilement à la Chambre, en faveur des propositions gouvernementales. A l'exception du sénateur Mansfield, toujours hostile à la présence civile américaine au Sinaï, la plupart des leaders évoluent dans le sens souhaité par la Maison Blanche. Le speaker de la Chambre, M. Carl Albert, d'abord très réservé, a changé d'opinion après avoir entendu M. Kissinger et a déclaré : « *Il s'agit d'un risque calculé, qui mérite d'être couru.* » Le sénateur McGovern a apporté la caution de l'aile libérale du parti démocrate à l'initiative de M. Kissinger. De même, les anciens opposants à la guerre du Vietnam paraissent décidés à approuver les demandes du gouvernement. Pour le sénateur républicain Javits, il s'agit d'un « *petit risque* » à prendre. Faisant écho au président Ford, il a ajouté : « *L'autre terme de l'alternative est une nouvelle guerre* ». Le *Wall Street Journal* estime que « *le prix à payer est cher pour un résultat limité* », mais ajoute : « *Nous n'avons pas d'autre choix.* »

En fin de compte, avec plus de résignation que de conviction, le Congrès finira par « payer le prix », mais non sans avoir examiné de très près les obligations « *secrètes* » que M. Kissinger aurait contractées envers Israël et l'Egypte.

HENRI PIERRE.

ASIE

LA MALAISIE, PROSPÈRE ET FRAGILE

II. — Du libéralisme au dirigisme

De notre envoyé spécial PATRICE DE BEER

Dans un premier article (le Monde du 5 septembre), notre envoyé spécial a décrit la crise dans l'Etat de Sabah, dont le chef du gouvernement, Tun Mustapha, aurait voulu quitter la Fédération mais vient de perdre ses fonctions. Kuala-Lumpur sort victorieux de cette épreuve de force, mais compte essentiellement sur la prospérité du pays pour réduire les tensions raciales.

Kuala-Lumpur. — Depuis longtemps paradis des investisseurs étrangers, qui y trouvaient non seulement de substantiels profits et une main-d'œuvre docile et bon marché, mais aussi du personnel qualifié, une situation politique stable, une infrastructure adéquate, et bon nombre de matières premières, la Malaisie est-elle en train de devenir socialiste ? Les récentes tentatives du gouvernement pour restructurer l'économie jusqu'en 1990 et pour en contrôler l'évolution inquiètent en effet les gouvernements étrangers et les entreprises habituées aux traditionnels « *laissez-faire* » et « *enrichissez-vous* ». Les déclarations nationalistes et dirigistes de plusieurs responsables, ainsi que la malencontreuse utilisation de la formule « *nouvelle politique économique* » ou N.E.P., n'ont rien fait pour détendre l'atmosphère.

Deux récentes mesures adoptées par Kuala-Lumpur viennent de susciter une mise en garde du département américain du commerce ; il estime qu'elles « *risquent de miner la réputation de la Malaisie d'être une [des] zones les plus favorables a[ux] investissements en Asie du S[ud]-Est* ». L'amendement à l'a[cte] pétrolier de 1974 et à l'acte su[r la] coordination industrielle, affi[rme] Washington, « *ont créé une [cer]taine inquiétude parmi les in[ves]tisseurs étrangers* ».

Le premier de ces textes, e[ntré] en vigueur le 1er mai, oblige t[oute] compagnie se livrant à la ve[nte], à la distribution, au raffinag[e et] à l'utilisation industrielle [des] produits pétroliers, à obtenir [du] premier ministre une licence[. Il] crée une nouvelle catégorie d['ac]tions, les *management sha[res]*. Ces actions seront cédées à [la] compagnie nationale Petr[onas] pour un montant équivalan[t à] un pour cent du capital. C[ha]cune d'entre elles vaudra [...] cents actions ordinaires dans [un] vote relatif à la nomination [ou] au remplacement du directeur [ou] de tout membre du personnel.

Soucieuses devant ce qu'elles [ont] considéré comme « *une nati[ona]lisation sans compensation* », [les] compagnies pétrolières effec[tuant] des prospections en Malaisie [ont] manifesté leur inquiétude[,] comme Exxon — la branche [de] prospection de Esso, — ont [sus]pendu leurs activités. Les [...] plates-formes de forage qu[e...] faisait construire au Japon [...] plusieurs dizaines de millions [de] dollars ne seront pas ame[nées] sur place. Le directeur de Pe[tro]nas, le prince Razaleigh, qui [est] aussi un des vice-présidents [du] parti malais majoritaire U.[M.N.O.,] a tenté de rassurer les pétro[liers] en déclarant : « *Nous vou[lons] seulement réglementer et con[trô]ler l'industrie.* »

« Contrôler notre économie »

Mais le fait que Petronas ait été créée sur le modèle de la compagnie nationale indonésienne Pertamina — qui se débat dans une situation financière catastrophique, — le fait aussi qu'il soit pratiquement impossible d'obtenir des précisions de quiconque, sinon du prince Razaleigh — personnage presque inaccessible — n'ont fait qu'accroître les appréhensions. D'autres déclarations du prince en faveur du « *nationalisme économique* » ont aussi été reproduites dans la presse ; celle-ci en particulier : « *Le temps est venu pour les Malaisiens de prendre eux-mêmes le contrôle de leurs ressources nationales, afin de libérer la nation de la domination de son économie par l'étranger.* »

Quand il s'agit de l'Iran ou de l'Arabie Saoudite, qui produisent des centaines de millions de tonnes d'« or noir » de tels propos sont pris au sérieux. Mais la Malaisie ne produit pour le moment que quatre-vingt-dix mille barils par jour, et sa géologie tourmentée rend les prospections onéreuses. Aussi, les compagnies pétrolières peuvent-elles se permettre de se montrer difficiles ou de se replier dans l'expectative.

« *Le pétrole monte à la tête de quiconque en possède* », nous a dit un responsable gouvernemental, qui critique la politique de Petronas. « *Nous avons la main trop lourde alors que nous avons encore besoin de l'argent et des technologies de l'étranger.* » *L'objectif de notre nouvelle politique économique est de contrôler notre économie à 70 %, en 1990, par la négociation ou le rachat, non par la confiscation* », a-t-il ajouté.

Cette politique, mise au point en 1971 après le départ de l'ancien premier ministre, le prince Abdul Rahman, et son remplacement par M. Abdul Razak, se retrouve dans les objectifs du deuxième plan quinquennal — qui se termine cette année — et dans les prévisions du troisième. La loi sur la coordination industrielle qui rend elle aussi obligatoire l'obtention de licences, n'en est qu'une des applications concrètes. En 1970, pour 60 %, le capital des compagnies privées était entre les mains d'étrangers. Ce pourcentage doit progressivement baisser pour atteindre 30 % en 1990. Mais, en raison de l'expansion prévue de l'économie, ces 30 % devraient représenter une somme cinq fois plus importante que les 60 % de 1970.

Kuala-Lumpur ne se satisfait plus d'une industrialisation à tout prix, anarchique. Si le pays veut connaître une croissance ordonnée qui devrait, vers 1980, en faire une « *nation semi-industrialisée* », il faut inciter les investisseurs à placer leurs capitaux dans des entreprises de main-d'œuvre ou utilisant en priorité les matières premières locales : la Malaisie est en effet le premier producteur mondial de caoutchouc, d'étain, d'huile de palme, de bois tropicaux et un des premiers producteurs de poivre et de conserves d'ananas. Les planificateurs, comme le Dr Robless, veulent que la part de l'industrie dans le P.I.B. passe de 16 % aujourd'hui à 30 % en 1990.

Le secteur public, semi-public et para-public, qui contrôle environ 40 % de l'économie, est aussi en expansion. Son rôle n'est pas seulement d'assurer le fonctionnement des services publics, mais surtout d'aider à « *restructurer la société* », comme l'on dit ici, c'est-à-dire de donner aux Malais — par opposition aux Chinois et aux Indiens — le contrôle de 30 % de l'économie en 1990 contre e[nvi]ron 3 % en 1970 et 9 % auj[our]d'hui. Tout l'effort gouvernem[en]tal est orienté dans ce sens act[uel]lement, ce qui n'est pas sans c[réer] une certaine tension parmi les [au]tres ethnies.

Nationalisme et dirigisme se trouvent aussi dans le secteur [des] matières premières, dont les fl[uc]tuations échappent le plus souv[ent] à Kuala-Lumpur. M. Musa Hit[am,] ministre des industries primai[res] et l'un des plus brillants repré[sen]tants de la nouvelle générat[ion] malaise, a préconisé au début [de] cette année aux autres pays p[ro]ducteurs (Thaïlande, Sri-Lan[ka,] Indonésie, Singapour) la créat[ion] d'une association des pays prod[uc]teurs de caoutchouc natu[rel.] Celle-ci aurait pour objectif [de] créer des stocks — 100 000 t[on]nes pour commencer — afin [de] pouvoir contrôler l'évolution [des] prix. En effet, cinq cent mille [fa]milles parmi les plus pauvres [du] pays dépendent de la culture [de] l'hévéa pour vivre. De son c[ôté,] le gouvernement a adopté une [sé]rie de mesures destinées à ac[cé]lérer le renouvellement des arb[res,] à réduire la production et à au[g]menter les stocks locaux. Les [ex]perts des cinq pays viennent [de] se réunir à Kuala-Lumpur, et d[oi]vent se revoir ce mois-ci p[our] mettre la touche finale à l['] accord.

Cette politique du caoutchou[c] est fondée sur le précédent [de] l'accord international sur l'éta[in] dont la Malaisie est l'un des pri[n]cipaux signataires, détenant à e[lle] seule 45 % des voix des pays pr[o]ducteurs, soit près du quart [du] total des voix au sein du cons[eil.] Cet accord prévoit l'établisseme[nt] en commun, entre producteurs [et] consommateurs, d'un prix-pla[n]cher fondé sur les coûts de pr[o]duction et d'un prix plafond. L[e] stock de 20 000 tonnes, qui d[oit] passer à 40 000 tonnes, a été con[s]titué, et un mécanisme de contrô[le] des exportations mis en place.

La Malaisie souhaite qu'un [tel] système soit étendu à toutes l[es] matières premières qu'elle produ[it] et qui représentent 80 % du mon[]tant de ses exportations. En effe[t,] toute variation, même minime, d[u] prix peut avoir des effets consid[é]rables sur son économie. P[ar] exemple, une baisse de un cen[t] par kilo du prix du caoutchouc coûterait à la Malaisie une per[te] en devises de 25 millions de dolla[rs] malaisiens par an.

Kuala-Lumpur a donc tourné l[e] dos au libéralisme d'antan, mêm[e] s'il a fallu plusieurs années pou[r] que les premiers effets de cett[e] politique se fassent sentir. Mai[s] il ne s'agit pas, pour M. Mus[a] Hitam, de nationalisation, et « *[il] n'y a aucun changement dans no[]tre politique de collaboration ave[c] les investisseurs étrangers* », dit-il[.] « *D'ailleurs,* ajoute-t-il, *des pay[s] comme l'Australie et le Canada s[e] sont eux aussi lancés dans des ef[]forts pour récupérer le contrôl[e] de l'exploitation et du développe[]ment de leurs ressources naturel[]les et de leurs industries primai[]res.* » « *Mais il faut aussi,* nou[s] a-t-il précisé, *confondre ceux qu[i] disent que nous ne sommes que les serviteurs des intérêts étrangers.* »

L'enrichissement du pays n'a pas profité à tout le monde, et les manifestations de la fin de l'année dernière ont montré que nombre de Malais ruraux, pour lesquels le gouvernement affirme déployer tous ses efforts, sont loin d'être satisfaits de leur sort. Il y a encore beaucoup à faire pour que la richesse du pays soit distribuée équitablement hors d'une capitale où s'affiche un luxe de plus en plus insolent.

FIN

ASIE

Timor

Les Portugais ordonnent aux adversaires de cesser le combat immédiatement

Lisbonne a demandé, jeudi 4 septembre, aux factions rivales de Timor oriental, de cesser leur lutte avant vendredi soir, faute de quoi d' « autres moyens adéquats » seront trouvés pour résoudre la crise. M. Almeida Santos, envoyé spécial du gouvernement portugais, n'est, en effet, pas parvenu à entrer en contact avec le Front révolutionnaire pour l'Indépendance de Timor oriental (le FRETILIN) ni avec l'Union démocratique de Timor (U.D.T.). Cette dernière perd du terrain. Ses adversaires seraient en passe de s'emparer de la ville de Baucau, à l'est de Dili, la capitale. C'est pour échapper aux forces du FRETILIN que, jeudi, des militaires partisans de l'U.D.T. se sont emparés à Baucau d'un appareil militaire australien, chargé d'apporter des secours de la Croix-Rouge. L'avion a atterri à Darwin.

De notre envoyé spécial

Canberra. — La mission de paix entreprise à Timor-Oriental par M. Almeida Santos, envoyé spécial de Lisbonne, semble avoir échoué. Après avoir passé deux jours dans l'île d'Atauro, il est revenu bredouille à Darwin. Il a reconnu qu'il avait été dans l'incapacité d'établir le contact avec aucun des partis politiques timorais.

Au même moment, on apprenait ici que les combats avaient repris dans l'île, où les forces du FRETILIN, le parti nationaliste favorable à l'indépendance, auraient lancé une offensive contre les positions tenues par les partisans de l'U.D.T. dans la région de Dili, la capitale, et de Baucau, seconde ville de Timor, qui possède un aéroport international, et était jusqu'à présent le bastion des conservateurs. L'attitude politique de ces derniers demeure confuse. Soutenus au départ par la fraction conservatrice de la colonie portugaise, tout en proclamant leur volonté d'indépendance, et ne faisant pas mystère de leurs relations avec Djakarta, ils n'ont pas été en mesure de s'implanter suffisamment dans la population ou dans les forces armées pour s'assurer un soutien international et venir à bout du FRETILIN.

Si, comme certaines rumeurs le laissent entendre, l'U.D.T. faisait appel, directement ou non, au soutien indonésien — Djakarta lui aurait déjà offert des armes, — la porte pourrait être ouverte à une intervention que de nombreux généraux souhaitent de plus en plus ouvertement à Djakarta. Canberra semble encore s'inquiéter du vent nouveau qui souffle depuis quelques jours dans la capitale indonésienne. Ici, majorité et opposition veulent se convaincre que l'Australie fait connaître assez fermement à son voisin occidental son opposition à toute action violente. En fait, les déclarations officielles ont été, pour le moins, mesurées. D'autant plus que le parti travailliste au pouvoir est divisé entre les partisans d'une autodétermination qui pourrait conduire Timor-Oriental vers l'indépendance, et ceux qui, au ministère des affaires étrangères et autour du premier ministre, M. Whitlam, pensent qu'en fin de compte le dernier mot reviendra à Djakarta.

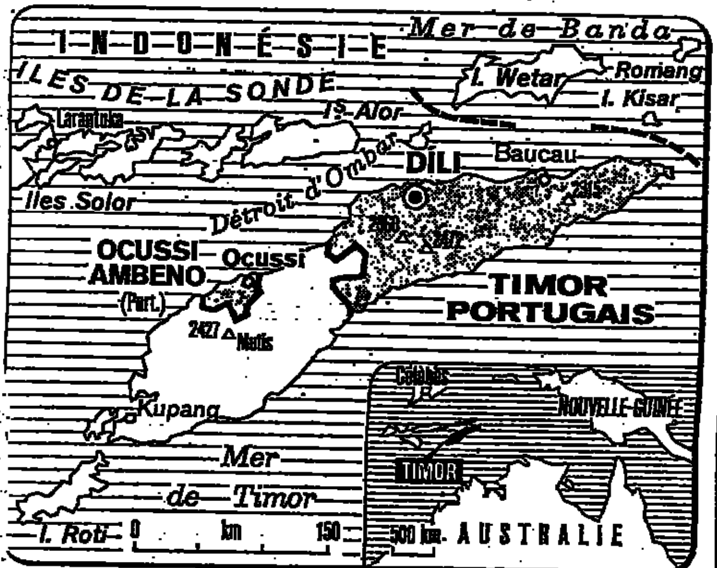
Il semble que Canberra, du moins jusqu'à ce que la crise éclate le mois dernier à Dili, n'ait rien fait pour calmer les ambitions indonésiennes. A deux reprises, à Djodjakarta, en Indonésie, puis à Townsville, ville isolée à plus de 2 000 kilomètres au nord de Canberra, M. Whitlam aurait donné son accord à une solution du problème timorais en faveur de l'Indonésie, le président Suharto s'engageant à ne pas recourir à la force. Depuis, ce dernier a été soumis à de fortes pressions de la part de ses militaires, qui multiplient aujourd'hui les informations les plus alarmistes et les plus fantaisistes.

Ainsi, on a pu apprendre que des agents nord-vietnamiens, ou chinois, auraient débarqué à Timor, ou bien que le FRETILIN se serait emparé d'une vingtaine de canons lourds portugais, qui n'en possédaient pas tant, loin de là.

Il faut cependant prendre plus au sérieux l'établissement de patrouilles navales indonésiennes autour de l'île, officiellement pour intercepter un éventuel trafic d'armes, ainsi que les informations en provenance de Djakarta selon lesquelles plusieurs zones frontalières de Timor indonésien auraient annoncé qu'elles rompaient toutes relations avec les Portugais et souhaitaient être intégrées à l'Indonésie. Et, mercredi, le ministre de l'intérieur, le général Amir Machmud, considéré comme un « faucon », a affirmé que dix mille réfugiés, fuyant le combats, étaient massés à la frontière, attendant d'être admis en Indonésie. Il a déclaré que la guerre à Timor était un conflit entre communistes et anti-communistes et que le peuple timorais « *plaçait son espoir dans l'aide indonésienne* ».

Pourtant, en dépit d'un vocabulaire acquis au cours d'une très brève formation politique, les dirigeants du FRETILIN appartiennent à la même classe sociale que ceux de l'U.D.T., auxquels ils sont souvent apparentés. C'est avant tout pour s'opposer à l'U.D.T., soutenue par les conservateurs et dirigée par d'anciens partisans de Salazar, que le FRETILIN a cherché, et obtenu, un appui de diverses organisations de gauche, en particulier en Australie et au Portugal. Mais le FRETILIN, s'il n'a pas ménagé ses efforts pour alphabétiser la population et lui insuffler un sentiment nationaliste, n'a jamais pris position sur le principal problème économique et social : la réforme agraire et l'abolition des structures féodales. Dans les régions qu'il contrôle, il s'appuie souvent sur les chefs traditionnels. Et, s'il a pris l'avantage après le ralliement à sa cause de la plupart des militaires, il est encore difficile d'affirmer qu'il bénéficie du soutien de la grande majorité des Timorais. Ils ont été isolés les uns des autres pendant des siècles par l'interdiction imposée par les Portugais de voyager en dehors de leur district d'origine. En dépit de similarités linguistiques — le tetun est parlé de part et d'autre de la frontière — et ethniques, les Timorais de l'Est ont été coupés de la réalité indonésienne.

P. de B.



DIPLOMATIE

La visite en France du vice-président irakien Saddam Hussein commence par un week-end en Provence avec M. Chirac

M. Saddam Hussein, vice-président du Conseil de commandement de la révolution d'Irak, était attendu ce vendredi 5 septembre, à 15 heures, à Paris, en visite officielle.

M. Hussein, qui est en fait le numéro un du régime de Bagdad, sera reçu avec des égards particuliers et un protocole aussi proche que possible de celui qui est réservé aux chefs d'État. C'est ainsi qu'il résidera à l'hôtel Marigny.

Après l'accueil par M. Chirac, à Orly, le programme commencera de façon inhabituelle par un week-end en Provence. Le premier ministre et le vice-président irakien partiront en fin d'après-midi pour les Baux-de-Provence. Samedi matin, ils visiteront les installations nucléaires de Cadarache, puis, samedi après-midi et dimanche, le village des Baux et ses environs, tout en se réservant de nombreux entretiens politiques privés. M. Chirac regagnera Paris dimanche soir et M. Saddam Hussein lundi matin, après avoir assisté, en compagnie de M. Bourges, ministre de la défense, à des présentations d'avions en vol à Istres.

Les entretiens officiels de MM. Chirac et Hussein commenceront lundi après-midi. Le premier ministre recevra ensuite le vice-président irakien à dîner dans la galerie Louis XV du château de Versailles.

Mardi matin, M. Hussein aura un entretien avec le président Giscard d'Estaing, qui offrira un déjeuner en son honneur. Mardi soir, le vice-président irakien recevra M. Chirac à dîner. Mercredi, il visitera à Bagneux les établissements Thomson-C.S.F., puis M. Chirac le recevra une seconde fois pour un déjeuner intime.

M. Saddam Hussein est accompagné d'une importante délégation, comprenant notamment le général Ghaïdan, membre du Conseil de commandement de la révolution, ministre des communications et, par intérim, des affaires étrangères ; M. Hamdani, secrétaire général du comité de programmation et principal collaborateur du vice-président, et M. Al Chaoui, ministre d'État.

Un partenaire très recherché

L'Allemagne fédérale est devenue en 1974 le premier fournisseur de l'Irak, alors que la France semblait devoir occuper cette place. Les ventes de la R.F.A. ont atteint 900 millions de DM (1,5 milliard de francs), neuf fois plus qu'en 1973, les exportations françaises n'ayant que légèrement dépassé le milliard de francs. Ce résultat, lié à la reprise des relations diplomatiques irako-allemandes, peut tempérer le triomphalisme excessif des dirigeants français face à une percée, fort sensible au demeurant, sur le marché irakien. De vingt-cinquième fournisseur de Bagdad en 1963, la France serait — les facteurs politiques aident — devenue le premier, l'an dernier, devant l'U.R.S.S. et la Grande-Bretagne n'était l'outsider allemand.

La hausse du prix du pétrole — l'Irak est, après l'Arabie Saoudite, le deuxième fournisseur de la France — a procuré à Bagdad des ressources très importantes (1,5 milliard de dollars en 1973, 7 milliards en 1974, peut-être 8 milliards en 1975) et conduit Paris à vendre davantage. Les exportations françaises ont presque triplé en un an, passant de 370 millions de francs en 1973 à 1 030 millions en 1974. Pour les six premiers mois de 1975, ces ventes se sont élevées à près de 900 millions de francs contre 490 milions pendant la même période de l'an dernier.

La facture pétrolière est lourde : 6 milliards de francs en 1974, trois *fois* plus qu'il y a deux ans. Et le déficit commercial chronique à l'égard de l'Irak est élevé (5 milliards de francs l'an dernier au lieu de 1,8 milliard en 1973), le quatrième par ordre décroissant d'importance après ceux enregistrés vis-à-vis de l'Arabie Saoudite, de la République fédérale d'Allemagne et des Etats-Unis. Ce déficit a toutefois quelque peu diminué au cours du premier semestre de cette année (1,7 milliard contre 2,2 milliards durant les six premiers mois de 1974), les ventes françaises ayant progressé de 80 %, alors que les achats de pétrole irakien ont diminué de 4 % (2,6 milliards contre 2,7).

Bagdad a fourni 16 millions de tonnes de brut à la France l'an dernier (19 millions de tonnes en 1973), ce qui a représenté 13 % de l'approvisionnement français et 36 % des ressources totales de la C.F.P. (Compagnie française des pétroles). Voulant se dégager de la forte emprise soviétique, sans pour autant, comme d'autres pays arabes, se lier aux Etats-Unis, Bagdad a cherché une ouverture en Europe, en France en particulier. A l'occasion de la nationalisation de l'Irak Petroleum Company (I.P.C.), fief anglo-saxon dont la C.F.P. n'avait qu'une part limitée, l'Irak a conclu avec la France, en juin 1972, un accord pétrolier à long terme. En 1968, un contrat de service avait déjà été signé avec Elf-ERAP.

L'offensive commerciale de Paris a surtout porté sur les biens d'équipement, dont l'Irak, pays relativement peuplé (onze millions d'habitants), a besoin pour réussir son décollage économique.

Lors de la visite, en décembre 1974, de M. Chirac, le chiffre de 15 milliards de francs de contrats signés ou prévus entre les deux pays avait été avancé. Il s'agit, dans ce cas comme dans les autres, d'un amalgame quelque peu exagéré entre le sûr, le probable et l'éventuel. Les contrats conclus en 1974 ont représenté une somme de 3 milliards de francs. Depuis le début de 1975, leur montant a atteint 1,5 milliard de francs, et s'élèverait, à la fin de l'année, à quelque 2 milliards. Les résultats sont loin d'être négligeables, mais les « *comptes fabuleux* » risquent d'entraîner des désillusions.

La politique de développement de l'Irak se heurte d'ailleurs à un certain nombre d'obstacles financiers ou techniques. Le pactole pétrolier trouve ses limites. Déjà, les réserves de change de l'Irak ont diminué, se situant, selon le F.M.I., à 2,3 milliards de D.T.S. fin mai, contre 2,7 milliards fin décembre. Et ce pays vient de souscrire, sur le marché financier international, un emprunt de 500 millions de dollars destiné au financement de divers projets.

Un autre frein à la croissance des exportations françaises est constitué par l'insuffisance des infrastructures (routes, ports, entrepôts), qui limite la capacité d'absorption de l'Irak. Enfin, il faut compter avec l'âpreté de la concurrence étrangère : les Allemands ont fait une entrée en force (Bagdad vient de commander dix mille camions Mercedes), les Américains sont très actifs, les Japonais ont signé, en janvier 1974, un contrat de 1 milliard de dollars, sans oublier les Britanniques et les Soviétiques. Les responsables irakiens reprochent en outre aux entreprises françaises la cherté de certains prix, ce qui, par exemple, retarde les négociations pour la réalisation du complexe pétrochimique de Bassora. — M. B.

PORTRAIT

UN PARTISAN DE LA « REALPOLITIK »

Si l'on se contentait d'écouter M. Saddam Hussein, on en conclurait, à tort, que le secrétaire général adjoint du parti Baas n'est qu'un militant doctrinaire, coupé des réalités de son temps, méprisant les « sordides compromis » des politiciens. Il est capable de parler des heures durant du socialisme, de l'unité arabe, des principes immuables qui régissent le mouvement révolutionnaire, de la lutte des masses contre l'impérialisme et la réaction, de la libération totale de la Palestine.

Mais cet homme de trente-huit ans, bâti en athlète, la chevelure et la moustache noires et drues, habillé avec recherche, au sourire éclatant de jeune premier, est loin d'être un sectaire passionné. Son apparente nonchalance, quelque peu hautaine, masque mal l'homme d'action qu'il a toujours été.

Adolescent, il est de tous les complots qui se trament pour renverser la monarchie hachémite. Quelques mois après l'instauration de la République, en 1958, il s'insurge — toujours sous l'étendard du Baas — contre la dictature du général Kassem. Le 7 octobre 1959, il est l'un des trois jeunes gens qui tentent, la mitraillette au poing, d'assassiner le chef de l'Etat. L'échec de l'attentat l'oblige à s'exiler, d'abord en Syrie, puis en Egypte. Rentré en Irak après la chute du général Kassem, début 1963, il ne tarde pas à plonger, encore une fois, dans la clandestinité pour lutter contre les nouveaux maîtres de la Mésopotamie.

Ce n'est que dans la deuxième moitié de 1968, après l'avènement du Baas au pouvoir, qu'il commence à émerger comme l'un des principaux dirigeants du parti. Dès l'année suivante, il est nommé vice-président du Conseil de la révolution, la plus haute instance politique de l'Etat. Grâce à son entente avec le président de la République, le général Bakr, auquel il est apparenté, le numéro deux irakien s'affirme très rapidement comme le numéro un bis du régime. Contrôlant tant l'appareil du parti que celui de l'Etat, il étend progressivement son influence à l'armée, laquelle croyait pouvoir conserver son autonomie face aux dirigeants civils.

Manœuvrier et pragmatique

Le nouvel homme fort s'impose tout à la fois par la répression qu'il exerce impitoyablement contre les opposants et par une singulière habileté manœuvrière. C'est dans ce dernier domaine que M. Saddam Hussein donne la mesure de son pragmatisme. Le nationaliste arabe qu'il est octroie aux Kurdes un statut d'autonomie qu'aucun dirigeant irakien n'avait jamais osé offrir. Son anticommunisme ne l'empêcha pas de légaliser le P.C., de l'intégrer dans un « front national », de l'admettre au sein du gouvernement. Cette double démarche lui permet de dissocier les communistes des autonomistes kurdes, longtemps alliés, quand ces derniers exigent des droits plus étendus que ceux que le vice-président était disposé à leur reconnaître.

Avant de nationaliser, en mai 1972, le puissant cartel pétrolier de l'I.P.C. et d'engager une épreuve de force avec les Anglo-Américains, M. Saddam Hussein s'empresse d'établir des relations privilégiées avec le camp socialiste. L'homme que l'on désignait encore en 1971 comme étant un « antisoviétique viscéral » prône l'année suivante une « alliance stratégique » avec l'U.R.S.S. et signe, le 9 avril 1972, un « traité d'amitié et de coopération » avec M. Kossyguine, reçu triomphalement à Bagdad. Deux mois plus tard, M. Saddam Hussein se rend à Paris pour s'assurer à l'Ouest la caution qui ferait contrepoids à celle qu'il venait d'obtenir à l'Est.

Une politique d' « ouverture »

L'alliance avec Moscou se révélera rentable mais non décisive. L'armement et les conseillers militaires, qui affluent à Bagdad, contribueront aux victoires remportées par l'armée intérieure sur les maquisards kurdes du général Barzani, mais ne suffiront pas à réduire la rébellion, puissamment soutenue par l'Iran, qu'un lourd contentieux sépare du régime baasiste. Qu'à cela ne tienne ! M. Saddam Hussein changera son fusil d'épaule. Il s'entendra avec le chah d'Iran, lequel provoquera l'effondrement du mouvement kurde, en le privant de l'assistance militaire et logistique qu'il lui fournissait. L'homme fort de Bagdad se rend à Téhéran pour proposer à l'empereur, qu'il avait souvent qualifié d' « agent de l'impérialisme », une sorte de pacte de défense régionale destiné à exclure du golfe Arabo-Persique les « influences » étrangères ». Il prend ses distances à la fois à l'égard de l'U.R.S.S. et des communistes irakiens, dont le soutien ne lui est plus indispensable. Il ouvre plus grandes les portes de l'Irak aux capitaux et aux techniciens occidentaux, en particulier ouest-allemands et américains.

La politique d' « ouverture » pratiquée par le gouvernement de Bagdad conduit M. Saddam Hussein à normaliser les relations avec l'Arabie Saoudite, naguère dénoncée comme le chef de file de la réaction arabe, à établir des rapports confiants avec des régimes aussi décriés que ceux de Jordanie, du Yémen du Nord, d'Egypte, auxquels l'Irak fournit, depuis peu, une généreuse aide financière ou économique.

Malgré l'accord intérimaire que le président Sadate vient de conclure avec Israël — que M. Saddam Hussein persiste à appeler « entité sioniste », — le chef de l'Etat égyptien n'est pas pris à partie nommément dans la presse irakienne. Pourtant, l'Irak demeure à la tête du « front de refus », prône le démantèlement de l'Etat d'Israël et critique les « compromissions » — même celles des dirigeants de l'O.L.P., accusés de vouloir édifier une « mini-Palestine » en Cisjordanie et à Gaza.

En partisan conséquent de la Realpolitik, M. Saddam Hussein expliquait récemment, dans une interview à la revue libanaise Al Destour, *que l'Etat irakien, qui prend en ligne de compte les « facteurs objectifs », pratique la politique de ses moyens « dans l'intérêt suprême de la nation arabe », et ceci en attendant que « les masses » puissent faire aboutir la révolution en gestation.*

ERIC ROULEAU.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● LE PROCES D'UN ANCIEN KAPO DU CAMP DE CONCENTRATION nazi de Hanovre-Ahlem, annexe du camp de la mort de Hambourg-Neuengamme, s'est ouvert le jeudi 4 septembre devant la cour d'assises de Hanovre. Heinrich Wexler (soixante-quatre ans), charpentier, arrêté en juillet 1964, est accusé d'avoir tué huit détenus entre novembre 1944 et avril 1945. Il affirme qu'il a « *agi sur ordre* ». — (A.F.P.)

● M. HEINZ DUERRBECK, membre du comité directeur du syndicat ouest-allemand I.G.-Metall, soupçonné d'espionnage pour le compte du ministère de la sécurité d'Etat d'Allemagne de l'Est (M.F.S.), a été appréhendé le mercredi soir 3 septembre. Il travaillait depuis vingt ans pour ce syndicat. — *(A.F.P.)*

Argentine

● DES MESURES ENERGIQUES CONTRE LA GUERILLA vont être prises par le gouvernement pour mettre fin à la recrudescence de la vague de violence politique en Argentine, qui a provoqué la mort de soixante-dix personnes pour le seul mois d'août. L'armée pourrait participer plus directement et plus activement à la répression des activités subversives de l'Armée révolutionnaire du peuple (E.R.P.) et des péronistes de gauche regroupés dans le mouvement des Montoneros. — *(Reuter)*

Chine

● LE PREMIER MINISTRE DES FIDJI, M. Kamitese Mara, a annoncé, le jeudi 4 septembre, que son pays établira prochainement des relations diplomatiques avec la Chine.

Les Fidji entretenaient une représentation consulaire à Formose ; celle-ci a reçu pour instruction de se limiter désormais aux seules transactions commerciales. — *(A.P.)*

Papouasie-Nouvelle-Guinée

● LE CHEF DU GOUVERNEMENT, M. Somare, a accusé, jeudi 4 septembre, l'Eglise catholique de trahison parce qu'elle a apporté son soutien, par la voix de son évêque local à l'indépendance de l'île de Bougainville, proclamée lundi. L'évêque, Mgr Gregory Sin-Kai, natif de l'île, s'est publiquement prononcé en faveur de l'indépendance. — *(A.P.)*

République Sud-Africaine

● L'ASSOCIATION INTERNATIONALE des juristes démocrates (49, avenue Jupiter, 1190 Bruxelles) dénonce, dans un communiqué rendu public le 1er septembre, une « *nouvelle vague d'arrestations* » en Afrique du Sud. Rappelons que le poète africain Breynen Breitenbach, ainsi que Mme Clara Rohm, l'épouse d'un physicien réputé, ont, entre autres, été arrêtés à la fin du mois d'août.

Thaïlande

● LE GOUVERNEMENT THAILANDAIS a annoncé, jeudi 4 septembre, qu'il avait invité M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, à venir signer prochainement un accord culturel entre Moscou et Bangkok. Cette initiative est considérée comme étant destinée à resserrer les liens entre la Thaïlande et l'Union soviétique afin de contrebalancer l'influence chinoise et réduire celle des Etats-Unis dans le pays. — *(UPI.)*

Union soviétique

● L'ANCIEN DIPLOMATE SOVIETIQUE IVAN MAISKI est décédé le mercredi 3 septembre, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Il fut ambassadeur à Londres de 1932 à 1943 et vice-ministre des affaires étrangères après cette date. Il participa aux travaux de la Société des nations, ainsi qu'aux conférences de Yalta et de Potsdam. Après 1947, il entra à l'Académie des sciences, où il se spécialisa sur les questions des relations internationales, concernant surtout les pays d'Asie et d'Europe occidentale. — *(A.F.P.)*

● *Trois pays signataires de l'acte final de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe* — la France, la R.F.A. et les Etats-Unis — viennent de notifier à l'U.R.S.S. la tenue de manœuvres communes sur le territoire de la R.F.A. du 15 au 19 septembre, apprend-on de source diplomatique à Moscou. C'est la première fois depuis le « sommet » d'Helsinki qu'une telle notification est adressée, conformément aux dispositions de la C.S.C.E. relatives aux « mesures suscitant la confiance ». — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

LE GOUVERNEMENT DÉSIGNE de nouveaux ambassadeurs

OTAN : M. Tiné - UNESCO : M. VALÉRY
O.C.D.E. : M. Boegner
Mlle DIENESCH serait nommée à Luxembourg et Mlle MALITCHENKO à Sofia

Le conseil des ministres, au cours de ses réunions du 27 août et du 4 septembre, a décidé un vaste mouvement diplomatique portant sur vingt-quatre postes d'ambassadeur.

M. Rossi, le porte-parole du gouvernement, a précisé que ce mouvement « marque une nette volonté de rajeunissement » *et comporte la nomination de deux femmes. La seule femme ambassadeur de France était jusqu'ici Mlle Marcelle Campana, ambassadeur à Panama de 1973 à janvier 1975, et qui deviendrait prochainement consul général à Monaco. La plupart de ces nominations étant subordonnées, pour devenir effectives, à l'agrément des pays intéressés, M. Rossi a refusé de citer des noms. Nous croyons savoir cependant que le mouvement approuvé par le gouvernement porte notamment sur les postes suivants :*

A l'OTAN, M. Jacques Tiné remplacera comme représentant permanent de la France M. de Rose, qui atteindra l'âge de la retraite. M. Pierre Maillard, représentant de la France à l'UNESCO, succédera à M. Tiné comme conseiller diplomatique du gouvernement. Il sera remplacé par M. François Valéry, actuel représentant de la France à l'*Organisation* de coopération et de développement économique. M. Jean-Marc Boegner succédera à M. Valéry à l'O.C.D.E.

Les deux femmes désignées pour les postes d'ambassadeur sont Mlle Marie-Madeleine Dienesch, ancien député et ancien secrétaire d'Etat, qui irait à Luxembourg, et Mlle Christiane Malitchenko à Sofia. Les autres nominations porteraient, entre autres, sur les ambassades à Vienne (où irait M. Georges Gaucher, ancien ambassadeur à Tunis), Oslo (M. Philippe Koenig, actuellement ministre délégué auprès du gouvernement militaire de Berlin), Berne (M. Claude Lebel, ancien ambassadeur au Maroc), Athènes (M. Jean-Marie Mervillon, ancien ambassadeur à Saigon) et Madrid (M. Jean-Claude Wincker, actuellement ambassadeur en Argentine).

[M. Jacques Tiné, soixante et un ans, entré dans la carrière diplomatique en 1938, a été notamment en poste à Los Angeles, à Lisbonne (comme délégué du Comité français de libération nationale), à Copenhague, à l'ONU, à Rabat, à l'administration centrale (directeur d'Europe). Ambassadeur à Lisbonne après 1969, il était depuis 1973 conseiller diplomatique du gouvernement et chargé du « dialogue euro-arabe ».]

[M. Pierre Maillard, né en 1916, ancien élève de l'Ecole normale supérieure et agrégé d'allemand, a été notamment en poste à Berne, au secrétariat des affaires allemandes, à Londres, à Vienne et au Conseil de l'Europe. Conseiller technique à la présidence de la République de 1959 à 1964, puis secrétaire général adjoint de la défense nationale. Il représentait la France à l'UNESCO depuis 1970.]

[M. François Valéry, cinquante-neuf ans, est le fils de Paul Valéry. Agrégé de l'Université et auditeur à la Cour des comptes. Il est entré au Quai d'Orsay en 1945. Chef du service de la coopération économique, il représentait depuis 1956 la France à l'O. E. C. E., devenue en 1961 l'O. C. D. E.]

[M. Jean-Marc Boegner, né en 1913, a été avant la guerre en poste à Berlin et à Ankara. Engagé dans les Forces françaises libres en 1941, il était membre du cabinet du général de Gaulle en 1945. Il occupa différents postes à Stockholm, à La Haye et à l'administration centrale avant de rentrer, en 1958, au cabinet du général de Gaulle. Il a été ambassadeur à Tunis de 1959 à 1961, puis à Bruxelles auprès des Communautés européennes de 1961 à 1971.]

[Mlle Marie-Madeleine Dienesch est née le 3 avril 1914 au Caire. Agrégée des lettres, elle était professeur à Saint-Brieuc quand elle fut élue député M.R.P. des Côtes-du-Nord, en octobre 1945, à la première Assemblée constituante. Elle a, depuis lors, retrouvé son siège de député à chaque consultation.

Après avoir reçu, lors des élections législatives de 1967, l'investiture Vᵉ République, elle est élue présidente de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale. Devenue, le 31 mai 1968, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale dans le quatrième cabinet remanié de Georges Pompidou, elle siège dans le gouvernement de M. Maurice Couve de Murville, de juillet 1968 à juin 1969, au poste de secrétaire d'Etat aux affaires sociales. Après avoir occupé les *fonctions de secrétaire d'Etat* à l'action sociale et à la réadaptation, de juin 1969 à juillet 1972 (cabinet Chaban-Delmas) et de juillet 1972 à mars 1973 (cabinet Messmer), Mlle Dienesch est nommée, en avril 1973, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, fonctions qu'elle a assumées jusqu'à la démission du gouvernement Messmer en mai 1974.]

[Mlle Christiane Malitchenko, née en 1924, licenciée ès lettres et diplômée de l'Ecole des langues orientales (turc, bulgare et russe), est entrée au Quai d'Orsay en 1952. Après avoir été notamment en poste à Varsovie et à Washington, elle était depuis 1971 premier conseiller à Belgrade.]

EUROPE

Espagne

LES STATIONS DE RADIO PRIVÉES DOIVENT CÉDER AU GOUVERNEMENT UNE PARTIE DE LEUR CAPITAL

(De notre correspondant.)

Madrid. — Trente-six militants du parti communiste espagnol (marxiste-léniniste) ont été arrêtés à Madrid. Ces personnes appartiennent, précise la direction de la sûreté, aux groupes de combat et d'autodéfense du FRAP — Front révolutionnaire antifasciste et patriotique.

M. Marcelino Camacho, leader des commissions ouvrières, emprisonné, a décidé, le 4 septembre, malgré son état de santé précaire, d'entamer une grève de la faim pour appuyer les requêtes formulées en faveur de l'abolition de la peine de mort et pour obtenir la grâce des militants du mouvement révolutionnaire basque ETA, MM. Garmendia et Otaegui. Dans le Pays basque, les grèves de solidarité lancées par les ouvriers en faveur des militants de l'ETA perdent peu à peu de leur ampleur. Néanmoins, selon des sources proches de l'opposition, quelque quinze mille ouvriers de Biscaye et trente mille de Guipuzcoa seraient toujours en grève.

Le *gouvernement* a d'autre part décidé d'intervenir directement dans les stations privées de radio. L'importante chaîne SER (Société espagnole de radiodiffusion) et Radio-Continental (qui appartient à M. Ramon Serrano Suñer, ancien ministre des *affaires* étrangères et beau-fère du général Franco, et à sa famille) ont été obligées de « faire don » à l'Etat de 25 % de leurs actions. Cette dernière mesure, qui permet aux représentants des pouvoirs publics de faire partie des conseils d'administration des stations, vient après la décision prise il y a quelques jours d'imposer aux radios l'envoi préalable au ministère de l'information des bandes magnétiques des émissions transmises au cours de la journée.

JOSÉ ANTONIO NOVAIS.

LES CONCIERGES SONT PROMUS AUXILIAIRES DE POLICE PAR DÉCRET

Madrid (Reuter). — Aux termes d'un décret promulgué mercredi 3 septembre, les concierges, veilleurs de nuit et gardes de banque d'Espagne se voient conférer la dignité d'auxiliaires de la police. Cela les obligera à coopérer avec la police officielle au maintien de l'ordre public, à la prévention du crime et aux enquêtes.

Le décret, d'autre part, fait de la police armée — chargée de la répression des émeutes et de la dispersion des manifestations antigouvernementales — une force paramilitaire, comme la garde civile qui patrouille dans les campagnes.

Après le verdict de Burgos

NOUVELLES MANIFESTATIONS DE SOLIDARITÉ EN FAVEUR DES DEUX CONDAMNÉS

Plusieurs manifestations de solidarité aux deux condamnés du récent procès de Burgos ont eu lieu en France et à l'étranger le jeudi 4 septembre. A Clermont-Ferrand, nous signale notre correspondant, une centaine de personnes, pour la plupart militants de la Ligue communiste révolutionnaire et du P.S.U., se sont rendues à la cathédrale. Elles ont accroché, sur la plate-forme de l'une des tours, un calicot portant l'inscription « Sauvons Garmendia et Otaegui ». Un millier de personnes ont, d'autre part, défilé le 4 septembre, dans la soirée, dans le centre de Lyon à l'appel du P.S.U. et d'une dizaine d'autres organisations d'extrême gauche.

A l'étranger, des manifestations ont été enregistrées devant les consulats d'Espagne, notamment à Milan, à Zurich et à Stockholm.

M. Georges Spenale, député socialiste, président du Parlement européen, a adressé un télégramme à l'ambassadeur d'Espagne auprès des Communautés européennes, à Bruxelles, pour demander la grâce des condamnés de Burgos.

UN APPEL DE PROFESSEURS DE MÉDECINE

Nous avons reçu l'appel suivant :

« *Deux militants basques viennent d'être condamnés à mort en Espagne et sont menacés d'une exécution très proche. Dans de nombreux milieux, le caractère scandaleux qu'a pris le déroulement de leur procès, l'absence totale de toute garantie juridique, ont été dénoncés.*

» *Nous voulons, en tant que médecins, relever plus particulièrement les faits suivants :*

» *José Antonio Garmendia, grièvement blessé, est resté semi-comateux pendant des semaines. C'est pendant cette période que l'on a recueilli ses prétendus aveux. Il nous semble évident que des « aveux » obtenus dans de telles conditions n'ont pas la moindre valeur.*

» *C'est pourtant sur leur seule base qu'Angel Otaegui a été arrêté et jugé, et que les deux militants basques ont été condamnés à mort.*

» *En outre, il est apparu nettement au cours du procès que José Antonio Garmendia était resté très diminué sur le plan intellectuel. Ceux qui l'ont jugé se sont comportés comme les nazis lors de l'incendie du Reichstag, où un faible d'esprit, incapable de se défendre, Van der Lübbe, fut accusé, jugé et condamné.*

» *Tous ceux qui défendent l'idée d'une certaine éthique du droit et de la médecine se doivent d'élever la voix et de protester. Le gouvernement français, qui, contrairement à d'autres, est resté jusqu'ici silencieux, doit se manifester au plus vite.* »

L'appel est signé des professeurs Jean-Paul Camus, Francis Kahn, Michel Larivière, François Liot, Paul Milliez, Alex Minkowski, Jean Roujeau et André Roussel.

● *Une délégation de la commission de la défense nationale* de l'Assemblée nationale fait une mission d'information en Hongrie du 1ᵉʳ au 5 septembre et en Roumanie du 5 au 10 septembre. Conduite par M. Albert Voilquin, président de la commission, député des Vosges (R.I.), et composée de MM. Jean-Marie Commenay, vice-président, *député des Landes (app. réf.)*, Jean Grimaud, député du Morbihan (R.I.), Marcel Lemoine, député de l'Indre (P.C.), Charles Malouin, député du Calvados (U.D.R.), Louis Pimont, député de la Dordogne (P.S.), et Paul Rivière, député de la Loire (U.D.R.), la délégation visitera divers établissements et unités des armées des deux pays et rencontrera des personnalités intéressées aux problèmes de défense, particulièrement au sein des Parlements de l'un et l'autre pays.

Grande-Bretagne

Les jeunes syndicalistes veulent mettre fin à l'« insularité » du TUC

De notre envoyée spéciale

Blackpool. — Le 107ᵉ congrès de la Confédération des syndicats britanniques s'achève à Blackpool dans l'euphorie quasi générale.

M. Wilson a donc reçu carte blanche pour son plan de redressement économique. Mais ce n'est pas un chèque en blanc. Au nom du « *réalisme* », les fédérations les plus à gauche ont entériné sans enthousiasme et pour un an seulement le blocage des augmentations de salaires préconisé par le gouvernement travailliste. Mais M. Wilson reste sous la surveillance sourcilleuse des « *extrémistes* » du mouvement. Si le Labour ne parvient pas à freiner substantiellement l'inflation, il est plus que probable que les grèves « sauvages » reprendront chez les métallurgistes, les mineurs, les conducteurs de *trains, qui considèrent* la liberté de négociations salariales comme un droit inaliénable de la « *démocratie industrielle* ».

A Blackpool, les débats sont restés presque constamment d'une haute tenue, et les interventions, *sévèrement* minutées, *toujours* courtoises. Les deux meneurs de jeu, MM. Len Murray, secrétaire général du T U C, et Jack Jones, secrétaire de la Fédération des transports, se sont souvent exprimés plus en hommes de gouvernement qu'en syndicalistes, confirmant ainsi la position de la Confédération comme deuxième pouvoir.

Mais, ignorant les querelles idéologiques qui déchirent les organisations syndicales du continent, et considéré comme une machine de guerre du Labour, le TUC souffre aujourd'hui de cette situation ambiguë. Nombre de jeunes délégués ont montré de l'impatience devant la façon dont les discussions étaient parfois menées. Particulièrement lors du débat de politique étrangère de jeudi. Visiblement, ils auraient souhaité qu'on aille au fond des problèmes de l'Irlande du Nord, du Portugal, de l'Espagne, au lieu de se contenter de souhaiter « *une déclaration des droits* » pour la première et « *le triomphe de la démocratie* » pour les deux autres.

Y a-t-il vraiment une « droite » et une « gauche » au sein du TUC ? Pas vraiment au sens continental du terme. Mais une nouvelle génération ne se contente plus du ronronnement d'une machine trop bien huilée, ni de l'évocation des heures glorieuses de la grève générale de 1926 ou de la guerre d'Espagne ; elle s'agace de ce confortable *consensus maintenu un peu artificiellement* par un conseil général à ses yeux trop prudent et peut-être hypocrite.

Comme leurs aînés, les jeunes se proclament attachés à la « *discipline démocratique* » et au soutien *au travaillisme. Mais avec* leurs contemporains du Labour, ils commencent à souhaiter pour le mouvement « *autre chose* ». Quelque chose que, faute de mieux, ils appellent « *la fin de l'insularité* ». Si M. Wilson veut *gagner son pari*, il devra tenir compte de ce nouvel état d'esprit parmi ses jeunes électeurs.

NICOLE BERNHEIM.

● *La reine Elizabeth* a inauguré le jeudi 4 septembre, à Westminster Hall, la soixante-deuxième conférence de l'Union interparlementaire. Huit cents personnes, venues de soixante-huit pays, y participent. Quatre observateurs du Conseil national palestinien assistent aux débats. La délégation israélienne, dirigée par M. Abba Eban, retardée par le débat à la Knesset sur l'accord intérimaire, n'avait pu déposer à temps une motion demandant de retirer l'invitation aux observateurs palestiniens. Toutefois, la délégation suédoise a déposé un amendement rendant plus rigoureuses les conditions d'admission à la prochaine conférence. — *(Corresp.)*

Union soviétique

A BRUXELLES EN FÉVRIER PROCHAIN

Une conférence mondiale des communautés juives débattra du sort des Israélites d'U.R.S.S.

Plusieurs importants responsables des communautés juives du monde entier se sont récemment réunis, à Paris, pour débattre de la situation des juifs en Union soviétique. Il s'agissait pour eux d'examiner les moyens de tirer parti des dispositions relativement favorables de l'acte final d'Helsinki en ce qui concerne la réunion des familles, et le droit à l'émigration, mais aussi d'attirer l'attention sur ce que les participants n'ont pas hésité à dénoncer comme « l'aggravation de la situation des juifs d'Union soviétique au cours des derniers mois ».

L'émigration est devenue en effet plus difficile. D'un maximum de 3 000 visas de sortie définitive accordés par mois en 1973 (le record a été atteint... pendant la guerre israélo-arabe avec 4 200 entrées en Israël en octobre), la courbe est tombée à 1 700 par mois en 1974 et à moins de 1 000 aujourd'hui. Il y a actuellement 100 000 demandes en instance, et celles-ci seraient plus nombreuses encore si, en dépit d'une clause expresse de l'accord d'Helsinki, les candidats au départ n'étaient victimes de mesures de représailles ou d'intimidation.

Le ralentissement de l'émigration constaté cette année fait suite à l'échec des tractations conduites entre Russes et Américains à propos de la loi sur le commerce, mais les responsables des communautés juives se refusent à en rendre responsable le sénateur Jackson, qui a tant irrité les dirigeants soviétiques avec son fameux amendement. A leurs yeux, c'est à l'action du sénateur que cent mille juifs doivent d'avoir pu en quatre ans quitter l'U.R.S.S. pour émigrer en Israël ou dans d'autres pays (on note à ce propos que, en raison de l'insécurité et des difficultés d'insertion, 30 % des émigrants soviétiques se rendent ailleurs qu'en Israël contre 3 % seulement il y a quelques années). C'est en tout cas vers une accélération de l'émigration qu'ils entendent diriger leurs efforts au premier chef plutôt que vers la conquête par les juifs restant en U.R.S.S. de leurs droits nationaux, religieux et culturels. Une conférence mondiale des communautés juives sera convoquée à cet effet à Bruxelles en février 1976, à l'instar de celle qui s'était déjà *réunie dans la capitale belge* en février 1971.

LES « IZVESTIA » : pas de concession sur les droits de l'homme au nom de la détente.

Moscou *(A.F.P.)*. — Les *Izvestia* ont averti fermement, le mercredi 3 septembre, les pays occidentaux que « *l'Union soviétique ne leur fera aucune concession en matière de politique intérieure, notamment en ce qui concerne les « droits de l'homme », au nom de la détente et de la C.S.C.E. (conférence sur la sécurité et la coopération en Europe)* ».

Dans un long article de M. Arbatov, directeur de l'Institut des Etats-Unis à l'Académie des sciences soviétique, l'organe du gouvernement accuse les « *ennemis de la détente* » de « *chercher à utiliser l'esprit d'Helsinki pour s'ingérer dans les affaires intérieures des pays socialistes* ». Il n'est pas question, poursuit l'académicien, « *de croire que l'Union soviétique va ouvrir largement ses frontières à des ouvrages antisoviétiques prônant la violence et la pornographie et éveillant la haine entre les différentes nationalités et les différentes races* ».

AFRIQUE

Le sort de Mme Claustre

UN MINISTRE TCHADIEN SE REND DANS LE TIBESTI

N'Djamena *(A.F.P.)*. — Une délégation ministérielle tchadienne, conduite par le commandant Roangar, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, s'est rendue, jeudi 4 septembre, à Bardaï, dans le Tibesti, en compagnie du derdei Wodei Kichimedi, chef spirituel des Toubous.

Ce dernier devrait rencontrer prochainement M. Hissene Habre, qui détient Mme Claustre en otage. Il n'est pas précisé si la délégation ministérielle participera aux entretiens.

[Une rencontre entre des représentants du gouvernement tchadien et M. Hissene Habre serait la première depuis le coup d'Etat du 13 avril. Le président Tombalbaye avait envoyé plusieurs émissaires sans résultat. *En mars dernier*, M. Djibrine Kerallah, ministre d'Etat, n'avait pu rencontrer que deux lieutenants de M. Habre.

Mme Treinen, la mère de Mme Claustre, a été reçue jeudi 4 septembre par M. Giscard d'Estaing. Vendredi matin, elle a déclaré à l'A.F.P. qu'elle était « confiante ».]

CORRESPONDANCE

Le Portugal et la transition vers la démocratie

A la suite de l'article de Maurice Duverger « La transition vers la démocratie » (le Monde *du 3 septembre), M. Coimbra Martins, ambassadeur du Portugal à Paris, s'exprimant à titre personnel, nous écrit :*

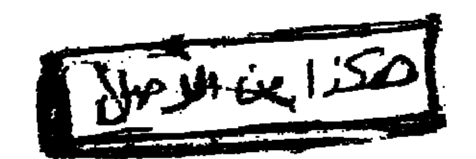
L'article de M. Maurice Duverger se présente comme une intéressante déduction tirée d'une prémisse incertaine : la définition du Portugal par « *la dominante agraire* », « *la faible implantation des idées libérales* », « *l'emprise d'une religion archaïque* »... Ces facteurs imposeraient au Portugal d'échapper aux destinées de l'Europe occidentale, et de se doter d'un système politique assez différent de la démocratie pluraliste.

Peut-on d'abord s'empêcher de remarquer que les particularismes du Portugal servirent d'argument aux partisans de Salazar, après la seconde guerre, pour justifier précisément que leur pays garde un régime condamné ? Jusque-là le Portugal salazariste avait suivi le mouvement très européen du fascisme et du nazisme. Et Salazar, comme le courant dit de l'« intégralisme lusitanien », dont il était élève, s'inspirait de la leçon de maîtres très européens, voire français, comme Charles Maurras. Comment donc les particularismes du Portugal, qui le rapprochaient intimement de l'Europe au moment de l'Action française et du IIIᵉ Reich, l'en éloignent-ils après la chute du nazisme ? A moins que le « *sous-développement économique* », remarqué par M. Maurice Duverger, ne soit l'effet précisément du divorce du Portugal par rapport à l'Europe, consécutif à la ruine du nazi-fascisme. Refermé sur lui-même, méfiant même *vis-à-vis du néo-capitalisme*, Salazar fit alors un choix fatal : celui de prolonger la phase ultra-coloniale.

La « dominante agraire », dans un pays de marchands comme le Portugal, n'est pas une constante *historique. Les péripéties et l'issue* de la lutte des classes n'y furent pas très différentes de ce qu'elles furent ailleurs en Europe. On pourrait remonter loin et discuter à ce propos d'essais aussi différents que celui de Jaime Cortesao sur les facteurs démocratiques dans la *formation* du Portugal, celui d'Alvaro Cunhal sur la lutte des classes au Portugal au Moyen Age, ceux d'Antonio Sergio sur les causes de l'expansion portugaise au quinzième siècle.

N'y a-t-il donc pas chez nous une tradition démocratique ? A la fin du quatorzième siècle, le peuple (la bourgeoisie ?) de Lisbonne faisait roi un bâtard, contre les prétentions de la Castille, soutenues par une bonne partie de l'aristocratie. Au dix-septième siècle parurent chez nous des traités soutenant que le consentement populaire était la condition indispensable de la légitimité de la monarchie. Au dix-huitième siècle, le despotisme éclairé lutta au Portugal, plus efficacement que partout ailleurs, contre les ordres ultramontains, voire, en général, contre l'« *emprise d'une religion archaïque* », laquelle, notons-le, était aussi (et demeure) la religion dominante en France — fille aînée de l'Eglise, — en Espagne et en Italie. Au dix-neuvième siècle, à la suite de la révolution libérale de 1820, la monarchie portugaise, constitutionnelle, adopta en 1832 et 1833 la législation très libérale de Mousinho da Silveira. Il serait passionnant de l'étudier au regard des autres législations de son temps en Europe, et il en va de même de la législation républicaine promulguée à partir de 1911. Sans parler de Camoes, poète philosophi-les portugais, poète philosophique que selon Voltaire (*Essai sur le poème épique*, 1723), qui, vers 1570, invitait les pays d'Europe à faire abstraction de leurs querelles et à s'unir dans un grand dessein (*Lusiades*, chant 7, strophes 4-12).

Bien sûr, Salazar et ses partisans *prétendaient* que le peuple portugais n'était pas mûr pour l'exercice de la démocratie. M. Duverger admet qu'il donna le 25 avril 1975 l'« *illusion de la maturité* », mais que l'apparence était trompeuse. Toutefois, Salazar craignait tant le verdict de ce peuple — toujours « vert » après huit siècles et demi d'histoire écrite — qu'à la suite des « élections » Delgado (1), il modifia le système électoral, déjà fait sur mesure, de façon à rendre absolument impossible ce qu'il appela alors, aux applaudissements émerveillés de ses partisans, un « *coup d'Etat constitutionnel* ». Or, le « sous-développement économique, la dominante agraire, la faible implantation des idées libérales, l'absence d'encadrement politique moderne, l'emprise de la religion archaïque », joints à la propagande inlassable du régime, qu'aucune autre information ou propagande ne pouvait contrarier, auraient dû naturellement mener les citoyens à voter pour le *pieux dictateur, que l'Europe* supportait. On peut, sans doute, écrire de profondes études et des essais très perspicaces sur l'essence non européenne du Portugal, malgré l'apparence trompeuse de la géographie... Mais tout aussi bien sur son caractère et sa vocation européens. On peut non moins s'inquiéter de ce qu'il adviendrait de ce pays, voué à l'ostracisme par l'Europe, derrière la nation sœur, cette Espagne (à la religion moins archaïque ? plus archaïque ?) qui pourra bien s'y intégrer un jour. La position de chacun sur ce problème dépend non moins de son propre engagement que du poids mesurable d'une tradition et de l'analyse scientifique de la réalité. De toute façon, M. de La Palice aurait pu énoncer cette vérité : pour que diminue la distance entre l'Europe et le Portugal, il suffit que les deux bougent en même temps, et même que commence l'un d'entre eux, sans étude trop longue ni calcul trop prudent, à bouger dans le sens souhaité.



POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Au terme du conseil des ministres, qui a siégé jeudi 4 septembre au palais de l'Elysée sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing, M. André Rossi, porte-parole du gouvernement a donné lecture du communiqué officiel suivant :

Le conseil a adopté le programme de soutien à l'économie, ainsi que le projet de loi de finances rectificative pour 1975 nécessaire à sa mise en œuvre et qui sera soumis au Parlement convoqué en session extraordinaire le 9 septembre.

A ce sujet, le président de la République a déclaré : « Le programme de développement économique va être soumis aux débats et au vote du Parlement. Mais il n'y a pas lieu de modifier la nature de ce débat et de ce vote en sollicitant un vote politique, puisque le gouvernement, qui a la confiance du président de la République, dispose à l'Assemblée nationale et au Sénat d'une majorité qui a eu l'occasion de se manifester pendant la session de printemps. »

Le ministre de l'économie et des finances présentera les mesures ainsi arrêtées aux commissions des finances de l'Assemblée nationale et du Sénat.

(Pages 2 à 7.)

● **LE PROCHE-ORIENT.**

Le conseil des ministres s'est félicité de la conclusion du nouvel accord intérimaire intervenu entre l'Egypte et Israël avec la médiation des Etats-Unis. Cet accord constitue un pas important en direction du règlement global qui permettra l'établissement d'une paix juste et durable

Le ministère des affaires étrangères a présenté une communication sur trois réunions internationales importantes : la septième session extraordinaire de l'Assemblée des Nations unies sur le développement et la coopération économique internationale qui vient de débuter à New-York ; la prochaine session ordinaire de l'Assemblée des Nations unies, qui s'ouvrira à la fin du mois, et la session du Conseil européen, envisagée pour la seconde quinzaine de novembre à Rome.

(Page 9.)

● **L'ORGANISATION DE LA ZONE FRANC.**

Le ministre de l'économie et des finances a rendu compte de la réunion à Paris des *ministres des finances* de la zone franc, concernant :

— Les modalités de fonctionnement du Fonds de solidarité africain, en ce qui concerne l'attribution de bonifications d'intérêt et de garanties d'emprunt aux pays africains francophones ;

— Le problème de l'équilibre de leurs balances des paiements ;

— La nécessité de conclure des accords de produits et d'instituer des mécanismes de financement des stocks régulateurs ;

— Le retour à un système de change stable.

● **L'ASSEMBLÉE DU F.M.I.**

Le ministre de l'économie et des finances a également rendu compte des travaux de la réunion annuelle de l'assemblée générale du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale tenue à Washington. Une série d'accords sont intervenus. Les dispositions des accords de Bretton-Woods relatives à l'or disparaissent ; l'or détenu par le F.M.I. sera, à concurrence d'un sixième de son montant, rendu aux pays membres, et d'un autre sixième vendu sur le marché avec attribution de la plus-value aux pays les plus défavorisés ; d'autre part, pendant deux ans, les banques centrales pourront faire entre elles, sous certaines conditions, des opérations d'achat et de vente d'or au prix du marché ; enfin les quote-parts seront majorées et la part de celles-ci réservée aux pays producteurs de pétrole sera accrue, tandis que sera réduite celle de certains pays industrialisés.

Le ministre de l'économie et des finances s'est félicité des accords intervenus et du climat de coopération qui s'est instauré au cours de cette réunion à l'occasion de laquelle il a rappelé notre objectif essentiel : contribuer à façonner un nouvel ordre économique mondial, reposant sur une contribution plus large des pays riches en faveur des pays plus démunis et sur la reconstitution d'un ordre monétaire fondé sur la stabilité.

(Page 26.)

* * *

Sur proposition de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, le conseil des ministres a prononcé la dissolution du conseil municipal de Port-sur-Saône (Haute-Saône).

LA CONTROVERSE AU SEIN DE L'UNION DE LA GAUCHE

M. Estier : il est temps que le P.C.F. réserve ses coups à Giscard d'Estaing plutôt qu'à Mitterrand

M. Claude Estier, membre du secrétariat du P.S., note dans l'éditorial de l'hebdomadaire *l'Unité* du 5 septembre, à propos de la controverse entre communistes et socialistes sur la situation au Portugal : « *Rien dans toutes nos prises de position n'était dirigé contre le parti communiste français à moins que celui-ci se considère comme agressé chaque fois que l'on développe sur le Portugal* — ou sur *quelque autre sujet — une analyse différente de la sienne et que l'on évoque en l'occurence les erreurs commises par le P.C. portugais, erreurs non seulement soulignées à plusieurs reprises par les partis communistes italien et espagnol, qu'on ne suspectera quand même pas d'anticommunisme, mais également reconnues publiquement par Alvaro Cunhal lui-même .(...)*

» Que le parti communiste veuille s'affirmer comme « le parti de la classe ouvrière », comme « le meilleur défenseur des intérêts des travailleurs », c'est son droit le plus légitime. Mais cela ne l'autorise pas à affirmer que le parti socialiste a toujours quant à lui « tendance à céder aux pressions de la droite ». Cette *mise en cause permanente est d'autant plus insupportable que toute l'action du P.S. démontre*

» Pourtant, la gauche ne dispose pas aujourd'hui de toute la capacité offensive qui devrait être la sienne, parce qu'elle apparaît à nouveau menacée de division. A force de vouloir élever la qualité de l'union on prend le risque d'en atteindre gravement la crédibilité. Si ce n'est pas ce que veut le parti communiste — et nous ne lui faisons pas ce procès d'intention — il est temps pour lui de montrer clairement qu'il réserve ses coups à Giscard d'Estaing plutôt qu'à François Mitterrand. »

M. Alain Krivine : le P.C.F. fidèle champion du stalinisme

M. Alain Krivine, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire, répond, dans l'hebdomadaire *Rouge*, au refus de coopération opposé par le P.C.F. à son mouvement. Le chef de file trotskiste constate qu'il a fallu la réponse de *l'Humanité* au P.S.U. et à la L.C.R. pour que les lecteurs du quotidien communiste apprennent qu'au Portugal le P.C.P. avait constitué un front avec la section locale de la IVe Internationale, s'étonnant de l' « *exclusive de principe* » du P.C.F. contre des groupes révolutionnaires (alors que la rupture au Portugal entre l'extrême gauche et le P.C.P. est seulement tactique). M. Krivine note :

« *Une telle position, réaffirmée aussi clairement aujourd'hui, ne peut que faire douter de la sincérité du P.C.F. lorsqu'il s'engage à respecter le pluripartisme dans le cadre de la démocratie avancée. Ce respect sera-t-il limité aux radicaux et aux gaullistes « de gauche », à l'exclusion des courants révolutionnaires du mouvement ouvrier ?*

» (...) Nous ne sommes plus des hitléro-trotskistes, et pas même des agents de la C.I.A. Nous sommes devenus plus simplement « une variété du réformisme gauchiste », isolé et battu par « le courant léniniste du mouvement ouvrier », que le P.C.F. prétend représenter (...). De cela, prenons acte. L'aveu est de taille : le P.C.F. préfère donc l'unité d'action, voire de programme, avec les bourgeois radicaux et l'U.J.P. qu'avec certains courants du mouvement ouvrier.

» Pour justifier son attitude sectaire, le P.C.F. invoque l' « originalité du mouvement ouvrier français » face au mouvement ouvrier portugais (...). Mais, parallèlement, le parti communiste espagnol signe en commun avec les organisations d'extrême gauche dont nos camarades de la L.C.R.-ETA (VI), trotskistes eux aussi, l'appel à la grève générale du 28 août en Euskadi. Décidément, s'il y a quelque chose d'anachronique aujourd'hui, c'est le stalinisme endurci dont le P.C.F. tient à rester le fidèle champion. »

● *L'Humanité* du 5 septembre répond à la déclaration de M. Jean Poperen dans laquelle le secrétaire national du parti socialiste faisait grief au parti communiste portugais de ne pas avoir « *accepté le jeu des alliances démocratiques* » et reprochait au parti communiste français de s'être « *déclaré politiquement solidaire du P.C.P.* » (*le Monde* du 5 septembre). Le quotidien communiste estime qu'il s'agit d'une « *contre-vérité* » et qu'une nouvelle fois « *un responsable du P.S. fait au P.C.F. un procès d'intention ne reposant sur aucune base sérieuse* ».

● *M. Maurice Papon*, rapporteur général de la Commission des finances de l'Assemblée nationale, nous prie de préciser que, dans l'exposé qu'il a fait devant le bureau exécutif de l'U.D.R. (*le Monde* du 5 septembre), il n'a pas voulu mettre en cause le président de la République, mais qu'il a seulement visé, sur un plan technique, la politique appliquée par le ministre de l'économie et des finances depuis un an.



MÉDECINE

Selon l'étude d'une association professionnelle

La compétence et les responsabilités nouvelles des infirmière[s] exigent une révision de leur statut

« Est considérée comme exerçant la profession d'infirmier ou d'infirmière toute personne qui donne habituellement, soit à domicile, soit dans des services publics ou privés d'hospitalisation ou de consultation, des soins prescrits ou conseillés par un médecin. » Dans sa brièveté, l'article L. 473 du code de la santé publique qui définit ainsi la profession d'infirmière pourrait bien présenter, en raccourci, une explication du « malaise » que connaît, depuis de nombreuses années, cette profession. Malaise dont les conséquences sont maintenant bien connues, la principale étant bien entendue la pénurie grave de personnels infirmiers dans tous les secteurs.

De nombreux remèdes ont été envisagés à cette situation, dont la gravité n'échappe à personne. Au début de cette année (« le Monde » daté 9-10 février), douze mesures en faveur du personnel hospitalier ont été prises par Mme Simone Veil, ministre de la santé, où, parmi les augmentations de salaires et attributions de primes, apparaissait une décision ayant valeur de symbole : celle de la création du grade d'infirmière générale, prélude à une véritable revalorisation de cette fonction.

Les solutions ne peuvent, à l'évidence, se limiter à des hausses de salaires ou à des facilités données aux aides-soignants d'entrer dans les écoles d'infirmières. Pour retenir ces personnels à l'hôpital, où leur présence ne dépasse pas, en général, trois ou quatre ans, c'est avant tout leur rôle et leur place au sein de l'équipe soignante qu'il faut revoir.

Dans un document dont on lira ci-dessou[s des] extraits, l'Association nationale française des in[fir]mières et infirmiers diplômés d'Etat (ANFII[DE]) indique en quels termes devrait être, selon [elle,] redéfinie la fonction d'infirmière. Responsab[ilité] et initiative, telles sont les deux grandes exige[nces] formulées par l'ANFIIDE, exigences justifiée[s si] l'on connaît le fonctionnement habituel des [ser]vices hospitaliers et le rôle primordial qu'y [joue] l'infirmière.

La remise en cause du pouvoir médical app[araît] aussi, quoique en termes modérés, dans ce d[ocu]ment, où l'on peut lire, par exemple, que l'i[nfir]mière « reste une exécutante à qui le méd[ecin] dénie toute fonction de décision lui appartenan[t en] propre et dont elle assumerait l'entière respo[nsa]bilité ». Les infirmières acceptent de moin[s en] moins de n'être que des « auxiliaires ».

Une condamnation sans appel vient [de] ce texte : l'article 473 du code de la santé publ[ique] est « dépassé et anachronique ». Les textes à [eux] seuls ne suffiront pas à revaloriser la profe[ssion] d'infirmière par laquelle devra, aussi, p[asser] l'« humanisation » des hôpitaux. Il faudra parv[enir] à une « conversion » totale de tous les perso[nnels] concernés, y compris et surtout les médecins. [Mais] la modification et l'actualisation de cet ar[ticle] pourraient sans doute avoir un rôle moteur [dans] cette indispensable évolution.

XAVIER WEEGE[L]

« Depuis bientôt dix ans le milieu infirmier français vit dans une situation de malaise permanent et n'a pas jusqu'à présent réussi à obtenir que les pouvoirs publics compétents en matière de santé y portent une attention autre que formelle », peut-on lire en préambule au texte de l'ANFIIDE, les solutions appliquées actuellement « *se révélant être à brève échéance d'une très relative efficacité* ». Telle est, par exemple, « *la solution consistant à former à tout prix et à n'importe quel prix une quantité plus grande d'infirmières en multipliant les écoles et en augmentant de manière souvent irréfléchie le nombre des élèves dans celles déjà existantes, bref, en admettant sans réserve que la solution du problème infirmier est uniquement quantitative* ».

En effet, « *s'il est vrai qu'il faut plus d'infirmières, il convient aussi et avant tout de leur donner les structures et les moyens d'exercer une profession indépendante, spécifique, ayant une compétence propre* ». Or, pour l'ANFIIDE, les solutions appliquées pour l'instant ont « *pour tout mérite, mais ce n'est peut-être pas un hasard, de ne pas remettre en cause la finalité et le fonctionnement de ce qu'il est convenu d'appeler l'équipe soignante et le statut de l'infirmière dans cette équipe (...). Le fait que le médecin occupe une place importante dans cette équipe ne devrait pas impliquer que toutes les autres professions soient nécessairement des auxiliaires du médecin* », comme l'indique, pour ce qui concerne l'infirmière, le code de la santé publique.

Selon l'ANFIIDE, l'infirmière peut, aujourd'hui, voir ses tâches spécifiques et autonomes définies comme suit :

1) Une contribution « *à la promotion de la santé, à la prévention des maladies, à l'éducation sanitaire des personnes* », y compris la participation active, et à tous les niveaux, « *aux décisions et réalisations en matière de santé et de mieux vivre* ».

2) L'organisation et la coordination des soins à donner, « *en prenant les initiatives qui découlent de sa qualité de personne compétente* ».

3) L'application des prescriptions médicales, l'infirmière jouant son rôle de « *membre coresponsable de l'équipe soignante dans les limites de sa fonction spécifique pour laquelle ele a une responsabilité* ».

4) L'observation des réactions et symptômes « *tant physiques que psychiques ou autres* », observation rapportée « *avec discernement au niveau de l'équipe pluridisciplinaire afin de contribuer à l'établissement de mesures visant à améliorer la santé des [per]sonnes* ».

5) La formation et l'enca[dre]ment du personnel auxiliair[e] en formation.

6) Le maintien, par le m[oyen] de la formation continue, [d'un] haut niveau de connaissance[s,] la poursuite d' « *une reche[rche] active dans le domaine des s[oins] infirmiers afin que leur évolu[tion] soit parallèle à celle des problè[mes] de santé contemporains* ».

« *L'article 473 du code d[e la] santé publique est totalement [dé]passé et anachronique puis[qu'il] situe une profession qui a de[puis] longtemps cessé d'exercer a[insi] cette définition. Il paraît in[dis]pensable*, conclut l'ANFIIDE, [*de*] *redéfinir la profession d'infirm[ière]* ».

ÉDUCATION

SELON LA COMMISSION EUROPÉENNE

L'éducation sexuelle obligatoire au Danema[rk] n'enfreint pas la convention des droits de l'homm[e]

L'institution de l'éducation sexuelle obligatoire dans les écoles publiques du Danemark n'enfreint pas la convention européenne des droits de l'homme. Telle est la conclusion du rapport qui vient d'être adopté par la Commission européenne des droits de l'homme, saisie sur plainte de trois couples danois.

Les plaignants (au nombre desquels se trouvent deux pasteurs et deux enseignants) estimaient que la mise en place en 1970, par les pouvoirs publics danois, d'une éducation sexuelle obligatoire dans les écoles publiques constituait une atteinte à la convention européenne des droits de l'homme.

Après avoir vainement tenté de faire dispenser leurs enfants de cette éducation sexuelle, les trois couples avaient temporairement recouru à d'autres « solutions de fuite » : éducation des enfants à la maison, écoles privées, avant d'attaquer de front l'institution dont ils contestaient la légitimité.

La Commission européenne a tenu à préciser que le seul grief relatif à l'institution d'une éducation sexuelle obligatoire était recevable. Elle s'est refusée, dans son rapport, à examiner les modalités d'application de cette mesure (et, du même coup, le matériel pédagogique — films et manuels d'éducation sexuelle — présenté par les plaignants). Elle invoque le fait que les voies de recours internes n'avaient pas été épuisées.

Aux parents qui exigeaient que l'éducation sexuelle soit facultative, qu'elle mette l'accent sur des considérations éthiques et familiales plutôt que sur les aspects physiologiques de la sexualité ou sur l'érotisme, la Commission rappelle les conclusions d'un rapport d'enquête danois de 1968. On y apprenait que le Danemark pâtissait, à l'époque, d'un taux très élevé d'avortements et de naissances illégitimes ou non désirées.

Ce sont de telles évidences sociologiques et démographiques, et la conviction que l'éducation sexuelle telle qu'elle est pratiquée au Danemark ne vise à imposer aucune « *vision du monde* » ni aucune éthique particulière, qui ont conduit la Commission [à] conclure : « *L'existence, en [vertu] du système danois d'éduca[tion] sexuelle ne constitue pas une v[io]lation de l'article 2 du prem[ier] protocole de la convention eu[ro]péenne des droits de l'homm[e]* ». Le rapport n'a cependant [été] adopté que par sept voix con[tre] sept, compte tenu de la voix p[ré]pondérante du président. La Co[m]mission a aussi estimé qu'il n'[y a] pas eu violation des articles 8[, 9] et 14 de la convention, garant[is]sant respectivement le droit [au] respect de la vie privée, le dr[oit] à la liberté de pensée et l'abse[nce] de discrimination dans la jou[is]sance des droits et des liber[tés] protégés.

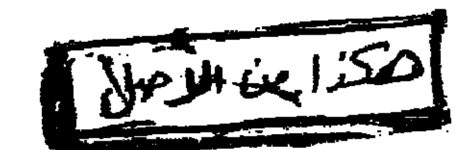
Conformément à la conventi[on] européenne des droits de l'homm[e,] la Cour européenne a été saisie [de] l'affaire le 24 juillet dernier. U[ne] chambre de sept membres a é[té] constituée afin d'examiner ce[tte] triple affaire. Elle ne pour[ra] rendre sa décision avant plusieu[rs] mois : il lui faudra prend[re] connaissance des mémoires pr[é]sentés par les parties avant q[ue] puissent avoir lieu les audienc[es] publiques.

MICHEL KAJMAN.

● RECTIFICATIF. — *Spécial rentrée* : le numéro de téléphone de la division des personnels du rectorat de Paris (à laquelle peuvent s'adresser les enseignants, titulaires et maîtres auxiliaires), 1, rue Victor-Cousin, à Paris, que nous avons publié dans *le Monde* du 5 septembre était erroné. Le numéro exact est : 325-67-95 (et non 326-67-95).

LE SNES ESTIME QUE DIX MILLE MAITRES AUXILIAIRES SONT MENACÉS DE CHOMAG[E] A LA RENTRÉE

« La situation de l'emploi est, [à] la veille de cette rentrée scolair[e,] aussi grave dans l'enseignemen[t] public que dans les autres secteu[rs] d'activité », affirme le Syndica[t] national des enseignements de se[cond] degré (SNES, affilié à la Fédé[ration] de l'éducation nationale). L[e] syndicat s'inquiète d'une décla[ration] de M. René Haby, ministr[e] de l'éducation, selon laquelle « plu[s] des trois quarts des maîtres auxi[liaires] devraient pouvoir retrouve[r] un emploi à compter de septembr[e] 1975 ». Faisant le compte des 42 290 maîtres auxiliaires actuellement en fonction, le SNES estime que cette réponse laisse planer une menace de chômage sur dix mille maîtres auxiliaires et « contredit les engagements écrits pris le 31 octobre 1974, au nom du gouvernement, par le secrétaire d'Etat à la fonction publique ». Le syndicat souligne, en outre, que « le nombre de places aux concours de recrutement est à nouveau diminué de mille dans le projet de budget ».



Le Monde du TOURISME et des LOISIRS

DANS UNE AMBIANCE SÉPIA

Quiberon ou l'anti-Saint-Tropez

(Dessin de CADIEZ.)

UNE presqu'île n'est rien d'autre qu'une île où l'on aborde à pied sec ! Celle de Quiberon passe pour le prototype français du genre. Le promeneur parvenu à la pointe de Conguel, découvrant autour de lui l'océan sur plus de 300 degrés, oublie vite l'isthme — dont la largeur est parfois réduite à 2 mètres — qui, supportant une route et une voie ferrée, lui a permis de s'avancer à 9 kilomètres au large.

Sur un peu plus de 20 kilomètres carrés de terres basses et nues, on mène une vie insulaire dans une vingtaine de hameaux aux noms rugueux et dans deux gros bourgs promus au rang de ville : Saint-Pierre-Quiberon au nord et Quiberon au sud. Des maisons blanches à toits lisses entourées de jardinets fleuris où poussent parfois des palmiers et des figuiers, des pâtures grandes comme des draps, des murets de pierres sèches qu'on enjambe aisément, des haies d'ajoncs, des dunes molles, quelques « runs », mini-montagnes dont la plus élevée n'a que 38 mètres d'altitude, constituent le paysage intérieur. La rive occidentale, dite côte Sauvage, rempart de falaises déchiquetées par l'océan que les vents d'ouest poussent facilement à la colère, offre aux méditatifs un isolement romantique, tandis que les plages de la rive orientale, larges et festonnées de goémons, proposent aux baigneurs des espaces sûrs.

Depuis une dizaine d'années, les « villas » se sont multipliées, heureusement construites dans les normes bretonnes et le style du pays. Autrefois, ne venaient là que les bourgeois de Nantes et quelques familles lyonnaises dont on reconnaît les maisons à prétention de manoirs, dont certaines d'ailleurs feraient un bon décor pour « les Cloches de Corneville ». Depuis que M. Louison Bobet a installé son institut de thalassothérapie à la pointe de Conguel, ce qui a justifié la construction de quelques hôtels de luxe, les îliens ne sont plus aussi seuls l'hiver. Mais quand la tempête se déchaîne, que le vent porte l'écume des vagues jusqu'aux pâturages de l'intérieur, et qu'une pluie drue et quasi horizontale balaye l'île comme le jet d'eau d'un cantonnier, les curistes ne se montrent guère, et Quiberon, derrière ses volets bien joints, attend la belle saison.

Dès le mois de mai, les estivants arrivent : Allemands, Hollandais, Belges, qui font l'ouverture des hôtels. Les Français, ataviquement voués à juillet et août, constitueront le gros des envahisseurs saisonniers. Bientôt les campings seront pleins, les Quiberonnais n'auront plus une chambre à louer et toute la presqu'île deviendra, sous un ciel que la Côte d'Azur pourrait parfois lui envier, une station balnéaire encombrée d'automobiles.

Un barde talentueux

Jouissant d'un climat exceptionnel, la presqu'île a ses fidèles. Ceux que rebutent l'immobilité du ciel limpide trouvent là des alternances vivifiantes de grand soleil et de grisaille, des calmes plats et des coups de vents, des matins tièdes et des soirées fraîches, des ondées soudaines qui sèchent en dix minutes. Suivant le temps, c'est la plage, où l'on bronze mieux qu'à Cannes, ou les excursions sur la côte Sauvage, les visites dans l'arrière-pays aux dolmens et aux menhirs, les promenades dans les dunes autour du fort Penthièvre, où les émigrés débarqués par les Anglais furent battus par les troupes républicaines du général Hoche, le 20 juillet 1795.

Quiberon pourrait facilement passer pour l'anti-Saint-Tropez. C'est la plage des familles. Les enfants grouillent comme dans une cour de récréation, et l'on vend sur le boulevard du front de mer plus de « niniches » (spécialité de sucettes) que de whiskies. Ici personne n'a jamais vu une dame ôter son soutien-gorge en public et les jeunes, à part quelques pseudo-hippies de passage ou marchands — pour le compte d'un industriel — de bracelets et d'amulettes, sont des sportifs amateurs de voile ou de natation. Là encore, les clubs de gymnastique rassemblent, dès 8 heures, sur le sable lissé par la marée, des adultes désireux de se refaire les abdominaux, tandis que les enfants par catégorie d'âge sont pris en main par les moniteurs des Belugas qui les initient aux agrès, au trempolin, aux jeux de plage et les rendent aux parents, fourbus, heureux et affamés, ce qui laissera aux couples des soirées tranquilles.

Il y a un casino, bien sûr, où l'on ne joue pas des parties d'émirs. On y voit chaque soir une revue bon enfant, montée par une troupe bretonne. Parfois une vedette en tournée s'annonce, comme Glennor, ex-professeur de philosophie, devenu un barde talentueux que Paris a déjà applaudi et qui chante, à l'occasion, des couplets autonomistes.

Car, au milieu de ces « presqu'îliens » qui n'oublient jamais qu'ils sont bretons, les commandos du F.L.B. font parfois des incursions dont les effets ressemblent davantage à des blagues de monômes qu'à des attentats contre la sûreté de l'Etat.

Bien que tout le monde sache, à Quiberon comme ailleurs, que la révolution ne se fait pas avec de la peinture mais avec du sang, des jeunes gens ont barbouillé de rouge, à l'occasion du 14 Juillet, la statue (due au ciseau de Dalou) de ce brave général Hoche. L'année dernière, ils avaient tenté de la faire sauter, mais ne purent endommager qu'un canon de marine provenant de la frégate *Ardent*, coulée par les Anglais le 12 octobre 1746.

Hoche toujours invaincu

Lazare Hoche, débarbouillé par les employés municipaux, n'est cependant pas au bout de ses peines. On prête aux autonomistes l'intention de le déboulonner et de le transporter sur un camion avenue Hoche, à Paris, où, pensent-ils, ce républicain serait mieux à sa place. Reste à trouver le camion et la grue !

La nuit venue, après la promenade digestive et le lèche-vitrines dans les rues principales, où s'ouvrent de jolies boutiques et quantité de crêperies, la vie se concentre place Hoche, boulevard Chanard et à Port-Maria. On a dîné à l'hôtel Hoche d'un homard grillé (le chef a le secret d'une sauce succulente) et de crêpes à la crème fraîche, et l'on s'en va tout naturellement au bord de la mer, jusqu'à la terrasse du Colibri, snack-bar et glacier, refuge des couche-tard. On y déguste des assiettes de fruits de mer qu'accompagne si bien le muscadet « sur lie », et d'étonnants sorbets aux parfums variés.

M. Jean Robert, le propriétaire de l'établissement, a créé dans une salle lambrissée un décor marin. Plus d'un antiquaire de passage a louché sur ses écussons de sous-marins, ses sextants, ses octants, ses poulies, ses compas, ses lochs, ses connaissements de vaisseaux disparus, ses harpons et ses têtes de mouton.

C'est aussi sur les murs de ce « bistrot du port », version 1975, que l'on peut revivre l'histoire de Quiberon, grâce aux agrandissements photographiques tirés des œuvres d'un chevalier de la plaque sensible qui opérait au début du siècle : M. Jauguet.

Dans l'ambiance sépia des premières photographies, on retrouve Port-Maria, qui abritait alors des centaines de sardiniers aux voiles brunes ou sang de bœuf (il en reste une douzaine) ; on voit sur la plage, autour des abris de toile, des dames en capeline et robe d'organdi à manches à gigot, des messieurs à canotier, arborant les moustaches de Bel Ami. On apprécie l'événement qui fut en 1913 l'atterrissage d'un avion Farman, et l'on apprend que la petite fille qui offre des fleurs à l'aviateur téméraire est Mlle Level, qui, sentant ce jour-là naître sa vocation, deviendra championne du monde de vol à voile. On peut la rencontrer chaque été dans les rues de Quiberon, mère de famille en villégiature.

Les initiés reconnaîtront sur une autre photographie prise lors de l'inauguration de la statue du général Hoche, en 1912, M. Anatole France et Mme de Caillavet, spectateurs, dignes et platoniciens, de réjouissances populaires qu'ils ne partagent que du regard.

Parfois des jeunes filles venues en bikini de la plage voisine, pour se rafraîchir, pouffent de rire devant l'image des baigneuses d'autrefois, enfermées dans leurs culottes et blouses de bain à volants, coiffées d'abat-jour de toile fine, dodues, souriant à l'objectif, diablement audacieuses pour l'époque.

Et quand on laisse tomber un cube de glace dans son apéritif, on se prend à rêver du temps où cette denrée était naturelle et rare, en voyant sur une autre photographie le grand trois-mâts quiberonnais qui s'en allait chaque mois cueillir au Spitzberg des morceaux de banquise pour conserver le poisson !

Plage heureuse et quiète, Quiberon offre au passant quantité de souvenirs. Ceux de Sarah Bernhardt, à Belle-Ile, où l'on se rend en cinquante minutes, celui, plus émouvant, de Dreyfus, qui débarqua discrètement à Port-Maria retour de l'île du Diable, ceux de ces royalistes et de ces chouans, patriotes à leur manière, qui périrent sur ce rivage ou furent capturés après avoir connu leur « jour le plus long ».

On est bien loin ici de l'agitation demi-mondaine des stations azuréennes. Si Mistinguett vint autrefois à Quiberon, avec quantité d'autres gens à la mode, la station n'attire aujourd'hui ni starlettes ni play-boys. On y vient pour retrouver l'océan au plus près, se livrer à la caresse des embruns, ramasser à marée basse la crevette, arpenter la Côte Sauvage, dans le fracas des vagues galopantes, lire dans un creux de rocher ou peindre une aquarelle sans prétention. On y découvre, au sens réel du terme, la vacance du cœur et de l'esprit.

MAURICE DENUZIÈRE.

— DÉBAT —

Le prix de l'imprévu

L'ENSEMBLE de la presse, a consacré de larges commentaires au problème de l'étalement des vacances. Presque à chaque fois, leurs auteurs ne semblent retenir que la théorie classique des experts : « Pour étaler les vacances, il faut étaler le travail, y compris le travail scolaire. »

J'ai participé, pour ma part, à des commissions interministérielles se penchant sur la question et où était évoquée, dans l'indifférence générale, la fermeture étalée des grandes industries.

Depuis que je dirige une société de tourisme, j'ai radicalement changé d'avis. En effet, dès que l'on aborde ce « serpent de mer », on oublie, à mon avis, deux points capitaux.

1) La France, malgré sa latitude et ses milliers de kilomètres de côtes, reste soumise aux conditions climatologiques de l'Europe. La sur-information météorologique de notre époque est telle que chaque citoyen, lorsqu'il lit son journal, écoute la radio ou regarde la télévision, sait le temps qu'il fera, et il est bien évident qu'il aura plus de chances d'avoir du soleil en juillet et en août plutôt qu'en mai ou en octobre.

L'eau froide, la mer agitée, le temps incertain, ne font pas peur aux Scandinaves, aux Anglais et aux Allemands qui, dès les premiers jours de printemps, se ruent vers le sud pour échapper au long hiver nordique. Il n'en est pas de même pour les Français. Si juin et septembre, le premier avec ses journées les plus longues, le second avec « l'été indien », commencent à avoir un certain succès, le fait n'est pas suffisamment symptomatique, car il manque encore un facteur essentiel.

2) La fête. C'est, semble-t-il, l'élément psychologique qui échappe à certains de ceux qui étudient « l'étalement des vacances ». Il crève pourtant les yeux.

Chaque fois que l'on se livre à un sondage, à une étude de marché, l'on décèle une contradiction : « Oui, nous souhaitons une plage déserte ; oui, nous allons cet été à Juan-les-Pins. »

Il faut essayer de comprendre. A part quelques privilégiés dont la vie sociale est riche de contacts, la plupart de nos compatriotes ont une existence rythmée par le travail, monotone et sans imprévu. C'est seulement en vacances qu'ils nouent des liens. Une récente étude effectuée par une compagnie de navigation faisait ressortir que près de la moitié de ses clients « avouaient » avoir trouvé des amis au cours d'une croisière. L'atmosphère de la Côte d'Azur en juillet et en août, comme celle des Baléares ou de la Costa-Brava, immense caravansérail où chacun s'agglutine, traduit justement un moment privilégié, celui où la fête est partout.

La mobilisation générale des ondes, des forces publiques, au moment des grands rushes, ajoute à l'intensité que chacun recherche pour tromper la grisaille des onze autres mois de l'année. N'est-ce pas en prenant aussi en considération ces deux points, et surtout le deuxième, que l'on aboutira peut-être à des solutions ?

JEAN-PIERRE HUTIN.
Directeur général de Vacances 2000.

— TAUROMACHIE —

Les « lumières » de six épées nîmoises

FERIA FRANCESA

LA tauromachie, à la fois art et science, est spécifiquement espagnole. Mieux: c'est une mystique en ce sens que « le sentiment tragique de la vie » cher à Unamuno incite l'homme (hombre) *à exposer son courage devant la mort, personnifiée par l'animal le plus noble du bestiaire castillan, le fauve qui rappelle le plus l'auroch de la préhistoire : le taureau de combat. Cette mystique, le torero est incapable de l'expliquer ou plutôt, dans un esprit superstitieux, il ne le veut pas, comme si le fait de dévoiler son secret profond devait entraîner je ne sais quelle fatalité. Durant deux mois, en juillet-août 1958, j'ai suivi Antonio Ordoñez, alors au sommet de sa classe, à travers toutes les plazas de la péninsule, partageant sa chambre d'hôtel chaque soir pour lui éviter de rester seul avec ses « idées ». Jamais, au grand jamais, je ne me suis avisé de lui parler des cornes, de la peur ou de la mort. Ce que Luis Miguel Dominguin, beau-frère d'Ordoñez, n'a pas pardonné à Hemingway après la parution de* Dangereux été *en 1959, c'est de s'être aventuré, lui Américain, et si calé qu'il fût, à diviser des Espagnols sur leur terrain sacré.*

A Madrid, à Séville, à Pampelune, la grande Fraternelle des toreros commence à l'heure où, dans des relents d'étable et de sang, les portes de l'arène vont s'ouvrir. L'écrivain, à plus forte raison étranger, même doué de la plus forte imagination, ne peut comprendre cette passion.

Ce qui donne son prix le plus rare au petit livre que vient de publier François Coupry sous le titre Dans l'intimité du toro, *c'est qu'ici pour une fois le torero dit tout. Six épées françaises de bonne qualité, jeunes gens appartenant pour la plupart à ces familles nîmoises dont la tradition tauromachique remonte à un siècle et faisant partie à l'occasion des cartels espagnols, ont confié à l'auteur leurs impressions les plus intimes. Quelle que soit son* aficion, *le torero français a une conception de la corrida essentiellement positive, aussi peu ténébreuse que possible, avec une projection intellectuelle dont l'Espagnol n'atteindra jamais la lucidité.*

Gerge sèche

Simon Casas décrit ainsi l'odeur, la vitesse, le vent d'un toro de 400 kilos quand il passe à 20 centimètres du corps et le choc incroyable qu'il ressent dans les bras quand les cornes accrochent la cape ou la muleta. Frédéric Pascal distingue le toro qui frappe avec la tête de celui qui ne frappe qu'avec son poids, de celui qui frappe avec le cou et de celui, le plus meurtrier, qui frappe avec le cou et les reins. Jacky Brunet, dit « Jaquito », qui est musicien, entend le souffle des toros, le bruit de leurs sabots. Roberto Piles, protégé de la « casa Dominguin », avoue qu'il tremble de tous ses membres, la gorge sèche, le ventre complètement noué, le cœur battant la chamade, à l'instant de pénétrer dans l'arène.

« El Andaluz » remarque que les yeux du toro camarguais ne sont pas placés de la même façon que ceux du toro espagnol : « Ils sont en avant, sur le frontal. Enfin Lucien Tien Orlowski, dit « Chinito », né de père polonais et de mère vietnamienne, parle d'une blessure dont il a été victime à Méjanes : « J'ai senti quelque chose de chaud mais d'agréable, *dit-il.* Parce que le coup, sur le moment, ne fait pas mal. Ce qui fait le plus mal, ce sont les gens autour (...) qui crient : « Vite, vite, il faut l'emmener ». A ce moment-là, on a peur... »

Le coup de corne, la peur : les mots impossibles dans la bouche d'un Espagnol !

La nouvelle vague des toreros français, parmi lesquels les frères Montconquiol (Nimeño I et Nimeño II), Alain Bonijol, Jean-Marie Bourret, Eric Caneda, Patrick Laugier, nous apporte ainsi, à l'image de ses aînés, les lumières rationnelles de notre culture *en opposition avec l'obscurantisme délibéré tras los montes. Merci à François Coupry d'être allé grâce à eux au fond du problème taurin.*

OLIVIER MERLIN.

★ Editions Hallier, 45 F.

Tourisme

LES RIVAGES DE L'INTÉRIEUR

Serre-Ponçon : à la recherche du plein emploi

TROIS fléaux ravageaient la Provence de l'ancien régime : la Durance, le mistral et le Parlement d'Aix. Celui-ci a disparu sous les coups des révolutionnaires ; le vent fou souffle toujours ; la rivière, elle, a été domestiquée. Entre la cime du Gondran et le Rhône, les hommes ont jalonné son cours de barrages et de centrales hydro-électriques. Pièce maîtresse de cette régulation, le lac de Serre-Ponçon étire ses eaux tantôt turquoise, tantôt émeraude, sur 25 kilomètres en aval d'Embrun (Hautes-Alpes).

Remplie en 1961, cette retenue d'eau de 2 800 hectares est la plus grande d'Europe. Elle produit 700 millions de kWh par an. Elle dispense ses eaux à l'agriculture et accueille sur ses rives plusieurs dizaines de milliers d'estivants. De ses trois fonctions, une seule laisse à désirer : le tourisme.

Les flottilles de dériveurs et les adeptes du ski nautique qui sillonnent ses eaux laisseraient croire que tout est pour le mieux sur le plus bleu des lacs. En fait, seule la commune d'Embrun a vraiment profité de cet équipement exceptionnel.

Sa municipalité, que dirige M. Alexandre Didier, maire sans étiquette, a eu la sagesse de construire avec le concours de l'Electricité de France une digue étanche dans la « queue » de retenue du barrage. Cet ouvrage évite la formation d'un marécage pendant la période hivernale des basses eaux. Embrun jouit d'un plan d'eau de 30 hectares où l'on pagaye et navigue toute l'année. Elle a bénéficié aussi de la proximité de la station de ski des Orres. Celle-ci lui vaut une clientèle hivernale qui rentabilise ses infrastructures. La demande de résidences secondaires y est devenue telle que le terrain fait défaut pour la satisfaire.

Les communes de Savines-le-Lac, de Prunières et de Chorges n'ont pas eu la chance de leur voisine. Un parti pris d'aménagement de ces trois communes a été retenu en 1969 et confirmé en 1973 par le conseil général des Hautes-Alpes. Il limite les constructions en bordure du lac et réserve les coteaux à des lotissements. L'assemblée départementale a étudié ces huit opérations : quatre sur le territoire de Chorges, trois sur celui des Prunières et une sur celui de Savines. A ce jour, aucune n'est parvenue à maturité, bien que le conseil général ait pris soin d'acquérir plus de 350 hectares, soit la totalité de la rive droite du lac. Une controverse a bloqué toute réalisation.

Faire du social

Elle oppose le conseil général et le préfet aux communes de Chorges et de Savines : « *Nous voulons défendre nos projets et garder la maîtrise des implantations*, déclare M. Lucien Guibaud, maire communiste de Chorges. *Nous souhaitons promouvoir le tourisme social, parce qu'il apporte une activité permanente. Ainsi les six cents lits de la maison de retraite du bâtiment, qui est en cours d'achèvement, nous apportera cent vingt emplois. Je ne suis pas contre la résidence secondaire que le préfet souhaite multiplier, mais elle nous créerait des charges sans contrepartie. Au syndicat d'aménagement, communes-département, proposé par le préfet, nous préférons la société d'économie mixte que notre commune contrôle. Elle est en mesure dès aujourd'hui de réaliser nos projets au bord du lac et de lancer notre station de ski « Les Molles », qui attirera le tourisme d'hiver. Il y a suffisamment de stations pour les riches, pour que nous pensions à faire du social.* »

M. Raymond Heim, préfet des Hautes-Alpes, applaudit des deux mains au tourisme social : « *Mais il y en a déjà beaucoup*, dit-il ; *les comités d'entreprise et les centres de vacances de communes de la région parisienne abondent. Il faut maintenant chercher à installer des équipements qui serviront toute l'année et non pas seulement pendant deux mois. Il est nécessaire aussi de diversifier les genres d'habitat, de prévoir des résidences secondaires et de substituer aux appartements la para-hôtellerie.* »

M. Omer Margaillan, vice-président du conseil général, élu du canton de Chorges (centre gauche) et secrétaire du conseil de la région Provence-Côte d'Azur, est du même avis : « *On dit que les collectivités ne s'approprient pas les plages à la différence des résidents secondaires. Mais croyez-vous que les touristes de passage se sentent à l'aise lorsqu'ils se baignent dans le secteur de la ville de Saint-Ouen ? Il faut faire du social, mais sous d'autres formes.* »

Cette querelle comporte, à l'évidence, des sous-entendus politiques, même si les protagonistes s'accordent à la qualifier de mineure. Elle paralyse l'équipement du lac de Serre-Ponçon, qui est loin de satisfaire ses quarante mille utilisateurs, en majorité de milieux modestes ou moyens. Ceux-ci sont nombreux à déplorer la petitesse des plages et le manque de campings. Ils relèvent la médiocrité du nouveau Savines et celle du lotissement de la baie Saint-Michel, ainsi que la tristesse de l'Adret, coteau exposé au sud, dénudé et noirâtre.

Même la sécurité n'est pas exempte de ratés : « *En juillet, nous avons compté trois noyades. Les deux vedettes de la gendarmerie et du service de l'équipement ne suffisent plus*, estime M. Michel Baudry, président de l'Union des vingt-huit bases nautiques du lac. *Il est indispensable que soient achetés par les pouvoirs publics des canots de sauvetage supplémentaires et des équipements radio, car le téléphone ne marche pas* ». Il a, en effet, été impossible d'appeler la gendarmerie à l'occasion d'une noyade. « *On ne peut nier que le meuble automatique rural n'est pas adapté à une utilisation intensive de lignes d'abonnés telle qu'elle se manifeste en période estivale* » a reconnu la direction des télécommunications de Gap.

De son côté, le préfet estime que la sécurité progresse chaque année. « *Je viens de rendre obligatoire*, dit-il, *le port de la brassière de sécurité sur tous les types d'embarcations. Je suis d'accord avec l'achat de canots et d'équipements de radio à condition que l'Union des bases paye sa part. Jusqu'à présent elle s'y refuse.* »

Les tâtonnements sont aussi perceptibles dans le domaine de la pollution. Les schistes noirs de l'Adret se déversent dans le lac par des torrents tels que le Merdarel. Ils forment un limon désagréable pour les baigneurs. Lorsqu'en hiver le niveau baisse d'une trentaine de mètres, le vent soulève des tornades de poussière. A cette pollution naturelle s'ajoute celle des égouts. Toutes les communes situées en amont de la retenue déversent leurs eaux usées dans les cours d'eau. Des prélèvements avaient révélé, en 1973, une pollution bactérielle grave à Savines. La baignade avait été interdite en certains endroits.

L'opération « Durance propre », qui démarre avec lenteur, sera la bienvenue. Dans le cadre de ces programmes, l'Etat, la région et l'agence de bassin ont attribué en 1974 et en 1975 plus de 5 millions de francs pour l'équipement du haut-bassin de la Durance en station d'épuration. Les stations de Briançon et de Mont-Genèvre sont en cours de construction. Le chantier de celle d'Embrun - les Orres sera ouvert d'ici à la fin de l'année. Pour conserver au lac de Serre-Ponçon sa propreté, il restera à se soucier des effluents d'une usine de l'Argentière-la-Bessée dont on ne sait trop ce qu'elle rejette dans la Durance.

Aménagement touristique : au fil de l'eau. Sécurité : à tâtons. Pollution : mal connue. Il a manqué au lac de Serre-Ponçon un maître d'œuvre. Le conseil général des Hautes-Alpes était tout désigné pour jouer ce rôle par l'intermédiaire de la société d'équipement des Hautes-Alpes (SEDHA), mais il est pauv[…] « *Nous sommes à bout de so[…]fle* », constate M. Margaill[…] *nous sommes le département plus endetté de France à ca[…] de l'équipement de nos statio[…] de ski.* » A l'imitation des […]voies, les Hautes-Alpes ont ch[…]ché à exploiter leur « or blanc avec quelques mécomptes d[…]leurs, comme à Orcières-Merlet où le déficit de trésorerie s'[…] élevé à un moment à 15 m[…]lions de francs. Il n'est rien re[…] pour l'aménagement du lac, […] ne demandait au départ qu[…] subvention de 1 million de fra[…]

La sous-utilisation d'un p[…] d'eau aussi vaste et aussi ag[…]ble est d'autant plus regretta[…] qu'il fait partie de la zone p[…]phérique du parc national […] Ecrins. Les communes rivera[…] sont pour l'instant incapa[…] d'héberger une partie des r[…]donneurs qui se lancent à la […]couverte de la nature enfin p[…]tégée et rien ne permet de p[…]nostiquer la fin prochaine […] ce gaspillage de soleil, d'air […] d'eau.

ALAIN FAUJAS

La nouvelle conquête de Jacques Borel

« *IL n'y a pas de crise, il n'y a que des opportunités.* » *M. Jacques Borel a résumé ainsi la stratégie de son groupe, lors de la présentation à la presse, le mercredi 27 août, du rapprochement avec Sofitel. Une opération qui devrait aboutir à la constitution d'une puissante chaîne d'hôtels « quatre étoiles », capable d'offrir, fin 1976, sept mille chambres dans quarante-cinq établissements différents.*

Sur le plan financier, Jacques Borel International (J. B. Int.) lance une double O.P.E. (offre publique d'échanges), sur la Compagnie des hôtels Jacques Borel (C.H.J.B.), d'une part — dont elle possède déjà 41 % des titres — à raison d'une action J. B. Int. pour cinq actions C.H.J.B., sur Sofitel, d'autre part, à raison d'une action J. B. Int. pour dix actions Sofitel. Le capital de Jacques Borel International sera augmenté au maximum de 214 000 actions, les principaux actionnaires de Sofitel, notamment Paribas, entrant au conseil d'administration.

Les deux filiales hôtelières devraient ensuite rapidement fusionner : « Alliance de la qualité et du dynamisme » *comme le souhaite Jacques Borel ? Les pertes subies, à la suite des difficultés rencontrées par le Sofitel-Sèvres, ouvert il y a un an, obligeaient la société Sofitel à rechercher des appuis financiers qui, un moment, paraissaient être trouvés chez Novotel.*

C'est finalement le groupe Jacques Borel International, dont les bénéfices du premier semestre 1975 sont en augmentation de 39,1 % par rapport à 1974, qui devrait permettre à la nouvelle société hôtelière d'atteindre deux objectifs : surmonter la crise du secteur, et gagner la première place en Europe, en 1980. Le rythme de construction des hôtels va donc être accéléré, une vingtaine d'établissements devant ouvrir d'ici à la fin de l'année prochaine. A l'heure du chômage, Jacques Borel se plaît ainsi à rappeler qu'il va créer mille emplois.

Mieux, à l'heure de la crise, il entend élargir les activités de son groupe : accord avec les brasseries Artois pour une extension du secteur restauration en Belgique ; accélération de la construction en Europe, d'entrepôts de la Centrale d'Achats, filiale du groupe ; introduction du titre dans plusieurs bourses européennes (Bruxelles, Anvers, Düsseldorf, Francfort, Amsterdam). En somme, une façon de mettre en pratique le slogan du groupe depuis décembre 1973 : « L'opportunité dans la calamité. »

D. P.

Brocante



Fixés sous verre

TABLEAUX et objets utilisant le procédé du fixé sous verre suscitent depuis quelques années l'intérêt des collectionneurs et la curiosité du public. Ces peintures, collées sous un verre qui leur sert de protection et de vernis, sont mal connues. On en ignore souvent l'origine, et les spécialistes eux-mêmes ne sont pas d'accord quant à la terminologie à employer. Une faible majorité penche pour l'appellation « fixé sous verre », tandis que d'autres préfèrent « fixés sur verre ». La peinture sur verre s'appliquait selon différentes techniques. Dans le fixé sous verre, la couleur doit être passée sur le revers, dans l'ordre inverse à celui habituellement appliqué sur la toile. C'est-à-dire que les parties lumineuses sont peintes en premier, viennent ensuite les ombres et, pour finir, le fond qui sert ordinairement d'ébauche. La fraîcheur des coloris, leur transparence inaltérée, leur éclat, protégés par le verre, sont sans doute une des causes de l'engouement pour ces peintures.

Il est à peu près certain que la peinture sous verre était pratiquée dans l'Antiquité. Du Moyen Age subsistent quelques rares exemples dans certains musées allemands, mais, surtout de nombreux textes. A partir du seizième siècle, on dispose de pièces beaucoup plus nombreuses.

En tant qu'art populaire, on pense que les fixés sous verre sont nés dans les milieux ruraux au dix-huitième siècle. Mais cette forme d'art millénaire était alors en pleine vogue dans toutes les villes d'Europe.

C'est sans doute en Italie, en particulier à Murano, que se situe la renaissance du fixé sous verre. Des pays comme l'Allemagne, la Suisse, les Pays-Bas, l'Autriche, la Bohême, l'Espagne adoptèrent aussi ce procédé. En France, la seule région active de production fut, à l'imitation des provinces rhénanes, l'Alsace. Le charme de ces peintures désuètes fut redécouvert, à Paris, dans les anées 20, mais la technique avait été enseignée aux Chinois par les Pères jésuites dès le dix-septième siècle, et les artisans extrême-orientaux firent preuve d'une grande maîtrise, en particulier dans les pièces destinées à l'exportation.

Du côté de l'Inde

A l'origine, les couleurs étaient saupoudrées sur du verre préalablement encollé, ce qui justifie sans doute la double terminologie. Longtemps réservée aux peintres de blasons et d'armoiries, adoptée pour la représentation populaire des saints et des sujets d'inspiration religieuse, cette technique fut ensuite annexée par les décorateurs de boutiques. Et l'on peut encore voir, sur de rares façades de quelques magasins d'alimentation, ces compositions bucoliques, qui retiennent l'attention des touristes, depuis la vogue de la mode rétro.

On qualifia aussi les peintures sous verre de « peintures à l'envers », car elles étaient souvent reproduites dans le sens du modèle, ou de « peinture au miroir », car, pour respecter l'orientation du sujet, l'artiste copiait le modèle en le réfléchissant dans une glace.

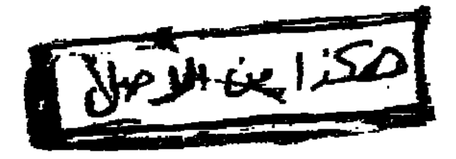
Les fixés italiens sont souvent d'inspiration religieuse ; les paysages sont caractéristiques des créations lombardes et vénitiennes. Les petits tableaux religieux, encadrés de bois, sont plutôt originaires d'Alsace. En France, les paysages en camaïeu, les compositions élaborées faisant appel à la mythologie, à la vie galante, aux drames de la mer, sont souvent inspirés de peintures célèbres : Boucher, Chardin, Greuze. Introduit au dix-huitième siècle en Inde, le procédé séduisit de nombreux artistes. Les thèmes, pagols folkloriques et militaires, sont souvent religieux : hindouistes ou bouddhistes. Peu connus en France il y a une dizaine d'années, les fixés indiens suscitent maintenant l'intérêt des amateurs.

Il convient de se méfier des contrefaçons — la Grande-Bretagne en produit beaucoup, dans le style populaire — et ne pas confondre les fixés anciens avec les créations contemporaines, yougoslaves notamment. Une Française, Suzy Bartolini, compose des portraits et des montgolfières à la manière d'antan. Elle expose régulièrement, depuis quelques années, ses œuvres de facture très classique à Paris.

Chez les antiquaires, on trouve rarement des tableaux fixés sous verre de qualité, du type populaire, originaires d'Alsace, des régions rhénanes ou d'Europe centrale, pour moins de 600 F. D'autres, plus élaborés, dépassent la plupart du temps 1 500 F. Les boîtes, médaillons, tabatières, décorés selon le même procédé de peinture, ont des prix très variables selon qu'ils datent du dix-huitième ou du dix-neuvième siècle. Les collectionneurs sont nombreux, tant en France qu'en Suisse, en Allemagne et en Italie. La collection réunie au musée d'Epinal est tout à fait exceptionnelle.

ELVIRE VALOIS.

(*) Prochains marchés, foires, expositions : Bar-le-Duc (55) : 5 au 8 septembre ; Compiègne : du 5 au 8 septembre ; Paris (magasin « Au Printemps ») jusqu'au 10 septembre ; Cluny (71) : 7 septembre ; Paris (Porte Maillot, Palais des Congrès) du 12 au 21 septembre ; Florence (Biennale) : 13 septembre au 6 octobre ; Vaulx-en-Velin (69) : 17 au 22 septembre ; Castres (81) : 19 au 28 septembre ; Chatou (78) : 26 septembre au 5 octobre ; Paris (anciens abattoirs de La Villette) : 27 septembre au 5 octobre.



Chasse

LES DOMINOS

D'UNE étape à l'autre, le programme que se sont fixé les responsables de la chasse en France progresse à petits pas. Une sorte de jeu des dominos.

L'ouverture 1975 constitue l'une de ces étapes : la mise en application du permis de chasser, qui a fait couler beaucoup d'encre depuis un an. Les chasseurs, dont on doit reconnaître l'évolution, ont accepté bien volontiers cette réforme. Qu'en sera-t-il dans l'avenir pour les objectifs qui sont en préparation ?

Que faut-il retenir de la réforme ? Tout d'abord un changement de vocable : le permis de chasse a fait place au permis de chasser. La nuance est importante car, de la même façon que l'on passe son permis de conduire, le précieux document, dorénavant, ne sera remis aux chasseurs qui le prennent pour la première fois qu'après le passage d'un examen. Il était trop tard pour l'appliquer dès cette saison, aussi c'est au printemps 1976 que les quelque soixante mille nouveaux chasseurs annuels seront soumis à ces épreuves.

Sous quelles formes se présenteront les questions ? On ne le sait pas encore très bien, mais la solution audiovisuelle — réponse à des diapositives interrogatives projetées sur un écran par appui sur des touches correspondantes, solution qui ne fait pas intervenir la présence subjective d'un examinateur — sera certainement retenue. Le niveau sera facile et les sujets porteront sur trois matières : biologie et écologie du gibier, connaissance des armes et mesures de sécurité, notions de juridiction cynégétique.

Il ne semble pas qu'il y ait de critiques parmi les chasseurs envers l'institution de cette épreuve. Là où les reproches sont vifs, c'est envers les démarches à suivre dès cette année pour l'obtention du permis. En effet, le chasseur qui adhérait, souvent sans le savoir, car il payait toutes les redevances en bloc, à une fédération départementale, doit physiquement se rendre à cette fédération pour y verser sa cotisation. Le principe était louable, car il sous-entendait une prise de conscience par le chasseur d'appartenir à une fédération. Dans la réalité, les choses se passent différemment, car la majorité des fédérations ont confié le recouvrement à des organismes encaisseurs (le Crédit agricole le plus souvent). Le contact n'a donc pas lieu. Peut-être se fera-t-il lors des assemblées générales annuelles ? Rien n'est moins sûr, et beaucoup ne retiendront que la démarche supplémentaire à accomplir. Peut-être faut-il envisager par la suite le recouvrement de cette cotisation par un échange de lettres, un peu de la même façon qu'on agit avec son assureur, le tout accompagné d'une brochure consacrée à la présentation et à l'organisation de l'instance départementale. Peut-être la fédération devra-t-elle décentraliser son pouvoir et, à cette occasion, créer des instances cantonales. La question est posée. Un effort d'imagination est à accomplir. Les fédérations ne devront pas en manquer dans bien d'autres domaines. Fortes de leur autonomie financière, elles n'ont plus à se préoccuper de l'indemnisation des dégâts de gibier ni de la garderie, elles vont pouvoir se consacrer exclusivement à l'amélioration de la chasse : opération de recherche sur l'élevage du lièvre, par exemple, chasse-pilote, extension des cultures à gibier, etc.

Un des autres aspects, et non des moindres, de la réforme est le renforcement de l'appareil répressif : juridiction plus rapide, sanctions plus sévères. Encore faut-il pouvoir prendre sur le fait les contrevenants, et c'est le problème de la garderie qui est posé. Le nombre des gardes va passer de 1 532 à 1 732 : 1 432 opérationnels, 200 pour le privé, 50 pour l'élevage et 50 gardes spéciaux qui constitueront des brigades mobiles.

La réforme 1974 marque une étape importante, certes, mais elle doit être suivie d'autres mesures. Les responsables du ministère de la qualité de la vie en sont conscients, puisqu'ils préconisent une série de mesures pour l'avenir dont l'essentiel est contenu dans un projet de loi qui sera soumis au Parlement en 1976.

● Une redéfinition des modes de chasse. En abordant ce sujet on pose la question de la chasse au filet. Faut-il l'interdire ? Faut-il la restreindre en augmentant la dimension des mailles des engins ? Grave question qui passionne tout le midi de la France.

● Une limitation des journées de chasse dans la semaine en fonction des ressources cynégétiques. Elle se pratique déjà beaucoup dans les sociétés et sera assez facilement acceptée. Aller plus loin sera plus difficile. Un report général de la date d'ouverture, au 1er octobre par exemple, quitte à fermer plus tard, est pourtant envisagé.

● Une limitation généralisée du nombre de pièces par fusil. Beaucoup de sociétés l'appliquent.

● Une dernière mesure, et non des moindres, vise à interdire plus strictement la commercialisation du gibier en dehors des périodes de chasse.

Un grand pas a été accompli cette année. On nous annonce des pas de géant. Les vrais amoureux de la chasse ne peuvent que s'en réjouir.

MICHEL FROMONT.

INVENTAIRE 1974-1975

IL n'est pas toujours possible, au milieu des activités quotidiennes de l'année, de suivre la parution plus ou moins éparse des nouveautés réglementaires et législatives relatives à la chasse, et encore moins d'en appréhender la synthèse. Suivant une tradition bien établie, le Monde, *au seuil de la nouvelle année de chasse, donne ci-dessous cette synthèse indispensable à celui qui a le souci de ne décrocher son fusil qu'en toute connaissance et clarté de ses derniers droits et obligations.*

Le lecteur qui s'estimerait concerné par l'un des textes cités pourra se reporter au Journal officiel *dont la référence est donnée dans ce but.*

Dans l'ordre chronologique, les textes principaux sur la chasse, depuis le dernier inventaire ont été les suivants :

16 octobre 1974. — Création de la réserve nationale des Bauges (Savoie, Haute-Savoie) consacrée au gibier de montagne et plus spécialement au chevreuil, au chamois et au mouflon. *(J.O.,* 2-9-74.)

27 décembre 1974. — Loi de finance, créant en son art. 22 le permis de chasser. *(J.O.,* 8-12-74.)

7 janvier 1975. — Arrêté fixant le budget de l'Office national de la chasse pour 1974 à 74 927 602 F. Pour 1973 il avait été de 8 858 484 F.) *(J.O.,* 2-2-75.)

7 avril 1975. — Arrêté sur les conditions d'application du plan de chasse au grand gibier (tableau des minima et des maxima, transport des animaux tués). *(J.O.,* 17-4-75.)

21 avril 1975. — Décret fixant les règles d'exploitation de la chasse sur le domaine public maritime et sur la partie des cours d'eau domaniaux en aval de la limite de salure des eaux. (Adjudications, licences, locations amiables.) *(J.O.,* 27-4-75.)

14 mai 1975. — Loi relative au permis de chasser, délivrance, refus, suspension. *(J.O.,* 15 mai 1975.)

14 mai 1975. — Arrêté fixant le statut des associations de chasse habilitées à louer amiablement la chasse sur le domaine public maritime et la partie des cours d'eau domaniaux en aval de la limite de salure des eaux. *(J.O.,* 22 mai 1975.)

29 mai 1975. — Arrêté étendant au département des Hautes-Alpes le régime obligatoire des associations communales de chasse agréées et fixant pour ce département les superficies minima en dessous desquelles il n'est pas possible de s'opposer à l'intégration du territoire dans l'association communale. *(J.O.,* 13 juin 1975.)

16 mai 1975. — Arrêté modifiant les délimitations de la réserve de chasse maritime de l'estuaire de la Gironde. *(J.O.,* 15 juin 1975.)

27 juin 1975. — Création de la réserve naturelle « des Sagnes » Puy-de-Dôme (J.O., 12 juillet 1975).

30 juin 1975. — Huit décrets ou arrêtés sur :

a) L'organisation du conseil national et de l'office national de la chasse.

b) L'indemnisation des dégâts de grands gibiers.

c) Le prix et la répartition des redevances cynégétiques.

d) Le visa et la validation du permis de chasser.

e) Les peines pour infraction aux articles du code rural relatifs au permis de chasser.

f) Les conditions minima d'assurance obligatoire.

8 juillet 1975. — Modification aux conditions de capture, de transport et d'utilisation des rapaces pour la chasse au vol, leur entraînement.

Le permis de chasser

L'essentiel de cette année sera la création du permis de chasser. Préalablement, il convient de souligner un certain nombre de nouveautés à ne pas méconnaître sur le plan pratique :

● PORT DU PERMIS. — Jusqu'alors, la jurisprudence estimait, dans le silence du texte, que le chasseur n'avait pas à montrer son permis sur les lieux de la chasse. Il devait simplement justifier que ce permis lui avait été délivré. Le décret du 30 juin 1975 modifie sans ambiguïté possible cette situation : les chasseurs devront être porteurs de leur permis de chasser ou de leur licence de chasse sous peine d'une amende de 3 à 40 F.

● ASSURANCE OBLIGATOIRE. — Celle-ci couvre sans limitation de somme les conséquences d'accidents corporels survenus par tout acte de chasse ou de destruction de nuisibles, y compris par les chiens dont on a la garde. Mais sont exclus de leur bénéfice les ascendants, descendants, conjoint de l'assuré, ses préposés et salariés pendant leur service. Il y a lieu de porter une attention particulière à cette dernière exclusion qui, dans la pratique, visera les gardes et rabatteurs, lesquels pourront faire l'objet de la souscription d'une assurance particulière.

● CHASSE AU VOL. — Désormais, les bénéficiaires d'autorisation pourront entraîner les oiseaux de chasse au vol, depuis la date de clôture générale de la chasse jusqu'au 30 avril, mais sans chien et sur des nuisibles seulement. Du 1er juillet à la date d'ouverture, cet entraînement pourra être effectué soit sur du gibier d'élevage muni d'une marque apparente, soit sur des oiseaux classés nuisibles. La liste des oiseaux rapaces et nocturnes dont le désairage ou la capture sont susceptibles d'être autorisés, celle des groupements agréés pour obtenir ces autorisations ainsi que pour la chasse au vol et le transport des rapaces fait l'objet d'un décret du 8 juillet publié au *J.O.* du 27 juillet 1975.

● DEGATS DE GRANDS GIBIERS. — Dans les départements où existe un plan de chasse, si la provenance des animaux ne peut être établie, les indemnisations seront prises en charge par le compte d'indemnisation. Par ailleurs, l'abattement proportionnel obligatoire sur les dommages estimés est réduit à 5 %. Rappelons qu'il peut être porté à 80 % en cas de responsabilité personnelle de l'exploitant dans la réalisation de ses dommages.

● PERMIS DE CHASSER. — Le permis de chasse annuel a disparu au profit d'un permis de chasser. Il ne s'agit pas d'une pure différence de terminologie. Le permis de chasser est permanent pour la vie. Il est délivré par le préfet sur justification d'identité, d'âge requis (seize ans minimum), d'autorisation par les parents pour les mineurs de seize à dix-huit ans non émancipés, de ce que le demandeur ne tombe pas sous le coup des incapacités ou interdictions, et surtout sur justification, ce qui est nouveau, du passage avec succès d'un examen pour chasseurs. Cette dernière disposition entrera en vigueur le 1er juillet 1976. Ceux qui auront alors bénéficié de permis antérieurs ne seront pas soumis à l'examen.

(Dessin de CADIEB.)

Ce permis est visé pour chaque année de chasse par le maire de la commune où est domicilié le demandeur lequel devra justifier :

— d'une attestation d'assurance;

— du paiement de sa cotisation à la fédération départementale du lieu du visa :

— d'une déclaration qu'il ne tombe pas sous le coup des causes d'incapacités ou d'interdiction faisant obstacle à la délivrance ou au visa du permis (certaines condamnations, alcoolisme ; certaines infirmités, etc.).

Le visa peut être, selon la demande, départemental ou national.

La loi nouvelle concernant le permis de chasser s'étend à tout le territoire — y compris les départements du Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle.

● SUSPENSION DE PERMIS. — Il est à noter que les cours et tribunaux peuvent priver du droit de conserver ou d'obtenir un permis de chasser, et ce pour une période maximum de cinq ans, l'auteur d'une infraction au permis de chasser, ou aussi d'un homicide ou de blessures par imprudences à l'occasion d'un acte de chasse ou de destruction des nuisibles.

Équilibre statique et dynamique

Dans les mêmes cas, il est prévu que le juge d'instance du ressort de l'infraction pourra, à titre provisoire, suspendre le permis, en attendant la décision judiciaire statuant en premier ressort.

Les intentions des législateurs sont toujours animées d'un bon esprit.

Il reste à se demander si, dans le cas de l'examen de chasse, les moyens adoptés conduisent bien à l'objectif choisi. Apparemment on a souhaité lutter contre les accidents de chasse, assurer au chasseur une meilleure connaissance de la nature et entraîner par là une meilleure protection des espèces et au-delà un équilibre écologique effectivement souhaitable pour la qualité de la vie.

Dans la pratique, les actuels chasseurs en étant dispensés, seuls les jeunes seront soumis à l'examen. Espérons que cette difficulté discriminatoire ne les détournera pas de la chasse. Au demeurant qu'apportera réellement un examen qui demeurera toujours un peu livresque et théorique ? L'expérience de nos voisins allemands n'est pas totalement convaincante sur ce point.

Finalement, compte tenu du fait qu'il y a dix fois moins de chasseurs que chez nous, les accidents y sont plus nombreux. Il n'y a pas plus de gibier qu'en France, et en tout cas la chasse caporalisée et administrative par quelques hobereaux privilégiés est sûrement moins plaisante qu'ici.

On souhaiterait que les notions d'équilibre écologique soient manipulées avec nuance. La chasse, en tout cas, participe à l'équilibre et ne doit pas être constamment réduite par les lois. Au demeurant, vouloir « protéger » la nature, c'est déjà choisir pour elle, en empêcher l'évolution naturelle.

Vouloir contraindre la nature à un équilibre donné et statique, voire passé, n'est-ce pas aller contre les mécanismes déjà en marche et contrarier un équilibre, dont l'évolution de l'univers nous apprend qu'il a été et doit être dynamique ?

JACQUES LASSAUSSOIS,
avocat au barreau de Paris.

NE TIREZ PAS SUR LES PIGEONS VOYAGEURS

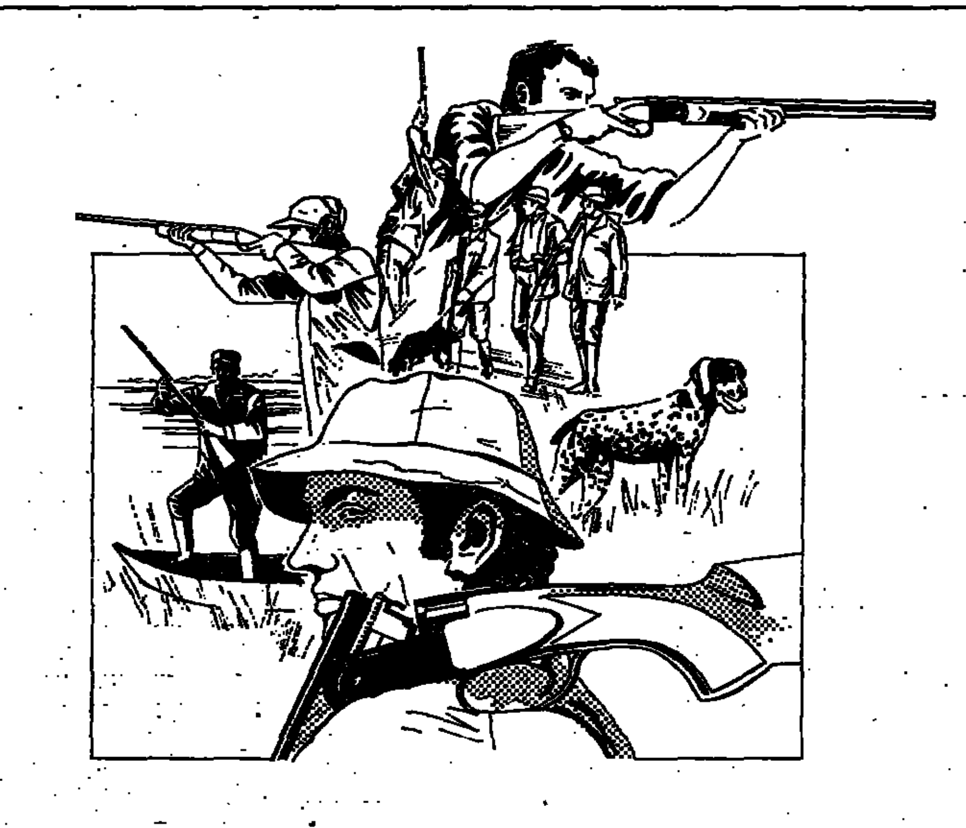
Il ne faut jamais tirer sur un pigeon voyageur ! L'Union des fédérations régionales des associations colombophiles de France attire, dans un communiqué, l'attention des chasseurs sur la protection due à ces volatiles.

« *Le pigeon voyageur n'est pas un gibier ! Ce n'est pas non plus un oiseau comme les autres ! Chaque pigeon voyageur est immatriculé, son existence est connue des pouvoirs publics.*

» La loi le protège, les pouvoirs publics le défendent ! Soyez prudents !

» Au vol, le pigeon voyageur se distingue facilement par la couleur claire du plumage sous les ailes, son vol est plus rapide, plus régulier, plus sportif, plus élégant !

» Chasseurs... soyez prudents, soyez sportifs ! La chasse est un sport, soyez de « grands fusils », ne soyez pas des « tueurs ».



Plaisirs de la table

A LA VIEILLE FONTAINE...

SI la preuve était à faire de la faillite de l'enseignement classique, en cuisine, et du rôle souvent néfaste des chefs (au sens où je les oppose aux cuisiniers), l'histoire de *la Vieille Fontaine* serait un bel exemple.

François Clerc est un garçon que les choses de l'appétit ont toujours passionné. Lorsqu'il s'est mis au fourneau de sa maison il avait beaucoup regardé travailler les cuisiniers, beaucoup fréquenté les restaurants, tasté bien des produits. Client, il avait constaté le néant que, trop souvent, les cartes cachent sous l'amphigouri des appellations, goûté la prétention de sauces lourdes de fausses richesses. Il était las des fleurons, des médiocres origines camouflées, des sempiternelles pommes de terre. Il a retroussé ses manches.

La carte de *la Vieille Fontaine* n'est certes pas parfaite, mais elle fait preuve de courage, d'originalité, de caractère et d'imagination. Nous la testâmes avec un ami plein de raison, de sensibilité aussi. Il s'émerveilla comme moi à cette recherche sans ostentation du « droit en goût » que nous retrouvâmes aussi bien dans la salade (devenue presque commune aujourd'hui) de foie gras frais, haricots verts frais et salade, mais ici présentée dans toute sa candeur, que dans la raie sur un lit d'épinards.

Pour moi, j'avais goûté d'une terrine de saumon à l'oseille et aux pointes d'asperges parfaitement soutenue, sans même besoin d'une sauce, et j'aurais voulu aussi connaître cette terrine de magret de canard. Ce magret mis désormais à toutes les sauces, y compris surtout les mauvaises (le voilà bien le carnet de recettes de... magret !), paraissant en terrine bien mieux chez lui, entre les escargots aux noisettes et la chicorée aux lardons et œuf mollet. Nous étions là en pleine bonne humeur rustique, à la campagne... Et la campagne est là, dans ce parc lui-même taillé dans le parc de Maisons-Laffitte, environné de verdure et de chants d'oiseaux...

Mais laissons le bucolique pour en revenir à la carte. La raie bien cuite, je veux dire cuite encore tenue ferme, sur un lit d'épinards en branches également cuits à la commande et craquants, nappée d'un beurre monté légèrement échaloté (un beurre blanc en quelque sorte épuré et simplifié), avec quelques petits navets merveilleusement traités. C'était... sublime !

La carte propose des viandes de bonne provenance, un cassoulet au confit « maison », une fricassée de Bresse à la crème d'estragon. Le plateau des fromages n'en propose que des fermiers, bien choisis. La carte spéciale des desserts compte une mousse de fraises à la crème, des œufs à la neige, une charlotte au chocolat, des sorbets et des glaces, et celle des vins quelques très belles bouteilles.

La salle à manger est d'une maison familiale, la recherche des nappes, des verres, des assiettes (grandes, où la portion est à l'aise et l'appétit alléché), heureuse. La vue sur le parc et la petite pièce d'eau, reposante. *La Vieille Fontaine* a ouvert le 2 septembre. N'hésitez point, ce sera le meilleur repas de retrouvailles parisiennes possible !

LA REYNIÈRE.

★ « La Vieille Fontaine », 2, avenue Grétry - Tél. 962-01-78 - Maisons-Laffitte.

● Dans *Parler*, cahiers saisonniers paraissant à Grenoble, sous la direction de Christian Galli, un excellent dialogue : « Paroles sur table », signé Cecilia et Julien Leuwen, où je relève cette note : « Le critique qui raconte son plaisir de table — ou se plaint de son déplaisir — ne doute pas un instant qu'il puisse en même temps éclairer, convaincre et séduire. »

● Sur commande au *Séoul* (73, rue Montalivet, tél. 265-48-34), le samguétang (poulet au ginseng), qui sera bien vite à la mode et qui d'ailleurs est excellent. En marge notez ce proverbe coréen non moins subtil et qui meublera votre conversation : « Quand les requins se battent les écrevisses ont les reins brisés. »

Mode



RAYONS DE SEPTEMBRE

LES expositions se suivent et se ressemblent dans les grands magasins, entre les ventes promotionnelles de la rentrée et les expositions de jouets, cela pour toutes sortes d'acheteurs.

Ainsi, au *Bazar de l'Hôtel-de-Ville*, l'isolation thermique et phonique tiendra la tête d'affiche tout l'hiver, avec des doubles fenêtres pour bricoleurs en « Euro-kits » à monter soi-même.

Le Bon Marché inaugure ses « Marchés d'Asie » du 20 septembre au 11 octobre, avec des vêtements très colorés, des objets, voire un restaurant vietnamien.

Les *Galeries Lafayette* se consacrent, du 26 septembre au 25 octobre, à « l'artisanat des pays de l'Est » : Bulgarie, Roumanie, Pologne, Hongrie, Albanie, Tchécoslovaquie et Yougoslavie. La confection et les accessoires, souvent brodés, la vaisselle, les bois peints, et les jeux se mêlent aux peintures naïves et aux spécialités alimentaires.

Au *Printemps*, le « Souk de Marrakech » se tient du 19 septembre au 18 octobre, avec des textiles, des accessoires de cu[...] des tapis, des instruments de mu[...]sique, des objets de toute sor[...] pour la maison, enfin des é[...]ments de gastronomie marocain[...]

La *Samaritaine* ouvrira, du [...] septembre au 11 octobre, u[...] boutique « Pérou-Bolivie » a[...] couleurs vives. On y trouvera d[...] vestes et des accessoires en a[...]paga, des tentures et des cou[...]sins ainsi que des céramiques.

Aux *Trois Quartiers*, du 27 se[...]tembre au 18 octobre, une atmo[...]phère de stalles d'écurie sera [...] décor de l'exposition consacrée [...] cheval qui comprendra des œ[...]vres d'artistes animaliers, u[...] animation et des jeux pour [...] enfants, avec tous les vêteme[...] d'équitation, les selleries et ha[...]nachements, accessoires, etc.

Enfin, *La Redoute* vient d'o[...]vrir son huitième magasin, à P[...]ris, avenue de Clichy, avant ce[...] de Marseille, rue Saint-Ferréol, [...] 11 septembre. On y trouve les a[...]ticles du catalogue et les spéci[...]lités parisiennes, souvent renc[...]velées et complémentaires.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de MARCQ.)

Les ponchos, les [...]sembles de mante[...] amples sur des ju[...] droites, les rob[...] chemises à gran[...] emmanchures, les [...]niques à la russe et [...] multiples autres bl[...]ses de soie se révèl[...] les vedettes du prêt-[...]porter d'hiver des co[...]turiers. Les prix [...] situent maintena[...] pour le prêt-à-por[...] largement diffusé [...] France et à l'export[...]tion, entre 1.000 F [...] 1.500 F pour un ma[...]teau.

Lanvin Diffusion [...] Manteau 7/8 et ju[...] droite en jersey [...] laine jacquard de co[...]leur prune, créé p[...] Bernard Devaux [...] 1 250 F et 500 F e[...] la jupe. 22, faubou[...] Saint-Honoré, 75[...] Paris, et chez les dé[...]sitaires de la marq[...] en province.

Maison 

EN ALLANT A L'ÉCOLE

Le bon côté de la rentrée, c'est l'achat d'un cartable et de divers accessoires pour ranger ses « outils » de travail.

— *Pour aller à la maternelle :* un cartable, à porter à la main ou sur le dos, en vinyl expansé vert clair décoré d'une tête de chat (39 F, Au Bon Marché), ou en vinyl expansé bleu vif et orné d'une école (68 F, la Samaritaine). Un petit cabas à deux anses, fermé par une glissière, permet d'emporter le goûter et quelques objets (14,50 F, à la Samaritaine).

— *Pour la « grande » école*, les plus jeunes choisiront un petit cartable à poignée, en plastique à rayures multicolores, avec protège-cahier et trousse-plumier assortis (12 F le cartable, à la Samaritaine), ou un cartable en toile plastifiée de jok de couleur vive, avec trousse coordonnée (21,40 F chaque, au B.H.V.). Les plus grands opteront pour la gibecière en vinyl expansé de tons rouille et miel, à deux soufflets (35 F, aux Galeries Lafayette).

— *Pour les lycéens*, le sac à longue poignée-bandoulière se porte sur l'épaule. Pour cette sacoche à livres, les toiles sont à la mode : jute écru, rouille ou brun, avec deux poches extérieures style pantalon (50,50 F, à la Samaritaine), toile kaki avec soufflet et deux pochettes (55 F, aux Galeries Lafayette), avec cahiers, classeurs et carton à dessin, coordonnés. Tout nouveau : le sac à livres ultra-léger, en tissu de voile spinaker à larges rayures, indéchirable, et qui se roule en boule dans la poche (à partir de 41 F, au B.H.V.).

— *Le « fourre-tout »* est une pochette qui a détrôné la trousse traditionnelle. Pour les petits, il est en forme de chien (14 F, Au Bon Marché). Nouveau : une pochette en skaï de couleur, avec « fenêtre » pour glisser l'emploi du temps, qui s'accroche aux anneaux d'un classeur (6,80 F, au B.H.V.) et, pour les garçons, le fourre-tout « holster », qui se fixe sur une bretelle à accrocher au pantalon ; en vinyl expansé de deux tons, il existe en trois modèles, plus ou moins garnis de feutres, règle et compas (de 52 à 55 F, à la Samaritaine).

— *Pour la sécurité* des écoliers circulant sur deux roues : un brassard fluorescent et du ruban scotch réfléchissant à appliquer sur la gibecière (Galeries Lafayette). En ces temps où l'antipollution mobilise l'opinion, signalons que ce grand magasin emballe les achats pour la rentrée des classes dans de nouveaux sacs en matière *photodégradable*. Ces emballages en polyéthylène spécial, exposés à la lumière du jour, se dégradent au bout de six mois en s'effritant sans laisser de résidu.

JANY AUJAME.

Hippisme 

LA BARRE SE REDRESSE

L'ÉTÉ deauvillais s'achève sur un rayon de soleil. Le baromètre hippique que sont les ventes de yearlings n'a pas glissé vers les zones de tempête — voire de naufrage — où l'on pouvait craindre qu'il ne chutât. Certes, ce n'est pas l'euphorie. Le temps n'est plus où Anglais, Japonais et Américains venaient se disputer nos poulains auréolés du prestige que leur conféraient des pères célèbres dans le monde entier. La clientèle étrangère s'est réduite à quelques écuries italiennes (tombées encore plus bas que les nôtres après avoir pourtant produit Ribot*), à deux ou trois courtiers anglais procédant, comme à la Bourse, à des opérations de compensation sur des valeurs sous-cotées chez nous et surcôtées chez eux (par exemple « les » Sovereign Path), et à une association de propriétaires marocains nourrissant, paraît-il, de grands projets. Mais, à côté de cette désaffection de la clientèle étrangère, les signes de vigueur ne manquent pas. En 1974, deux yearlings avaient dépassé le cap de 300 000 F (l'un, le plus cher — 720 000 F, — vient d'ailleurs de mourir sans jamais avoir vu un champ de courses). Cette année, quatre poulains avaient déjà franchi ce palier alors qu'il restait une journée de ventes. En 1974, le pourcentage des « numéros » ayant trouvé preneur était tombé à 67,66 %. Pour les deux premiers jours de ventes de 1975, les seuls au sujet desquels nous disposions déjà de calculs précis, le chiffre s'est établi à 72 % et il est certain qu'il n'a pas fléchi les jours suivants.*

Allons, ce n'est pas encore demain que les courses de chevaux manqueront de chevaux de course...

Le regain du marché — alors que tout laissait prévoir son déclin — a, à coup sûr, été suscité par l'augmentation du « surprix » offert aux chevaux vainqueurs lorsqu'ils sont nés en France.

Les allocations de base des courses, les seules auxquelles ont accès les chevaux étrangers, n'ont pratiquement pas été augmentées depuis deux ans. Mais pour les chevaux nés en France s'ajoutent des surprix, d'abord fixés à 20 % en 1974, portés à 30 % en 1975, et qui atteindront sans doute 40 % en 1976.

Nous doutions, personnellement, de l'efficacité du surprix. La véritable ambition — et le véritable bénéfice — du propriétaire étant liée à la valeur, en fin de carrière, du cheval qui a réussi davantage qu'aux prix glanés en cours de route, il nous semblait que le surprix ne détacherait pas les acheteurs du marché américain tant qu'ils seraient persuadés d'y trouver de meilleurs poulains.

L'attachement, en effet, subsiste pour quelques sujets de très grand prix paraissant particulièrement destinés à faire des étalons. C'est ainsi que des écuries établies en France ont acheté cet été, au Kentucky, quelques poulains et pouliches 60 000 dollars et plus chacun. Mais désormais, pour ne pas se couper des surprix — sans lesquels il n'y a guère de chance de boucler le budget ordinaire d'une écurie, — elles renoncent à acheter le gros de la troupe hors de France.

Ainsi la barre se redresse-t-elle. Reste à savoir si l'équipage saura en profiter. Le surprix ne se justifie que dans la mesure où il lui fournit l'impulsion première pour diriger à nouveau le bateau vers les hauts fonds. Il ne servira à rien et se transformera en prime à la médiocrité si, dans le même temps, les erreurs du passé continuent, si, notamment, on ne fait rien pour empêcher les meilleurs étalons et poulinières tirant leur renommée de nos courses d'aller enrichir les haras étrangers.

Or, dans le temps même où l'on croit percevoir le frémissement d'un heureux renouveau, parvient une rumeur quasiment scandaleuse : le propriétaire de Val de l'Orne*, cheval français actuellement le plus prometteur pour le haras, continuateur tout désigné de la prestigieuse lignée* Brantôme, Vieux Manoir, Val de l'Orne*, s'apprêterait à le vendre aux États-Unis.*

Si ce mauvais coup s'accomplit, ce sera derechef la fin d'une certaine conception des courses. On pourra considérer que celles-ci se sont éloignées de tout esprit sportif, que l'idéal originel d' « amélioration » — ou le vocabulaire qui en reste — ne recouvre plus que des spéculations individuelles. Dès lors, sur quelle base notamment demander les allégements tant souhaitables à une fiscalité que — par Pistol Packer *interposée — la même écurie a déjà si maladroitement contribué à se faire plus rigoureuse et soupçonneuse ?*

Nul des intéressés ne doit l'ignorer : l'exportation, actuellement, de Val de l'Orne*, serait, pour les courses, un coup bas qui les atteindrait davantage encore que tous ceux qui leur ont été assenés depuis deux ans, prix Bride abattue y compris.*

LOUIS DÉNIEL.

Jeux 

Bridge

N° 618

ÉTONNANTE RECTIFICATION

Lorsque le déclarant est sûr que l'adversaire *n*'a pas une couleur *suffisamment* longue pour le faire chuter, il peut avoir intérêt, dans certains cas, à rejouer cette couleur. La donne suivante est typique.

♠ V 6 4
♥ A D 7 5
♦ 7 2
♣ A R 9 7

♠ A D 10 8 3
♥ 10 8 6
♦ 10 9 6 3
♣ 4

♠ 9 5
♥ R 8 3 2
♦ V 5 4
♣ V 10 8 6

♠ R 7 2
♥ V 4
♦ A R D 8
♣ D 5 3 2

Ouest ayant entamé le 8 de pique pris par le roi, *comment Sud peut-il gagner* TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse :

Si l'on suppose que Ouest a cinq cartes à pique, mais pas six, Sud doit *rejouer pique !* Si Ouest renonce à réaliser ses quatre piques maîtres, Sud pourra sans risque faire l'impasse au roi de cœur pour affranchir la dame de cœur, sa neuvième levée. Si, au contraire, Ouest réalise tous ses piques, il squeezera son partenaire (squeeze fratricide). Sud, qui aura défaussé deux trèfles de sa main, prendra alors la contre-attaque à cœur avec l'as du mort et tirera ses cartes maîtresses :

♥ D ♣ A R 9
♥ R ♣ V 10 8
♥ V ♦ A 8 ♣ 5

Sud réalisera l'as de carreau et jettera la dame de cœur inutile. Est devra alors libérer le valet de cœur ou le 9 de trèfle.

En salle ouverte où Nord (Forquet) était le déclarant, Est entama le valet de trèfle. *Comment Nord a-t-il gagné* 3 S.A. ?

Forquet n'eut guère de difficultés à réussir son contrat. Il joua le 5 de cœur vers le valet qui fit la levée, puis il tira la dame de trèfle (pour vérifier si Ouest n'avait plus de trèfle), et rejoua le 4 de cœur du mort. Ouest fournit le 9 de cœur qu'il laissa passer. L'intention de Forquet était de réaliser ensuite l'as de cœur, puis de mettre Ouest en main à carreau (car il avait au moins quatre carreaux). Il l'obligerait ainsi à contre-attaquer pique, et il assurerait sa neuvième levée, quelle que soit la place de l'as de pique.

En réalité, au second tour à cœur, Est comprit que la seule chance de chute était qu'Ouest ait : A D V 10 3 à pique. Il prit donc le 9 de cœur avec le roi et contre-attaqua le 9 de pique. Forquet réalisa ainsi dix levées.

LA COUPE MENAÇANTE

Dans cette donne du professeur Antoine Roux, le contrat pouvait être réussi même si les adversaires avaient trouvé la meilleure défense.

♠ 6 3
♥ 9 8 7 4 2
♦ A R 10 9
♣ A 2

♠ R 9
♥ R D 3
♦ 7 4 3
♣ 10 9 8 5 4

♠ 8 5
♥ A V 10 6
♦ D V 6 5
♣ R D 7

♠ A D V 10 7 4 2
♥ 5
♦ 8 2
♣ V 6 3

Ann. : O. don. E.-O. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
passe	passe	1 ♥	3 ♠
passe	4 ♠	passe	passe...

Ouest entame le roi de cœur. *Comment le déclarant peut-il gagner* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Toutes ces annonces sont correctes, mais il n'est pas exclu d'ouvrir avec la main de Nord. En effet, avec ses deux points de distribution et les plus-values pour l'as et as-roi, elle vaut quatorze points !

Toutefois, le danger d'indiquer une mauvaise entame, si on ouvre de « 1 cœur », doit inciter Nord à passer. En règle générale, lorsqu'on est dans le doute, il vaut mieux passer quand la couleur ne contient aucun gros honneur.

PHILIPPE BRUGNON.

Échecs

N° 622

EN CINQ COUPS DE PIONS

(Tournoi zonal de Vilnius, août 1975)
Blancs : M. TAIMANOV
Noirs : R. VAGANIAN
Début anglais.

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
ç4	Cf6	23. f×g5 !!(t)	Cé6 (u)
Cç3	d5 (a)	24. T×f7+	Rg8
ç×d5	C×d5	25. g×h6 !! (v)	R×f7 (w)
g3 (b)	g6 (ç)	26. Df2+	Rg8
Fg2	Cb6 (d)	27. Df5	Tf8
Cf3 (é)	Fg7	28. Dg6+	Rh8
0-0	0-0	29. Fé4	Tf7 (x)
d3 (f)	Cç6 (g)	30. D×f7	Dg8
Fé3	h6 (h)	31. D×é7 (y)	D×g3+
Tç1	Té8 (i)	32. Rf1	Dh3+
Cd2! (j)	Cd4 (l)	33. Rf2	Dg2+
F×d4	F×d4 (l)	34. Ré1	Dg1+
Cb5	ç6 (m)	35. Ré2 (z)	Dh2+
C×d4	D×d4	36. Rf1	Dh3+
Dç2	Tb8 (n)	37. Rf2	Dh2+
Cb3	Da4	38. Fg2	Fd7 (aa)
Dd2 !	Rh7 (o)	39. Df6+	Rh7
Cç5	Dd4	40. Df5+	Rg8
é3	Dd8	41. Th1	Dç7
h4 ! (p)	Cd7	42. Dg6+	Abandon (ab).
h5 !	g5 (q)		
f4 ! (r)	C×ç5 (s)		

NOTES

a) Les Noirs ont le choix entre le système Grunfeld-indien (2..., d5), le système Nimzo-indien (2..., é6 : 3. Cf3, Fb4), le système Caro-Kann (2..., ç6 : 3. é4, d5) et le système Mikenas (2..., é6 : 3. é4). Ici, les Noirs engagent immédiatement le combat sur la case d5, bien que, dans l'absolu, l'échange d'un pion central contre un pion de l'aile soit désavantageux.

b) La continuation tranchante 4. é4 semble peu à la mode : après 4..., Cb4 (4..., C×ç3 : 5. b×ç3, g6 ; 6. d4, on entre dans la défense Grundfeld) ; 5. Fç4, Fé6 (si 5..., Cd3+ ; 6. Ré2, Cf4+ ; 7. Rf1, Fé6 ; 8. Fb5+!, Fd7 ; 9. d4, F×b5+ ; 10. C×b5, Cg6 ; 11. h4!) ; 6. F×é6, f×é6 ; 7. Cg-é2, Cd3+ ; 8. Rf1, Cç6 ; 9. Db3, Dd7 ; 10. D×b7, Tb8 ; 11. Da6, g6 ; 12. h4, Fh6 ; 13. Da4, Fg7, les Noirs ont un contre-jeu suffisant (Mikenas-Golenov, Tbilissi, 1946). A noter la curieuse variante : 5. d4, D×d4 ; 6. Dé2, ç6 ; 7. f4, b6 ; 8. Cf3, Dd8 ; 9. Df2 jouée dans la partie par correspondance Schaschposchnikov-Schamkovitch, en 1957.

c) D'autres continuations sont 4..., ç5 et 4..., é5.

d) Ce retour du C-R sur b6 a mauvaise réputation ; on lui préfère souvent la suite 5..., C×ç3 : 6. b×ç3, Fg7 ; 7. Tb1, Cd7 ; 8. Cf3, 0-0 ; 9. 0-0, ç5 ; 10. ç4, Dç7.

e) Sur 6. h4, les Noirs répondent au mieux 6..., h6.

f) Contrôlant les cases blanches.

g) Après 8..., ç6 ; 9. Fé3, é5 ; 10. Dç2, Ca6 ; 11. a4, Cd7 ; 12. Ta-b2, Cf8 ; 13. b4, les Blancs dominent le jeu (Stoljar-Tarrassov, 1957).

h) 9..., Cd4 : 10. C×d4, F×d4 ; 11. F×d4, D×d4 ; 12. Dç2, ç6 ; 13. Cé4 est nettement favorable aux Blancs. On aperçoit ici les difficultés des Noirs à assurer le contrôle de la case d4 et, en général, des cases noires. Le coup du texte constitue un affaiblissement sérieux du roque noir. 9..., é5 semble naturel.

i) Une nouvelle inexactitude. 10..., é5 devait avoir lieu.

j) Une jolie manœuvre positionnelle qui menace 12. F×ç6, disloquant l'aile -D ennemie, et récupère les cases d4 et ç5 via b3.

k) Plus ou moins forcé 11..., Fd7 ne sert à rien à cause de 12. Cb3 et 13. Cç5. L'infériorité positionnelle des Noirs est patente.

l) Et non 12..., D×d4 ; 13. Cb5 suivi de 14. C×ç7.

m) L'échange 13..., F×b2 ; 14. C×ç7 reste favorable aux Blancs.

n) Défendant déjà le pion b7 avant l'irruption du Cd2 sur b3 et ç5.

o) Et non 17..., D×a2? à cause de 18. Cç5 menaçant le gain de la D par 19. Ta1 et le pion h6.

p) Les Blancs contrôlent la colonne ç et les cases centrales : le Cç5 est bien placé ; il s'agit maintenant d'exploiter la faiblesse des pions du roque ennemi.

q) 21..., C×ç5 ; 22. h×g6+, f×g6 ; 23. T×ç5, é5 ; 24. Dç3 laisse aux Blancs une forte initiative.

r) Nouveau coup de boutoir.

s) Le C est enfin éliminé : les Noirs envisagent, après 23. T×ç5, de se barricader par 23..., f6.

t) Magnifique réplique qui s'inscrit logiquement dans le plan prévu de 20. h4!.

u) Si 23..., g×g5 ; 24. T×ç5 menaçant 25. T×f7+ et 25. T×g5. Si 23..., D×d3 : 24. D×d3, C×d3 ; 25. Fé4+, Rg8 ; 26. F×d3 menaçant 27. Fç4 ou bien 24. Df2. De même si 23..., C×d3 ; 24. Fé4+.

v) Au prix d'un C et maintenant d'une T s'achève l'admirable progression du pion f. Il ne reste plus rien du roque des Noirs, anéanti par cinq coups de pions !

w) Après la prise de la T, l'attaque des Blancs est irrésistible. La seule défense consistait en 25..., Tf8!, bien que de nombreuses perspectives s'offrent aux Blancs face aux difficultés des Noirs de regrouper leurs forces autour de leur R sans rempart.

x) Il n'y a rien d'autre.

y) 31. Df5, D×g3+ ; 32. Rf1 était encore plus simple.

z) Il faut faire attention : si 35. Rd2, Dh2+ ; 36. Rd1, D×h5+ ; 37. Rç2, Dç5+ et si 38. Rç3, Dé3+.

aa) Si 38..., D×h5 ; 39. Df6+, Rg8 ; 40. Tg1.

ab) Car si 42..., Rh8 ; 43. Fé4, Cf8 (43..., Fé8 ; 44. Df6+) ; 44. Dg7 mat et si 42..., Rf8 ; 43. h7.

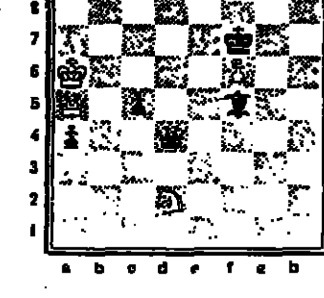




ETUDE

Y. SOLOVIEV

(1975)



BLANCS (4) : Ra6, Da5, Cd2, Pf6.

NOIRS (5) : Rf7, Dd4, Pf5, Pa4 et ç5.

Les Blancs jouent et font nulle.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 621

V. DOGLOV et An. KUZNETZSOV (1972)

(Blancs : Ré2, Th8, Fd2 et h3. Noirs : Ré5, Th1, Pa2.)

1. Th4+, Ré5 ; 2. Fç3+, Rd6 ; 3. Th6+, Rç5 ; 4. Th5+ !, Rd6 (le R noir doit rester sur cases noires) ; 5. Fb4+, Rç7 ; 6. Th7+, Rb6 ; 7. Th6+ !, Rç7 ; 8. Fa5+, Rb8 ; 9. Th8+, Ra7 ; 10. Th7+ !, Rb8 ; 11. Fç7+, Ra7 ; 12. Fé5+, Rb6 ; 13. Fd4+, Ra5 ; 14. Ta7+ et les Blancs gagnent facilement.

CLAUDE LEMOINE.

Philatélie

N° 1397

MAURITANIE : « Europafrique ».

Un timbre-poste, d'après le dessin et la gravure de Jacques Combet, a été consacré à l'Europafrique.



40 U.M., tabac et sanguine.
Réalisé en taille-douce par l'Atelier du Timbre de France.

SENEGAL : « Dr A. Schweitzer ».

En hommage au docteur Albert Schweitzer (1875-1965), il a été émis un timbre-poste.

85 francs C.F.A., brun Van Dyck et vert olive.
Dessiné et gravé par Eugène Lacaque.
Impression taille-douce ; Atelier du Timbre de France.

Bureaux temporaires

⊙ 25000 Besançon (parc des expositions), du 9 au 14 septembre. — Sixième Salon comtois des antiquaires.

⊙ 59190 Hazebrouck, du 13 au 16 septembre. — Trentième foire agricole.

⊙ 92800 Puteaux (palais du CNIT), du 18 au 28 septembre. — Vingt-sixième SICOB.

⊙ 34500 Béziers (palais des congrès, salle Paul-Riquet), le 20 septembre. — Quatrième exposition « Arts et Culture ».

⊙ 37000 Tours du 15 au 23 septembre. — Treizième foire agricole de l'Ouest européen.

● *A FOURMIES, les 20 et 21 septembre, la section philatélique sera présente dans le cadre de la Première Foire-Exposition industrielle et commerciale de la Thiérache, qui dure du 20 au 29 septembre.*

● *A WATTRELOS, le club philatélique de l'Amicale Jean-Zay organise, du 20 au 22 septembre, une exposition dans la salle des fêtes de l'Amicale, rue A.-Delecourt.*

● *A LA GARENNE-COLOMBES, dans la salle des fêtes, 15, rue Louis-Jean, du 25 au 28 septembre, se tiendra une exposition « Jeunesse » organisée par le Cercle philatélique Alfred-de-Vigny.*

ADALBERT VITALYOS.

CARNET

Naissances

— M. et Mme Serge Guinchard laissent à Audrey la joie de vous annoncer la naissance de son frère,
Emmanuel,
le 30 août 1975.
6, rue Louis-Dansard,
69007 Lyon.

— M. et Mme Maxime Perrault et Ariane,
ont la joie d'annoncer la venue de
Frédéric,
Neuilly, le 15 août 1975.

Fiançailles

— L'amiral et Mme
Mordechai Limon,
Le baron et la baronne
Elie de Rothschild,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,
Nili et Nathaniel.
Paris, le 4 septembre 1975.

Mariages

Mme Marguerite-Marie Armand,
M. et Mme Pierre Hot,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants.
Jean-Pierre et Anne-Marie,
qui a été célébré dans l'intimité, le 27 août 1975, à Cenne-Monestiés (Aude).
62 et 100, rue de la République, Albertville.
66, chemin de Ronde,
Le Vésinet.

Décès

— Mme Charles Brunet,
M. et Mme Louis Brunet,
M. et Mme Bruno Fabre,
M. et Mme Jacques Brunet,
Charlie, Chantal, Patrice et Nathalie Brunet,
Olivier, Eric, Catherine Fabre,
Philippe, Pierre, Hervé Brunet,
Mme Jean Sillan, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Maurice Brenier-Estrine,
Leurs enfants et petits-enfants,
Mme Brenier-Le Cesne, ses enfants et son petit-fils,
M. et Mme François Dubout, leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Arlette Talon,
M. et Mme Georges Gigandet,
Les familles Signoret, de Verville, Van Gaver, Pallaz, de Mougins, Rambie,
Les familles Rathery, Hartog, Grawitz,
Henri et Pierre Brenier, Thibaudier, André Daher,
Nicolas Daher, Guérin, Fabien Magnan, Daher, Gouin,
Les familles Bornand-Fabre et Andreani,
ses si fidèles amis et amies,
La supérieure et les religieuses des servantes de Marie,
Aline, Carmen, et tous ceux qui l'ont entouré pendant sa longue maladie,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Charles BRUNET,
chevalier de la Légion d'honneur et du Mérite maritime,
endormi dans la paix du Seigneur, muni des sacrements de l'Eglise, dans sa soixante-dix-huitième année, le 29 août 1975.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
Priez pour lui.
414, rue Paradis,
13008 Marseille.

— Sa famille et ses amis ont la profonde douleur d'annoncer la mort de
Marguerite CLINQUART,
épouse Pontieux,
arrachée brutalement aux siens le 4 août 1975 dans sa quatre-vingt unième année. L'inhumation a eu lieu le 12 août au cimetière de Bagneux-Parisien.
Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue.
193, boulevard Brune,
75014 Paris.

— Mme veuve Philippe Dumoulin,
M. et Mme Jean Dumoulin,
MM. Philippe, Bernard et Guy Dumoulin,
M. et Mme François Dumoulin,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de leur petit-fils, fils et frère,
Michel DUMOULIN,
inspecteur des impôts,
survenu au C.H.U. de Clermont-Ferrand, le 31 août 1975.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le mercredi 3 septembre.
Pour unir dans une même pensée ses parents et amis, une messe sera célébrée à son intention en l'église de Saint-Genès-des-Carmes à Clermont-Ferrand le mardi 9 septembre, à 18 h. 30.
La famille ne recevra pas de condoléances.
21, rue G.-Clemenceau,
63000 Clermont-Ferrand ;
2, rue Mercure,
63000 Clermont-Ferrand.

— On nous prie d'annoncer la mort subite de
Mme Gustave DUBASSIÉ,
née Jeanne Debard,
survenue le 30 août 1975, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité le 3 septembre 1975, en l'église de Mandres.
6, rue François-Coppée.
94520 Mandres-les-Roses.

— M. Jacques Fesquet,
M. et Mme Robert Fesquet,
M. et Mme Georges Axtmeyer,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Henri FESQUET,
ingénieur,
survenu le 30 août 1975 dans sa quatre-vingt-treizième année.
Les obsèques en l'église réformée et l'inhumation au cimetière protestant d'Alès ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
3, Les Hauts-de-Viroflay,
78220 Viroflay.
Le Paradis, impasse des Capucines, Montpellier.
15, square Le Périer.
38 Saint-Martin-d'Hères.

— Nous apprenons le décès du
vice-amiral d'HARCOURT,
survenu le 4 septembre 1975, à Paris.
[*Né le 10 octobre 1883 à Paris, le vice-amiral d'Harcourt est sorti de l'Ecole navale en 1907. Nommé professeur de tir à la mer en 1924, il assure plusieurs commandements successifs : le torpilleur « Bisson », la cinquième escadrille de patrouille, le croiseur « Duguay-Trouin », le croiseur « Pluton », l'Ecole d'application de tir à la mer. Il est ensuite nommé au Maroc de 1940 à 1942. Elevé au grade de vice-amiral, il a pris sa retraite en 1942.*]

— M. et Mme Henri Jaudeau, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Poinssot, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Robert Iweins et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Jaudeau et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Richard et leurs enfants,
Mme Maxime Astier, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. et Mme Etienne Castelli-Pochon, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
M. Louis JAUDEAU,
officier de la Légion d'honneur,
leur père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère et oncle, décédé à Paris le 3 septembre 1975 à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.
Les obsèques religieuses seront célébrées le lundi 8 courant, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Nazareth, 351, rue Lecourbe, Paris (15e), suivies de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.
Ni fleurs ni couronnes.
Priez pour lui.
122, avenue Félix-Faure,
75015 Paris.

— La famille de
Mme Marie-Jeanne KUNTZ
a la très grande peine de faire part de son décès aux médecins qui l'ont connue, à l'âge de quatre-vingt-trois ans

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Marcel, 82, boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris, le mardi 9 septembre, à 10 h. 30, où l'on se réunira.
Cet avis tient lieu de faire-part.
M. et Mme Lecomte,
7, rue de Taïti,
75012 Paris.

— Mme Lauga et ses enfants ont la douleur de faire part du décès de
M. Edouard LAUGA,
survenu le 4 septembre 1975.
Les obsèques auront lieu en l'église Notre-Dame de Boulogne, le samedi 6 septembre, à 8 h. 30.
L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille à Rosny-sur-Seine.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Hugues et Nora Tenenbaum, ses enfants,
M. et Mme Tenenbaum, ses parents (Israël),
Fam. Ch. Tenenbaum et leur fille,
Fam. Braitman et leurs enfants,
Fam. Bar-Alone et leurs enfants (Israël),
Fam. Ch. Blank et leurs enfants (Israël),
ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel survenu le 1er septembre 1975 de
M. Marc TENENBAUM-TENENS,
à l'âge de cinquante et un ans.
Les obsèques auront lieu le lundi 8 septembre 1975, à 16 h. 15.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
M. Tenenbaum, 6, rue Mélingue,
75019 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Remerciements

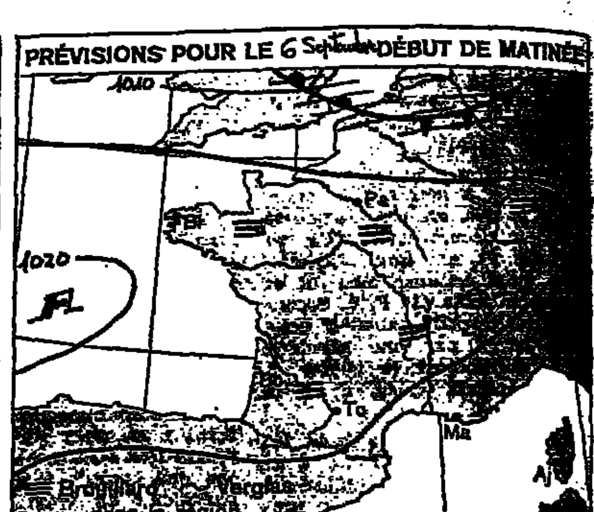
— Mme Guy Champollion, née Claire Lamy, et ses enfants,
Tous les parents et alliés,
dans l'impossibilité de remercier personnellement, prient toutes les personnes qui leur ont apporté le réconfort de leur amitié, de leurs pensées et de leurs prières lors du décès du
Docteur Guy CHAMPOLLION,
de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

— M. et Mme Jean Jacolin, leurs enfants et petits-enfants,
Professeur et Mme Jean Courjon et leurs enfants,
très touchés de toutes les marques de sympathie témoignées à l'occasion du décès de
M. Antonin DOUGEROLLE,
remercient très sincèrement tous ceux qui ont pris part à leur peine.
« La Mesnie »,
69300 Caluire.
Place de l'Eglise,
69330 Meyzieu.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le vendredi 5 septembre à 0 heure et le samedi 6 septembre à 24 heures :

Circulant sur la face septentrionale des hautes pressions océaniques, le courant perturbé de secteur ouest tendra à s'intensifier à travers les îles Britanniques. Une perturbation atteindra la Manche samedi soir.

Samedi 6 septembre, les formations brumeuses matinales seront encore nombreuses en plaine et dans les vallées. Parfois très denses au lever du jour, elles se désagrégeront ensuite, et des éclaircies prédomineront généralement l'après-midi. Toutefois, sur les régions voisines de la Manche et de la mer du Nord, le ciel sera ou deviendra plus nuageux, avec des averses ou des pluies passagères. Ces précipitations se produiront principalement en fin de journée ; elles seront accompagnées d'un renforcement des vents de secteur ouest.

D'autre part, des orages isolés éclateront sur les régions méridionales.

Sur l'ensemble du pays, les températures subiront peu de changement.

Vendredi 5 septembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 015,8 millibars, soit 762 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 4 au 5) : Ajaccio, 25 et 15 degrés ; Biarritz, 23 et 19; Bordeaux, 26 et 13; Brest, 18 et 9 ; Caen, 21 et 11 ; Cherbourg, 19 et 10 ; Clermont-Ferrand, 23 et 13 ; Dijon, 23 et 13 ; Grenoble, 22 et 11 ; Lille, 21 et 1[illegible] ; Lyon, 23 et 14 ; Marseille, 28 et [illegible] ; Nancy, 20 et 11 ; Nantes, 24 et 1[illegible] ; Nice, 23 et 18 ; Paris-Le Bourget, [illegible] et 11 ; Pau, 26 et 17 ; Perpignan, [illegible] et 16 ; Rennes, 21 et 10 ; Strasbourg, 21 et 14 ; Tours, 25 et 10 ; Toulouse, 26 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 27.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 20 et 12 degrés ; Athènes, 32 et 23 ; Bonn, 22 et 1[illegible] ; Bruxelles, 20 et 12 ; Le Caire, [illegible] et 22 ; îles Canaries, 25 et [illegible] ; Copenhague, 18 et 9 ; Genève, [illegible] et 12 ; Lisbonne, 25 et 16 ; Londres, 21 et 9 ; Madrid, 28 et 13 ; Moscou, 22 et 13 ; New-York, 24 et 1[illegible] ; Palma-de-Majorque, 30 et 16 ; Rome, 26 et 17 ; Stockholm, 18 et 10.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 5 septembre 1975 :

DES DECRETS

● Relatif à l'entrée en vigueur des dispositions de la loi n° 75-356 du 15 mai 1975 portant réorganisation de la Corse ;

● Modifiant le décret n° 73-854 du 5 septembre 1973 relatif à la composition et au fonctionnement des conseils régionaux institués par la loi n° 72-619 du 5 juillet 1972 portant création et organisation des régions ;

● Portant publication de la convention sur les droits politiques de la femme, ouverte à la signature à New-York le 31 mars 1953.

UN ARRETE

● Portant agrément du texte modifiant l'annexe IV à l'accord national interprofessionnel de retraites du 8 décembre 1961.

Visites et conférences

SAMEDI 6 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 heures, 62, rue Saint-Antoine : « Hôtel de Sully » (Mme Bouquet des Chaux). — 15 h., 23, quai Conti : « La chapelle du collège des Quatre-Nations et la rue Mazarine » (Mme Pennec) ; 15 h. 30, hall gauche du château : « Le château de Maisons-Laffitte » (Mme Lemarchand) ; 21 h., marches de l'église Saint-Gervais : « Le Marais illuminé » (Mme Pennec).

15 h. 15, 12, rue des Hospitalières-Saint-Gervais : « Le Marais, ses rues pittoresques, ses vieux hôtels » (Mme Barbier). — 15 h., place Saint-Blaise, façade église Saint-Germain : « Adieu Charonne » (Mme Hager). — 15 h., 20, rue Etienne-Marcel : « De Jean sans Peur à Nicolas Flamel » (Histoire et Archéologie). — 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris). — 20 h. 30, place de l'Hôtel-de-Ville : « Les hôtels du Marais illuminés » (A travers Paris).

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 10 h. [illegible] 31, rue de Condé : « Palais du Luxembourg » (Mme Carcy). — 15 h., gare de Marly : « Marly Louis XIV » (Mme Bouquet des Chaux). — 15 h., 62, rue Saint-Antoine : « Hôtel de Sully » (Mme Pennec).

15 h., 12, rue de Tournon : « [illegible] Sénat » (Mme Barbier). — 15 h., métro Pyrénées : « Adieu Belleville » (Mme Hager). — 15 h., 47, boulevard de l'Hôpital : « Histoire et visite de la Salpêtrière » (Histoire et Archéologie). — 16 h., 2, rue Pavée : « Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers, le couvent des Blancs-Manteaux ». — 20 h. 3[illegible] place de l'Hôtel-de-Ville : « Les hôtels du Marais illuminés » (A travers Paris). — 15 h., 7, rue de Jouy : « L'hôtel d'Aumont » (L'Art pour tous). — 15 h., métro Concorde, sortie rue de Rivoli : « Le jardin des Tuileries et les spectacles de l'histoire » (Vive la ville).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 244

HORIZONTALEMENT

I. Est bonne dans une maison sérieuse ; Nous met dans de beaux draps ! — II. Loin d'être clair ; Egalement. — III. Ne voulut rien savoir ; Abréviation ; Canton de France ; Eau douce. — IV. Un qui a de la détente ; A moitié pour ; Baigne dans la verdure. — V. Préfixe ; Faire des tas de choses ; Evite une énumération fastidieuse. — VI. N'occupe pas une position verticale ; Négation. — VII. Orientation ; Certains font attention à elles. — VIII. Une simple addition peut lui donner une solution ; Avec elles, on se rompt facilement les os. — IX. Otai ; Vieux roi. — X. Une fois qu'on en est sorti, cela va déjà mieux ; Préfixe. — XI. Ne pas donner des signes d'une indiscutable bonne foi ; Vaste continent. — XII. Roulés ; Plus propre ; Est fort (orthographe admise). — XIII. Abréviation ; Remit en état ; Implique un dommage. — XIV. Morceau de bois ; Respectés des Egyptiens ; Cours d'anglais. — XV. Prouve qu'il n'est pas un âne ; Grecque ; Traduit une familiarité certaine ; Antique messagère.

VERTICALEMENT

1. La croix et la bannière ; Fait lorgner et loucher. — 2. En Grèce ; Lève. — 3. Un qui n'est jamais pressé ; Bon, il peut mener loin ; Sont profondément enracinés. — 4. En Italie ; Prouve donc son existence ; Participe. — 5. Trotte en Chine ; Glissait un œil dans une fente ; Etait sombre. — 6. Fin de mode ; Note ; Permet de souffler. — 7. Possessif ; Est intéressant quand il devient bon ; Pourvut d'un emploi. — 8. Roulés ; Aimait exagérément les farineux ; Cité. — 9. Pas clairsemés ; Dans le signalement d'un prédicateur. — 10. Ne craint pas le froid ; Très exposée. — 11. Un vrai poème ! ; Reprirent. — 12. S'oppose à l'aigle dans le domaine des connaissances ; Note ; Saint ; En Suisse. — 13. Vieux mot ; Fit passer de bons moments ; Solliciter pieusement. — 14. Utilisait ; Finit par gémir sous l'effet d'une trop lourde charge ; Conjonction. — 15. Des garçons qui promettent ; Laps de temps ; Bons, ils sont généralement assez méchants.

Solution du problème n° 1 243

Horizontalement

I. Eborgné. — II. Sabotages. — III. Obi ; Tort. — IV. Natte ; Ira. — V. Ues ; Sem. — VI. Grasset. — VII. Ei ; Eon. — VIII. Hardiesse. — IX. Ea ; St. — X. Té ; Délia. — XI. Embaumeur.

Verticalement

1. Eson ; Hôte. — 2. Baba ; Réa ; Em. — 3. Obituaire. — 4. Ro ; Tes ; Dada. — 5. Gt ; Essai ; Eu. — 6. Nat ; Lm. — 7. Egoïstes ; Ie. — 8. Erre ; Ossau. — 9. Estaminet.

GUY BROUTY.



FAITS DIVERS

EXPLOSION DANS UN ATELIER MILITAIRE A BLOIS...

Une explosion a eu lieu, dans l'après-midi du 4 septembre, dans l'atelier militaire de chargement de munitions de Salbris (Loir-et-Cher). Un ouvrier, M. Ghislain Berlu, vingt-sept ans, de Romorantin, a été tué sur le coup, et deux autres brûlés.

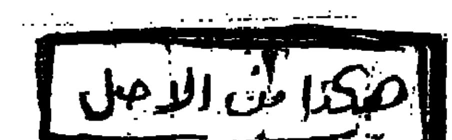
...ET DANS UN IMMEUBLE A SAINT-ÉTIENNE

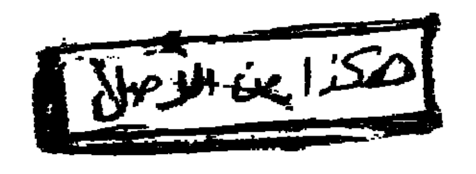
Une explosion, vraisemblablement due au gaz, s'est produite jeudi 4 septembre, vers 21 heures, dans un immeuble du centre de Saint-Etienne (Loire), blessant douze personnes, dont une a dû être gardée en observation à l'hôpital. Une tentative de suicide de l'un de ses occupants semble être à l'origine de l'explosion. Outre les habitants de l'immeuble, les huit familles occupant les maisons mitoyennes ont été provisoirement évacuées. — (Corresp.)

● *Un B-52 explose en vol.* — Un bombardier nucléaire B-52 des forces stratégiques américaines a explosé en vol le mercredi 3 septembre, à une quinzaine de kilomètres d'Aiken, en Caroline du Sud (Etats-Unis) : un homme d'équipage a été tué, deux autres sont portés disparus. L'appareil, qui ne transportait aucun armement, effectuait une mission d'entraînement. Il appartenait à la 68e escadrille, stationnée à la base de Seymour-Johnson, en Caroline du Nord.

● *Le meurtrier du jeune garçon d'origine algérienne*, Mustapha Garet, quinze ans, tué à coups de feu le 4 septembre, à Marignane (Bouches-du-Rhône), (*le Monde* du 5 septembre), a été identifié et arrêté ; il s'agit d'Amar Bouzeghala, vingt-six ans, né en Algérie mais de nationalité française comme la victime. M. Bouzeghala a déclaré avoir « tiré sans viser » après avoir été pris à partie par un groupe de jeunes gens parmi lesquels se trouvait Mustapha Garet.

● *Fin de l'occupation d'un bar par des rapatriés à Colmar.* — L'occupation par des rapatriés d'un café, Chez Toulouse, à Colmar (Haut-Rhin), a pris fin dans la soirée du mardi 2 septembre. Cette occupation, commencée la veille par le locataire du bar, M. Toulouse, et ses amis rapatriés, était une réponse à un conflit qui oppose locataire et propriétaire à propos du loyer.





RADIO-TÉLÉVISION

LA RENTRÉE SUR FRANCE-INTER

● Les principales caractéristiques des nouveaux programmes de France-Inter seront « *la suppression de la muraille entre le programme et l'information, une décentralisation accrue, une politique du risque, consistant à rechercher de nouveaux talents, au lieu de confier l'antenne aux seules vedettes confirmées* », a déclaré mercredi Mme Jacqueline Baudrier, président de Radio-France, au cours d'une conférence de presse. Le slogan de la rentrée sera : « *Vivre mieux sur France-Inter.* »

A partir du 15 septembre, René Marchand remplacera Gérard Sire entre 7 heures et 9 heures, tous les matins. A 8 heures sera diffusé un journal de vingt minutes. Pierre Bouteiller reprendra son émission entre 9 heures et 10 heures. Anne Gaillard reprendra sa suite sur l'antenne avec « Inter-Femmes », qui durera une heure au lieu d'une demi-heure. Puis Daniel Hamelin présentera un nouveau jeu (« 5 sur 5 »), qui durera jusqu'à 13 heures. Après « 13-14 », de Jean-Pierre Elkabbach, Jacques Paradel, Bernard Grand et Jean-Michel Damian animeront une « *grande émission-carrefour* » intitulée « Le temps de vivre », qui se terminera à 17 heures.

De 18 heures à 19 heures, Patrice Blanc-Francard et Bernard Lenoir animeront « Banzaï », émission de variétés, « *réalisée par des jeunes pour les jeunes* ». Au cours du « Pop Club » de José Artur, Yves Mourousi commentera, en direct d'une salle de spectacle, « l'événement de la soirée ». Chaque nuit, Jean-Louis Foulquier organisera une veillée avec des musiciens et des chanteurs. Louis Bozon lui succédera jusqu'à 5 heures, avec une émission intitulée « Chut, les voisins dorment ».

VU

L'Italie du bonheur

Stendhal découvre l'Italie à l'âge de dix-sept ans : les armées de Bonaparte en parcouraient du pays... Et, de cette rencontre adolescente avec Milan à la Chartreuse de Parme, Henri Beyle sera fréquemment sollicité par la péninsule.

Dans Stendhal ou l'Italie du bonheur, *de Nat Lilenstein, présenté jeudi sur Antenne 2 pour la Semaine du documentaire, on le voit, précurseur de Tocqueville, dépasser le genre naissant du récit de voyage :* « Stendhal va voir la peinture, écouter la musique ; il rencontre un peuple et s'intéresse à la politique. » *La caméra de la télévision suit un parcours analogue, des fastes actuels de la Scala de Milan au référendum sur le divorce, ou au spectacle des quartiers populaires de Naples. On est à un mouvement panoramique de distance du Pausilippe où repose Virgile, entre les cubes de béton plantés par les promoteurs.*

Les Promenades dans Rome *sont des suites d'impressions, de notations subjectives, et, à Florence, à Rome, à Naples, les images d'aujourd'hui, rythme de montage et choix des cadres, tentent de restituer le regard du voyageur qui voit d'abord des choses belles, et s'interroge ensuite, en compagnie d'un historien ou de personnalités politiques, sur la réalité qui anime l'espace, cet espace qui — autrement — ne serait qu'un décor.*

Apparemment, il ne s'agirait que d'illustration. En fait, l'identification de l'homme de télévision à l'écrivain nous apprend parfois davantage — par analogie — qu'un discours ouvertement didactique.

Bien que la mise en scène soit en retrait de l'image, l'organisation du film emprunte les voies de la fiction : Lilenstein est aussi romancier que Stendhal quand il parle de l'Italie. Il y a des moments où le reportage ne renvoie que des clichés ; seul, l'imaginaire permet de les dépasser. — M. E.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 5 SEPTEMBRE

● *MM. Jacques Ferry (C.N.P.F.) et Edmond Maire* répondent aux questions d'Europe 1 à 19 h. 20. Thème : « Le plan de relance. »

SAMEDI 6 SEPTEMBRE

● *M. François Ceyrac*, président du C.N.P.F., est le rédacteur en chef du « Journal inattendu » de R.T.L., à 13 heures.

● *M. Michel Poniatowski*, ministre de l'intérieur, est l'invité d'Hélène Vida pour son émission « A mi-voix », à 14 heures, sur Radio-Monte-Carlo.

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

VENDREDI 5 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 35, Semaine du documentaire. Personnages de la vie : Claude Olievenstein ; 21 h. 25, Documentaire : L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau (Les requins dormeurs du Yucatan) ; 22 h. 15, Journal de l'A 2.

A une époque indéterminée, un préfet de police a réussi à ce qu'il n'y ait plus ni vols, ni crimes, ni hold-up. Mais les temps changent...

22 h. 45, IT 1 journal.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 35 (★), Semaine du documentaire. Personnages de la vie : Claude Olievenstein.

21 h. 25, Documentaire : L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau (Les requins dormeurs du Yucatan) ; 22 h. 15, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h., Série : Civilisation, de lord Kenneth Clark. Réal. M. Gill (première partie) ; 21 h. 20, La vi filmée (1947-1955), de J.-P. Alessandri et J. Baronnet. Réal. G. Gilles, comment. A. Varda ; 22 h. 10, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Festival d'Orange, au Théâtre antique : « le Messie » (Haendel), par l'Orchestre national de France, dir. Charles Mackerras, avec Kiri Te Kanawa, Birgit Finnila, Norman Bailey, Stuart Burrows, James Bowman, et les chœurs du New Philharmonia, dir. W. Hagen-Groll ; 22 h. 30 (R.), Mémoires improvisés » de P. Claudel, par J. Amrouche ; 23 h., De la nuit, par E. Lansac et G.-M. Duprez ; 23 h. Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5 (S.), Les bons mouvements, par A. Francis ; 20 h. 30 (S.), Festival de Vienne, par D. Jameux : Orchestre symphonique de Vienne, sous la direction de Julius Rudel, avec le concours de Nathan Milstein : Ouverture, « Prince Mathusalem » (Johann Strauss) ; « Concert pour violons » (Carl Goldmark) ; « Troisième Symphonie en ut mineur », opus 44 (Prokofiev) ; 22 h. 30 (S.) Les symphonistes français.

SAMEDI 6 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 35, Variétés : Show Serge Lama ; 21 h. 30, Dramatique : « La Prison », d'après G. Simenon. Réal. D. Wickes. Avec N. Francis, J. Laurenson,

Adrienne, la belle-sœur d'un jeune directeur de magazine, est assassinée. Suspense et enquête.

22 h. 55, IT 1 journal.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 35, Semaine du documentaire : Vivre ensemble, de J. Fremontier. Les émigrés dans la cité. Réal. B. Gesbert.

Les conditions de vie et de travail des émigrés dans la cité.

21 h. 30, Série : Benjowski ; 22 h. 20, Musique : Guitares du monde (avec Vladimir Mikulka) ; 22 h. 50, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h., Série : Cinéma 3.

20 h. 30 (R.), Ballet : « les Mariés de la tour Eiffel », d'après la pièce de J. Cocteau. Réalis. J.-C. Averty.

21 h. 30, Essai : « Lettres de Paris et d'ailleurs », de F. Reichenbach.

22 h. 15, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h. (R.), « Une larme du diable », de Théophile Gautier, adapt. J. Forest et R. Clair, avec G. Philipe, D. Delorme, R. Arnoult, réal. J.-W. Garret et J. Bernhart ; (S.) (R.), « les Trois Cauchemars », de P. Lamaire, avec D. Delorme, A. Caprile, P. Cour, réal. J.-W. Garrett ; 22 h., « La fugue du samedi, ou mi-fugue, mi-raisin ».

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5 (S.), Soirée lyrique, par J. de Solliers : « Samson et Dalila » (Saint-Saëns), avec C. Ludwig, J. King, B. Weikl, les chœurs de la Radiodiffusion bavaroise, et l'orchestre de la Radiodiffusion de Munich, dir. G. Patane ; 22 h., Concert : « Suite no 5 », « l'Harmonieux forgeron », « Suite no 7 en sol mineur » (Haendel), par Eric Heidsieck, piano ; 23 h. (S.) Vieilles cires par C. Huve

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

14 h. 15 (C.), Sport : Grand prix automobile de Monza ; 16 h. 15 (C.), Tiercé à Longchamp ; 17 h. 45, Série : Vienna 1900 (Un célibataire endurci) ;

20 h. 35 (R.), film : « les Désaxés », de J. Huston (1960). Avec M. Monroe, C. Gable, M. Clift et E. Wallach.

Une jeune femme vient à Reno pour divorcer. Elle rencontre trois hommes d'action, insatisfaits de leur vie, et traînant leur solitude morale.

22 h. 35, IT 1 journal.

CHAINE II (couleur) : A 2

15 h. 40, Tiercé ; 16 h. 45, Film : « Un merveilleux parfum d'oseille », de R. Bassi (1969). Avec F. Rosay, F. Blanche, Y. Renier, M. Serrault.

Les héritiers d'un banquier richissime meurent mystérieusement les uns après les autres. Une « comédie de meurtres » mal imitée de « Noblesse oblige ».

18 h. 25, Court métrage ; 18 h. 45, Série : The magician ; 20 h., Sports sur l'A 2.

20 h. 25, Jeux sans frontières (à Ypres) ; 22 h., Catch ; 22 h. 15, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. (R.), Feuilleton : Lagardère ; 20 h., Feuilleton : « les Secrets de la mer Rouge ».

20 h. 30, Théâtre : « Nicomède », de Corneille. Réal. R. Benamou. Mise en scène de F. Chaumette. Par les comédiens-français ; 22 h., FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

14 h., Poésie ; 14 h. 5 (R.), « Bouche noire », de Drahomira de Vandas, adapt. J. Bollery, réal. J.-P. Colas ; 16 h. 5, Festival estival de Paris : Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Odon-Alonso, soliste Narciso Yepes (Albeniz, Antonio Ruiz-Pipo, Rodrigo, M. de Falla)

20 h., Poésie ; 20 h. 40 (R.), « le Château d'Argol », de Julien Gracq, adapt. J. Clancier, avec P. Vaneck, F. Chaumette, M. Sarcey, réal. J.-J. Vierne ; 23 h., Black and blue.

FRANCE-MUSIQUE

14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « l'Art de la fugue », (Bach) ; 16 h. 30 (S.), Opérette Tarapapapoum, F. Auclain et S. Février.

20 h 30 (S), Festival de Vienne, par D Jameux ; Orchestre symphonique de Vienne, dir. Carlo-Maria Giulini : « le Beau Danube bleu » (Johann Strauss) ; « Symphonie no 9 en ré » (Mahler) ; 22 h. 30 (S.), Nouvelles auditions.

PRESSE

ALFRED MICHELIN

Un chrétien authentique

Les obsèques d'Alfred Michelin, dont « le Monde » a annoncé le décès dans son précédent numéro, ont eu lieu dans l'intimité, le 4 septembre, à Meudon.

Les habitants de Meudon-Val-Fleury étaient, en 1940, comme les Allemands, voisins de Kant, qui apprirent la Révolution française parce qu'ils ne virent plus le célèbre philosophe faire, pendant plusieurs jours, sa promenade quotidienne. Ils étaient, ces Meudonnais, tellement habitués à voir passer, chaque matin, allant à la gare depuis des années un homme droit, mince, à l'allure militaire, qu'ils surent que la Bataille de France avait été perdue.

Alfred Michelin, personnage important du journalisme chrétien et du catholicisme social, était parti avec son cher journal quotidien *la Croix* dans le midi de la France où, merveille de l'amour professionnel, il continua de le faire paraître à Limoges, en zone qui fut occupée à partir de novembre 1942, sans rien céder d'essentiel aux Allemands. Il continua, imperturbablement, d'assumer, au milieu de l'orage, la tâche qu'il avait choisie de faire et qu'il aimait passionnément, apportant aux chrétiens qui le lisaient le réconfort d'une pensée et d'un dialogue.

Alfred Michelin fut ainsi, pendant cinquante ans, un exemple pour tous les journalistes chrétiens. Sa fidélité, son réalisme, sa foi, sa ferveur religieuse, son ouverture d'esprit, sa persévérance, ont contribué à dessiner un personnage hors série que nous autres, ses cadets, contemplions tous avec admiration et un peu... d'envie.

Michelin allait chaque matin à la messe. Il se rendait ensuite à la maison de la Bonne Presse, où il était entré comme informateur religieux, en 1907, et dont il devint le président d'honneur en 1957. Pendant les vingt dernières années, il y avait gardé un bureau.

Ce rythme immuable était coupé, pendant toute la période active de sa vie et même après, par les visites qu'il faisait aux évêques. Il était un des hommes qui connaissait le mieux l'épiscopat français et qui avait contribué, avec le plus d'intelligence, à lever les inévitables oppositions existant entre ceux qui exercent le pouvoir dans l'Eglise et ceux qui rédigent les nouvelles et rendent compte de son activité.

Ce chrétien fidèle, paroissien exemplaire, a, pendant plusieurs décennies, suivi comme informateur religieux toutes les manifestations du catholicisme français. Il en a rendu compte avec honnêteté. Il possédait, en raison de tout cela, dans l'Eglise de France, une autorité incontestable.

Ses activités de journaliste ne suffisaient pas à épuiser le goût qu'il avait de servir l'Eglise. Il était militant catholique social et syndicaliste. Il fit partie de la commission générale des Semaines sociales. après 1945, il apporta à cet organisme un appui discret, efficace et humble. Il fallait le voir quand les Semaines sociales se réunissaient l'été dans une grande ville de province, rameutant autour d'elles tous les militants d'un certain courant de pensées. Il se conduisait comme s'il avait été un simple militant, se consacrant aux tâches les plus modestes de l'organisation. C'est pourtant lui qui, en raison de la connaissance qu'il avait des milieux romains, accompagna chaque année, pendant longtemps à Rome, le président des Semaines pour présenter au pape et à la secrétairerie d'Etat le programme annuel de cette université d'été.

D'autres démarches, plus discrètes, témoignent de son autorité dans l'Eglise. Ses avis étaient écoutés lors de la nomination des évêques, et il fut de ceux qui aidèrent aux négociations entre Rome et Paris quand, sous le gouvernement Guy Mollet, on songea à un concordat.

Une foi totale

Alfred Michelin était vraiment un chrétien social. Parmi les œuvres qu'il publia et dont la plupart concernaient les églises de Frances, concernaient les Eglises de France, les patronages ou la préparation au mariage, il en est une qui exerça sur notre génération une influence incontestable. Il publia en 1928, avec M. Deslandres, aux éditions Spes, qu'il dirigea un moment, un livre significatif. Il avait sorti des archives spécialisées, et pour la plupart introuvables, la fameuse enquête, faite en 1838 par le docteur Villermet, sur *« l'état physique et moral des ouvriers »*. Il la publia à nouveau, rendant à ce texte toute sa fraîcheur et toute sa violence, l'accompagnant de tous les commentaires nécessaires.

Nous savions bien que la situation des travailleurs dans les premières fabriques, au début du dix-neuvième siècle, en France, avait été abominable. Nous ne connaissions pas le détail de la condition ouvrière à ses débuts. Il fallait pourtant considérer comme authentique ce témoignage, écrit à la suite d'une longue enquête, sur la demande des pouvoirs publics, par un témoin modéré et compétent. La condition ouvrière, c'était cela : ce travail, sans limite de durée, d'âge ou de sexe, effectué pour des salaires misérables. Les ouvriers étaient en chômage fréquent. Ils ne touchaient aucune indemnité. Ils logeaient dans des caves. Après la publication de ce livre à la veille de la grande crise économique de 1929, il était impossible à un catholique de bonne foi de ne pas se poser certaines questions. Alfred Michelin aida ainsi les mouvements spécialisés, notamment le Mouvement de jeunesse ouvrière chrétienne, qui pénétrait en France après avoir été fondé en Belgique par l'abbé Cardijn, à être compris et entendus.

La foi chrétienne de Michelin était totale. Il avait adhéré au tiers ordre de Saint-Dominique. Bien qu'il travaillât avec des assomptionnistes à la Bonne Presse et avec les jésuites aux éditions Spes, son catholicisme ne comportait aucun particularisme. Pendant longtemps il dirigea une fraternité du tiers ordre. Il apporta à le faire le même regard, la même présence, la même attention grave qu'il mettait à remplir toutes les charges une fois qu'il les avait acceptées. Cette vision des réalités invisibles qui était en lui l'aida à supporter les épreuves quand elles le frappèrent dans ses enfants ou dans ceux qu'il aimait. Le monde changeait autour de lui. Il restait lui-même imperturbablement attaché à la même pratique religieuse, à la même foi, aux vérités essentielles auxquelles il croyait.

La fidélité de Michelin ne l'empêchait pas de comprendre l'évolution du monde et de demander à l'Eglise catholique, à son Eglise ! d'en tenir compte. Il fut un homme de transaction entre l'Eglise du dix-neuvième siècle et celle qui est, désormais, en construction. Il fut un passeur de gué. Il restait, à quatre-vingt-deux ans, suffisamment alerte d'esprit pour envoyer à Mgr Riobé, évêque d'Orléans, après son intervention retentissante à l'assemblée épiscopale de Lourdes, en octobre 1972, une lettre d'approbation. *« Il y avait longtemps,* disait-il, *que j'attendais que quelqu'un dise la vérité. Votre déclaration m'a libéré. »* Tant de jeunesse d'esprit, jointe à une si permanente fidélité professionnelle, familiale et idéologique, explique l'attachement que, en dehors de toute autre raison, tant d'hommes de ce temps gardent a la personne et à l'action d'Alfred Michelin.

GEORGES HOURDIN.

M. Séguy et le contrôle de l'embauche dans la presse parisienne

Lors du traditionnel discours de rentrée qu'il a prononcé le 4 septembre après-midi devant plusieurs milliers de militants de la C.G.T. de la région parisienne, M. Georges Séguy a fait allusion au conflit du *Parisien libéré*. Il s'est étonné que le *Figaro*, qui lui avait demandé une interview publiée dans son numéro du 28 août, ait « censuré », selon sa propre expression, la partie concernant ce conflit. Le secrétaire général a donné lecture de la question qui lui avait été posée et de la réponse qu'il lui avait apportée « *en accord avec nos camarades de la Fédération française des travailleurs du Livre C.G.T.* ».

Interrogé sur le point de savoir si les syndicats étaient prêts à négocier sur tout, « *y compris sur le monopole d'embauche de la C.G.T.* », M. Séguy, après avoir affirmé que la Fédération du Livre avait proposé au patronat depuis 1967 « *une discussion-cadre sur l'ensemble du problème de l'introduction des techniques modernes d'impression dans l'industrie graphique* », avait répondu :

« *La Fédération française des travailleurs du Livre n'a jamais posé la moindre condition préalable à l'ouverture des négociations qui s'imposent. Par ailleurs, à ma connaissance, le patronat de la presse n'a jamais officiellement proposé de négociation sur le « contrôle de l'embauche ».*

» *On peut imaginer qu'à l'occasion d'une négociation sans préalable sur l'ensemble des problèmes professionnels dans la presse et le labeur, le patronat puisse évoquer cette question sans que cela provoque la rupture de la négociation.*

» *Il reste que, présentement, l'abcès de fixation, dans cette profession, se situe au niveau du conflit du* Parisien libéré, *où le patron Amaury prétend s'arroger le pouvoir exorbitant d'enfeindre la législation, de violer les accords contractuels, d'agir en tout et pour tout à sa guise, sans avoir le moindre compte à rendre aux représentants des travailleurs.*

» *Si le patronat de la presse parisienne, notamment, obtenait d'Amaury, comme il en a le pouvoir, qu'il revienne à une conception plus réaliste des relations sociales, le climat serait immédiatement détendu et deviendrait propice à la recherche d'un compromis acceptable.* »

Commentant la non-publication de cette partie de l'interview, M. Séguy a déclaré :

« *Qu'y a-t-il, dans cette réponse conçue dans un esprit d'ouverture, de gênant pour le patron du* Figaro *et les autres patrons de la presse ? Serait-ce la dénonciation de l'attitude du patron Amaury qui indisposerait celui du* Figaro ?

» *Là encore on peut voir de quel côté se trouve la mauvaise volonté et qui est responsable de la durée de ce conflit.* »

[M. Séguy peut penser ce qu'il veut de M. Amaury, mais est-il réaliste quand il croit que le « patronat de la presse parisienne » a « le pouvoir » d'obtenir du directeur du « Parisien libéré » qu'il change de conceptions ?

Il est néanmoins encourageant de constater que le secrétaire général de la C.G.T. considère que des négociations portant sur l'ensemble des problèmes professionnels dans la presse — ce qui implique non seulement le contrôle de l'embauche mais aussi les conditions de fabrication et de distribution des journaux — sont nécessaires et possibles. Si chacun était convaincu d'une telle nécessité, les pouvoirs publics ne pourraient-ils pas alors prendre l'initiative de réunir l'ensemble des partenaires de la profession ?]

● *A la rédaction de « l'Express ».* — Invoquant la clause de conscience, M. Yves Cuau, chef du service étranger au *Figaro*, vient de quitter ce journal pour entrer à *l'Express* en qualité de rédacteur en chef adjoint.

Simultanément, M. Albert Du Roy, chef de la section Equipement, est promu rédacteur en chef adjoint de l'hebdomadaire dirigé par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, ce qui porte à quatre (MM. Marc Ullmann et Gérard Bonnot étant les deux autres) le nombre des titulaires de ce poste.

LA RÉORGANISATION DE « FRANCE-SOIR »

A *France-Soir*, dans la perspective du lancement (le 13 ou le 20 octobre) de la « nouvelle formule » et après les « départs » de MM. Sonkin et Gharbi, plusieurs nominations sont intervenues, qui ont pris effet le 1er septembre. Deux postes de « chef d'éditions » ont été créés et confiés à MM. Gérard Dumas, rédacteur en chef adjoint, et Guy Letellier, rédacteur en chef et directeur du *Courrier du Val-de-Marne* (fonction qu'il abandonne).

Dans la nouvelle hiérarchie de la rédaction, les deux chefs d'éditions viennent en troisième position, après MM. Jean Gorini, directeur de la rédaction, et Willy Guiboud, directeur adjoint de la rédaction (ce dernier est remplacé à la tête du service spectacles par Mme Monique Fleury, rédacteur en chef adjoint).

MM. Jean-Louis Lepigeon, Gabriel Farkas (avec le titre de rédacteur en chef) et Guy Lagorce (rédacteur en chef adjoint) deviennent tous trois « détachés auprès de la direction de la rédaction », chargés de missions diverses.

Mme Christiane Collange — épouse de M. Jean Ferniot — est chargée, à partir du 8 septembre, et pour trois mois, d'une mission d'expert auprès de la direction de l'information pour la nouvelle formule. Enfin, un maquettiste allemand recherche un nouveau graphisme pour le *France-Soir* de la rentrée.

La commission de la société des rédacteurs de *France-Soir*, qui est associée à l'élaboration de la nouvelle formule, a rendu compte mercredi de l'état de ses travaux.

● *Deux à trois cents ouvriers en grève du* Parisien libéré, répartis en deux groupes, ont manifesté jeudi 4 septembre à 11 h. 30 à proximité du ministère de l'intérieur et du palais de l'Elysée, où était réuni le conseil des ministres, en scandant les slogans : « *Non aux licenciements* » — « *Ponia démission* » — « *Amaury n'aura pas le* Parisien »

Vers 11 h. 45, deux escadrons de gendarmerie mobile prenaient place devant le palais de l'Elysée, tandis que des gardiens de la paix s'apprêtaient à disperser les manifestants. Cependant, les forces de l'ordre n'ont pas eu à intervenir, les deux groupes de grévistes s'étant dispersés d'eux-mêmes, peu après 12 heures.

ARTS ET SPECTACLES

Festivals

BESANÇON A L'HEURE DE HAMBOURG

(Suite de la première page.)

C'est une formule de concerts symphoniques et de récitals au programme classique et romantique qui contraste avec la fantaisie souvent échevelée de manifestations estivales plus récentes. Mais, de même que la ville s'est vigoureusement appliquée à une politique de rues et de places piétonnières qui, en désarticulant la circulation, redonne une vie nouvelle au centre de la cité, le Festival n'est pas insensible aux courants de pensée actuels, notamment aux résurgences du régionalisme, et l'un des concerts les plus intéressants sera sans doute celui qui, le 14 septembre, présentera, dans la magnifique abbaye d'Acey, un concert de musique ancienne spécifiquement comtoise, avec des œuvres de Goudimel, Bésard, Millet, Topray et Blavet.

En attendant, Besançon vit à l'heure de Hambourg, avec l'orchestre de la Norddeutscher-Rundfunk, qui inaugurait, jeudi, le Festival par un concert Brahms, dans un style que l'on espérait périmé, malgré l'enthousiasme manifesté par le public bisontin. Car si Brahms est né à Hambourg et en a gardé certains traits, il a heureusement subi le charme de Vienne. Se serait-il reconnu dans ces interprétations massives et lourdes de son « Deuxième Concerto pour piano » et de la « Première Symphonie », certes correcte, mais qui restent au ras du texte, sans aucune bouffée de lyrisme, comme un parfum, sans échappée de poésie, sans imagination ?

Bien que Sud-Américain, Bruno-Léonardo Gelber n'agrémente d'aucune élasticité, d'aucun mordant, ce grand style qui écrase un concerto d'une suprême distinction, où la brise viennoise allège sans cesse le robuste discours. Et même dans le sublime « andante » où peu à peu il s'enfonce dans une sorte de méditation très profonde et belle, on ne voit pas fleurir toutes les fleurs étranges de la rêverie qui peuple ces pays mystérieux.

Sans doute l'orchestre allemand a-t-il souffert de l'acoustique assez médiocre du théâtre municipal, où la scène, trop étroite, étrangle les sons et les projette aux oreilles des auditeurs avec une sorte de brutalité mate, sans fondu et sans résonance harmonieuse. Mais l'on espérait mieux de Moshe Atzmon, un chef de quarante-quatre ans, né en Hongrie et formé en Israël, qui sait trop bien adapter à la lourdeur proverbiale de l'Allemagne du Nord son interprétation très probe de la « Première Symphonie » de Brahms, et rester assez prosaïque et émouvant.

Il sera intéressant de voir si, avec d'autres chefs, cet orchestre de bon standard prend un autre visage, ou s'il impose lui-même son image à ceux qui le conduisent.

JACQUES LONCHAMPT.

■ La Gaîté-Montparnasse reprend à partir du 12 septembre, à 20 h. 30, « Butley », de Simon Grey, adaptation de Matthieu Galey, mise en scène de Michel Fagadau, avec tous les créateurs, Bernard Fresson, Gérard Lartigau, Nelly Vignon.

Cinéma

« LE CHAT ET LA SOURIS », de Claude Lelouch

Aussi loin des ambitions planétaires de *Toute une vie* que de la morosité un peu miteuse de *Mariage*, *le Chat et la Souris* est un « policier » à la bonne franquette, qui ne plane pas sur les sommets, mais qui marque les retrouvailles de Claude Lelouch avec un cinéma de pur divertissement, parfaitement approprié à son talent. Lelouch n'est ni un prophète ni un sociologue. Mais c'est un excellent conteur. Mieux que quiconque il connaît l'art de tirer les ficelles d'une intrigue, de faire vivre des personnages, de ménager des surprises. Quand il ne cherche pas à outrepasser ses dons (ou à les utiliser à contresens) il séduit sans peine. *Le Chat et la Souris* devrait être un succès.

L'histoire policière que raconte le film est d'un classicisme digne d'Agatha Christie. Un richissime homme d'affaires est trouvé mort, chez lui. Meurtre ou suicide ? La police penche pour le meurtre, des toiles de grande valeur ayant été dérobées. Commence alors la ronde des suspects. Dans l'entourage du défunt un tas de gens peuvent avoir fait le coup, et parmi eux sa veuve, une femme élégante. L'inspecteur qui mène l'enquête a un chien policier, un assistant joli garçon et un code moral très personnel.

Quand on y réfléchit trente secondes, l'intrigue imaginée par Lelouch ne tient pas debout. Mais peu importe. On se fiche éperdument du suspense. Ce qui amuse et fait le charme du film, ce sont les parenthèses, les digressions, les ruptures de ton du récit. Tout un va-et-vient entre l'affaire proprement dite et la vie personnelle du policier qui, malgré ses préoccupations, trouve le temps de marier sa fille, de se mettre en ménage avec une call-girl, d'écrire ses Mémoires et de tomber amoureux de la suspecte n° 1.

Par moments le film craque, la fantaisie s'alourdit, on patauge dans l'imbroglio, il y a des redites, des temps morts. Mais ces passages de vide sont de courte durée, deux merveilleurs comédiens venant à la rescousse pour nous sauver de l'enlisement. En formant le couple Michèle Morgan-Serge Reggiani, Claude Lelouch a mis dans le mille. Une crise d'hystérie, une scène de fou-rire suffisent à la première pour nous rappeler l'étendue de son talent. Mais plus encore que ce talent, c'est la découverte d'une Michèle Morgan libérée de sa légende, gaie, familière, respirant la bonne humeur et la santé, qui nous ravit. Même remarque pour Serge Reggiani, si souvent confiné dans des rôles dramatiques, et à qui son personnage de détective non conformiste permet ici de se détendre et de prouver son humour.

Seule ambition : distraire. *Le Chat et la Souris* n'est qu'une pochade, une bagatelle. Cinéma « de boulevard », cinéma de consommation courante. A ne pas prendre au sérieux. Mais nullement méprisable pour autant.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Elysées-Cinéma, Rex-2, Caméo, Miramar, U.G.C.-Odéon, les Images et la périphérie.

En bref

Théâtre

« Ice Dream »

Un Pierrot sur échasses déverse de fines paillettes dans le rayon d'un projecteur, un travesti en tutu framboise danse sur pointes... On amène une mondaine cataleptique, on l'assied sur un fauteuil, elle s'anime, raconte sa vie, bavardage insignifiant. Suivent quelques sketches qui cherchent la satire — où pointerait l'émotion, — ne trouvent que l'écume du pastiche — avec quelques traits de mélo — lorsqu'ils ne s'abaissent pas jusqu'à la lourde plaisanterie frisant l'odieux.

On dit généralement de ce type de spectacle qu'il est sans prétention. *Ice Dream* — écrit et réalisé par Mario Franceschi — prétend, derrière le rire, dévoiler la faiblesse des hommes, faiblesse qui les oblige à se jouer la comédie, et la fragilité des pauvres comédiens. Pauvres comédiens ! — C. G.

★ Théâtre Présent, 20 h. 30.

Formes

Entre deux saisons

« Il est rare qu'un critique important dévoile courageusement un talent inconnu, il est fréquent qu'un critique sans importance s'acharne à parler des gens connus. Il ne s'agit dans l'un et l'autre cas que de mise en lumière, seulement la lumière ne vient pas, dans les deux cas, du même côté. »

Qui a écrit ces lignes ? Pierre Reverdy. Quand ? En 1919. Où ? Dans *Self Defence*, petit recueil d'aphorismes dédié à Juan Gris. Au lieu d'en tenter une exégèse qui risquerait d'être trouvée désobligeante, on ne sait d'ailleurs trop par qui, il est plus utile d'indiquer où elles peuvent être consultées maintenant : parmi les textes du poète, dispersés et introuvables avant d'être rassemblés et commentés par Etienne-Alain Hubert, dans un nouveau volume des œuvres complètes en cours de publication (1). Précieux, comme tout ce qui est sorti de la plume de Reverdy, et toujours actuels, bien que soit amorti le bruit des querelles et polémiques passées, vacarme tout de même divertissant puisqu'il répercute l'écho des noms d'Apollinaire, de Pierre Albert-Birot, de Max Jacob, des surréalistes. *Self Defence*, en revanche, condense toute une esthétique, aborde « les problèmes théoriques par un biais qu'on pourrait qualifier de négatif ». S'il prend à rebrousse-poil Cocteau et *le Coq et l'Arlequin* (que tout ça est loin !) il dépasse l'événement. Il a gardé toute sa vertu :

« Il y a du danger à s'imiter soi-même. »

« Le public est parfois attiré vers une école par ses plus mauvais et ses plus vulgaires représentants. Il lui est plus facile ensuite d'en reconnaître les bons. »

« On sait à peu près pourquoi une œuvre est mauvaise. Mais bien moins pourquoi elle est bonne. »

« La réalité ne motive pas l'œuvre d'art. On part de la vie pour atteindre une autre réalité. »

Qu'il soit question de poésie ou de peinture, constamment mêlées, une méthode dont les points d'appui sont l'ordre, l'équilibre, la volonté, l'intelligence, la sévérité, la rigueur, ne saurait être caduque, de même que les notes « éternelles du présent » sur le cubisme qui renforcent la position des autres écrits sur l'art. Ainsi le *Picasso* de 1924, qu'on croyait oublié, et pour cause — où trouve-t-on encore cette plaquette ? — cerne en une douzaine de pages une œuvre qui, dans ses développements ultérieurs, ne devait pas dévier des normes définies par Reverdy : *« Grâce à son merveilleux effort, à son énorme labeur et à cette vigilante inquiétude, il a soutenu et élevé l'art au moment où le mépris des règles et de toute discipline menaçait de faire perdre à la plastique tout contact avec la saine réalité... »*

On appréciera, j'ose l'espérer, la souveraine simplicité de cette langue directe, la même (savante) simplicité qui fait du Reverdy créateur un des précurseurs des pères de la poésie contemporaine — et qui, en poète, a su traduire en mots, ce qu'il intitulait « critique synthétique », les formes et les couleurs d'une exposition d'Henri Matisse en 1919. *« L'atmosphère est remplie de toutes ces lumières et on se trompe de porte à la sortie... »*

Matisse : l'exposition de dessins et de sculptures s'achève dimanche. Pas mal d'autres ont leurs jours comptés. Une saison jette ses derniers feux. Une autre se prépare. Quelques galeries entrouvent leurs portes. Pour qu'on y jette un coup d'œil, bien sûr. Elles n'offrent encore que de provisoires accrochages, en attendant que l'énorme mécanisme de la ville ait atteint son rythme dit normal. Mais pourquoi se priver du plaisir de voir ou de revoir telle toile aimée ? Rue de Seine (2), voici un admirable Bellmer, deux visages émergeant d'une brume vert jade avec une intensité obsédante — Bellmer sur qui nous savons tout désormais depuis le monumental numéro spécial d'*Obliques* dont j'ai déjà parlé. Ai-je dit, à ce propos qu'une gravure originale numérotée et signée enrichir les exemplaires de tête et enrichira leurs possesseurs ? Ce double portrait tient compagnie, entre autres, à Hérold, à Papazoff qui a éclairé sa nuit de volutes multicolores. Un peu plus loin, rue Jacob (3), on retrouve une nature morte, si l'on peut dire, de Geneviève Asse, dans les tons gris, qui fait bon ménage avec une toile de Marcq, en grisaille elle aussi, avec Olivier Debré et les autres artistes de la maison. De quoi faire perdre patience. Il est temps que les rideaux de fer se relèvent et que de la médiocrité ambiante (et prétentieuse) se dégage quelque jaillissement authentique.

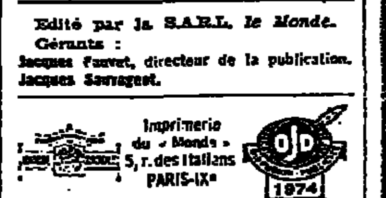
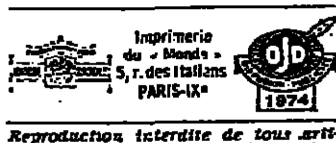
JEAN-MARIE DUNOYER.

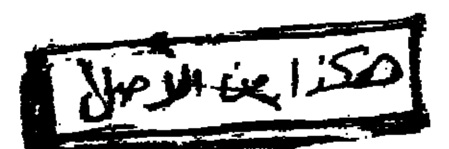
(1) *Nord-Sud, Self Defence* et autres écrits sur l'art et la poésie (1917-1926), Flammarion, édit.
(2) Galerie de Seine, 18, rue de Seine.
(3) Galerie Jacob, 28, rue Jacob.

■ Le Théâtre Rutebeuf, à Clichy, ouvre le 9 octobre, à 21 heures, avec la création d'une pièce inspirée de l'œuvre de Pierre Dac, « Du côté d'ailleurs », adaptée et mise en scène par Jacques Sarthou.

■ Le Théâtre de Plaisance accueille à partir du 26 septembre, à 20 h. 30, « la Grande Fête », de Michel Le Bihan, mise en scène de Pierre Fabrice.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]




SPECTACLES

théâtres

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Nouveau Carré, 20 h. : Cirque à l'ancienne.

Les autres salles

Antoine, 20 h 30 : le Tube.
Cartoucherie de Vincennes, 20 h. 30 : Citrouille.
Comédie Caumartin, 21 h 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
…nnou, 21 h. : Monsieur Masure.
…chette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire, 19 h. 30 : Fando et Lis ; 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. 15 : Sade.
…chel, 21 h 10 : Duos sur canapé.
Nouveautés, 21 h : la Libellule.
Théâtre Campagne-Première, 19 h. : 1 m 80, 95 kilos… et ça cause ; 20 h 30 : le Presse-Purée des Destaing ; 22 h. : India (danse) ; 23 h. : Jazz.
Théâtre Présent, 20 h 30 : Ice Dream. — Ranch, 20 h. 30 : Terreur et Sexe.

Les cafés-théâtres

…Bec fin, 21 h. 15 : Ça va pas mieux ; 22 h. 30 : Nadine Mons.
…baye, 20 h. : Kennedy's Children.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Coluche.
…zza du Marais, 22 h. 30 : Quéfada !
Petit Casino, 21 h. 15 : Jocelyne, ça suffit ! ; 22 h. 30 : Spectacle Cami.
…léuite, 20 h. 30 : la Jacassière ; 22 h. 30 : J'ai aucune idée ; 23 h. 30 : Peau d'homme.

Les chansonniers

…veau de la République, 21 h. : l'Année de la frime.

Le music-hall

Casino de Paris, 20 h. 45 : Revue de Roland Petit.

Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Histoire d'oser.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Olympia, 21 h. 30 : Mouloudji.

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : Paris-Broadway.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30.
Mayol, 18 h. 15 et 21 h. 15 : Nu…, etc., etc.
Tour Eiffel, 20 h. : Spectacle argentin.

La danse

Voir Théâtre Campagne-Première et Festival estival.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Ballet national de Colombie.
Espace Cardin, 21 h. : Pilobolus.

Les opérettes

Henri-Varna - Mogador, 20 h. 30 : Fiesta ; Hommage à Luis Mariano.

Festival estival

Jardin d'acclimatation, 15 h. 30 : GERM (P Mariétan).
Jardins du Palais-Royal (audiovisuel), 20 h. : Molière côté jardin ; 21 h. : Artisanat vivant.
Musée Guimet, 18 h. 30 : Films musicaux.
Eglise Saint-Pierre de Montmartre, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Huguette Dreyfus, clavecin (Rameau, Couperin, Scarlatti).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 5 septembre

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Austerlitz, d'A. Gance ; 18 h. 30 : les Anges du péché, de R. Bresson ; 20 h. 30 : le Portrait de Dorian Gray, d'A. Lewin ; 22 h. 30 : Et mourir de plaisir, de R. Vadim ; 0 h. 30 : Inauguration of a Pleasure Dom ; la Lune des lapins, de K. Auger.

Les exclusivités

AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All., v. angl.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
ALLONSANFAN (It., v.o) : Le Marais, 4e (278-47-86).
L'ANGE NOIR (All., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42) (ven.).
L'AIGLE AVAIT DEUX TETES (Ang., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42) (mer., sam., lun.).
LES AVENTURES DE PINOCCHIO (It., v.o.) : Pagode, 7e (551-12-15) (en soirée) ; (v.f.) : Studio Raspail, 14e (326-38-98), Studio Marigny, 8e (225-20-74), Pagode, 7e (551-12-15) (mat.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).
LA BETE (Fr.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Trois Nations, 12e (343-04-67), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-94-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Panthéon, 5e (033-15-04) : Balzac, 8e (359-52-70).
LE BAGARREUR (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

C'EST DUR POUR TOUT LE MONDE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46) (à 20 h. et 22 h. 15).
EFFI BRIEST (All., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42) (jeu.).
EXHIBITION (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Marotte, 2e (231-41-39) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Murat, 16e (288-99-75).
LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Terminal-Foch, 16e (704-49-53).
LA FLEUR ET LE FUSIL : HANOI (Belg.) : Le Seine, 5e (325-92-46) (de 14 h. 15 à 18 h. 45) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13) (à 16 h. 35 et 20 h. 15).
FOLLE A TUER (Fr.) (*) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
FRENCH CONNECTION No 2 (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE FUTUR AUX TROUSSES (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LES GALETTES DE PONT-AVEN (Fr.) (*) : Murat, 16e (288-99-75) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Max-Linder, 9e (770-40-04).
LA GUERRE DU PETROLE N'AURA PAS LIEU (Mar., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13) (à 14 h. 45, 18 h. 25, 22 h. 5) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11).
L'INDE FANTOME (Fr), première partie : Olympic, 14e (783-67-42) ; deuxième partie : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).

Les films nouveaux

LE CHAT ET LA SOURIS, film français de Claude Lelouch, avec Michèle Morgan. — Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Images, 18e (522-47-94).
IL FAUT VIVRE DANGEREUSEMENT, film français de Claude Makowski, avec Annie Girardot. — Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Lumière, 14e (770-84-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Danton, 6e (326-08-18) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
SOUVENIRS D'EN FRANCE, film français d'André Téchiné, avec Jeanne Moreau. — Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
TARZOON LA HONTE DE LA JUNGLE, dessin animé belge de Jean-Paul Walravens. — Version amér. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12). — V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
MONDO CANDIDO, film italien de Gualtiero Jacopetti et Franco Prosperi. — France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
CHILE, film mexicain de Carlos Ortiz Tejeda, Alexis Guvas et Argel Flores. — Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LA FILLE DU GARDE-BARRIERE, film français de Jérôme Savary. — Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Studio-Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

INDIA SONG (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Le Seine, 5e (325-92-46), à 20 h. et 22 h. 20.
LE JARDIN DES DELICES (Esp.) (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LE JOUR DU FLEAU (The Day of The Locust) (A., v.o.) (*) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LENNY (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
OPERATION LADY MARLENE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
LE MORT VIVANT (A., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE PARRAIN No 2 (A., v.o.) (*) : Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
PAS DE PROBLEME (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Maxéville, 9e (770-72-87).
PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Templiers, 3e (277-94-56) ; (v.f., sam. et dim.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE RETOUR DU DRAGON (A., v.f.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio-Galande, 5e (033-72-71) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA TENDRESSE DES LOUPS (All., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42) (Dim.).
THE GROOVE TUBE (A., v.o. (*) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Studio-Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
TOMMY (A., v.o.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) (version stéréophonique).
UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
VILLA DES DUNES (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42) (Mar.).
VERITES ET MENSONGES (Amér., v.o.) : Studio-Git-Le Cœur, 6e (326-80-25).
LE VIEUX FUSIL (Fr.) (*) : George-V, 8e (225-41-46) ; Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80) ; Boul-Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17).
VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
YAKUSA (A., v.o.) (*) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Mercury, 8e (225-79-80) ; (v.f.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

Les festivals

ALFRED HITCHCOCK : Noctambules, 5e (033-42-34), Delta, 9e (878-02-18) : l'Inconnu du Nord-Express (v.f.). — Action-République (805-51-33) : les Trente-Neuf Marches.
HOMOSEXUALITE (v.o.) : Studio-Parnasse, 6e (326-58-00) : Heat.
L'ETE AU MARAIS : Marais, 4e (278-47-86), salle II : Images à propos du procès de Gilles de Rais ; salle II : La vie est merveilleuse.
INGMAR BERGMAN (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) : le Septième Sceau.
LA FETE A WOODY ALLEN : Studio Logos, 5e (033-26-42) : Tombe les filles et tais-toi !
HUMPHREY BOGART (v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13) : Casablanca.
SAURA ET L'ESPAGNE (v.o.) : Boîte à films, 17e (754-51-50) : 12 h. 30 et 14 h. : Mourir à Madrid ; 16 h. : la Chasse ; 18 h. : Pepermint frappé ; 20 h. : la Cousine Angélique ; 22 h. : Anna et les Loups.
FELLINI-VISCONTI : Boîte à films II, 17e (754-51-50), 12 h. 15 : les Clowns (v.o.) ; 14 h. : le Crépuscule des Dieux (v. angl.) ; 17 h. 30 : Mort à Venise (v.o.) ; 20 h. : Juliette des Esprits (v. angl.) ; 22 h. 15 : les Damnés (v. angl.).
PAUL NEWMAN (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Luke la main froide.
KEN RUSSEL (v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) : Mahler.
S.M. EISENSTEIN (v.o.) : Pagode, 7e (551-12-15) : Octobre.
SECONDE CHANCE (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : le Cœur et l'Esprit.

Les grandes reprises

ANDREI ROUBLEV (rus., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
BAS LES MASQUES (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
DELIVRANCE (A., **, v.o.) : Styx, 5e (633-08-44).
LE KID (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40).
PIERROT LE FOU (Fr., **) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
PSYCHOSE (A., ** v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39) (du dim. au mar.).
ROSEMARY'S BABY (A., **, v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
SENSO (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
SHERLOCK JUNIOR (A.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
THE SERVANT (Ang., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39) (du jeudi au samedi).

Les séances spéciales

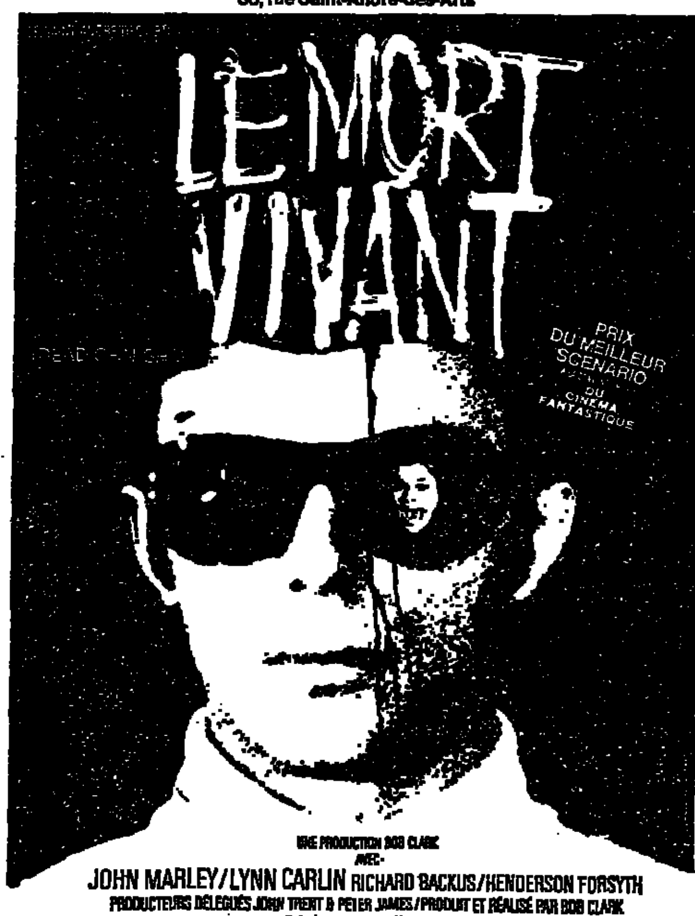
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h., 24 h.
LA CHINE (Fr., It., All.) : le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. (sauf dim.).
CINQ PIECES FACILES (A., **, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
LES DIABLES (Ang., **, v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
EASY RIDER (A., **, v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LE MANUSCRIT TROUVE A SARAGOSSE (Pol., v.o.) : le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. 15 (sauf dim.), 14 h. 45, 17 h. 15.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
THE LAST PICTURE SHOW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.

Les rééditions

LES CHEVAUX DE FEU (Rus., v.o.) : Dragon, 6e (548-54-74).
LES FORBANS DE LA NUIT (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).







ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Société Services en informatique recherche INGENIEURS 2 à 3 ans expér. pr participat. à des travaux d'analyses et programmation ds les domaines
— Commutations téléphoniques sur ordinateur
— Gestion temps réel sur mini ordinateur
Expér. dans les domaines considérés sera appréciées. Ecrire n° 24.818 P.A., SVP, 37, rue du Général-Foy, PARIS

Souhaite NEGOCIATEUR (trice) AGENT COMMERCIAL IMMOBILIER - F.I.M., 5, quai de Bourbon, 75004 Paris

Ville de Saint-Denis (93) rech. 2 Directrices de crèche. Possibilité logem. Avant. particuliers. - Deux infirmières D.E.

EDITEUR PRESSE rech. MAQUETTISTE pour fabrication nouvelle revue mensuel gd public. Ecr. av. C.V., A. Jiovanni, 18, rue E.-Deloison, Neuilly-sur-Seine 92200.

Maison Edition vente par correspondance rech. REDACTEUR (TRICE) publicitaire expér. Travail à temps compl. ou en free-lance. Envoyer C.V. et prétent. à M. Courtais, 19, r. Daru-8e, q.t.

Organisme de formation recherche ANIMATEUR DE FORMATION ayant pratique formation de jeunes et expérience de plusieurs années dans monde du travail. FONCTION organisation, formation et conduite équipe pédagogique, population concernée jeunes 16/20 ans sans qualification en vue insertion professionnelle. Lieu de travail : Hauts-de-Seine et Seine-Saint-Denis. Véhicule personnel nécessaire. Libre début septembre. Envoyer C.V., à ACEREP, Tour Maine-Montparnasse, B.P. 5 - 75755 Paris Cedex 15.

Filiale française en pleine expansion d'une société anglo-saxonne recherche d'urgence : UN-UNE COMPTABLE 1re éch. pour prendre la responsab. complète du Service client. Goût du contact humain et excell. not. d'anglais exig. Ecr. avec C.V. et prétentions à : AUTO-LIAISON-FRANCE, 2, villa des Vosges, 92270 BOIS-COLOMBES.

POUR AFRIQUE NOIRE Impte Société Cciale recherche HOMMES JEUNES DYNAMIQ. LIB. O.M. possédant diplôme Ecoles sup. commerce ou niveau équivalent, désireux se créer situation avenir, possibilité après formation d'assumer poste comportant responsabilités. Ecrire av. C.V. détaillé n° 36.930-B à BLEU, 17, r. Lebel, 94-Vincennes, q. tr.

Responsable formation maîtrise, forte exp. indust. et animation exigées, position cadre, recherché par assoc. form. cont. Adresser C.V. et prétentions à HAVAS MARSEILLE 46.093.

Urgent. J.F. sér. au pair pour 6 mois à Rome-Centre, auprès d'un bébé franco-italien. Tél. : 526-54-53. jusq. 16 h., apr. 20 h.

Ecole technique recherche :
— 1 prof. math. pour jeunes ;
— 1 prof. compt. gest. pr jne et adulte. Ecr. av. photo et C.V. n° 5.736 BLACK Pté, 16, av. du Château, 94300 VINCENNES.

Entreprise moyenne cherche COMPTABLE 2e ECHELON Ecrire CHLOE, 71, avenue Fr.-Roosevelt, PARIS (8e).

Pour Institut de recherche en Anthropologie, STATISTICIEN-INFORMATIC. pour enquêtes et méthodologie. Téléphone : 722-07-41, poste 63. Maîtrise exigée.

ORGANISATION PROFESSION. rech. juriste, 30 ans min., pour droit des transports et questions fiscales. Adresser C.V., photo et prétent. à M. HENNO, 2, avenue Velasquez, 75008 PARIS.

Société de Gestion plein centre Montparnasse, rech. **COMPTABLE** hautement qualifié, titulaire BTS ou DCES pour seconder chef Comptable, expér. minim. 5 ans informatique et mécanographie et connaissances approfondies indispens. Salaire annuel global 60.000 F. Env. C.V. manuscr. et photo sous n° 36.445 B, à BLEU, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes, q.t.

Importante Société industrielle marseillaise recherche pour remplir à terme le poste de SECRETAIRE GENERAL UN CADRE administratif et financier ayant une bonne formation juridique comptable et fiscale. Anglais souhaité. Envoyer C.V. et prétentions HAVAS MARSEILLE 46089.

Ecole expérimentale recherche **INSTITUTEURS-TRICES** primaires immédiatement pour rentrée scolaire 1er septembre 1975. Veuillez envoyer C.V. à The Toronto French School c/o McLeod, Young, Weir, 4, place de la Concorde, 75008 PARIS-8e.

Service médical interentreprises Lisieux, recherche **MEDECIN DU TRAVAIL** muni C.E.S. pour remplacement pendant période 3 mois. Adr. correspond. à M. LE PRESIDENT du G.I.L. B.P. 207, 14103 LISIEUX.

Importante Société accessoires chaussures, marque connue, rech. pour Paris et départements limitrophes **REPRESENTANT EXCLUSIF** avec expérience pratique, 28 ans minimum, actif dynamique, clientèle magasins chaussures. Nous offrons situation premier ordre après stage rémunéré. - Fixe, commiss., frais de route et de voiture, grosses possibil. Adresser C.V. manuscrit avec photo sous n° 584, STRABOT, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.



emplois régionaux

enseignement

Animateurs de séminaires, formation continue, toutes disciplines. Envoyer C.V. en indiquant uniquement nom, adresse, téléphone et expérience, n° 2.616, à : PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris - Cédex 02.

représent. offre

Société de publicité par l'objet pleine expansion recherche dames, demoiselles représentantes. Formation assurée. Sit. stable, tr. bien rémunérée. Avant. socx. Statut V.R.P. — Ecrire C.V. à ASTER, B.P. 103, 24104 BERGERAC.

Ets TRESSON, concessionnaire New Holland Clayson White rech. représentants. Accepte ttes proposit. si bon vendeur. Ecrire ou se prés. à 77-Verneuil-l'Etang. Téléph. 409-02-01 ou 409-02-41.

CHERCHE V. R. P. multicartes pour matériels satellites d'ordinateurs. — Ecrire avec C.V. à M. DELAUNAY, 37, avenue Bugeaud, 75016 PARIS, qui transmettra.

animaux

A vendre chiots scottish terrier, Noël, « Les Coteaux d'Auvers », n° 80, Auvers/Oise. Téléphone, bureau au : 288-49-29, poste 348.

280 chiens vacc. tat. s/pl. Remises maxim., 184, avenue Italie.

cours et leçons

MATH Rattrap. par Prof. exp. Px modéré. T. 278-77-71.

Mme GARNIER-FULLER Professeur d'anglais 30 années de pédagogie
COURS :
— particuliers ;
— adultes ;
— d'ensemble (5 personnes maximum) ;
— rattrapage et préparation examens TOUS niveaux.
T. 929-52-37, 7, rue Haller, 93600 AULNAY-SOUS-BOIS.

RATTRAPAGE rapide par Prof. **MATH-PHYS** Terminale, PCEM, Fac. 526-82-47

occasions

ACHAT cher, bijoux, or, brillants. 24, rue Faubourg - Montmartre, au 1er étage.

chasse-pêche

CHASSE BECASSE en Bretagne sur excell. terr., avec son chien, nov. à février. ORCHAPE, 6, rue d'Armaillé, PARIS. Téléphone : 754-78-57.

demandes d'emploi

DE FORMATION SUPÉRIEURE MATHÉMATIQUES (Math. Sup., Math. Spé.)

27 ans, 2 ans d'expérience dans Société Pétrolière et assumant responsabilités :

ORGANISATION GESTION et participation lancements de Systèmes mécanisés

recherche

Situation permettant de s'intégrer à forte équipe de direction.

Paris ou Région Parisienne

Ecrire n° 6.007, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS-9e.

J. F. 19 ans, dactylo déb., libre de suite, cherche emploi bureau, place stable si poss. Ecrire à Mlle CLERVOY, 138, avenue Jean-Jaurès, 92140 CLAMART.

Ingénieur 40 ans, spécialiste du montage, de la mise au point et de l'entretien des moteurs Diesel marins, parlant parfaitem. anglais et allemand ch. poste de confiance et de respons. rég. méditerranéenne ou Corse. Ecr. N° 7.195, « le Monde » P., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J. fille 23 a., posséd. BEPC, ch. pl. stable employ. bureau, dact. pr trav. mi-temps 8-12 h. Montreuil ou proximité. Mlle AMON 3, r. J.-Guesde, 93100 Montreuil.

JF 22 a., lic. Sc. éco, BAC G2, angl., esp., bnnes conn. compt. gest. ch. empl. début. Lib. ste. Prudhomme B., 17, r. des Longues-Raies, 95 Domont.

DIRECTEUR COMMERCIAL 38 ans, spécialiste éditions grand public (10 ans). Vente directe V.P.C., coupons réponses publicité. A créé, recruté, formé, animé, géré force de vente 7 directions régionales de 300 à 500 personnes, ch. société française ou étrangère en création ou à remonter. Etudie toutes propositions tous produits. Dernier salaire 130.000 F annuel. — Ecrire à n° 9.340, PUBLIFOP, 100, rue de Richelieu, Paris-2e, qui transmettra.

J.F. 25 ans, lic. math + russe, bonnes connaiss. angl. Dactylo. Etudierai toutes propositions ds traductions, documentations, ds relations commercial. 587-30-85.

Jne hom. 27 ans, dégagé O.M. INGENIEUR ELECTRONICIEN ch. poste stable région Rouen. Téléph. (35) 65-03-42.

J.F. 30 ans, maîtrise biochimie, connaiss. anglais, 1 an laborat. recherche, 3 ans enseignem., rech. poste à responsabilités laborat. entrepr. banlieue Ouest Paris, libre de suite. CORTHIER, 58, av. Gascogne, 78450 Villepreux. 462-24-53, mat.

DIRECTEUR DE DISTRIBUTION 45 ans, expérience confirmée en gestion stocks, approvisionn., ordonnancement. Rompu aux méthodes modernes de gestion et de contrôle budgétaire, angl. courant. Réf. de premier plan dans Sté multinat., cherche situation analogue Paris-Nord ou banlieue Nord, rég. Orléans, Provence, Languedoc. Ecr. sous réf. 2.572 à Publipress, 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2e.

Animateur de formation spécialisé gestion entreprises, expérience en entrepr. et pédago., sér. référ., étudie ttes propos. Ecr. N° 7.141, « le Monde » P., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

ANGLAIS, 26 ans, M.A. Econ. Cambridge, D.E.S. écon. Paris, 3 ans exp. prof. (Marché commun Bruxelles, études économ. cabinet Londres), cherche dans société française ou internation. emploi écon. ou bancaire. Résidence France ou étranger. — Ecr. n° 142, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 28, person. affirmée, active, passionnée, B.T.S. secrét. direct., lic. et maîtr. géogr., lic. hist., angl., esp. courant, longue exp. secrét., rédact. articles, report., anim., relat. humaines, ch. sit. comportant : respons., voyages, contacts, trav. varié à réflexion et création. Ex. : journalisme (polit., économ., artist., cult.), reportage, public relations. — Téléph. 88-48-54 DEAUVILLE.

Jeune Fille 21 ans, étudiante documentaliste, notions dactylo et anglais, ch. emploi mi-temps. Tél. 922-12-40.

J.H., 24 a., maît. maths, A.E.A. prév. Econ., D.E.A. statist., ch. emploi statist., recherche opérationnelle. G. POIRSON, 13, rue Buffon - 93100 Montreuil.

Ing. Céramiste, 36 a., exp. fabr. 5 a., tech.-comm. 2 a., Research à l'étr. 2 a., angl. crt, lib. imm., ch. pl. Ing. Tech.-C. ou Affaires. Ecr. n° 9135, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

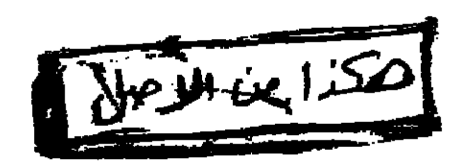
Jeune Cadre adm. et fin., dipl. gest. des entrep. com. int. et Sc. Po, rech. poste resp. outre-mer. Ecr. n° 3.996, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

SECRETAIRE, sténo, comptabilité, 13 a. d'expér., rech. emploi stable néces. initiat. et respons., Paris uniquem. Libre rapidem. Salaire 38.000/40.000 F. Ecrire à Mme BREDA, 165, rue de Ménilmontant - 75020 PARIS.

INGENIEUR ELECTRON. INSA position II 30 ans, libre de suite 6 ans exp. logique, automatism. et mesures analog. numériq., étude testeurs autom. et/ou manuel en contrôle qualité. Dirigé 5 pers. entrepr. rég. paris. instrum. bord auto., aéro, ch. sit. stable France et/ou Afrique. Ecrire Mme RODET 13, square Surcouf, 91350 GRIG.

VENDEUR REDOUTABLE étudier. ttes propos. Connaiss. anglais, espagnol. - 256-14-68.

Directeur de sté de placements ds immob., dipl. Sc. Po, lic. droit, 38 a., plus. ann. expér. ds **INVESTISSEM. IMMOB.** ch. poste Directeur ou Consultant ds établ. financier ou sté d'invest Ecr. ss réf. 60.401 à R.C.C. 10, avenue Matignon, Paris-8e, qui transmettra.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

L'immobilier

appartements vente

Paris

SUCHET, s./jardin, part. cse décès appt 95 m2, liv. 2 chbres, cave et park., 2e ét. Tél. : 553-61-54.

CONVENTION résid. ...ne privée, 6e ét sur jardin, clair petit 3 p., équip. ...plet. 235.000 F - 828-26-40.

...Gentilly, part. vd 3/4 p. ...m2, balcon 6 m2, imm. réc. sans vis-à-vis. - 588-09-37.

Pour investisseurs avisés dans imm. rénové à neuf ...eurs studios tout confort. A PARTIR DE 70.000 F RENTABILITE ASSUREE SORPI - DID. 97-15.

RUE SAINT-HONORE ...énovation exceptionnelle ...D. et 2 P. GD STAND. SORPI - DID. 97-23.

...d'ORLEANS à 800 m Imm. récent ...av. A.-Briand - Montrouge Impecc., 2 sanit., 2 w.-c., ... balcon, ét. élevé. Garage. 95.000 F. VERNEL, 526-01-58 ... sur place samedi 14-18 h.

XVIIe ETOILE ...EL IMM. BOURGEOIS ...s escalier, 2e étage sur rue ...U 5 P., cuis., s. de bs, ch. central, moquette ...UXUEUS. REFAIT NEUF ... CHAMBRE DE SERVICE PRIX 525.000 F vendredi, samedi, 14-19 h : ... RUE DE L'ARC-DE-... TRIOMPHE ou 723-91-28

Mo BONNE-NOUVELLE Rénovation de qualité ...TUDIOS 2 P., confort, mezzanine, équipée, bains, chauffage. SORPI - DID. 98-54

...TION près. Splend. appart. récent, standing ...g 36 m2, 2 ch., gd balcon, ...étage. 410.000 F. - 343-32-67.

SUR VOIE PRIVEE ...e Clichy. Part. vend, libre, ...3 p. + gde cuis., s. bs, tél. ...soleil, très calme. Vis. ...18 h., sauf dim., M. PETIT, ...s, pas. Clichy (4, av. Clichy).

SAINT-FARGEAU - NEUF ...nd 2 p., tt conft, standing, ...face 58 m², balcon, jardin. ...impren., 210.000 F. Gros crédit. PROPR. 345-86-41.

AVENUE WAGRAM Immeuble pierre de taille ...P. 180 M2 environ. Belle réception, 3e étage, asc. ...nne exposition. Seul appart. ...étage, divisible. 2 portes ...ères + 2 chambres service. ...enseig. et visites : 755-98-57.

...TTES - CHAUMONT près 32, RUE MANIN ...rum, récent, Living dble + ... ent., cuis., bns, wc, ch. cft ... impecc. Px 380.000 F. Voir ...edi, samedi, 14 h 30 à 18 h.

Lamarck - Caulaincourt Ds imm. p. de taille, Asc. av. terras., 2 et 4 P., ent. ...ropr. vendr.-samedi, 14 h - ...30 : 113, rue Caulaincourt.

25, RUE LEPIC ... à part., beau 2 pièces, ...e, cuisine, s. de bns, w.c., placards. 160.000 F. Visite ...place samedi 6 septembre ... à 12 h. et de 16 à 19 h.

...ERAY, 3 p., 72 m2, 9e ét. ...oxe. 390.000 F. 531-26-34.

- R. RIQUET, No 10 ...de dans imm. récent tt cft ...U 2 P. + cave + parking + téléphone ... sur place tous les jours, ...ardien, ou sam.-dim.-lundi ...5/19 h, s'adresser bureau ...nte : 7, rue Duvergier, ou ... : 742-63-91 (M. Hector)

PARC MONCEAU médecin, appt de standing 250 m2, balcon, tél., gar. + 3 ch. service - 366-19-35.

...T-GERMAIN-DES-PRES ...ANK ARTHUR, 924-87-69 ...ente charmant 4 PIECES ..., plein soleil et impecc., ...bre service avec confort. ...lace samedi 6, de 13 h. à ..., 4 bis, rue Cherche-Midi.

GAMBETTA ...METRES Mo PELLEPORT ...AGNIFIQUES STUDIOS ...PARTIR DE 75.000 F Immeuble entièr. restauré ...VRAISON IMMEDIATE ...cation et gestion gratuites ...assurées par nos soins. ...EAU DE VENTE sur place ..., jours (sf dim.), 11-19 h. ... PELLEPORT. 636-52-00.

GARE DU NORD ...p. de t., tr. beau 2 pces ...ft. 130.000 F, av. 20.000 cpt. Prop. : 345-86-41.

...universités, propr. vend studios rénovés. Conft, ..., soleil. Visite sur place ...30-19 h. 742-89-23. jeudi ou samedi.

...ux. Moulin de la Galette ...en duplex 60 m2 tt cft. 260.000 F. - 266-38-41.

...ion parisienne

...ERRE, près DEFENSE, ...4 p. tt cft, loggia, SUD. ...F. Cave, garage compris. 626-46-92.

...E-D'AVRAY, duplex, mezz., ...hab., 4e et dern. ét., 4 ch., ..., 138 m2 + terr. SUD, 2 gar. Tél. : 626-46-92.

NEUILLY ...EXC. sur bois et verdure ...étage. Asc. Plein soleil ...BS, double récept., 2 chb., cuis., bns, chff. cent. LUX. REF. NF + BALC. ...575.000 F S/pl. ce jour 14-19 h : ...e du Château - NEUILLY

...E RAINCY près GARE 142 M² cuis., 2 bains, loggia ...re bonne. Prix 450.000 F. SOGEPA - 934-20-69

...S, F2 et F3 petite résid., ...es. 135, av. de Stalingrad, ...fin 73, asc., cave, park. ...ivatif. Tél. : 243-61-76.

...DU, 2' RER, part. vd ...id. récente 3 p. excel. et ... indiv., parking. Situation ...et vue exp. 300.000 F. Tél. : 976-11-04.

... 500 m. mo, part vend ..., liv., 3 chbres, balc., garage. Tél. : 726-06-47.

...IY. Part. vd F-4, 11.500 F. Téléphone, 899-33-20.

RUEIL - MALMAISON

Dans résidence de grand standing avec parc, studio de 55 m2 + cave à aménager. Tél. 430-35-60 après 17 heures.

95 LOUVRES RESIDENCE DU PARC

ds résid. gd stdg, reste à vendre 3 appts 3 et 4 pces. surf. 99-106 m². Prix 220.000/260.000 F. Téléphoner 471-46-88 ou visitez sam. 10-12 h., 14-18 h. ; dimanche 15-18 heures.

SEVRES. Tr. bel environnem., proche ts transp., part. vend, dans pet. co-propr. 1930, 3e étg., mansardé, 3 p., c., bains, wc, cave, ch. électr. indiv. Prix : 105.000 F. Tél. 027-45-18.

GRIGNY. Vd F-4, tout confort. 95.000 F + C.F. - 350-33-31.

LE PECQ 6' à pied du R.E.R. BEAU 4 P. DUPLEX

Loggia + terrasse 40 m2, 2 bains, 2 park. + hobby-room, cuis. équipée. Prix 340.000 F. Vis s/pl GARDIEN : 67, route de Sartrouville - 936-20-69.

ASNIERES (92)

A VENDRE

APPARTEMENTS NEUFS STUDIOS, 3, 4 PIECES LE M2 DE 2.500 A 2.800 F Crédit foncier P.I.C. et P.S.I.

Bureau de vente sur place tous les jours, de 14 h. 30 à 18 h. RUE DU MENIL et SEMICLE. 766 - 51 - 76.

RUEIL - MALMAISON

Dans résidence de grand standing avec parc, studio de 32 m². Cuisine équipée, salle de bains, placards + cave et téléphone. Neuf, habitable de suite. Tél. 430-35-60 après 17 heures.

Province

MARSEILLE-7e. R. St-Félicité, Studio, confort, téléphone, 60.000 F. ANTIBES, 67-36-13.

appartem. achat

Part. cherche achat apprt 3 ou 4 pièces maximum, confort, quartier Val-de-Grâce. Tél. 336-00-56, après 19 heures.

Recherche Paris-15e, 7e arrond., pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecrire Jean Feuillade, 5, rue A.-Bartholdi (15e). Tél. 579-39-27.

locaux commerciaux

A LOUER LOCAL COMMERCIAL (PRIX EXCEPTIONNELS)

BUREAUX ET MAGASINS

rez-de-chaussée, 425 m², 3, sente des Dorées, Paris-19e, 100 m. métro et périphérique, 10 lignes téléphoniq., parkings. Visite sur place. Téléph. 359-92-30 - 92-79 - 29-04 723-38-23.

Société activité automobile recherche DROIT AU BAIL 500 m² environ de plain-pied, minim. 18 voit. en poste travail + voie de circulation. Magasin et entrée voitures directement sur rue d'accès aisé facilement repérable 16e - 17e

SECTEUR PTE MAILLOT

Env. ttes propos. à Me Delesalle not., 1, rue de Metz, PARIS-10e.

constructions neuves

EXCEPTIONNEL

A PARIS

à partir de 3.500 F le m2

reste en cours de livraison

s/parc de verdure, 3/4 P. 80 m2 + 13 m2 loggia STUDIOS ET 2 PIECES

S. place sam., dim., lun, 15-19 h. 7, rue Duvergier, 19e.

MAIRIE DE MONTREUIL

200 m. métro et centre cclal, près écoles et lycées, reste en cours de livraison

3 et 4 P., cave, parking, à partir de 200.000 F.

Ts les jrs s. place voir gardien 14 ter à 20, rue Gaston-Lauriau ou tél. : 742-63-91.

MAISONS-LAFFITTE Vue, calme, verdure, reste 3 et 4 pièces. Habit. 4e trimestre 75. PRIX NON REVISABLES. IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

A L'EST DE PARIS dans une commune en pleine expansion

à OZOIR-LA-FERRIÈRE (77) Lotissement MAMELARD

IL RESTE :
— quelques constructions traditionnelles sur des terrains de 800 à 1.020 m2 - F 5 et F 6 de 294.000 à 299.250 T.T.C. (clés en main, peintures et tapisseries comprises) ;
— quelques terrains non bâtis de 800 à 850 m2 ; le mètre carré : 150 F T.T.C.

Réalisations et commercialisations : DEMEURES ET CHAUMIERES DE FRANCE ; Lotissement MAMELARD - OZOIR-LA-FERRIERE (77).

Bureau de vente sur place de 14 h. 30 à 19 h. 30. Tous les jours sauf le mardi. Tél. : 871-36-59 - 324-03-87.

XXe PELLEPORT Studios, 2, 3 et 4 pièces. Habitables juillet 76. PRIX NON REVISABLES IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

XVe DUPLEIX-LOURMEL Studios, 2, 3 et 5 pièces, Habitables 1er trimestre 1977. PRIX NON REVISABLES. IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

ELANCOURT (78) LES PATIOS

75 maisons individuelles 5 et 6 pièces Construction traditionnelle sur terrain 500 à 1.300 m2. Chauffage électrique intégré. Crédit PIC à 80 %.

Visite sur place tous les jours de 10 h. à 18 h. 30, sauf mardi et mercredi. Le Berceau 78190 Elancourt (050-46-28)

GARCHES (92)

LES JARDINS DE GARCHES 29-33, rue Henri-Regnault

3 petits immeubles de 7 étages, du studio au 5 pces grand stand. P. de t., confort total électrique. Livraison été 76 Prix moyen : 4.200 F le m2.

Bur. vte : sam., dim., 11-18 h. ou GECOM : 747-59-90.

COURBEVOIE Immeuble très grand standing Studios, 2, 3 et 4 pièces. Habitables immédiatement. IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

domaines

40 KM. CARCASSONNE, pied Montagne Noire, vers. méditerr., superbe propriété plein rapport, traversée ruisseau sur 300 m., 65 ha seul tenant, mais. bon état, 6 P. + C., tt cft + tél. + 2 mais. Ramonet + vastes dép. VENDUE av. matér. et 300 brebis. Prix 900.000 F, gr. cr. Avis, 55, rue A.-Ramon, Carcassonne. Tél. : (16) 64-25-83-91, m. dim.

PROVENCE Domaine de 120 ha, 600 m. de plage privée, excellent vignoble d'appellation ; proximité aéroport et autoroute, site exceptionnel. Agence Costabel, 26, La Combette - 13210 St-Rémy-de-Prov. Téléphone : (90) 92-08-40.

immeubles

SOCIETE rénovation PAIE cher IMMEUBLES, HOTELS. Intermédiaires acceptés. Téléphone : 742-89-23.

fermettes

85 KM. PARIS

Sortie autoroute Nemours, ravissante fermette aménagée, gd séjour av. poutres et cheminée, chambre, cuisine, salle de bains, très beau grenier, jard. 1.000 m². Prix 213.000 F. Agence de Voulx (77), 431-91-20.

A VENDRE Belle fermette s/ 15.000 m2 env., rég. Yonne, pos. chasse, pêche, étang et source. Téléph., 8 à Druyes (89). Vis. sam. et dim.

châteaux

AUVERGNE - PRES ISSOIRE CHATEAU XIIIe SIECLE parfait état, 1.200 m2 habitables, gdes dépendances, 12 ha parc, bois, bord rivière, possibilité HOSTELLERIE. Prix à débattre. TRANGEICO, 117, boulevard Wilson. — JUAN-LES-PINS Téléphone : (15) 93-61-14-60.

bureaux

Centre Paris, Organis. format., disp. locx 1 à 4 salles cours et 1 à 4 bureaux 200 m2. Locat. mens. poss., libre rapidement. 5 lignes téléph. Tél. : 874-33-36.

PARIS. Propriétaire loue divers bureaux neufs, avec téléphone, télex et tous services, parking possibles. Téléphone : 346-11-32.

GEORGE-V - ALMA

SANS INVESTISSEMENT NI COMMISSION Ensemble lux., bureaux meubl., pr siège prestige, 950 F le m2. Ch. c. + service. Tél. 359-58-78.

A LOUER LIBRES IMMEDIATEMENT (400 F LE M2)

BUREAUX AGENCES 123 m² - 260 m²

EUROBUILDING

3, sente des Dorées, Paris-19e, à 100 m. métro, périphérique. Immeuble neuf, grand standing, parkings et téléphone.

Visite sur place et tél. 359-92-30, 92-79, 29-04 et 723-38-23.

fonds de commerce

17e VILLIERS, Parfumerie, Esthétique + appt, petit loyer, affaire à développer. 266-38-41 - EUR. 20-38.

A vendre FONDS HOTEL, BAR, RESTAUR., DISCOTH., SALLES DE REUNIONS, 50 CH., BON C.A., face GARE FRONTIERE. Ecr. Havas, Chambéry, no 5.782.

locations non meublées Offre

Paris

AV. NIEL (près) Imm. p. de t. Bel appart. bourg. refait neuf, 6 pièces, gde cuis., s. bains, s. d'eau, wc, hall entr., balc., chauff central, asc. Chbre bonne 3.300 F. - PRO. 22-50.

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 45, rue Héricart - 577-70-08. 84, rue d'Alésia. Mo Alésia.

PARIS-15e Quartier Montparnasse. Importante Société Immobilière, loue sans commission STUDIOS 32 m², loyer mens., 767 à 839 F - Charges 110 F. Téléphone : 273-19-88.

LOCATIONS SANS AGENCES OFFICE DES LOCATAIRES 45, rue Héricart - 742-53-24. 8, rue Ph.-Dangeau, Versailles. 84, rue d'Alésia. Mo Alésia.

CHAMPS-ELYSEES. 4 p., cuis., s. de bs, s. d'eau, moq., tél., ref. nf, 3.000 F + ch. 366-45-29.

VILLAGE SUISSE. Petit imm. neuf, lam. hab., grand standg.
— Studios .... 900 F.
— 5 pièces ...... 2.500 F.
REGY - 577-29-29.

CHPS-ELYSEES. Calme. Part., 2 p., tél., entr., cuis., s. bs, wc, agenc., ref. nf av. tapiss., repr. just., 1.050 ch. c. - 627-66-84.

PARIS-20e

SANS INTERMEDIAIRE Immeuble récent, tout confort, Studio 40 m² loyer, 705 F à 768 F, charges 121 F. - 2 pièces, 42 m², loyer 743 F à 806 F, charges 181 F - 5 pièces, 99 m², loyer 1.523 F, charges 361 F. Parking en sus 106 F. S'adresser à la Gardienne, 21, rue du Repos, 797-71-14, Mo PHILIPPE-AUGUSTE.

PARIS-12e SANS INTERMEDIAIRE Immeuble tout confort, 2 pièces, 47 m², loyer 894 F, charges 165 F, parking 102 F. 3 pièces, 67 m², loyer 1.251 F, charges 234 F, parking 102 F. 4 pièces, 82 m², loyer 1.415 F, charges 288 F, parking 102 F. S'adresser 24-26, rue Sibuet, Mo PICPUS ou BEL-AIR. Téléphone : 343-35-77.

AV. MOZART SUR JARDIN

Appartement 120 m² + chbre service. Prix à débattre. Téléphone : 306-31-69.

locations non meublées Demande

Paris

Particulier à particulier. URGENT, JEUNE COUPLE ch. 2 p., cuis., tt cft, Paris ou proche banlieue. Loyer raisonnable. Ecr. à 6.024, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

locations meublées Demande

Province

Couple rech. location, calme, cft, septemb. et même jusqu'à mai, préfér. Loire-Atlantique. Téléphone : 567-91-42.

échanges

Echangerai en toute propriété (agces s'abst.) duplex, 150 m2, tt cft, balc., soleil, sur bd arb., 12e arrdt, contre duplex équival., 110 m2 envir. 1er ou 2e arrdt. Téléphone : 628-99-30.

propriétés

BOIS-LE-ROI Berge sur Seine Vue magnif. Propriété + terrain 2.300 m2. 250.000 F. - 567-75-80.

120 KM AUTOROUTE SUD : COURTENAY à saisir, très rare ANCIEN PRESSOIR de caractère sur terrain 1.500 m2 semi-boisé bordé par rivière, 120 m2 au sol, belle cheminée esc., accès au 1er ét., combles aménag., possib. 4 pces, eau, électricité, force branchées. Px total : 110.000 F. Traite av. 22.000 cpt, long créd. LES PEUPLIERS, Montargis 27, rue de Vimory Tél. : (15) 38-85-22-92 ou (15) 38-01-26-35.

PR. BONNIERES-S/SEINE

mais. rurale pierres apparentes, poutres, cuis., sél., bur., 3 ch., wc, s. eau, chem., 1.000 m², JDIN d'HIVER. 175.000 F. - 479-50-63.

EN PERIGORD

TRES BELLE MAISON PERIGOURDINE, tt cft, tél., ch. centr., séjour, salon, studio, s. de billard, 5 ch. dont 1 très grande, cuisine, office, s. de bns, 3 wc, gr. gren., caves, gr. gar. plus. voit., dégt cour 20 m × 4, atelier, poss. chbre. Px 350.000. Ag. du Vignal, Saint-Alvère (Dordogne). - Tél. : 61-70-04.

CROSNE Résidence cadre champêtre, à 15 km. de Paris, 1.000 m2 jardin, verger, pavillon double sur sous-sol, téléphone, belle salle de séjour, garage, tout à l'égout, isolation thermiq., rue calme, vue vallée de la Seine, 2 gares, 5 km. du R.E.R. Téléphone : 925-35-47.

ENGHIEN. Jolie maison à rénover, 8 Pièces, dont une 45 m2, dans parc 2.000 m2. Résidentiel. Prix 730.000 F. Tél. : 989-31-74.

Partic. vend dans l'ALLIER, lisière sud forêt de Tronçais :
— 1o) Propriété bourgeoise : 12 P., chf. centr., mais. gard., 12 boxes, chenil 100 chiens, parc de 3 ha et pré de 7 ha d'un seul tenant, libre ;
— 2o) Une seule pièce, ferme, culture, élevage, 104 ha, bâtiment très bon état, 2 rivières, possible étang, libre.
Ecrire à DECHAUME, 18210 Bessais-le-Fromental. Téléphone : le 9 à BESSAIS.

ABBEVILLE (80) étang 6 ha, fr. poissonneux + 4 ha bois + 2 gabions + mais. 5 P. Px just. 700.000. F Tél. : (35) 93-08-16.

LE VESINET, EXCEPTIONNEL BELLE DEMEURE MANSART récept. 80 m2, 5 ch., 2 bs, gar. 3 voit., maison d'amis, 3 Pces, cuis., bns, parc ombr. 3.700 m2. Ag. Terrasse, 45, bd Carnot, LE VESINET. - Tél. : 976-05-90.

villas

RARE - URGENT RUEIL - MALMAISON 300 m RER

VILLA ILE-DE-FRANCE NVE Séjour 43 m2, 3 chbres, 2 bains, gde cuis, gar., tr. gde salle jeux. S/place samedi 6, dim. 7, 14 à 19 h : 1, R. ARAGO, RUEIL.

EN CONSTRUCTION Livrables 1er trimestre 1976 7-8 P. style Contemporain Terrasse, balcon, etc. Px 622.300 F. Sam.-dim. apr.-m. 46, RUE DU PROGRES - LE PLESSIS-ROBINSON - 631-14-48

78 - ANDRESY

Villa - Résidentiel Int. et ext. impeccables

Pl.-pied. buanderie, chaufferie, 1 grande pièce, 1 chambre.

R.-de-ch. : cuis., cab. toil, w.c., bur., sal., s. à m., CHEMINEE. 1er ét., 3 gdes ch., s. bs, wc, gar. Terr. 700 m2, prox. éc., comm. 500.000 F - 974-72-01.

VALLEE DE CHEVREUSE villas 7/8 P., 2 bains, 530 et 550.000 ; villa 4/5 P., 2 bains, 350.000 F. Téléphone : 952-79-45.

Montmorency, centre, part. vend pav. 7/8 P., jardin de 500 m2. 450.000 F. Téléphone : 964-33-39.

CHAMBLY - 40 KM. DE PARIS par RN 1, ds écrin de verdure, villa 5 Pces, cuis., impeccable, sous-sol, garage, parc, verger potager 1.700 m2. Prix 450.000 F. Tél., le soir de préf. : 470-51-47.

MONTMORENCY. Vue et verdure, villa récente, gd séjour + 4 ch., jard. 800 m2. piscine. Prix 550.000 F. Tél. : 989-31-74.

ST-NOM-LA-BRETECHE - Villa indiv., sél., 3 ch. + 3 ch. poss., jam. hab., s/ter. 2.000 m2. Prix 650.000 F frais not. compr., poss. crédit. — J.M.B. : 970-48-18.

pavillons

Ach. cpt pavill. à SURESNES. Maximum 500.000 F. - 603-60-08.

terrains

Etangs de Béon - Loiret

TERRAINS A BATIR

DOMAINE EXCEPTIONNEL

Deuxième tranche en vente Prix intér. - Crédit maximum.

M. Amar, prés. tous les jours, Bazoche-s.-le-Betz, direction A-6, NEMOURS - CHEROY. TELEPH. 15 (38) 92-18-75.

VALLEE DE CHEVREUSE 1.500 m2. Prix : 250.000 francs. BRUYERE-LE-CHATEL 900 m. gare, terrain de 6.500 m2 toute viabilité, avec permis de construire. Prix : 230.000 francs. Téléphone : 952-79-45.

Exceptionn., région SENLIS : beau terrain 1.700 m2, 70 F le m2. - Téléphone : 202-24-32.

Pays de Gex, terrain à bâtir, 4.600 m² boisé, sapins, belle vue Alpes et mont Blanc. Téléphone : 41-56-45 à GEX.

Part. vend centre Marcoussy, Essonne, terrain de 1.900 m2, façade 19 m., toute viabilité. Téléphone : 477-29-19.

VILLENNES-SUR-SEINE résidentiel - sans intermédiaire TERRAIN EXCEPTIONNEL 1.000 m2, 38 m. fac., bx arbres. Téléphone : 975-90-89.

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

AMPLI-TUNER B.O. 4000 2 × 65 watts. Etat neuf. Prix très intéressant. Tél. après 20 heures. 508-41-96.

BEAU TAPIS PERSAN, TABRIZ 3.70 m. × 2,70 m. A VENDRE. Prix à débattre. Ecr. à RIPSA, 26, avenue Victor-Hugo. 75116 PARIS, sous no 2.500.

SONORISATION complète à vendre : 3 amplis transistorisés (Hastings), 7 colonnes + 5 retours, 1 chambre d'échos (Meazzi) et table mixage à 8 voix. Prix intéressant à déb. Le Cadran, 3, r. Saint-Denis, 92700 Colombes. Tél. 242-00-47.

INSOLITE ! Conviendrait à décorateur FORMES A CHAPEAUX Bois. Bas prix. Eventuell. à l'unité. Tél. apr. 18 h. : 273-16-89.

Agences de voyages

CHARTER INFORMATION

PREMIER CENTRE D'INFORMATION DE VOL A TARIF REDUIT

11, rue d'Armaillé, Paris (17e). Téléph. 380-34-58.

Animaux

CHEVAL SELLE pur-sang sain et net à vendre. COTTIN, à COMMEAUX, 61200 ARGENTAN. TELEPH. 8 à RI.

PUR-SANG ANGLAIS POULAINS et POULICHES Dobigny, 21150 Pouilleney. Tél. : (80) 96-91-11 et le 54.

Chasse

Ch. trois actionnaires pour compléter groupe 60 km. Paris. 5 chasses prévues le mercredi. Elevage 800 perdreaux. Téléphone : 522-69-34.

Collections

AU PLUS HAUT COURS Achète tous meubles anciens, bibelots, poupées tête porcelaine, pendules et candélabres, bronzes, débarras complet de toutes maisons et propriétés. Tous renseignements gratuits. Se déplace toutes distances. S'adresser à Mme BEDU, 11, rue de Beaumont, Bourges (Cher). Tél. (36) 24-06-29 et 24-15-00.

Déménagements

DEMENAGEMENT B. MESSAGEOT Tous transports. PARIS-PROVINCE. Travail soigné. Devis gratuit. Tél. 366-50-68.

Décoration

ARTISANAT AFGHAN PAKISTANAIS - IRANIEN bijoux, bois sculpté, instruments musique, vêtements. S.W.A.T., 11-19 h, sf dim. et lundi, 112, rue de Sèvres, Paris-15e. Tél. : 734-67-64.

Ancien étudiant Beaux-Arts plein d'idées et d'enthousiasme effectue projets décoration et réalisation de travaux (appartements, locaux commerciaux, maisons campagne). Tél. : 288-18-51.

DECOR MURAL - 548-36-41 Magasin 87, r. du Cherche-Midi, Paris-6e. Tissus en promotion, pose par spécialistes. Rideaux - Moquettes - Canapés.

Maison de retraite

MAISON RETRAITE, Mo RER, grand standing, valides, semi-valides. Chambre libre + chambre pour couple - 283-09-67.

Vacances - Tourisme - Loisirs

PENSION FLEURIE Week-end, cuis. soignée, séj. vacances convenant part. à personnes ne pouvant faire grands déplacements. 65 F jour. Mme Jannol, directrice, 17, rue Poissonnière, 60500 VINEUIL. Tél. 457-17-14.

Périgord, Paying guest. Accueil, cft, calme, 45 F l. TC. Château de la Valade, 24310 Bourdeilles.

Enseignement

EDUCATION TRADITIONN. pour garçons de 10 à 16 ans, scolarité à l'école publique « LES PASTOUREAUX » Eaux-Puiseaux - 10130 Evry-le-Châtel. (25) 45-70-64.

TELEXISTE Un métier bien rémunéré, excellente formation assurée par école française du télex. 260-33-44, poste 300.

LES MARMOUSETS Home enfants, 10 km. Touquet. 62-Merlimont-Plage. Tout confort. Ambiance familiale. Petit effectif. Séjour à l'année, scolarité assurée, 1 voyage accompagné mensuel en hiver pour parents sur Paris. Tél. (21) 09-72-53.

6 A 9 ELEVES par classe. Nombre limité de places. Encadrement permanent. Vie familiale et de plein air, 11e à Terminale. Collège « Pierre-Grise », 49150 Baugé. Tél. 1-95. Possibilité cours de vacances.

Mode

VOUS ETES UNE FEMME ELEGANTE

VOUS RESIDEZ DS LA REGION PARISIENNE

PEPITA

COUTURE - VILLE - SPORT vous présente sa merveilleuse collection automne-hiver 75-76. 13, quai du Pothuis, PONTOISE. Parking assuré. Tél. 464-33-67.

Philatélie

TIMBRES-POSTE, Maison A. Maury, 6, bd Montmartre, 75009 Paris. La plus ancienne maison de philatélie en France, fondée en 1860, achète pour sa clientèle française et internationale collections, lots, archives, vracs et lettres de toute importance. Paiement comptant. Discrétion assurée. Consultez-nous.

TIMBRES ACHAT collection au maximum. Tél. 267-09-19 matin.

Pension

INSTITUT EUROPEEN Cherche chambres chez partic. pour étudiants, 2 repas par semaine. Tél. 783-93-61 (sauf samedi et dimanche).

Yachting

PARTICULIER VEND ETAT NEUF VEDETTE OWENS type Aruba. 1968, 14 m.

2 moteurs Diesel 170 CV, confortablement aménagé, 3 cabines, carré de 16 m², coin cuisine, équipement complet, rad. tél., autonomie 32 h., 600 km. Prix 320.000 F. Téléph. 771-03-02.

STAGES - CROISIERES en haute mer, une semaine de voile, Sanary - CORSE ou BALEARES sur « NESEA 3 », ketch 17 m., grand confort. Armement moderne. Y. V. M., 164, ch. Menandière, 83110 SANARY. T. (94) 74-01-45.

LOCATION VOILIERS — DUFOUR, 27 - 31 - 35. — ARPEGE-SORTILEGE. Base : LA GRANDE-MOTTE. Yachting-Loisirs, 113, rue Saint-Dominique. Tél. : 555-00-33.

ECOLE DE CROISIERE DUFOUR 35 ANGLETERRE - IRLANDE Klopfer. 825-38-07.

l'agenda du Monde

Chaque vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre une nouvelle rubrique dans laquelle seront regroupées des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.).

Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, poste 374

JUSTICE

Après le meurtre d'une jeune fille enlevée au mois de juin

Les autorités italiennes sont à la recherche d'une nouvelle stratégie contre la pratique du rapt

Rome. — Quinze personnes viennent d'être arrêtées en Italie après la découverte le 1er septembre du cadavre décomposé d'une étudiante de dix-huit ans, Cristina Mazzotti, qui avait été enlevée à Eupilio, près de Côme, à la fin du mois de juin et pour laquelle ses ravisseurs avaient obtenu une rançon de 1 milliard de lires (6 500 000 F environ). Les policiers seraient sur le point de découvrir le « cerveau » de cette bande très bien organisée, qui aurait d'autres rapts à son actif.

De notre correspondant

Consacrant depuis quelques jours des pages entières à l'affaire, la presse italienne fait état, à ce propos, d'un *« grand nom de la Mafia »* et même d'une personnalité politique du nord du *pays qui aurait organisé l'enlèvement* pour se procurer de l'argent. Mais, au-delà de l'enquête, la mort de Cristina Mazzotti encourage les partisans d'une *« nouvelle stratégie anticrime »* à s'exprimer ouvertement. D'aucuns suggèrent un rétablissement de la peine de mort : d'autres proposent d'empêcher les familles de négocier avec les ravisseurs.

Le ministre de l'intérieur lui-même, M. Luigi Gui, semble être de cet avis. Selon lui, *« les parents des personnes enlevées ne doivent pas devenir, par force ou par peur, les complices des malfaiteurs »*, mais *« les collaborateurs responsables et protégés des organes de défense de l'Etat »*.

M. Gui ne s'est pas montré plus explicite ; toutefois, plusieurs fonctionnaires de son ministère ont fait état de certaines mesures à l'étude. L'une d'elles consisterait à bloquer immédiatement les comptes en banque des familles des victimes d'un enlèvement pour les empêcher de traiter avec les ravisseurs ; certains suggèrent même de poursuivre pour complicité les parents qui engageraient une négociation sans l'accord de la police. Cette proposition provoque de vifs débats, plusieurs juristes faisant remarquer que les moyens mis en œuvre pour défendre une vie humaine ne sauraient être assimilés à un délit.

Tout le monde, en tout cas, est persuadé que *« cela ne peut plus durer »*. Après la mort de Cristina Mazzotti, quatorze personnes enlevées se trouvent encore entre les mains de leurs ravisseurs. Ceux-ci n'hésitent plus à tuer. Sur les douze rapts enregistrés dans la seule ville de Milan depuis le début de l'année, on a compté deux assassinats.

Comment prévenir de tels crimes ? *« Ce n'est pas seulement une question de loi »*, affirme le quotidien communiste *Unita*, en remarquant que ce genre de criminalité a des causes profondes auxquelles il faudra bien un jour s'attaquer. Des mesures immédiates paraissent toutefois nécessaires, car la pratique de l'enlèvement se développe sous toutes ses formes. N'a-t-on pas kidnappé, au mois d'août, un cheval de course, Wayne Eden (200 *millions de rançon demandés)*, *ainsi* que les bobines des trois derniers films de Fellini, de Pasolini et de Damiano Damiani ? C'est une véritable industrie — la seule épargnée par la recession — qui est en train de se développer.

Le temps des bergers sardes qui jouaient aux brigands dans leurs montagnes est bien loin. Même l'enlèvement de Paul Getty III, survenu en 1973, ressemble désormais à de l'artisanat : ce sont, en effet, 15 milliards de lires que réclament les ravisseurs de M. Luigi Corleo, soixante et onze ans, enlevé le 17 juillet en Sicile. Et pas n'importe comment. Le nombre et le format des billets de banque ont été spécifiés à la famille dans leurs moindres détails. Les négociations sont en cours.

ROBERT SOLÉ.

LA POPULATION PÉNITENTIAIRE MONDIALE S'ÉLÈVE A DIX MILLIONS DE PERSONNES.

La population des prisons ***mondiales s'élève à dix millions*** **de personnes, a estimé le lundi 1er septembre M. Gerhard Mueller (Etats-Unis), secrétaire exécutif du cinquième congrès des Nations unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants, qui vient de s'ouvrir à Genève.**

Bien que la population des prisons reste très élevée, M. Mueller a estimé qu'elle avait diminué depuis dix ou vingt ans, grâce à l'exemple donné par des nations comme les Pays-Bas. Proportionnellement à ***la*** **population, le nombre des prisonniers est dix fois plus grands aux Etats-Unis qu'aux Pays-Bas, a-t-il dit. La proportion est la même en Pologne qu'aux Etats-Unis.**

Pour ce qui concerne l'Union soviétique, M. Mueller a déclaré qu'« il y a beaucoup moins de personnes en prison qu'à une époque plus malheureuse ».

Le Japon est l'un des rares pays où la criminalité ait diminué, a encore indiqué M. Mueller. ***En Italie, en dépit de la*** **vague actuelle d'enlèvements, la criminalité reste stationnaire.**

M. Mueller a également noté que le nombre des détournements réussis d'avions est tombé à 25 % de ce qu'il était en 1972.

● *M. Alain Delon et l'affaire Markovitch.* — A propos d'un article consacré à l'affaire Markovitch et paru dans *le Canard enchaîné* du 3 septembre, M. Alain Delon a publié un communiqué dans lequel il déclare notamment : *« J'ai déjà, dans le passé, publiquement dénoncé l'ignominie des procédés employés contre moi et contre d'autres personnalités à propos de l'affaire Markovitch. »*

Le comédien accuse l'hebdomadaire et son avocat de mener une *« offensive »* contre lui. M. Alain Delon conclut : *« Cette offensive déshonore davantage ses auteurs que ceux qu'elle souhaitait atteindre. »*

● *M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur*, a donné jeudi 4 septembre, à l'inauguration de la Foire européenne, à Strasbourg, une conférence de presse dans laquelle, rappelant le récent hold-up et la prise d'otages de Nice, il a notamment déclaré : *« Il faut que les auteurs de hold-up sachent que, dans certaines conditions, ils seront abattus. Il n'est pas admissible que se poursuivent les prises d'otages comme elles se sont produites jusqu'à maintenant. »*

● *L'indemnisation des victimes.* — Après la publication, dans *le Monde* du 15 août, d'une libre opinion d'un magistrat, M. Pierre Sargos, intitulée *« L'indemnisation des victimes ou la perversion de la morale »*, Mme Bourrut-Lacouture nous indique que l'Association nationale des veuves civile (1), dont elle est la présidente, approuve pleinement ce texte, et ajoute : *« Il faut que, quelle que soit la cause du décès, les survivants aient réellement des possibilités de survie : c'est pourquoi l'Association des veuves civiles demande que, dans le cadre de la réforme en cours de la Sécurité sociale, soit prévue une cotisation obligatoire analogue à la cotisation accidents du travail, cotisation qui assurerait le « risque veuvage » quelle que soit l'origine de ce veuvage. »*

(1) 28, place Saint-Georges, 75442 Paris Cedex 09.

SPORTS

AU CONGRÈS DE MÉDECINE SPORTIVE RÉUNI A ALGER

Les stéroïdes anabolisants seront interdits aux prochains Jeux olympiques de Montréal

Alger. — Les stéroïdes anabolisants, hormones mâles destinées à « faire du muscle » en peu de temps, dont certains athlètes abusent dans l'espoir — incertain — d'améliorer leurs performances, entreront dans la liste des substances interdites aux Jeux olympiques de Montréal en 1976. Cette décision du comité médical olympique a été annoncée par son secrétaire, le professeur Albert Dirix, de l'université de Leuven (Belgique), lors du congrès de médecine sportive qui s'est réuni à Alger du 1er au 3 septembre, en marge des Jeux méditerranéens.

De notre envoyée spéciale

Depuis plusieurs années, l'usage des stéroïdes anabolisants est connu, dénoncé, mais aucun moyen de contrôle n'avait pu être mis au point pour les déceler, d'autant que ces substances hormonales ayant un effet à long terme — plusieurs jours ou plusieurs semaines. — il est particulièrement difficile de retrouver la trace de ces prises d'hormones en excès. Les stéroïdes anabolisants attaquent le foie et le squelette (d'où leur nocivité particulière *chez l'enfant dont ils peuvent ralentir ou arrêter la croissance)*, entraînent des troubles du métabolisme, des fonctions sexuelles, et provoquent chez la femme une virilisation ainsi que des troubles de la menstruation. Enfin, chez l'homme adulte, ils peuvent favoriser le développement du cancer de la prostate.

L'avis du médecin officiel sera obligatoire

Une méthode mise au point par le chimiste britannique Brooks permet depuis peu, par des procédés de radio-immunologie, de déceler la présence de traces de ces substances qui s'ajoutent dans l'organisme aux stéroïdes naturels et de les distinguer de ces derniers. Un contrôle d'essai aux derniers Jeux du Commonwealth, à Christchurch, en Nouvelle-Zélande, auprès de cinquante-cinq athlètes, a prouvé l'efficacité de la méthode qui, depuis deux ans, s'est encore améliorée et serait maintenant tout à fait au point, selon le professeur Dirix. Aussi, le comité médical olympique a-t-il décidé d'interdire l'usage de ces substances pour les jeux olympiques de 1976 et d'envisager de demander aux différentes fédérations internaionales d'effectuer des examens de contrôle, à l'improviste, avant les Jeux, lors de diverses compétitions, puisque c'est plusieurs mois ou plusieurs semaines à l'avance, lors de l'entraînement et non lors de l'épreuve elle-même, que ces substances sont prises en grandes quantités et par conséquent décelables (1).

D'autre part, pour l'ensemble des substances dopantes interdites, au premier rang desquelles on retrouve toujours les amphétamines et les pipéridines — mais aussi l'éphédrine et divers médicaments de soins que pourraient prendre des athlètes malades (notamment asthmatiques) sans savoir qu'ils provoqueraient leur élimination des compétitions olympiques, — il a été décidé de mieux informer les médecins traitants et de discipliner davantage l'accès à la pharmacie olympique. Aucun médicament ne pourra y être délivré sans l'avis d'un médecin officiel des Jeux qui informera totalement le sportif, son entraîneur et son médecin des éventuelles conséquences et des sanctions.

Enfin, il a été décidé d'accélérer la procédure des analyses et des contre-expertises, ainsi que la proclamation des résultats de ces analyses et des sanctions, de façon à éliminer le plus tôt possible des athlètes dopés dont les examens auront été positifs avant que ceux-ci n'aient été officiellement proclamés champions olympiques.

A la demande des fédérations internationales, des contrôles de dopage ont déjà été systématiquement réalisés pour les trois finalistes de chaque épreuve : à Munich, où deux mille soixante-dix-neuf examens de contrôle anti-dopage ont été effectués, sept athlètes avaient dû être disqualifiés pour cause de dopage.

MARTINE ALLAIN-REGNAULT.

(1) Lors des Journées de médecine sportive d'Alger, le professeur Fernand Plas (Paris) a attiré l'attention sur les variations nouvellement observées du taux naturel de testostérone pendant l'effort et après l'exploit sportif. Selon le professeur Plas, le rôle bénéfique de « récupération » joué par l'activité des testicules pourrait amener à reconsidérer certaines attitudes à l'égard des hormones androgènes, et notamment à « revoir l'emploi des substances anabolisantes pour une récupération rapide ». Enfin, ceci devrait suggérer de modérer chez le jeune sportif la durée et l'intensité des efforts avant l'âge de l'activité testiculaire. Ce thème sera abordé en détail lors des Journées d'endocrinologie, qui auront lieu à Paris au mois d'octobre prochain.

Voile

DEUX SALONS RÉGIONAUX

En dehors du Salon de la plaisance, organisé à Paris au début du mois de janvier, la Fédération des industries nautiques accorde son agrément à deux manifestations régionales qui auront lieu l'une en Méditerranée, l'autre sur l'Atlantique.

Du 6 au 14 septembre, Expobat se tient à Nice. A côté de bateaux d'occasion, on y expose des modèles neufs dont certains ne sont pas présentés à Paris parce que leurs dimensions imposeraient un transport par convois spéciaux.

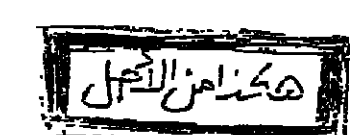
Du 12 au 15 septembre a lieu le Grand Pavois dans le port des Minimes, à La Rochelle, capitale française de la voile, riche de chantiers, de voileries, de fabricants d'espars.

Ces deux manifestations permettent aux amateurs de faire dès maintenant connaissance avec des créations récentes telles que le Dufour-24. Tenues en fin de saison, elles donnent, d'autre part, aux professionnels des indications utiles sur l'orientation de la demande quatre mois avant le Salon de Paris.

● *L'équipe de France amateur* s'est qualifiée *pour la finale du tournoi de football des Jeux méditerranéens* après avoir battu le Maroc à l'épreuve des pénalties. A la fin du temps réglementaire et de la prolongation, les deux équipes étaient à égalité un but partout.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

TENNIS. — *L'Argentin Guillermo Vilas, vainqueur du Chilien Jaime Fillol, par 6-4, 6-0, 6-1, rencontrera, en demi-finale des championnats internationaux des Etats-Unis, disputés à Forest-Hills, l'Espagnol Manuel Orantès, qui a battu le Roumain Ilie Nastase, 6-2, 6-4, 3-6, 6-3. L'autre demi-finale opposera le Suédois Bjorn Borg, qui a éliminé l'Américain Eddie Dibbs par 6-4, 7-6, 4-6, 7-6, à l'Américain Jim Connors, vainqueur du Rhodésien Andrew Pattison, 6-2, 6-1, 6-2.*



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

M. JÉROME MONOD QUITTE LA DATAR

Un technocrate éclairé

Par un décret publié au « Journal officiel » du vendredi 5 sep- ibre, M. Jérôme Monod, conseiller référendaire à la Cour des -ptes, délégué à l'aménagement du territoire, est nommé direc- -r du cabinet de M. Jacques Chirac, premier ministre (« le Monde » 2 septembre).

quelques mois après être entré à Délégation à l'aménagement territoire (DATAR) en 1963, Jérôme Monod s'est entendu diguer ce conseil de la bou- de M. Pierre Massé, commis- -re du Plan de 1959 à 1966 : *…u poste où vous êtes, pour …e du bon travail il faut rester moins dix ou quinze ans.* » …ui qui vient d'être nommé di- …eur du cabinet du premier mi- …re est resté à la DATAR près douze ans. Aujourd'hui, il peut …ter son bureau de l'avenue …arles-Floquet avec le senti- …t d'avoir bien servi l'Etat et …ays, dans le sens du « chan- …ent ».

…lettre un terme à une évolu- …n pernicieuse que symbolisait …ormule célèbre : « *Paris et le …ert français.* » : tel a été l'ob- …if constant de Jérôme Monod de sa petite équipe, qui n'a …ais dépassé une trentaine de …hargés de mission ». Ceux qui …ourd'hui parcourent la France …statent que sur les cailloux de Crau se dressent désormais hauts fourneaux, et que les …gts géants des darses por- …ires de Fos se couvrent peu à … de richesses industrielles. …me spectacle de croissance ra- …e à Dunkerque, au Havre, à …rdeaux, et demain à Nantes- …nt-Nazaire. La conversion des …sins charbonniers de Lorraine, Nord et du Centre-Midi a été …gagée avec des moyens finan- …rs considérables, de même que transformation et la mise en …eur des grands espaces côtiers, …mme le littoral du Languedoc …ils tristement célèbre pour sa …le malaria. Par une volonté …stante, Lyon, et demain Mar- …lle et Lille, a vu son rayonne- …nt dépasser les frontières, et …là des zones millionnaires qui …uvent désormais parler d'égal égal avec l'hydre parisienne.

Certes, ces grandes opérations …t provoqué des « bavures », pour Fos ou Dunkerque, on a …, sans exagérer, parler de séismes ». Voilà qu'au pays …anquille des cigales, des fleurs … du lamparo, on prétendait …uler de l'acier et édifier des …lles nouvelles ! Voilà que chez …s gueules noires, on plantait des …ffineries de pétrole — l'ennemi et qu'on mettait une croix sur *terrils ! Mais après douze ans …forts opiniâtres*, en dépit de …ains échecs (les villes nou- …es situées trop près du cœur Paris, le dépeuplement des …ions rurales, la méfiance trop …gtemps affichée pour les élus …ux, les balbutiements de la po- …que régionale européenne, l'ina- …tation de plus en plus marquée régime des aides financières … entreprises dans les régions …héritées), comment ne pas …nnaître qu'un mouvement …versible de « redistribution » la France a été engagé, em- portant l'assentiment de principe de tous les partenaires politiques, sociaux et professionnels ?

L'arrivée de M. Jérôme Monod auprès de M. Chirac doit-elle être interprétée comme une promotion ou, derrière des apparences dorées, comme une mise à l'écart ?

L'aménagement du territoire devrait avoir, à l'heure de la crise économique, une importance encore plus grande que pendant les années fastes. Car s'il est aisé, dans une conjoncture facile, de répartir harmonieusement les fruits de la croissance, il est encore plus essentiel, au moment de la rigueur et des sacrifices, de veiller à ce que la pénurie soit moins douloureuse pour la «France pauvre » que pour la « France résistance ». Là, l'aménagement géographique du territoire rejoint ces préoccupations sociales, au sens général du terme, dont M. Monod, il y a plusieurs années déjà, avait compris la place grandissante.

« *La politique politicienne, les intrigues des partis, les manœuvres électorales, tout cela m'ennuie à mourir* », nous disait-il récemment en plaisantant. Et l'on savait la gêne qu'éprouvaient beaucoup de ses collaborateurs à «dépendre» d'un ministre d'Etat, M. Michel Poniatowski, qui était aussi celui des savantes stratégies électorales et du maintien de l'ordre public.

Pourtant, aux côtés de M. Chirac, que fera M. Monod sinon de la politique ? Mais il s'agira d'une politique concrète, celle des dialogues avec les syndicats, les industriels, les responsables politiques et économiqeus régionaux et aussi — surtout avec chaque ministère.

M. Monod sait en effet que chaque administration centrale est une bastille. L'inertie des ministères, leurs « règles », leurs méthodes, leurs susceptibilités, combien de fois s'y est-il heurté ? Combien de fois a-t-il, en pénétrant dans leur domaine, fait grincer les dents ? « *Mais la force de la DATAR*, disait en boutade un ministre, *est directement proportionnelle à l'acrimonie qu'elle provoque, par ses initiatives et ses propres réseaux, dans les administrations traditionnelles.* » La DATAR elle, et grâce à M. Jérôme Monod, était devenue une maison de verre où la courtoisie et la confiance étaient monnaie courante.

« *L'administration adore être commandée, il suffit que les ministres lui donnent des ordres précis et veillent à leur exécution* », expliquait-il récemment. Au poste qu'il occupe désormais et dans la conjoncture actuelle, M. Monod va pouvoir très vite mettre en pratique ces judicieux préceptes.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Corse

Les élus de gauche refuseront de siéger au nouveau conseil régional

De notre correspondant

Ajaccio. — Les élus de l'union de la gauche refuseront de siéger au nouveau conseil régional de la Corse, qui doit se réunir dans les prochaines semaines après l'installation, le 15 septembre, des conseils généraux de Haute-Corse à Bastia et de Corse du Sud à Ajaccio. La nouvelle assemblée régionale, dite de droit commun, sera composée de treize membres (quatorze au lendemain des élection législatives de 1968) : les cinq parlementaires, trois membres désignés par chaque conseil général, deux membres désignés respectivement par les conseils municipaux d'Ajaccio et de Bastia. Actuellement, le conseil régional est composé de cinquante et un membres : les quarante-neuf conseillers généraux et les représentants des villes d'Ajaccio et de Bastia. Les parlementaires en font partie de droit, mais tous siègent déjà en qualité de conseillers généraux.

M. François Giaccobi, sénateur, président du conseil régional, radical de gauche, a déclaré le mercredi 3 septembre à Bastia qu'en l'état actuel de la législation il était exclu que les élus de gauche acceptent de siéger au sein d'une assemblée dotée de compétences réduites et d'un budget dérisoire : « *Nous ne le ferons que lorsque tous les crédits régionaux, en premier lieu ceux du Fonds d'expansion économique de la Corse, seront dévolus à la région, qui doit être érigée en collectivité territoriale, alors qu'elle n'est encore qu'un établissement public.* »

La gauche possède, en effet, le moyen de bloquer le jeu, puisqu'elle dispose de huit sièges sur treize. On pense aussi que le problème de l'institution régionale sera posé incessamment, et que la gauche en fera son préalable politique. C'est l'avis de M. Jean Zuccarelli, député, maire de Bastia, et de M. Nicolas Alfonsi, député d'Ajaccio-Calvi, tous deux radicaux de gauche, qui rappellent que le conseil général unique, dans sa dernière session, le 10 juillet, avait demandé, par 19 voix (union de la gauche) contre 18 (majorité présidentielle), l'élection du conseil régional au suffrage universel et à la proportionnelle.

PAUL SILVANI.

M. SANGUINETTI : la responsabilité de l'administration, des élus et de l'État.

M. Alexandre Sanguinetti, ancien secrétaire général de l'U.D.R., a déclaré à son arrivée à Bastia, jeudi 4 septembre :

« *Le plus difficile dans l'exercice du pouvoir, c'est de comprendre ce qui est immédiatement dangereux. A mon avis, dans cette affaire de Corse, c'est l'administration qui a tout mis en panne.*

» *La France, occupée à son développement économique entre les deux guerres, ne s'est pas préoccupée de ce qui arrivait à la Corse. La représentation politique insulaire a cependant commis une faute impardonnable : celle de maintenir la Corse en état de sous-développement pour se garantir un électorat. Avec 120 000 hectares de terrains cultivables, la Corse n'était pas en mesure d'absorber un aussi grand nombre de «pieds-noirs». Pour le tourisme, c'est pareil. On assiste à une invasion de l'Europe du Nord en période estivale, ce qui provoque un choc en retour en Corse, où le seuil de tolérance est largement dépassé. Dans le domaine touristique, le Club Méditerranée occupe en Corse les trois plus beaux emplacements. Ce n'est pas le gouvernement qui est responsable de cet état de choses, puisque ce sont les Corses eux-mêmes qui ont vendu les terrains. Il est simplement regrettable que le gouvernement n'ait pas veillé à cet état de choses.* »

CLEMENCEAU ET « L'INDIVIDUALITÉ RÉGIONALE »

Notre correspondant de La Roche-sur-Yon (Vendée) nous signale une déclaration de Georges Clemenceau, prononcée dans son pays natal le 20 septembre 1906, qui témoigne des mêmes préoccupations « régionalistes » que le discours de Strasbourg cité par un de nos lecteurs (*le Monde* daté 31 août-1er septembre).

« *Nous sommes vendéens, mais nous sommes de la France totale, qui s'est faite avec le concours de nos bras, de nos cerveaux et de nos cœurs ; nous ne fûmes pas tous, hier, de la France républicaine ; nous prétendons que chacun de nous en soit aujourd'hui. Sans doute, nous voulons garder la France, mais nous voulons être français avec tous les traits d'une individualité régionale qui nous est chère : nos traditions, nos mœurs, nos habitudes de penser et de faire ne s'opposent pas, comme on le croit trop souvent, à l'évolution des idées. (...)*

» *Il n'y a pas de meilleurs Français que nous, et ce que les ignorants appellent notre patois, qu'est-ce donc, sinon la belle jeunesse de la robuste langue d'oïl, la langue libératrice de notre Rabelais ? Armorique et Vendée, nous sommes le plus pur sang des Gaules, les fils de ceux qui n'ont pas capitulé devant César...* »

● *La réorganisation de la Corse.* — Le *Journal officiel* du 5 septembre publie deux décrets sur la réorganisation de la Corse. Le premier fixe au 15 septembre l'installation des conseils généraux de la Corse du Sud et de la Haute-Corse, et répartit les compétences pendant la période transitoire qui s'achèvera le 31 décembre 1975.

Le deuxième décret modifie la composition du conseil régional de la région corse, qui comportera treize membres, soit cinq parlementaires, six conseillers généraux et deux représentants des conseils municipaux.

● *La mort de deux gendarmes en Corse.* — Après la publication, dans *le Monde* du 28 août, d'un communiqué de la Fédération professionnelle de la police nationale, indiquant notamment que la gendarmerie est une muette par obligation, M. François Lemaire, président de l'Union nationale du personnel en retraite de la gendarmerie des Alpes-Maritimes, déclare qu'il ne saurait rester insensible et surtout sans réaction, plus particulièrement au moment où deux gendarmes ont été tués dans l'exercice légal de leur mission. M. Lemaire ajoute : « *Nous ne comprenons pas que les opérations n'aient pas été menées de façon plus prudente et mieux organisée, afin de garantir davantage le personnel appelé à intervenir.* »

● *Le bureau du groupe U.D.R.* de l'Assemblée nationale demande « *l'application du droit commun, mais rien que le droit commun, à ce département. Les mesures d'exception iraient dans le sens souhaité par les autonomistes. Il faut cependant reconnaître l'insularité de la Corse* ».

● *M. Jean-Jacques Servan-Schreiber* effectue un voyage d'information en Corse. Le député de Meurthe-et-Moselle a pris, jeudi, à Bastia, divers contacts, précise-t-on dans son entourage.

Alsace

UN MILLIER DE MANIFESTANTS EXPRIMENT A M. PONIATOWSKI LEURS INQUIÉTUDES POUR L'EMPLOI

De notre correspondant

Strasbourg. — Lors de la venue de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, chargé de l'aménagement du territoire, pour l'inauguration de la 43e Foire européenne de Strasbourg, l'inquiétude au sujet de la situation économique alsacienne s'est exprimée dans la rue comme dans les discours à la tribune de la salle des congrès de la Foire.

Sur la place de la Foire, investie par les forces de l'ordre, près d'un millier de militants de la C.G.T., de la C.F.D.T. et du S.G.E.N., auxquels se mêlaient des délégations de travailleurs d'usines en difficulté, ont manifesté pour le maintien de l'emploi, accueillant le ministre d'Etat sous les huées.

A la tribune, M. Pflimlin, maire de Strasbourg, comme M. Prêcheur, président de la chambre de commerce et d'industrie, ont réclamé des mesures énergiques pour relancer l'économie régionale, qui enregistre près de dix huit mille chômeurs, sans compter quelque trois mille frontaliers revenus d'Allemagne et de Suisse.

M. Pierre Pflimlin a confirmé l'ajournement « sine die » de deux projets d'implantations industrielles, qui auraient créé au total plus d'un millier d'emplois en Alsace.

Il s'agit, en premier lieu, de fibres synthétiques que le groupe allemand Bayer se proposait de construire à Marckolsheim (Bas-Rhin), et, d'autre part, de la création dans la zone portuaire de Strasbourg d'une aciérie électrique par le groupe Guissani.

Pour M. Poniatowski, le développement de l'économie alsacienne est lié au « *désenclavement* » par les voies de communication, à la modification du tissu urbain et à un « rééquilibre entre une plaine où se concentrent de plus en plus les populations, et les Vosges qui se vident ».

J.-C. HAHN.

Faits et projets

Pêche

● LES PECHEURS DE SETE ET D'ARCACHON EN COLERE. — Les marins-pêcheurs d'Arcachon (Gironde) ont bloqué, le 4 septembre, l'entrée du port pour une durée illimitée. Ils protestent contre l'interdiction édictée par l'administration de pratiquer la pêche « aux bœufs » sur le littoral du quartier maritime de Bayonne. Cette technique de pêche se heurte à l'opposition des pêcheurs de Saint-Jean-de-Luz et de Ciboure (Pyrénées-Atlantiques), qui la jugent nuisible pour la faune et la flore.

A Sète (Hérault), les pêcheurs ont rejeté à la mer, le 4 septembre, pour la deuxième fois de la semaine, 100 tonnes de sardines fraîchement pêchées qui n'avaient pas trouvé preneur. L'abondance des prises et la concurrence des importations italiennes sont les explications le plus souvent avancées pour expliquer cette mévente.

Urbanisme

● RUE PIETONNE A LYON. — Après la couverture des galeries du métro en construction, la rue de la République, à Lyon, va être réservée aux piétons entre la place Bellecour et la place de la République. C'est la première rue piétonne de Lyon. Les commerçants de la « presqu'île » espèrent qu'elles les aidera à conserver leur clientèle au moment de l'ouverture du centre commercial de la Part-Dieu (*le Monde* du 3 septembre).

AUTOMOBILE

…troën va présenter une CX à moteur Diesel … un nouveau break au Salon de Paris

Deux nouveaux modèles de la gamme des CX Citroën seront …sentés au Salon de Paris, qui s'ouvrira le 2 octobre : une … 2200 à moteur Diesel et un break CX doté, au choix, d'un …teur à essence ou d'un moteur Diesel. Dans les deux cas, des …sions « super » sont prévues.

…'apparition d'un diesel qui …era désormais des berlines chez …roën constitue un petit événe- …nt. La firme explique que de- …s 1973, seul le marché des …icules équipés de ce type de …teur a connu une expansion.

…usqu'ici considéré comme mo- …r « utilitaire », le diesel de- …t donc, quai de Javel, moteur « conjoncture ».

…n sait quels avantages et qua- …s un tel système connaît : en- …ance, longévité, faible consom- …tion, emploi d'un carburant …ns cher (le litre de gas oil vendu actuellement 1,12 F, …tre 1,85 F pour le litre de …er). On sait aussi quels re- …ches on fait à ce type de …eur : odeurs, bruits, manque … nervosité. Citroën affirme …ir résolu la plupart de ces pro- …nes et pouvoir fournir une …ure nerveuse, moderne et …fortable, d'une conduite aussi …éable que celle que l'on peut …naître sur une voiture dotée …n moteur à essence.

…e moteur choisi est un quatre …ndres de 2 175 centimètres …es (9 CV fiscaux), qui déve- …pe à 4 500 tours/minute 66 ch …r un couple de 12,8 M kg à …0 tours. La vitesse maximale … véhicule est donnée à 146 kilo- …res/heure. La consommation …oncée serait de 6,3 litres de … oil aux 100 km à 90 km/h … de 8,4 litres à 120 km/h. Le … est fixé actuellement à …60 F pour le modèle de base. … CX Diesel seront commercia- …es à la fin de l'année.

…es breaks CX, quant à eux, …placent les breaks DS, dont … derniers exemplaires en stock … été maintenant vendus et …t la fabrication a été inter- …pue en même temps que celle … berlines au printemps der- …r. Plus longs de 29 cm que les …lines DS, mais plus courts de 10 cm que les breaks de même série, ils sont disponibles avec moteur Diesel ou moteur à essence (1 985 cm3). Leur commercialisation est prévue pour janvier 1976 au prix de base (au 5 septembre 1975) de 37 252 F pour les véhicules à moteur à essence et de 42 452 F pour les véhicules à moteur Diesel. On estime, chez Citroën, que les nouveaux véhicules à moteur Diesel représenteront 15 à 17 % de la fabrication totale des CX. — C. L.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

ÉNERGIE

ABANDONNANT L'« ASSOCIATION »

Elf négocierait avec l'Algérie un contrat commercial à long terme

Elf « *pourrait être amené à préférer des accords commerciaux ordinaires à l'élaboration d'un nouveau contrat de production* », avait déclaré le 7 juillet M. Guillaumat, président du groupe pétrolier d'État.

Aux dernières conversations entre Elf et l'Algérie, il ressort que le contrat d'association qui expire à la fin de l'année ne sera sans doute pas renouvelé, comme il l'a déjà été avec la C.F.P., et qu'il sera remplacé par un contrat commercial à long terme. La période du contrat pourrait être de cinq ans.

On sait, d'autre part, que les Algériens sont fort inquiets de la baisse des achats français de pétrole algérien : 2,3 millions de tonnes au 1er semestre 1975, contre 5,7 millions de tonnes au 1er semestre 1974 ; pour l'ensemble de l'année, les achats ne seraient que de 5 millions de tonnes (contre 8,6 millions en 1974).

On fait cependant remarquer du côté français que les groupes Elf et C.F.P. remplissent bien leurs engagements, qui étaient d'enlever 11,3 millions de tonnes en 1974 et 11,8 millions en 1974, mais que le pétrole algérien étant relativement trop cher pour le marché français, une partie de ce pétrole a été écoulé sur des marchés étrangers. D'où un problème pour la balance commerciale franco-algérienne, dont le déficit s'est considérablement aggravé au détriment de l'Algérie, qui doit trouver par d'autres moyens les devises-francs qui lui manquent pour équilibrer ses paiements avec la France.

Les autorités françaises souhaitent que les négociations commerciales en cours réussissent — sinon la balance commerciale serait encore plus gravement déficitaire, — mais pas à n'importe quel prix. Ce qui pose le problème de la position relative du tarif algérien par rapport au tarif des autres pays pétroliers. Rien sans doute ne pourra être conclu avant la réunion fin septembre de l'OPEP. — Ph. S.

● *L'Agence pour les économies d'énergie* a préparé un décret qui attend la signature du premier ministre, avançant d'une heure l'horaire légal pour l'été prochain (*le Monde* du 14 février 1975).

Devant les militants C.G.T. de la région parisienne

M. Séguy appelle à lutter contre « l'escalade de la répression »

Tour à tour acerbe et railleur à l'égard du président de la République et du premier ministre, violent à l'endroit du ministre de l'intérieur, sévère pour les dirigeants de F.O. et de la FEN, M. Georges Séguy a joué de tous les registres, le jeudi 4 septembre, devant plusieurs milliers de militants C.G.T. de la région parisienne, pour dénoncer la politique du pouvoir en place et ceux qui acceptent d'en faire le jeu.

Sur le plan revendicatif, le ton de la rentrée avait été donné dès le 28 août par l'appel commun lancé par la C.G.T. et la C.F.D.T. M. Séguy est resté sur la même longueur d'ondes, se gardant de toute critique, même implicite, à l'égard de son allié. Sur le plan politique, la fermeté apparaît surtout dans la dénonciation de l'« escalade de la répression » et de la volonté affichée d'arracher le droit d'expression des partis dans les entreprises.

S'agit-il simplement pour la C.G.T. de prolonger la campagne sur les libertés lancée il y a quelques mois par le parti communiste et d'appuyer l'action de celui-ci dans les entreprises ? Ou M. Séguy espère-t-il que le thème traditionnel de la « lutte contre la répression » sera de nature à ressouder une union de la gauche bien ébréchée ? Faute de pouvoir parler avec quelque crédibilité d'une alternative de gauche au gouvernement actuel — encore que l'allusion aux « bâtisseurs du programme commun » ait fait l'effet d'une longue ovation. — M. Séguy s'est contenté, cette année, de lancer un appel voilé à l'« ensemble des organisations démocratiques » pour « faire barrage à l'escalade de la répression ». Nous étions loin des déclarations vibrantes de l'an dernier pour promouvoir un grand « rassemblement populaire » de nature à faire triompher les changements pour lesquels « toutes les forces syndicales et les partis de gauche » avaient lutté lors de la campagne présidentielle. — J.-M. D.

Le secrétaire général de la C.G.T. a commencé son discours par une mise en cause de la sincérité de M. Giscard d'Estaing quand il annonce vouloir « *corriger ses erreurs passées et changer de cap* ».

« *Là encore nous sommes en présence d'une piètre tentative de berner l'opinion publique, d'une comédie de mauvais goût qui ne grandit pas son principal acteur. En vérité, Giscard d'Estaing et ses amis politiques savent parfaitement ce qu'ils font ; leur politique a toujours été mûrement réfléchie ; elle est tout entière conçue pour répondre aux besoins d'une petite minorité de grands privilégiés au mépris des travailleurs et de l'intérêt national.* »

« *Il est temps*, affirme M. Séguy, *que les démolisseurs de l'économie nationale installés au pouvoir fassent place aux bâtisseurs du programme commun de la gauche.* »

Pour le dirigeant de la C.G.T., l'évolution de la production industrielle, des prix, du pouvoir d'achat (dont la régression est au moins de 1 %), du chômage, confirme la dégradation de la situation économique et sociale.

« *Si le premier ministre est sincère quand il affirme avoir vu « le bout du tunnel », il n'y a qu'une explication logique à cela : c'est qu'il marche à reculons et qu'il confond l'entrée et la sortie (...).*

» *M. Chirac serait pris davantage au sérieux s'il reconnaissait aujourd'hui qu'il s'est trompé sur toute la ligne, ce qui n'aurait aucune importance pour un châtelain de Corrèze mais qui est grave quand il s'agit d'un premier ministre.* »

Au passage, M. Séguy dénonce les pratiques du patronat qui « *combinent l'accélération des cadences de travail et le chômage partiel* », cite le nom de grandes sociétés dont il affirme que les profits nets ont augmenté entre 66 et 76 % en un an et constate que, selon les statistiques de la C.E.E., c'est en France que le coût horaire de la main-d'œuvre, dans l'industrie, est le plus bas et la durée du travail la plus élevée.

« *Les jeunes venus au monde en même temps que ce régime* » sont condamnés, pour la plupart, au « *chômage, à la surexploitation et à la stagnation dans la grisaille comme perspective d'avenir (...). Que font le pouvoir et le C.N.P.F. face à cette situation, dont il leur est tout de même difficile d'expliquer qu'ils n'en sont pas les responsables ? Pratiquement rien. Ils invoquent la fatalité, l'universalité de la crise ; ils proposent aux jeunes de rempiler trois mois dans une armée qu'ils exècrent en raison des règles moyenâgeuses et de l'atmosphère difficilement respirable qui y survivent.*

» *A court d'imagination, empêtrés dans les contradictions de la crise de leur régime, les gouvernants et les patrons tentent à nouveau une opération du même style que l'an dernier à partir de leur plan dont ils veulent compenser le vide social par un énorme battage publicitaire. (...) Mais ils ne parviendront pas, cette fois-ci, à troubler les travailleurs. Le bluff ne passera pas.* »

Après avoir rappelé les revendications et les propositions de la C.G.T. face à la crise, et évoqué les actions unitaires prévues avec la C.F.D.T., M. Séguy dénonce les méthodes répressives du gouvernement et « *singulièrement de son ministre de l'intérieur* ».

Il fait allusion à la Corse mais « *dénonce et condamne fermement* » aussi « *les mesures répressives dirigées contre le parti communiste par le ministre de l'intérieur ; la C.G.T. pense, comme le parti communiste et le parti socialiste, qu'il est grand temps de relever M. le prince Poniatowski de ses fonctions ministérielles. Il se peut que l'ensemble des organisations démocratiques soient appelées à unir leurs forces pour faire barrage à l'escalade de la violence et de la répression à laquelle se livre dangereusement le pouvoir.* »

Enfin, sur le plan international, M. Séguy réaffirme la solidarité de la C.G.T. avec tous ceux qui luttent contre le fascisme, affirmant à propos du Portugal : « *Nous n'avons rien à changer à aucun de nos témoignages.* »

Il conclut en indiquant que 11 376 adhésions ont été enregistrées à la C.G.T. depuis le congrès de juin, mais que cela ne suffit pas et qu'il faut accentuer l'effort de recrutement et « *renforcer l'organisation syndicale tous azimuts* ».

M. CHIRAC : l'emploi doit être la préoccupation prioritaire de l'U.D.R.

Le bureau exécutif de l'U.D.R. a adopté le 3 septembre (nos dernières éditions datées du 5 septembre) un communiqué indiquant :

« *M. Jean Matteoli, délégué à l'emploi avait mis en relief les causes conjoncturelles et structurelles qui sont un obstacle à une réanimation du marché de l'emploi.*

» *M. Jacques Chirac a demandé que le rapport Matteoli soit largement diffusé dans les fédérations afin de permettre à tous les militants une meilleure connaissance du problème de l'emploi, lequel doit être la préoccupation prioritaire du mouvement.*

« Définir un nouveau modèle de croissance », *telle a été la conclusion du document sur la situation économique et sociale présenté par M. Maurice Papon, rapporteur général du budget.*

» *Restaurer la confiance, éviter les contradictions, sont les deux conditions principales de la réussite d'une animation en profondeur de notre économie.*

» *Là encore apparaît clairement la nécessité de l'unité de l'Etat. Si le libéralisme est le laisser-faire, il est condamné et nous assisterons à une relance de l'inflation.*

» *Il est évident que le système monétaire international actuel est source de désordres et que rien de réellement durable ne pourra être mis en place sans de nouvelles définitions. Il est souhaitable que le gouvernement français poursuive l'action qu'il a entreprise à cet effet.* »

MONNAIES

Clôture de la session du F.M.I. sans accord sur le régime futur des changes

De notre envoyé spécial

Washington. — Les cent vingt-sept délégations présentes à l'assemblée générale du Fonds monétaire et de la Banque mondiale se sont séparées, vendredi 5 septembre, sans qu'un accord ait pu être conclu sur le régime futur des changes. Français et Américains, qui sont les principaux protagonistes dans cette querelle, sont convenus de multiplier leurs entretiens en vue d'essayer de conclure un accord lors de la prochaine réunion du comité intérimaire, à la Jamaïque, au mois de janvier 1976.

En apparence, il n'y a aucune urgence pour qu'une décision soit prise dans un sens ou dans l'autre, ou bien — ce qui est plus probable, — pour qu'un compromis soit finalement conclu, qui laisse à chaque pays ou à chaque groupe de pays le choix de sa propre politique en la matière. Ne s'agit-il pas, en effet, de réviser les statuts du Fonds monétaire, en vue d'instituer un nouveau système international, dont la mise en vigueur est reportée au calendes grecques ?

M. Jean-Pierre Fourcade, cependant, a déclaré que c'est tout de suite que les grands pays industrialisés devraient s'engager à réduire progressivement les marges de fluctuation de leurs monnaies respectives, et a trouvé auprès de nombreuses délégations, notamment celles du tiers-monde, un écho favorable à ses préoccupations. — P. F.

LA ROUMANIE DEMANDE AU F.M.I. LA RESTITUTION DE L'OR DÉPOSÉ

Washington (*A.F.P.*). — Le ministre roumain des finances, M. Florea Dumitrescu, a demandé, jeudi 4 septembre, la restitution par le Fonds monétaire international à ses membres de tout l'or qu'ils y ont déposé.

Le représentant de la Roumanie, seul pays communiste membre du F.M.I. avec la Yougoslavie, a déclaré que son pays « *considère que la diminution progressive du rôle de l'or dans le système monétaire international doit conduire implicitement à l'obligation de la part du Fonds de restituer aux membres, sur leur demande, la totalité de l'or qu'ils ont versé au Fonds* ». Il a ajouté qu'« *on ne peut nier le droit souverain de chaque pays de prendre des décisions concernant ses réserves en or, dans le cadre des normes convenues pour éviter les opérations spéculatives, tant en ce qui concerne l'évaluation que les transactions* ».

● *Un mois de chômage à Saint-Etienne.* — Les soixante-trois salariés de la STEFI, entreprise de grosse chaudronnerie, à Terrenoire, dans la banlieue stéphanoise, ont été mis en chômage total du 1er au 29 septembre. (*Corr.*)

● RECTIFICATIF. — Dans *le Monde* du 5 septembre, il fallait lire : « Le taux de croissance de l'Espagne — et non de l'Europe — pourrait être ramené cette année à 2,5 % », estime l'O.C.D.E.

DROIT SYNDIC

Au Crédit lyonnais

TROIS SYNDICATS RÉCLAMENT LE DROI A LA LIBRE EXPRESSI POLITIQUE DANS L'ENTRE

Les revendications syndic faveur de la libre expressio tique dans les entreprises nuent de rencontrer l'h patronale. Au Crédit lyonn direction a opposé son vet mise à la disposition des gérés par le comité d'entre des partis politiques pour une réunion. Selon les syn C.G.T., C.F.D.T. et F.O. du dit lyonnais, le comité blissement avait approuvé majorité, en séance plénièr ganisation de ce genre de ré notamment au centre de lois-Perret (Hauts-de-Sein fait, il s'agissait d'une r organisée par la cellule c niste du personnel de ce blissement.

Après cette manifestati direction a infligé un bl deux militants C.F.D.T. et militants C.G.T., ainsi retenue de salaire de 80 (environ 400 francs) à l ces derniers, secrétaire du d'établissement. Les organi syndicales ont décidé, da premier temps, d'assigner e rectionnelle M. Chaine, pr du Crédit lyonnais, pour « e *au bon fonctionnement du d'établissement et remise en des acquis mis en pratiq matière de liberté syndical l'entreprise* ». Dans un temps, les syndicats envisag demander en prud'hommes vée des sanctions qu'elles co rent comme « *une atteinte et inadmissible à l'indépen des comités d'établissemen*.

AGRICULTUR

LE MODEF SE TRANSFO EN ORGANISATION SYND

Les responsables départ taux du MODEF (Mouvem défense des exploitants liaux), réunis jeudi 4 sept en assemblée nationale à de ville de Nevers, ont déc transformer leur organisat « *Confédération national syndicats d'exploitants agr MODEF* » et de se donn nouveaux statuts.

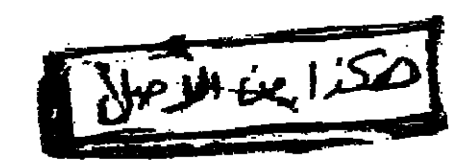
« *La transformation de mouvement en organisatio dicale devient une réalité*, claré M. Nègre, président nal du MODEF, *et ain levée la dernière objectio gouvernement à l'encontre représentativité du MODE*.

AVIS FINANCIE DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE OPTORG

A la suite de certaines inf tions parues dans la presse, la pagnie Optorg précise qu'elle mois de juillet dernier, acqui participation majoritaire dan sociétés de distribution de m sanitaire et de chauffage ar par M. Robert Dupont. Le c d'affaires global H.T. de ces s s'est élevé pour l'exercice 1974 de 80 millions de francs.

M. Robert Dupont, qui co dans ces sociétés une partici minoritaire importante, a été firmé dans ses fonctions de dent-directeur général de Dupo Cie et Dupont sanitaire et de teur général des établiss Albert Buisset : il continuera à assurer l'animation et la prom de ce groupe d'affaires.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
4 SEPTEMBRE

[Rep]rise des valeurs françaises et de l'or

[A]morcée timidement la veille [en] clôture, la reprise des valeurs [fran]çaises s'est confirmée jeudi [dès] l'ouverture sur l'annonce, par [la B]anque de France, d'une ré[duc]tion de 1,5 % de son taux d'es[com]pte, plus sensible que prévu : [on] attendait 1 % seulement.

[Ce]tte mesure, la première de [cell]es figurant dans le plan de [rela]nce publié jeudi dans la soi[rée] et qui donne le signal d'une [bais]se générale des taux d'intérêt, [a q]uelque peu dopé la Bourse de [Pari]s, bien que les gains initiaux [se s]oient trouvés entamés par la [suit]e : la progression de l'indice [Cab]inet était ramené de 1,8 % [au d]ébut à 1,1 % en clôture.

[Le]s transactions ont été un peu [plus] animées, mais les opérateurs [pré]fèrent néanmoins connaître [les] principales dispositions du [plan] — sans compter les surprises — [a]vant de prendre position.

[U]ne fois de plus, les comparti[men]ts les plus favorisés ont été [les] banques, l'alimentation, la [con]struction électrique, la cons[truc]tion mécanique. Parmi les va[leur]s en vedette, citons B.C.T., [Pa]rfrance, Cofimer, B.S.N.G.D., [Cas]ino, Peugeot, Michelin, Géné[rale] de fonderie, Poclain, Legrand, [C.I.]T., la Redoute, Denain N.E., [Fra]nçaise des pétroles, Roussel-[Ucla]f.

[A]ux valeurs étrangères, fermeté [gén]érale des américaines, en liai[son] avec la remontée de Wall [Str]eet et du dollar, et avance des [alle]mandes.

[S]tabilité des pétroles interna[tio]naux.

[S]ur le marché de l'or, très nette [rep]rise du lingot et du kilo en [bar]re à 22 350 F et 22 250 F contre [21 8]95 F et 21 800 F, tandis que [l'av]ance du napoléon (249,10 F [con]tre 244,10 F) entraînait celle [de] la rente 4 1/2 % 1973 au voi[sin]age de 540 F.

[L]es transactions sur le métal [ont] continué à augmenter, avec [...] millions de francs (dont [...] millions de francs pour le [lin]got) contre 20 millions de [fra]ncs.

LONDRES

Stable

Le marché reste stable ce vendredi. Les industrielles sont soutenues : I.C.I. gagne encore 1 point ; Burmah est ferme aux pétroles. Nouvelle avance des mines d'or.

VALEURS	CLOTURE 4/9	COURS 5/9
War Loan 3 ½ %	26 1/2	26 7/16
Beecham	304 ...	304 1/2
British Petroleum	543 ..	546 1/2
Shell	345	345 1/2
Vickers	131 ..	131
Imperial Chemical	282 .	283 .
Courtaulds	129 .	131 ...
De Beers	313 ...	311 1/2
*Western Holdings	32 ...	32 3/8
Rio Tinto Zinc Corp	163 ..	163 ..
*West Driefontein	32 3/4	33 5/8

(*) En livres.

Or (ouverture) (dollars) : 152 25 contre 153 25

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	3 sept.	4 sept.
Valeurs françaises	131,3	132,6
Valeurs étrangères	124	125,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	74,9	75,6

NOUVELLES DES SOCIETES

FRANÇAISE DES PETROLES. — Le chiffre d'affaires s'est élevé à 6,5 milliards de francs pour le premier semestre 1975 contre 9,3 milliards de francs en 1974, les deux chiffres n'étant pas comparables. Les tonnages commercialisés par le groupe au cours des six premiers mois de l'année sont revenus à 32,2 millions de tonnes contre 40,8 millions de tonnes l'an dernier. Le résultat net provisoire au 30 juin ressort à 174,1 millions de francs contre 290 millions de francs précédemment. L'évaluation du portefeuille a entraîné une dotation nette à la provision de dépréciation de 101 millions de francs.

OMNIUM FRANÇAIS DE PETROLES. — Le bénéfice net du premier semestre 1975 s'élève à 19 290 028 F contre 13 558 288 F. Ce bénéfice net représente plus de la moitié du bénéfice attendu au titre de l'exercice 1975.

BRITISH PETROLEUM. — Premier semestre 1975, bénéfice net de 79,5 millions de livres contre 382,1 millions de livres. Dividende intérimaire : 6,25 pence contre 5,86 pence.

SAGEM. — Ventes au premier semestre 1975 : 363,76 millions de francs contre 281,28 millions de francs (+ 29 %).

NEW YORK

Raffermissement

La tendance a été à l'irrégularité jeudi à Wall Street, où un raffermissement en clôture a permis à l'indice Dow Jones de gagner finalement 6,02 points en s'établissant à 830,31.

Un fléchissement initial a été provoqué par les inquiétudes persistantes sur la situation financière de la ville de New-York, toujours menacée de faillite. En outre, la crainte d'une reprise de l'inflation et le problème de la suppression des contrôles sur le prix du pétrole ont continué à peser sur le marché.

Le nombre des hausses l'a légèrement emporté sur celui des baisses. La fermeté des valeurs de sidérurgie (U.S. Steel) a été très remarquée : aucune raison apparente n'a été invoquée pour expliquer ce phénomène. Les produits chimiques se sont également comportés de manière satisfaisante. Reprise générale des mines d'or.

Le volume des transactions est resté peu élevé, 12,31 millions de titres ayant été échangés contre 12,26 millions précédemment.

Indices Dow Jones : transports, 156,34 (— 0,66) ; services publics, 78,19 (— 0,25).

VALEURS	COURS 3/9	COURS 4/9
Alcoa	45 7/8	46 1/2
A.T.T.	47 1/8	47 3/8
Boeing	26 7/8	27 1/4
Chase Manhattan Bank	31 ...	30 3/4
Du Pont de Nemours	123 ...	124 1/2
Eastman Kodak	92 ...	92 ...
Exxon	86 3/8	86 ..
Ford	38 7/8	38 1/2
General Electric	45 1/4	46 1/8
General Foods	24 1/4	25 3/8
General Motors	49 1/2	50 ..
Goodyear	19 ...	19 1/8
I.B.M.	182 3/4	182 ...
I.T.T.	20 1/4	20 ...
Kennecott	33 3/8	33 1/2
Mobil Oil	42 7/8	42 3/4
Pfizer	26 3/8	26 1/8
Schlumberger	76 3/4	76 ...
Texaco	23 7/8	23 3/4
U.A.L. Inc.	22 .	21 7/8
Union Carbide	62 1/8	61 3/4
U.S. Steel	65 3/8	68 1/8
Westinghouse	15 3/4	15 5/8
Xerox	56 7/8	55 3/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4/9	5/9
1 dollar (en yens)	297 78	297 83

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 %

BOURSE DE PARIS — 4 SEPTEMBRE — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	38 40	2 786	France (La)	285 ..	287	Sequanaise (anq.)	215 ..	217 ..	Un. imm. France	110 .	112 60

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	4,50 % 1973	532	538 60	537 50	538 40
[illegible]	C.N.E. 3 %	1218 50	1217	1217 ..	1219 ..
16	Charter	15 60	15 85	15 90	15 65
138	Chase Manh.	135 90	138 10	138 80	138 70
410	C.F.Fr.-Can.	408	415	415	415
18	De Beers (S.)	17 80	18 .	18 30	17 90
525	Deuts. Bank	521	626 .	628 .	629 .
197	Dome Mines	179 80	184 ..	184	185 .
520	DuPont Nem.	528	539	539	530 .
395	East. Kodak	394 50	407	405 .	407 ..
59	East Rand	54	55 70	54 50	54 .
230	Ericsson	213	214 10	216	212
380	Exxon Corp.	387 90	387 20	387 20	388 20
168	Ford Motor	169 10	171 50	171 50	174 50
174	Free State	152 50	157 10	155 10	165
340	Schlumberger	329 .	340 50	338 ..	330 90
29	Shell Tr (S.)	30 80	31	31 30	31 ..
460	Siemens A.G.	443 .	447	447	447 .
46	Sony	46 40	46 90	46 60	47 50
17	Tanganyika	15 85	15 80	15 85	15 55
171	Unilever	174	175 .	175	175 .
30	Union Corp.	28 70	30	30 20	29 80
145	U. Min. 1/10	145 80	143 50	148	145 70
250	West Drief.	224 10	229 .	238	233 ..
113	West Deep.	106 10	109 ..	108 70	111 10
200	West Hold.	186	192	193 10	195 50
3	Zambia Cop	3 05	3 05	3 05	3 05

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/9	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 398	4 40 .	4 39
Canada ($ can. 1)	4 272	4 273	4 20
Allemagne (100 DM)	170 850	170 960	178 .
Belgique (100 fr.)	11 425	11 450	11 07
Danemark (100 krd.)	73 700	73 920	73 25
Espagne (100 pes.)	7 537	7 545	7 44
Grande-Bretagne (£ 1)	9 306	9 315	9 30
Italie (100 lires)	6 581	6 577	6 75
Norvège (100 kro.)	80 050	80 120	77 50
Pays-Bas (100 fl.)	166 900	167 060	166
Portugal (100 esc.)	16 630	16 630	11 50
Suède (100 krs.)	100 950	101 020	100 25
Suisse (100 fr.)	164 425	164 510	164 ..

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/9
Or fin (kilo en barre)	21750	22250 ..
Or fin (kilo en lingot)	21895	22350 ..
Pièce française (20 fr.)	244 10	249 10
Pièce française (10 fr.)	167.	170 90
Pièce suisse (20 fr.)	221 70	224 60
Union latine (20 fr.)	208 50	209 .
Souverain	212 30	216 .
Pièce de 20 dollars	1058	1076 ..
Pièce de 10 dollars	522 .	533
Pièce de 5 dollars	350 .	350 50
Pièce de 50 pesos	877 50	892 ..
Pièce de 10 florins	198 50	202 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

AU SOUDAN

Une tentative de coup d'Etat a été déjouée

Une tentative de coup d'Etat a eu lieu vendredi matin 5 septembre au Soudan. Des soldats rebelles, commandés par le lieutenant-colonel Hassan Hussein Osman, se sont emparés à l'aube de la radio d'Omdurman, près de Khartoum, et ont annoncé la déposition du chef de l'Etat. Deux heures après, les forces loyalistes réoccupaient, après une brève, mais violente bataille, le siège de la radio soudanaise, et affirmaient que « *la rébellion serait complètement réprimée* ». Le chef d'état-major de l'armée a déclaré à la radio que « *ceux qui soutenaient les mutins seraient écrasés s'ils ne se rendaient pas* ».

En fin de matinée, la radio d'Omdurman annonçait que le lieutenant-colonel Hassan Hussein Osman avait été tué.

Le commandant Aboul Gassem Mohamed, vice-secrétaire général de l'Union socialiste soudanaise (parti unique), et le général Bachir Mohamed Ali, chef d'état-major de l'armée, ont qualifié cette tentative de « mutinerie » due à une « poignée de soldats ». Le commandant Aboul Gassem Mohamed a accusé les communistes, les Frères musulmans, et les dirigeants des partis dissous, d'être à l'origine de la tentative de coup d'Etat.

Les « mutins » avaient diffusé leur communiqué un quart d'heure après le début des programmes de la radio, à 5 heures. Dans ce communiqué, ils annonçaient le renversement du régime du président Nemeiry, la dissolution du cabinet, de l'assemblée du peuple, du Parlement, de l'Union socialiste soudanaise et d'autres organismes politiques. Le texte affirmait en outre que tous les prisonniers politiques seraient libérés, et que le Soudan redeviendrait une démocratie libérale.

La radio d'Omdurman diffusait peu après une déclaration du lieutenant-colonel Hassan Hussein Osman dans laquelle ce dernier accusait le président Nemeiry « *d'avoir transformé le plus grand pays d'Afrique en un Etat policier corrompu* » et « *d'avoir dilapidé les fonds publics en les utilisant pour payer les gardes de sa police personnelle et des espions contre le peuple* ». « *Quand la révolution est arrivée au pouvoir*, avait-il poursuivi, *elle a promis au peuple liberté, justice, unité nationale et prospérité. La liberté a, en fait, signifié prison et torture. La révolution a supprimé la liberté de pensée et d'éducation, nationalisé les journaux. Elle a fermé l'université islamique et supprimé toute liberté à l'université de Khartoum.* »

[Le général Nemeiry avait déjà réprimé, en juillet 1971, une tentative de coup d'Etat d'inspiration communiste, qui l'avait écarté du pouvoir pendant trois jours. Avec l'aide de l'Egypte et de la Libye, il avait réussi à reprendre le pouvoir et avait procédé à une sanglante répression. Les chefs militaires de la rébellion, dont le colonel Babikr El Nour, le commandant Farouk Osman Hamadallah et le commandant Hachem El Atta, ainsi que les principaux dirigeants du parti communiste, dont Abdel Khalek Mahjoub, son secrétaire général, avaient été jugés sommairement et exécutés.]

LISBONNE MET PRETORIA EN GARDE CONTRE L'INFILTRATION EN ANGOLA DE MERCENAIRES DEPUIS LE SUD-OUEST AFRICAIN.

Lisbonne (*Reuter*). — Le ministère portugais des affaires étrangères a annoncé, jeudi 4 septembre, que des mercenaires non identifiés utilisaient le Sud-Ouest africain (Namibie) pour s'infiltrer en Angola.

Le Portugal a informé l'Afrique du Sud de ces infiltrations, ajoute le communiqué ministériel, qui évoque les « *sérieuses conséquences* » d'une telle situation pour la paix et la sécurité dans cette région.

Le ministère portugais précise qu'il a reçu une réponse de l'Afrique du Sud réaffirmant sa politique de non-ingérence et assurant qu'elle n'autorisait pas des mercenaires à opérer à partir de son territoire ou des zones qu'elle contrôle.

Le Portugal a, d'autre part, demandé à l'Afrique du Sud de retirer une patrouille forte de trente hommes envoyée pour contrôler la station de pompage de Calueque, dans la province angolaise de Cunene. Cette station de pompage permet d'irriguer une partie de l'Ovamboland namibien.

[Des infiltrations de « mercenaires » en provenance du Sud-Ouest africain ont été à plusieurs reprises dénoncées ces derniers mois par le Mouvement populaire de libération de l'Angola (M.P.L.A.).]

Au Portugal

Le président de la République a conv[…] l'assemblée générale du M.F.A.

Lisbonne (*A.F.P., Reuter, U.P.I.*). — Le président de la République a annoncé que l'assemblée générale du Mouvement des forces armées aura lieu ce vendredi 5 septembre à la base aérienne de Tancos, à 130 kilomètres au nord de Lisbonne. La réunion doit être présidée par le chef de l'Etat. Son ordre du jour est, en principe, la restructuration du Conseil de la révolution.

Le général Costa Gomes aurait reçu l'assurance du général Carlos Fabiao, chef d'état-major de l'armée de terre, que les délégués de son arme — ils représentent la moitié des effectifs de l'assemblée générale du M.F.A. — participeraient aux travaux. Ils avaient menacé de boycotter les travaux de Tancos, estimant qu'après le vote de défiance de leur arme au général Vasco Gonçalves, chef d'état-major général (*le Monde* du 5 septembre), il importait de restructurer au préalable l'assemblée générale du M.F.A., favorable, dans sa composition actuelle, à l'ancien premier ministre.

L'assemblée générale de la marine, qui s'est tenue le 3 septembre à la base navale d'Alfette, en face de Lisbonne, a, au contraire, voté une motion de confiance au général Vasco Gonçalves, ap[…] de bonne source. L'aviatio[…] à elle, dont la réunion se[…] geait dans la nuit du 4 au[…] tembre, devrait se prononc[…] semblablement contre […] premier ministre.

Le président de la Répu[…] d'autre part, précisé le 4 se[…] dans un communiqué, […] « *demandé au premier […] Vasco Gonçalves, et au […] nement provisoire en exerci[…] maintenir en fonction ju[…] complète formation du gouv[…] présidé par l'amiral Pinheiro […] vedo* ». Ce communiqué […] indice des difficultés re[…] par le remplaçant désigné […] ral Gonçalves à former un […] gouvernement.

A Lisbonne, des incid[…] éclaté dans la soirée du […] tembre à l'issue d'une man[…] organisée devant le quotidie[…] du parti communiste, *D[…] Noticias*, pour protester c[…] licenciement sans indemn[…] vingt-quatre journalistes. De[…] ont tiré en l'air pour se dég[…] manifestants. Une demi-dou[…] personnes auraient été bless[…] la bousculade.

Le général Spinola : je rentrerai au Portugal lorsque...

Dans une interview accordée à Antenne 2 avant son départ du Brésil pour l'Europe et diffusée le jeudi 4 septembre, le général Spinola a déclaré qu'il retournerait au Portugal « *lorsque le peuple portugais aura abattu la dictature et que seront créées des conditions de paix, de liberté et de justice qui permettent de reconstruire le pays en fonction d'idéaux véritablement démocratiques* ». Interrogé sur ses intentions d[…] dre éventuellement la d[…] d'une résistance portug[…] l'étranger, l'ancien prési[…] la République a indiqué […] *avait passé toute sa vie […] vice de sa patrie, et que ce […] pas maintenant qu'il allait […] de la servir* ». Le Mouveme[…] mocratique de libération du […] tugal, dont le général S[…] s'est virtuellement affirmé le […] se propose, a-t-il conclu, d'é[…] « *une base de réconciliatio[…] tionale dans le cadre d'un […] éventail ouvert à tous les […] rants politiques, mais, d'où s[…] exclus les renégats au s[…] d'impérialismes étrangers, et […] ceux qui ne respectent pa[…] libertés fondamentales* ».





(Dessin de PLAN[…]

Aucun journaliste n'a pu […] contrer le général Spinola, […] séjournait à l'hôtel Sherat[…] Paris, le 4 septembre. Une […] manifestation organisée pa[…] parti communiste a eu lieu […] le hall de cet hôtel.

« *La présence à Paris de […] général Spinola est une in[…] à la démocratie* », a dé[…] M. Georges Sarre, du bureau […] cutif du parti socialiste, me[…] de la minorité de ce parti.

SPINOLA OU DE SPINOLA ?

Les noms portugais, par leur longueur, posent souvent des problèmes à l'étranger. Normalement, les noms de personnes sont précédés d'un ou plusieurs prénoms, puis vient le nom de la mère et ensuite du père, parfois lui-même composé. Mais il n'y a pas, comme en espagnol ou en français, de règles précises. C'est plutôt l'usage — et la commodité — qui l'emportent. Pour un Portugais, il suffit que la personne soit suffisamment identifiée. Ce peut être, par conséquent, seulement un prénom s'il est assez explicite : les vedettes du sport, par exemple, sont fréquemment appelées par leur seul prénom.

Pour le Portugais moyen, les deux noms, de la mère et du père, doivent suffire. Mais dans certains cas, un seul peut être acceptable si aucune confusion n'est possible : par exemple, Vasco Gonçalves ou Mario Soares. Les Portugais ne considèrent pas davantage que la particule « *de* » est indispensable. Là encore l'usage l'emporte, et il est indifférent pour un Portugais de dire « *le général de Spinola* » ou « *le général Spinola* ». Pourquoi, dès lors, ne pas retenir la formule la plus courte ?

NOUVELLES BRÈVES

● *Le Père Roger Heckel*, jésuite, directeur des *Cahiers de l'actualité religieuse et sociale*, cinquante-trois ans, est nommé vice-président de la commission pontificale Justice et Paix.

● *Neuf cents licenciements chez Motobécane.* — La direction de l'entreprise Motobécane de Saint-Quentin (Aisne) a annoncé le 3 septembre le licenciement de neuf cents salariés, sur le quatre mille que compte cette usine. Les syndicats font état des rumeurs persistantes concernant « *la restructuration de l'industrie du cycle au profit de Peugeot* », qui a déjà accru sa participation dans le capital de Motobécane.

● *M. J.-J. Bourguet a été libéré*, jeudi 4 septembre au soir, par les salariés qui le retenaient depuis le 2 septembre dans son bureau de directeur de l'usine de textile Bourguet, à La Bastide-Rouairoux (Tarn). Il est le fils de M. Frédéric Bourguet, sénateur socialiste du Tarn. L'entreprise familiale, qui a déposé son bilan en mai 1974, a envoyé une lettre de licenciement à soixante-trois de ses deux cents salariés, le 24 août. Les syndicalistes F.O. et C.F.D.T. avaient réagi en retenant le directeur à l'usine. La famille de M. J.-J. Bourguet a déposé une plainte à la gendarmerie pour séquestration arbitraire.

● *M. Abelin a reçu une délégation d'immigrés mauriciens.* — M. Pierre Abelin, ministre français de la coopération, a reçu le jeudi 4 septembre une délégation du Mouvement des travailleurs mauriciens (M.T.M.) venue lui demander d'intervenir auprès du gouvernement français et auprès de celui de l'île Maurice en faveur de plusieurs milliers de Mauriciens qui, dépourvus de documents de séjour, se trouvent en France en situation irrégulière. Selon le M.T.M., le nombre des Mauriciens « *sans papiers* » serait passé de deux mille il y a six mois à quatre mille aujourd'hui.

M. Abelin, qui a effectué une visite officielle à l'île Maurice en juillet, a souligné que le problème n'était pas de son ressort et que le gouvernement mauricien s'était engagé à prendre des mesures pour faire cesser, à l'île Maurice même, les activités des recruteurs de main-d'œuvre.

Le numéro du « Mond[e] » daté 5 septembre 1975 a été […] à 535 151 exemplaires.